

Q. SEPT. FLORENT.

TERTULLIANI

APOLOGETICUS

ADVERSUS GENTES.

DE PRÆSCRIPTIONIBUS

ADVERSUS HÆRETICOS.

AD USUM STUDIOSE JUVENTUTIS ADNOTATA.

PARIS,

LEFRÈRE FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS,

RUE CASSETTE, 4.

STROMBOLO

BT 1116
T 5
T 4
C. 1

AL

00796



1080020698

EX LIBRIS
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ
Episcopi Leonensis



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



BIBLIOTHÈQUE

DES

CLASSIQUES CHRÉTIENS,

LATINS ET GRECS,

Publiée sous la direction de M. l'abbé GAUME, Docteur en Théologie,
ancien Vicaire-général de Novers.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

S. 239
8

Les exemplaires non revêtus de la signature ci-dessous
ser ont réputés contrefaits.



Se trouve aussi :

A LYON,

CHEZ GIRARD ET JOSSE RAND, LIBRAIRES;

A TOULOUSE,

CHEZ PRIVAT, LIBRAIRE;

A ANGERS,

CHEZ LAINE FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

Imprimerie de BEAU, à Saint-Germain-en-Laye.

Q. SEPT. FLORENT.

TERTULLIANI

APOLOGETICUS

ADVERSUS GENTES.

DE PRÆSCRIPTIONIBUS

ADVERSUS HERETICOS,

AD USUM STUDIOSE JUVENTUTIS ADNOTATI.

Rhetoricorum.



PARIS,

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE CASSETTE, 4.

1853.

VALVERDE Y JOLLY

44655

B.1116
T5
T4



FORMA EDITORIO
VALVERDE Y TELLEZ

PRÉFACE.

CHERS AMIS,

La préface qui précède le double chef-d'œuvre que vous allez étudier renferme trois parties : 1^o une notice sur Tertullien ; 2^o un sommaire de l'Apologétique ; 3^o un sommaire des Prescriptions. Vous lirez les deux dernières surtout avec une grande attention. — En vous donnant la clef des deux ouvrages qui composent notre nouveau classique, elles répandront sur votre travail ce charme puissant qui naît de l'étude intelligente des œuvres du génie.

1^o *Notice sur Tertullien*¹. — « Quintus Septimius Florens Tertullianus naquit l'an 160 à Carthage, où son père servait comme centurion dans les troupes proconsulaires². Riche des dons de la nature, il reçut de ses parents une excellente éducation scientifique. Ses progrès dans le grec furent tels qu'il composa dans cette langue plusieurs ouvrages dont le succès se soutint pendant longtemps. Destiné aux charges de l'État, il s'adonna à l'étude du droit. Ses grandes con-

¹ Cette notice est empruntée, en partie, à l'ouvrage posthume du savant Meibner, intitulé : *La Patrologie, ou Histoire littéraire des trois premiers siècles*. C'est toujours une bonne fortune, que d'avoir à citer des Allemands en fait d'érudition.

² *Apologet.* c. ix ; *De Pallio*, c. ii Hieron. *Cat.* c. lxxi.

007365

naissances en législation éclatent dans tous ses écrits ; et sans vouloir discuter si les fragments que l'on trouve dans les Pandectes, sous le nom d'un certain Tertyllus ou Tertullianus, sont de lui, il est du moins certain que ses écrits jettent un grand jour sur plusieurs endroits obscurs du droit romain¹.

» Tertullien fut d'abord païen comme l'étaient ses parents. Pendant ses premières années, le christianisme lui paraissait une ridicule folie ; mais, parvenu à l'âge de trente ou trente-six ans, il se fit chrétien. La cause et l'époque de sa conversion sont des choses sur lesquelles on ne peut que former des conjectures. On voit seulement, par ses propres déclarations, que le grand pouvoir que les chrétiens possédaient sur les démons, et l'admirable constance de leurs martyrs, avaient fait une vive impression sur son esprit². Sa conversion eut très-probablement lieu dans le commencement du règne de Septime Sévère, et certainement avant la fin du second siècle ; car il apparaît vers l'an 200 comme défenseur du christianisme. Il fut marié, comme on le voit par son ouvrage *Ad uxorem* qu'il adressa à sa femme. Ses talents et ses vertus le firent élever au sacerdoce ; mais nous ne savons pas si ce fut à Rome ou à Carthage. Il est plus vraisemblable que ce fut dans cette dernière ville : nous apprenons toutefois de lui-même³ qu'après sa conversion, il passa quelque temps dans la capitale du monde⁴.

» Dès le premier moment, Tertullien embrassa la foi de l'Eglise avec le zèle le plus ardent. De sa plume coula une suite d'ouvrages dans lesquels il combattit les Juifs, les païens, les hérétiques et surtout les gnostiques ; ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper aussi, d'une manière très-loua-

¹ Euseb. *Hist. eccl.* II, 2.

² *Apologet.* c. XVIII, XXIII ; *De Anima*, c. II ; *De Patient.* c. IV, XII ; *Ad Scapul.* c. V.

³ *De Cultu femin.* I, VI.

⁴ Ceillier, *Histoire*, t. II, p. 376 ; Hieron. *ibid.* ; Semler, *Tert. Opp.* t. V, *Dissert.* I, § 2, in *Tert.*

ble, des autres besoins de l'Eglise. A la vérité, sa conduite, à cet égard, est marquée d'une teinte d'originalité qui tient à son caractère et aux dons extraordinaires de l'esprit qu'il possédait. Il avait un talent magnifique, qu'ornaient les connaissances les plus riches et les plus variées et une âme pleine de sensibilité ; mais ce talent et cette âme n'avaient pas été nourris et développés d'une manière harmonique, et ils pouvaient par conséquent devenir, selon les circonstances, très-utiles ou très-nuisibles à l'Eglise ; ils furent en effet l'un et l'autre.

» D'une humeur naturellement sombre et amère, la douce lumière du christianisme elle-même ne put rasséréner le caractère de Tertullien, et son penchant pour un rigorisme excessif perçait dans toutes ses expressions. Le plus léger incident devait suffire pour le pousser à des extrémités aussi fatales pour lui que tristes pour l'Eglise : et malheureusement cet incident ne lui manqua pas. C'était l'époque où la secte des montanistes commençait à s'étendre. Leurs prétendues visions célestes, jointes à beaucoup de sévérité et de mortifications extérieures, offraient de grands attraits à Tertullien, dont l'inquiétude d'esprit ne lui laissait pas le temps de fixer ses idées au sentiment général. En conséquence il passa dans leur secte, au plus tard en 203. Saint Jérôme dit que des offenses qu'il avait souffertes de la part du clergé romain le poussèrent à cette démarche¹. Quoi qu'il en soit de cette circonstance niée par Baronius², elle ne contribua certainement qu'à donner l'impulsion aux sentiments qui, depuis longtemps, agitaient l'âme de Tertullien.

» A compter de ce moment, Tertullien se tourna contre la

¹ Hieron. *loc. cit.* « Hic cum usque ad mediam ætatem presbyter » Ecclesie permansisset, invidia postea et contumeliis Ecclesie romanae ad Montani dogma delapsus est. » Si cette assertion est le moins du monde fondée, il est probable que ce furent ses tendances montanistes qui indisposèrent d'abord contre lui le clergé romain, jusqu'à ce qu'enfin l'opposition de ce clergé le poussa à une rupture ouverte. (*Contr. Prax.* c. I ; *De Pudicit.* c. I.)

² *Ann.* t. II, an. 204, n. 7.

religion catholique et s'efforça de donner de l'importance aux doctrines de Montan¹. D'après lui, Montan n'est pas le Saint-Esprit, mais il en est inspiré, et ses dons ont passé de lui à quelques-uns de ses disciples des deux sexes. Jésus-Christ, dit-il, a corrigé l'ancienne loi, mais il ne l'a point portée à sa perfection, cette tâche était réservée à Montan. Les Apôtres ont aboli beaucoup de rites mosaïques, mais ils en ont laissé encore beaucoup que Montan ne peut plus permettre. Ce devait être là la défense des principes qu'il comptait exposer plus tard. L'esprit inquiet de Tertullien, qui s'élançait perpétuellement hors de la voie commune, ne tarda pourtant pas à le brouiller avec les montanistes. Il se forma un parti qui conserva quelques-uns de leurs principes, et dont les membres s'appelèrent tertullianistes; il en existait encore dans le cinquième siècle. On ne sait pas au juste quelles étaient leurs doctrines². On a supposé que Tertullien avait fini par rentrer dans l'Église, mais ce fait n'est malheureusement point confirmé par l'histoire. Il vécut jusqu'à un âge très-avancé, et mourut vers l'an 240³.

» Le caractère de Tertullien, comme écrivain, est marqué par les traits les plus frappants. Tous ses ouvrages témoignent du talent extraordinaire dont il était doué et de sa vaste érudition. L'art avec lequel il argumente et la force

¹ Voici, d'après l'abbé de Gourcy, la liste des ouvrages publiés par Tertullien avant et après sa chute.

Avant : *De l'Oraison; De la Pénitence; A sa Femme; Contre les Juifs; De la Patience; Aux Martyrs; Des Spectacles; De l'Idolâtrie; L'Apologétique; Les Prescriptions; Aux Nations; Du Témoignage de l'âme.*

Après : *De la Couronne; Du Voile des vierges; De l'Ornement des femmes; De la Fuite dans la persécution; L'Exhortation à la chasteté; De la Monogamie; des Jeûnes; De la Pudicité; Contre Praxéus; Contre Hermogène; De l'Âme; Le Scorpiaque; Contre les Valentiniens; Contre Marcion; De la Chair de Jésus-Christ; De la Résurrection; Du Manteau; A Scapula.*

² Augustin, *De Heres.* c. LXXXVI.

³ Hieron. loc. cit. : *Ferturque vixisse usque ad decrepitanatatem, etc.*; Ceillier, t. II, p. 377.

inépuisable de son âme excitent l'étonnement. Dans sa main toujours prête au combat, la parole devient une arme tranchante et invincible, toutes les fois qu'appuyé sur l'Église, il s'en sert en faveur de la vérité. Ce qu'il écrit est, en général, profondément pensé; une abondance inépuisable de pensées jaillit de sa vive et ardente imagination: il est complètement maître de la langue; il ne l'épargne jamais quand il a besoin de lui faire prendre la forme de ses pensées. De temps à autre, il répand à pleines mains les expressions les plus inusitées; il pousse le lecteur devant lui par ses tours inattendus. Qu'il attaque ou qu'il défende, qu'il loue ou qu'il blâme, il rend toujours ridicule son adversaire. Son langage est énergique et serré, à toute la concision du style de Tacite, quoique fleuri et plein d'images. Comme il était le premier Père de l'Église qui écrivit en latin et qu'il n'avait personne pour modèle, il n'eut point de langue toute faite dont il pût se servir; il fut obligé de s'en créer une. Les auteurs africains et même tous les latins se modelèrent sur lui, ce qui explique la grande influence qu'il exerça sur la formation de la langue latine chrétienne. »

Saint Jérôme raconte¹ que saint Cyprien lisait tous les jours quelques pages de Tertullien, qu'il demandait à son diacre en disant : *Da magistrum*. Quel maître, en effet, que celui qui a eu pour disciples des hommes tels que saint Cyprien, saint Jérôme et Bossuet !

Voici maintenant quelques appréciations littéraires destinées à faire mieux connaître encore, s'il se peut, le mérite de ce grand homme.

Le solitaire de Bethléem écrivait à Magnus, orateur à Rome : « Quid Tertulliano eruditius? quid acutius? » Où

¹ « Vidi ego quemdam Paulum Concordiæ, quod oppidum Italiæ est, senem, qui se beati Cypriani jam grandis ætatis notarium, eum ipse admodum esset adolescens, Romæ vidisse diceret, referreque sibi solitum nunquam Cyprianum absque Tertulliani lectione unam diem præterisse, ac sibi crebrò dicere : *DA MAGISTRUM, Tertullianum videlicet significans.* » (*Catal.* LIII.)

trouver une érudition plus vaste, une logique plus pénétrante? « *Apologeticus ejus et Contra gentes libri cunctam* » sæculi obtinent disciplinam : » L'Apologétique de Tertullien et ses livres Contre les Gentils renferment toute la science du siècle¹. Tertullien, disait-il ailleurs, est plein de pensées et bien nourri, quoique son élocution soit un peu difficile : « *Tertullianus creber est in sententiis, sed difficilis in lo-* » quendo². »

Écoutez maintenant ce qu'en dit Vincent de Lérins : « Tel est le savoir de cet homme, qu'on doit le regarder incontestablement comme le prince des Pères latins. Quoi de plus érudit en effet que cet écrivain? Quoi de plus exercé dans les lettres divines et humaines? Son vaste et merveilleux génie a embrassé toute l'histoire de la philosophie, de chacune de ses sectes, de leurs auteurs, de leurs disciples, de leurs observances, tous les événements divers et toutes les sciences. N'a-t-il pas été doué d'un esprit également vif et imposant, au point qu'il ne s'est presque jamais déterminé à combattre quelqu'un, qu'il ne l'ait désarmé par sa pénétration, ou écrasé par sa force? Mais qui pourrait célébrer dignement son éloquence? Il la fortifie tellement d'arguments invincibles, qu'il entraîne même ceux qu'il n'a pu persuader. Chez lui, autant de mots, autant de sentences; autant de phrases, autant de victoires. Interrogez les Marcion, les Apelles, les Praxéas, les Hermogène, les Juifs, les Gentils, les Gnostiques et autres, dont il a pulvérisé les blasphèmes par la vigueur accablante de ses écrits volumineux, comme par autant de coups de foudre³. » — « Tertullien fut

¹ *Epistol. lxx, alibi lxxxiv, n. 5.*

² *Ad Paulinum, Ep. lviii, al. 13, n. 10.*

³ « Talis est viri eruditio, uti apud Latinos nostrorum omnium facile princeps judicandus sit. Quid enim hoc viro doctus? Quid in divinis atque humanis rebus exercitatus? Nempe omnem philosophiam et cunctas philosophorum sectas, auctores assertoresque sectarum, omnesque earum disciplinas, omnem historiarum ac studiorum veritatem mirâ quâdam mentis capacitate complexus est. Ingenio verò nonne tam gravi ac vehementi excelluit, ut ni-

un de ces génies du premier ordre qui s'élancent les premiers dans une carrière, et laissent bien loin derrière eux les siècles qu'ils entraînent à leur suite. Créateur de la controverse, il a surpassé dans ce genre tous ses successeurs et ses imitateurs. Les caractères propres des écrits de Tertullien sont une surprenante vigueur de pensée, une grande puissance de dialectique, et un mépris superbe des formes du langage... C'est le génie fougueux d'un Africain, qu'anime une conviction profonde, qu'excitent les menaces de la persécution et l'approche du danger. C'est sous le glaive du proconsul Saturnin, le premier persécuteur des chrétiens en Afrique, qu'il écrivit son *Apologétique*; une sainte indignation contre les enfants révoltés de l'Eglise, contre le luxe et l'amour des plaisirs des fidèles de son temps, lui dicta les *Traité*s qu'il écrivit dans la suite¹. »

Bossuet, presque forcé par Jurieu de blâmer Tertullien, a dit ces mémorables paroles : « Il y en a qui s'imaginent avoir droit de mépriser Tertullien à cause que son style est forcé, et qu'il s'abandonne souvent à sa vive et trop ardente imagination. Mais il faut avoir perdu tout le goût de la vérité, pour ne pas sentir, dans la plus grande partie de ses ouvrages, au milieu de tous ses défauts, une force de raisonnement qui nous enlève; et, sans sa triste sévérité qui, à la fin, lui fit préférer les rêveries du faux prophète Montan à l'Eglise catholique, le christianisme n'aurait guère eu de lumière plus éclatante². »

hil sibi penè ad expugnandum proposuerit, quod non aut acumine irruerit, aut pondere eliserit? Jam porrò orationis suæ laudes quis exsequi valeat, quæ tantâ nescio quâ rationum necessitate conserta est, ut ad consensum sui, quos suadere non potuerit, impellat? Cujus quot penè verba, tot sententiæ sunt; quot sensus, tot victoriæ. Sciunt hoc Marciones, Apelles, Praxæ, Hermogenes, Judæi, Gentiles, Gnostici, cæterique, quorum ille blasphemias multis ac magnis voluminum suorum molibus, velut quibusdam fulminibus, evertit.» (*Commonit. lib. 1, n. 18.*)

¹ *Notice, dans les Chefs-d'œuvre des Pères.*

² *vie Avertiss. 1^{re} part. n. 95.*

« Au nom de Tertullien, dit à son tour M. Guillon, s'éveillent les souvenirs des contrastes les plus opposés qui puissent se rencontrer dans un même écrivain; et le mot de Vincent de Lérins : « *Ubi bene, nemo melius; ubi male, nemo pejus;* » ce mot, peut-être exagéré, susceptible du moins de quelque modification dans ce qui concerne le légitime reproche qui pèse sur sa mémoire; ce mot, dis-je, semble prévaloir par-dessus tous les panégyriques. Si Tertullien fut le disciple de Montan, après l'avoir combattu, il fut le maître de saint Cyprien, l'écrivain de prédilection de Bossuet; et personne au monde ne peut lui contester ses droits à l'éloge que réclame une éloquence vraiment originaire, toute de conviction, vivifiée par la science la plus variée, par l'imagination la plus féconde, par une élocution d'une énergie qui n'a pas encore trouvé d'imitateurs. » Il avait dit précédemment : « Saint Justin, Athénagore, Tatien, Clément d'Alexandrie, Origène lui-même, se reproduisent à la fois dans le seul prêtre de Carthage, qui a donné à l'Église l'*Apologétique* et les *Prescriptions* ¹. »

Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres témoignages encore; mais le plus convaincant de tous sera celui qui s'échappera de notre âme à la lecture même des immortels chefs-d'œuvre du grand écrivain.

Citons pourtant encore le mot si connu de Balzac : « Le style de Tertullien est de fer, disait-il spirituellement; mais avouons qu'avec ce fer il a forgé d'excellentes armes. »

2^o *Sommaire de l'Apologétique* ². — *L'Apologétique*,

¹ *Hist. de la philosophie*, t. II, ch. XIII.

² Suivant toutes les probabilités, l'*Apologétique* fut écrit entre l'an 200 et l'an 202, et présenté aux magistrats de Carthage. Baronius cependant croit que l'*Apologétique* fut composé à Rome. (T. II, p. 201, n. CCIX.) La persécution, commencée en Afrique par le proconsul Saturnin, précéda de quelque temps le sanglant édit publié en 202 par l'empereur Septime Sévère, dont Tertullien fait encore l'éloge.

ou défense des chrétiens, renferme cinquante chapitres. Du 1^{er} au VIII^e, l'éloquent avocat prouve qu'en condamnant les chrétiens, on viole toutes les lois, et que tous les crimes qu'on leur impute sont dénués de fondement. Le premier dont on les accuse est celui de lèse-majesté divine. Depuis le ch. IX jusqu'au ch. XVI, Tertullien montre que les païens sont seuls coupables de ce crime; et prenant l'offensive, il bat en brèche et la religion et les dieux des païens qu'on reproche aux chrétiens d'outrager. Après avoir dissipé l'erreur, il fait briller la vérité, en déroulant, depuis le ch. XVII jusqu'au XXIV, le magnifique tableau du christianisme avec ses principales preuves. Les chrétiens sont absous du crime de lèse-majesté divine; « mais, ajoutent les païens, ils sont coupables de lèse-majesté humaine. » Du ch. XXV au ch. XL, le grand Apologiste venge ses frères avec une éloquence incomparable et montre que les chrétiens sont les meilleurs sujets de l'empire.

« Mais ils sont les ennemis de l'État sur lequel ils attirent des fléaux. » Les ch. XL et XLI font bonne justice de ce nouveau grief. « Mais, au moins, les chrétiens sont inutiles à l'État. » Il faut voir, dans les ch. XLII à XLV, la réponse, toujours actuelle, à cette accusation que les modernes ennemis de la religion ne rongissent pas de reproduire. « Après tout, les chrétiens ne sont que des philosophes; et on ne voit pas pourquoi ils se flattent d'être seuls sages parmi les mortels, ni pourquoi ils tiennent si fort à leur religion. » Les ch. XLVI et XLVII donnent à ces *pourquoi* une réponse que nous engageons tous les rationalistes de nos jours à méditer. « Mais, » ajoutaient les païens avec l'ironie du tigre, si le tigre parlait, « puisque vous êtes une secte religieuse et que vous attendez de magnifiques récompenses après la mort, c'est vous rendre service que de vous égorger, pour vous en faire jouir plus vite. » Le chapitre XLVII jusqu'à la fin du plaidoyer renferme ce que l'âme indignée du puissant Africain répond à un pareil langage.

Voilà une analyse bien rapide, bien froide, bien décolorée de l'*Apologétique* : elle en donne seulement une idée gé-

nérale. Il est donc utile d'en étudier, au point de vue de l'art oratoire, les principales parties.

Avocat et accusé, le fier orateur s'assied sur la sellette, mais il la transforme en tribunal. A sa barre il cite ses propres juges, les attaque, les oppose à eux-mêmes, et, après les avoir obligés de l'absoudre, il les condamne. Sur leurs têtes il fait retomber le ridicule dont ils voulaient charger la sienne et celle de ses clients; les coups qu'ils lui adressent, il les leur rend au centuple.

Son exorde n'a rien qui ressemble aux chefs-d'œuvre de ce genre légués par l'antiquité païenne : celui de Démosthène contre *Eschine* ou de Cicéron *pro Milone*. Dans Tertullien ni timidité, ni souplesse. Il ne tremble pas comme Cicéron, parce qu'il n'a rien à perdre; il ne s'insinue pas comme Démosthène, parce qu'il n'a rien à gagner. Il comprend que ses juges sont sourds et aveugles, qu'ils veulent l'être, qu'ils le seront toujours. Son début est donc plein de majesté, de franchise et de fierté. Défenseur de la vérité qu'on outrage et qu'on opprime, il la montre à ses juges dans toute son innocence, mais aussi dans toute sa dignité. Il ne demande pas qu'on lui pardonne, il rougirait de lui faire jouer le rôle de suppliante. « Elle ne vous demande pas, dit-il, d'améliorer sa destinée. Elle ne s'étonne pas de son sort. Elle sait qu'elle est étrangère dans le monde, et que, parmi les étrangers, il se trouve aisément des ennemis. Fille du ciel, elle ne réclame qu'une chose : c'est qu'on ne la condamne pas sans la connaître. »

Ainsi Tertullien ne demande pas à ses juges qu'ils épargnent la vérité : ce serait trop exiger de leur cruauté. Il veut seulement qu'avant de la frapper, ils la connaissent : c'est de ce point que Tertullien part, pour enlacer ses accusateurs, ses juges, ses bourreaux, dans une chaîne indestructible de raisonnements sans réplique et d'arguments écrasants. Cela ne lui suffit pas. Quand il a épuisé son carquois, il se jette

¹ Aditus plenus majestate, quo causam incipit adversus gentes et pro christianis. (Lacerda, in *Apol.*)

sur ses adversaires, leur arrache leurs armes, et, les tournant contre eux, il s'en sert pour les mettre en pièces. C'est là le triomphe de l'orateur. D'une main, il fait voir que l'accusé n'a rien de ce qu'on lui reproche; de l'autre, il démasque l'accusateur, et montre sur son front l'ignominie qu'il voulait rejeter sur les autres. « Vous nous accusez d'infanticide ! Vous seuls commettez ce crime. D'outrages envers vos dieux ! Vous les vendez vos dieux, vous les brocantez... Vous en faites des cuillers et des marmites... Envers les Césars ! vous les insultez jusqu'au milieu de leurs triomphes ; Vous les assassinez... Toujours vous désirez leur mort, afin d'avoir des largesses d'un nouvel empereur. »

Aux raisonnements, Tertullien ajoute les mouvements oratoires. On ne peut rien imaginer de plus vif, de plus entraînant. Son discours est animé d'une chaleur intérieure qui lui communique la vie, le mouvement et une marche si fière et si vigoureuse qu'aucune entrave ne l'enchaîne, aucun obstacle ne l'arrête. La flamme de la vérité qui brûle l'âme de l'orateur, passe dans sa parole, et sa parole dans le cœur de ceux qui l'entendent, sans rien perdre de son ardeur. — En voulez-vous un exemple ?

Les païens assuraient que les chrétiens égorgaient et mangeaient des enfants ; un orateur ordinaire se fût contenté de montrer par des arguments irrésistibles l'absurdité de cette accusation. Tertullien fait mieux que cela. Arrière le froid dialecticien qui raisonne catégoriquement ; voici l'orateur qui parle à l'esprit, au cœur, à l'imagination, et qui fait palpiter son auditoire. Tour à tour, il interpelle la nature, l'humanité, les sentiments qui sont dans toutes les âmes. Il nous transporte au milieu du théâtre où s'accomplit cette scène chimérique. Il nous fait voir ce prétendu enfant qu'immolent les chrétiens. On l'aperçoit se débattre faiblement entre les mains de ceux qui vont l'égorger. On entend ses cris ; on voit couler ses larmes : le fer brille déjà. Tout à coup l'orateur s'écrie d'une voix formidable : « Approchez, plongez le fer dans le cœur de cet enfant qui n'a fait de mal à personne, que cha-

cun regarde comme son fils. Si ce n'est pas votre bras qui l'immole, assistez du moins à la mort d'un homme qui n'a pas encore vécu. Regardez s'envoler cette âme récente. Recevez son sang à peine formé ; trempez-y votre pain : mangez avec délices. •

A ces mots on frémit involontairement d'horreur, et quelle âme de roche ne serait pas touchée d'une pareille scène ! Si ce n'est pas là de l'éloquence, qu'on m'en fasse voir sur la terre ! Tertullien n'excelle pas moins dans la plaisanterie ; c'est, comme on sait, une des parties les plus difficiles de l'art oratoire. Cicéron y réussit rarement ; Démosthène y échoue. Longin assure que toutes les fois que Démosthène voulait faire rire, il n'y réussissait pas, et que quand on riait, presque toujours c'était à ses dépens ¹. Nul ne dira la même chose de Tertullien. Il fait rire, mais ses adversaires font seuls les frais de ces risées. C'est principalement lorsqu'il parle des divinités païennes que la gaieté de Tertullien éclate et qu'il réveille celle de ses lecteurs. Il fait le recensement de ces dieux insensés. Il en cite de *vieux*, de *jeunes*, de *barbares*, de *Grecs*, de *Romains*, d'*étrangers*, de *captifs*, d'*adoptifs*, de *particuliers*, de *communs*, de *mâles*, de *femelles*, de la *ville*, de la *campagne*, de *marins*, de *militaires*. Il les montre suspendus par la main des ouvriers à des potences, quand ils les ébauchent. Il fait voir ces ouvriers laissant tomber sur eux la hache, la lime, le rabot ; leur attachant la tête avec du plomb, du ciment et des clous. Il montre les sénateurs donnant ou refusant à ces dieux des brevets d'immortalité. Il découvre que ces dieux puissants sont l'asile des *araignées*, des *rats* et des *oiseaux de proie*. Le moyen après cela d'adorer de pareils dieux.

La péroraison de Cicéron *pro Milone* est attendrissante ; celle de Démosthène contre Eschine est pleine d'un patrio-

¹ Plerique Demostheni facultatem defuisse hujus rei credunt, Ciceroni modum. Nec videri potest noluisse Demosthenes, cujus pauca admodum dicta ostendunt non displicuisse illi jocos, sed non contigisse. (Lib. x, c. 1.)

tisme religieux ; celle de Tertullien est d'une fierté sublime. Il sait que sa cause est juste, grande, digne de l'attention du ciel et de la terre. Mais en promenant ses regards autour de lui, il n'aperçoit que des accusateurs et des bourreaux, ou des juges qui se bouchent les oreilles pour ne pas entendre sa justification. Rien ne le décourage. « Vous ne m'écoutez pas, leur dit-il, vous allez me condamner ; j'ai justifié les chrétiens ; et en les justifiant, je n'ai fait que vous les rendre plus haïssables. Vous allez recommencer de sévir. Mais n' imaginez pas être les vainqueurs ; c'est nous qui le sommes, et tout en nous immolant, c'est vous qui succombez. Vous n'avez de pouvoir sur moi que parce que je suis chrétien, et c'est moi qui veux être chrétien. » Là-dessus l'imagination de Tertullien s'enflamme ; l'enthousiasme s'empare de lui, et il exalte le martyr. « Vous croyez nous intimider, s'écrie-t-il, par l'appareil de vos supplices ; mais c'est là notre genre de victoire. Vous nous menacez de vos feux et de vos bûchers ; mais ces feux sont notre robe de parade ; ces bûchers sont nos chars de triomphe. Je parle, dites-vous, en désespéré. Quoi ! vous blâmeriez en moi ce que vous préconisez dans vos héros ? Ne louez-vous pas celui qui place et tient sa main sur un brasier, celui qui retourne à Carthage malgré les supplices qui l'attendent ? Vous admirez ces personnages, vous leur élevez des statues ! Pourquoi se sont-ils livrés à la mort ? Pour un peu de gloire, pour un peu de fumée : et moi qui meurs pour mon Dieu, pour une gloire sans fin, vous me méprisez ! De quel côté sont les fanatiques ? Vous gardez le silence, votre silence me répond : les supplices vont recommencer. Nous voudrions obtenir vos suffrages ; mais puisque vous nous les refusez obstinément, nous nous réjouissons. *Vous nous condamnez, mais Dieu nous absout.* »

C'est là le dernier cri qu'arrache à Tertullien un noble désespoir. Il affronte une dernière fois les tyrans et s'offre à la mort que mérite sa franchise ¹.

¹ Sur cette analyse, voir l'abbé Allard, trad. de Tertullien.

L'incomparable chef-d'œuvre de Tertullien nous paraît si propre à former de grands orateurs, soit pour la chaire, soit pour le barreau, soit pour la tribune, que nous croyons devoir présenter un nouvel abrégé, plus étendu, plus *chaud*, et surtout accompagné des circonstances solennelles qui encadrent et qui relèvent si puissamment la parole de l'immortel apologiste : c'est, à notre avis, le meilleur moyen de vous donner une forte entente de ce plaidoyer que chacun de vous devrait savoir par cœur.

Le monde était en feu ; la moitié de l'empire romain s'établissait légalement le bourreau de l'autre moitié. Le paganisme, toujours vivace, était aux prises avec un antagoniste vigoureux et plein de jeunesse. Plusieurs fois déjà le jeune athlète avait essayé ses forces naissantes contre son colossal adversaire. Une nouvelle lutte était engagée ; le moment paraissait décisif. Tertullien, simple prêtre et presque néophyte, s'abandonne à son ardeur africaine et se jette dans la mêlée. Avec une éloquence que jamais n'avait entendue le peuple-roi, il commande aux juges l'attention, aux bourreaux le repos, à l'univers le silence.

« Romains, s'écrie-t-il, n'êtes-vous point en proie à une démence inouïe ? — Ch. I. Quoi, vous condamnez, vous exécutez en masse une prodigieuse quantité de citoyens, sous les préventions les plus futiles et sans aucun examen ! — Ch. II. Une classe d'hommes s'accorde à porter le nom de chrétiens, et c'en est assez pour que toute légalité soit abolie à leur égard, pour qu'on n'observe plus aucune forme dans leurs jugements. — Ch. III. Ce n'est plus là de la justice, c'est de la haine ; une haine aveugle, une haine humainement inexplicable. — Ch. IV. Nous avons, dites-vous, des lois qui les condamnent. — Mais ces lois sont-elles justes, sont-elles irréformables, si elles sont tyranniques et insensées ? — Ch. V. Et d'ailleurs, on les a déjà laissées plusieurs fois sommeiller, ces lois dont maintenant vous pressez tant l'exécution. Pourquoi, si elles sont bonnes, n'y a-t-on pas toujours tenu la main ? — Ch. VI. Vous voulez, dites-vous, poussés par un

beau zèle, maintenir les lois et les mœurs de vos ancêtres. — Vous plaisantez : en reste-t-il la moindre trace ? — Ch. VII. Non, peuple dégénéré, de si nobles intentions ne sauraient t'animer : peuple frivole, tu entends parfois les vains bruits de la renommée, les rumeurs publiques, et tu t'en fais une arme contre ceux dont la vie exemplaire fatigue ton cœur coupable, dont la vertu est un reproche continu ; — Ch. VIII, et tu accueilles avec un empressement frénétique les accusations les plus invraisemblables : tu en fais tes délices. — Ch. IX, et tu feins de les admettre d'autant plus volontiers que tu te reconnais plus coupable toi-même, et tu tâches de détourner de toi l'attention du monde pour la porter sur des innocents.

Ch. X. » On ose attaquer notre doctrine, au moins les points qu'on en connaît. — Vous n'adorez pas nos dieux, nous dit-on, et vous ne leur offrez pas de sacrifices. — Non vraiment ; et nous en rougirions. Car l'homme ne peut pas adorer ses semblables. Or, vos dieux sont de simples mortels ou plutôt des morts. — Ch. XI. Ils n'auraient jamais dû être élevés à une dignité imparticipable. — Ch. XII-XV. Du reste, vous-mêmes ne croyez pas à leur divinité, si l'on en juge par votre conduite à leur égard. — Ch. XVI. Pour nous, la divinité que nous adorons n'est point une idole, comme on le suppose.

Ch. XVII. » Nous servons le Dieu unique, le Dieu de tous, le maître parfait et l'auteur de tout ce qui existe ; votre Dieu à vous-mêmes, sans que vous vous en doutiez ; celui que vous invoquez naturellement. — Ch. XVIII. Ce Dieu s'est fait connaître à des signes indubitables, et par des monuments qui sont entre vos mains : j'entends les livres sacrés des Hébreux, que Ptolémée Philadelphie a fait traduire en grec. — Ch. XIX. Ces livres, déjà si supérieurs en sagesse à tous les vains écrits des philosophes, sont encore d'une ancienneté qui surpasse de beaucoup tous les souvenirs de vos nations : ils sont plus anciens que vos dieux eux-mêmes. — Ch. XX. Et si vous craignez que leur ancienneté même ne nuise à l'évidence de leur authenticité, lisez quelques pages de ces écrits divins, et con-

templez dans le monde l'accomplissement palpable des prophéties qu'ils contiennent. Ils annonçaient l'auteur de notre nom. Est-il venu ? Demandez à votre procureur Ponce Pilate. — Ch. XXI. Eh bien, notre religion est la continuation de celle des dépositaires de ce livre divin. Le Christ, lui, était véritablement le Fils de Dieu ; et, méconnu des Juifs, il leur a prédit la dispersion dont vous êtes les instruments, l'état où vous les voyez. Sa mort ignominieuse n'a point empêché la réalisation de ses menaces. Sorti glorieux du tombeau, il a envoyé quelques-uns des siens pour propager ses enseignements et lui gagner des fidèles. Il leur a promis des tribulations, des souffrances, la mort. Mais aussi, il les a rendus participants de son pouvoir surnaturel.

Ch. XXII. » Aussi, voyez : les démons nous redoutent, et n'osent résister à nos ordres. Vos dieux sont plus faibles que les hommes mêmes dont vous réclamez la mort. — Ch. XXIII. En doutez-vous ? Amenez ici un de vos possédés, et égorgez, j'y consens, le chrétien qui ne chassera pas d'une seule parole l'esprit infernal. — Ch. XXIV. Si vos dieux ne sont pas des dieux, ce n'est donc pas un crime de leur refuser son culte. Or, maintenant le vrai Dieu, s'il en est un, a-t-il le droit d'avoir des serviteurs ? — Ch. XXV. N'alléguez pas que les divinités fondatrices et protectrices de l'empire réclament notre adoration. — Ch. XXVI. Car le véritable arbitre des empires est le Dieu des chrétiens, qui règne dès l'éternité, et par conséquent bien avant vos dieux d'invention humaine. — Ch. XXVII. Mais ce Dieu a un ennemi, un antagoniste pervers, qui travaille incessamment à ruiner sa puissance, et c'est lui qui vous inspire cette haine étonnante contre les chrétiens.

Ch. XXVIII. » Comment, en effet, expliquer autrement cette obstination que vous mettez à nous contraindre à des actes impies ou frivoles. Nous refusons d'adorer des dieux qui n'en sont pas ; vous prétendez que nous devons au moins sacrifier pour le salut de l'empereur, car celui-là vous le craignez plus que les dieux eux-mêmes. — Ch. XXIX. Et vous

avez raison ; car c'est l'empereur qui fait et défait les dieux à son gré, qui les adopte ou les repousse comme il lui plaît. Mais alors, quelle dérision d'invoquer l'inférieur pour celui dont il dépend ? — Ch. XXX. Nous, du moins, nous invoquons le Dieu tout-puissant, et nos prières sont raisonnables et saintes. — Ch. XXXI-XXXII. Nous prions pour tous, et cela par devoir de conscience. Nul de nos frères n'est excepté, pas même nos bourreaux : notre Maître nous en a donné le précepte et l'exemple. — Ch. XXXIII-XXXIV. Ah ! vous voudriez faire croire que nous ne prions pas pour l'empereur. Certes, nous savons trop qu'il en a besoin ; nous savons trop qu'il n'est qu'un homme faible et mortel comme nous. Et plus sa haute position l'expose aux vertiges, plus nous redoublons pour lui nos prières et nos supplications.

Ch. XXXV. » Eh ! qu'on n'aille pas s'imaginer que nous le céditions en rien, en fidélité et en dévouement pour les Césars, à ceux qui se glorifient d'être leurs esclaves. Que dis-je ? nous seuls, dans tout l'empire, rendons à César ce qui est dû à César, parce que nous rendons à Dieu ce qui est dû à Dieu. Les autres, nous osons l'affirmer, sont des ennemis du prince. — Ch. XXXVI. Mais alors pourquoi nous traiter en ennemis ? — Ch. XXXVII. Car jamais nous n'avons usé de notre puissance, jamais notre nombre, bien considérable pourtant, ne nous a fait songer à la vengeance. — Ch. XXXVIII. Jamais de cabales, jamais de partis chez nous ou chez les nôtres. C'est que nous n'avons point d'autre ambition sur la terre, que de nous y conduire saintement et d'y mener une vie qui attire les regards de Dieu. — Ch. XXXIX. Aussi comparez un peu la moralité des chrétiens avec l'immoralité des adeptes du paganisme. Ce sont les deux extrêmes, ®

Ch. XL. » Et vous osez dire que c'est nous qui sommes cause des calamités publiques et des fléaux qui désolent l'humanité ? Mais nous ne sommes que d'hier ; or, ces calamités, ces fléaux, ne les connaissait-on pas dans les siècles passés ? Aveugles que vous êtes ! Nous les détournerions plutôt, si l'ordre parfait pouvait subsister maintenant, et si sa réalisa-

tion n'était pas réservée pour une autre époque, celle du jugement définitif. — Ch. XLI. Prenez garde que je ne sois en droit de faire retomber sur votre tête l'accusation qui pèse sur la nôtre. — Ch. XLII. Car enfin, la vertu n'a jamais été l'objet des malédictions du Ciel ; et, certes, le Ciel sait que la vertu ne nous est pas étrangère. Où donc la fidélité aux lois est-elle mieux pratiquée que chez nous ? — Ch. XLIII. Ah ! sans doute, notre modestie n'est pas aussi favorable au commerce que votre luxe ; mais, en tout cas, le crime seul est en droit de s'en plaindre. — Ch. XLIV. Sachez plutôt apprécier le tort que vous causez vous-mêmes à l'État, en le privant de tant de gens de bien dont les prisons regorgent. Ces hommes, dont le nom seul fait tout leur crime, faites-les rentrer dans la société, et leur exemple seul contribuera plus que tout le reste à la prospérité de l'empire. — Ch. XLV. En effet, eux seuls sont irréprochables ; et heureux l'État composé de telles gens.

Ch. XLVI. Mais n'allez pas croire que nous soyons une simple secte de philosophes ; n'allez pas dire que toute autre secte offre les mêmes vertus ; car notre doctrine, qui est la source et le principe de notre morale, n'est point le fruit d'une conception humaine. Elle nous vient de Dieu. Toutefois, alors même que nous ne serions qu'une secte philosophique, vous devriez encore nous laisser jouir de la même liberté que vous laissez aux écoles philosophiques. — Ch. XLVII. Car, après tout, secte pour secte, nous en valons bien une autre ; d'autant mieux que toute doctrine vraie est empruntée à la nôtre, qui est la plus ancienne et la plus riche : les autres n'en sont qu'une dérivation plus ou moins corrompue, plus ou moins défigurée.

Ch. XLVIII. En voulez-vous des preuves ? Qu'est-ce que la métempsycose ? sinon une singerie, ou une réminiscence de la résurrection que notre Dieu nous promet. Qu'est-ce que le tribunal des enfers et ces supplices divers destinés aux criminels ? sinon une conséquence naturelle de ce jugement solennel que nous attendons avec une ferme confiance, bien qu'avec une certaine frayeur. — Ch. XLIX. Nos dogmes sont

l'expression exacte, parfaite de la vérité ; la morale qui en découle doit donc également l'emporter sur toute autre morale ; notre religion est donc préférable à toute autre. Vous avez donc cent fois tort de nous condamner. Et remarquez bien qu'en cela même nous triomphons de vous ; car enfin, si votre loi me condamne, c'est que je le veux bien. Il me suffirait, pour m'y soustraire, de renier mon titre de chrétien. — Ch. L. Ma victoire est donc complète et votre iniquité est à son comble. Je meurs, mais mon sang répandu me suscite des imitateurs sans nombre, et plus vous détruisez de chrétiens, plus vous avancez l'œuvre du christianisme. Dieu est donc plus fort que l'homme, et, pour lui, les obstacles sont des moyens. Frappe, bourreau, et chaque goutte de mon sang fera germer un chrétien. »

Si la vérité n'était pas condamnée à être éternellement victime de l'injustice ici-bas, une argumentation aussi péremptoire était bien capable assurément de fonder son triomphe. Il n'en fut rien. Mais il fallait une pièce de conviction contre l'iniquité du siècle : il fallait un écrit qui fût pour les païens ce que Moïse et les Prophètes étaient pour les Juifs ; Tertullien fut celui sur qui Dieu jeta les yeux. Il s'en servit comme d'un simple instrument, qu'il devait plus tard oublier, ou plutôt voir se briser fatalement entre ses mains. Adorons la profondeur de ses secrets et tremblons pour nous-mêmes.

Terminons par deux remarques. La première que vous ferez vous-mêmes à chaque page de l'*Apologetique*, c'est l'*actualité* des raisonnements de Tertullien. Au nom de païens substituez celui d'impies, de philosophes, et vous pourrez, sans rien changer, être parfaitement neufs en employant aujourd'hui les pensées, les expressions de Tertullien. Rien ne prouve mieux et la hauteur à laquelle il a porté le débat, et l'immuable vérité de nos dogmes, et aussi l'invariable cercle dans lequel s'agitent, pour la combattre, les erreurs de l'esprit et les passions du cœur.

La seconde remarque est faite par Châteaubriand : « Ce qu'on remarque, dit-il, de plus frappant dans cet ouvrage,

L'*Apologétique*, c'est le développement de l'esprit humain; on entre dans un nouvel ordre d'idées, on sent que ce n'est plus la première antiquité ou le bégaïement de l'homme qui se fait entendre. Tertullien parle comme un moderne; ses motifs d'éloquence sont pris dans le cercle des vérités éternelles, et non dans les raisons de passion et de circonstance, employées à la tribune romaine ou sur la place publique des Athéniens. Ces progrès du génie philosophique sont évidemment le fruit de notre religion. Sans le renversement des faux dieux et l'établissement du vrai culte, l'homme aurait vieilli dans une enfance interminable; car, étant toujours dans l'erreur, par rapport aux premiers principes, les autres notions se fussent plus ou moins ressenties du vice fondamental ¹.

3^o *Sommaire des prescriptions* ². — Pendant que Tertullien mettait en pièces le colosse païen, son oreille entend les cris de guerre d'un autre ennemi du christianisme. L'hérésie, pullulant de toutes parts, se dresse contre l'Eglise. De leurs mains impures, vingt sectes différentes veulent déchirer ou souiller la robe nuptiale de l'épouse de l'Homme-Dieu; ternir ou arracher, pour la poser sur leur front ignoble, la brillante couronne qui doit la faire reconnaître de toutes les générations, comme la gardienne incorruptible de la vérité.

Ici, ce n'est plus un lion qu'il faut terrasser en luttant corps à corps, c'est un serpent dont il faut démasquer la marche tortueuse et écraser la tête, tout en évitant ses morsures. Caractère de l'ennemi, nature du combat, qualité des armes, l'habile athlète a tout compris. Au lieu de se fatiguer à poursuivre l'inférieur reptile dans ses nombreux détours, Tertullien se place tranquillement au sommet de l'édifice catholique. Sa main, également puissante et exercée, décoche au monstre un seul trait, mais un trait mortel; un trait qui de siècle en siècle, lancé de nouveau par les successeurs du grand Apologiste, terrassera infailliblement l'hérésie, quels

¹ *Génie du Christ*. t. III, c. II.

² Le *Traité des Prescriptions* fut composé vers le même temps que l'*Apologétique*.

que soient son nom, sa forme, sa puissance, sa rage, son astuce. Ce trait, si bien forgé par Tertullien, est l'*argument de prescription*. Le voici en deux mots : *La véritable Eglise est celle qui remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ. L'Eglise catholique seule remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ. L'Eglise catholique seule est donc la véritable Eglise.*

Mais quelle vie, quelle éloquence dans cette preuve, lorsque Tertullien la mettant dans la bouche de l'Eglise catholique, lui fait tenir ce langage aux novateurs de tous les siècles : « Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? Vous êtes d'hier ; avant-hier on ne vous connaissait pas. Que faites-vous chez moi, n'étant pas des miens ? comment osez-vous vivre ici à discrétion ? Ce bien est à moi, je suis en possession depuis longtemps ; je suis en possession la première ; je descends des anciens possesseurs, je prouve ma descendance par des titres authentiques. Je suis héritière des Apôtres ; je jouis conformément aux conditions de leur testament, aux charges du fidéi-commis, au serment que j'ai prêté ¹. »

Le *traité des Prescriptions* renferme quarante-quatre chapitres. « Il peut, dit l'abbé de Gourcy, se diviser en deux parties. La première, qui est une introduction au corps de l'ouvrage, contient cinq propositions qui préparent aux prescriptions ; la seconde renferme dix prescriptions contre les hérétiques. Le terme de *prescription* est, comme tout le monde sait, tiré de la jurisprudence et signifie une fin de non-recevoir, une exception péremptoire que le défendeur oppose au demandeur, et en vertu de laquelle celui-ci est déclaré non-recevable à intenter telle action, sans qu'il soit besoin d'entrer dans le fond de ses raisons et de ses moyens. Nous avons restreint l'acception de ce mot à l'exception fondée sur la possession paisible, pendant un certain nombre

¹ « Mea est possessio ; olim possideo, prior possideo, habeo originis firmas, ab ipsis auctoribus quorum fuit res. Ego sum hæres Apostolorum ; sicut caverant testamento suo, sicut fideicommissarum, sicut adjuraverunt, ita teneo (cap. XXXVII).

d'années : telle n'était pas la manière de parler des juriconsultes romains. Toute fin de non-recevoir était pour eux une prescription : ils avaient celle du temps, de la chose jugée, etc. Notre prescription était appelée par eux *usucapio*. Tertullien prend le mot dans son acception la plus étendue.

Dans toute cause, la prescription est un des plus puissants moyens de défense. L'avocat au barreau, l'orateur politique à la tribune, l'apologiste dans la chaire chrétienne sont appelés à en faire un fréquent usage ; nul ne leur apprendra mieux que Tertullien la manière victorieuse de s'en servir.

PREMIÈRE PARTIE. PROPOSITIONS PRÉLIMINAIRES.

1^{re} Proposition, chap. I-III. Nous ne devons pas nous étonner qu'il y ait des hérésies, ni qu'elles aient le pouvoir de pervertir les hommes, ni qu'elles en pervertissent en effet de tous les états.

2^e Proposition, chap. IV-V. Nous devons fuir les hérésies, qui sont pires que la persécution et les schismes.

3^e Proposition, chap. VI. L'hérésie consiste à choisir, c'est-à-dire à inventer ou à adopter de soi-même la doctrine de la foi.

4^e Proposition, chap. VII-XII. Les deux principales sources des hérésies sont une philosophie téméraire et une curiosité déréglée.

5^e Proposition, chap. XIII-XIV. Quelle est la règle de la foi ; qu'il faut la garder inviolablement, sans qu'il soit jamais permis de disputer sur ce qu'elle renferme.

DEUXIÈME PARTIE. PRESCRIPTIONS CONTRE LES HÉRÉTIQUES.

1^{re} Prescription, chap. XV-XIX. Les hérétiques ne sont pas recevables à disputer sur les Écritures.

2^e Prescription, chap. XX-XXVII. Jésus-Christ a enseigné sa doctrine à ses Apôtres, qui l'ont communiquée aux églises comme ils l'avaient reçue. Il ne faut donc pas écouter d'autres docteurs que les Apôtres et leurs successeurs.

3^e Prescription, chap. XXVIII. La parfaite uniformité de la doctrine, dans les églises catholiques, est une preuve de sa vérité, comme la diversité est la marque de l'erreur.

4^e Prescription, chap. XXIX-XXXI. L'antiquité de notre doctrine est encore une preuve de sa vérité, comme la nouveauté de la doctrine hérétique est une preuve de sa fausseté ; autrement il s'ensuivrait une absurdité bien injurieuse pour Jésus-Christ, c'est que tout aurait été faux, vain, sacrilège dans son Église, jusqu'à la naissance des hérésies.

5^e Prescription, chap. XXXII. La succession non interrompue de nos évêques, qui remontent jusqu'aux Apôtres, les envoyés de Jésus-Christ, les fondateurs et les pontifes de son Église, ou jusqu'aux hommes apostoliques, est une preuve de la vérité de notre Église, comme le défaut de cette succession prouve la fausseté des églises hérétiques.

6^e Prescription, chap. XXXIII. La conformité de la doctrine de nos églises avec la doctrine de nos Apôtres, prouve qu'elles sont apostoliques. L'opposition de la doctrine des églises hérétiques à celle des Apôtres, prouve qu'elles ne sont rien moins qu'apostoliques.

7^e Prescription, chap. XXXIV-XXXV. Parmi les hérésies de nos jours, les unes ont été découvertes et condamnées par les Apôtres ; les autres, par là même qu'elles sont nouvelles et postérieures aux Apôtres, sont convaincues de fausseté.

8^e Prescription, chap. XXXVI-XXXVII. Notre doctrine est la véritable, puisqu'elle est conforme à celle des églises apostoliques, et, en particulier, à celle de l'Église de Rome. La doctrine des hérétiques est fautive par une raison contraire : ils ne sont pas même chrétiens, puisqu'ils ont abandonné la doctrine de Jésus-Christ.

9^e Prescription, chap. XXXVIII-XL. Les hérétiques qui ont corrompu l'Écriture où se trouve la vérité, ne peuvent être que dans l'erreur. Les catholiques qui l'ont conservée sans altération, enseignent la vérité.

10^e Prescription, chap. XLI-XLIV. La vérité ne peut se trouver au milieu de la licence et du désordre qui règnent

partout dans les églises des hérétiques. On peut juger de leur foi par leurs mœurs et leur discipline. Au contraire, l'admirable pureté des mœurs, la sage et vigoureuse discipline, qui distinguent l'Église catholique, sont une dernière preuve de la vérité de sa croyance.

Plusieurs motifs se réunissent, chers amis, pour vous faire étudier avec ardeur et avec amour le nouveau modèle que nous vous offrons. D'abord, en défendant la religion contre le paganisme et l'hérésie, c'est votre patrimoine que Tertullien défend. C'est pour vous, pour votre dignité, vos lumières, votre liberté, votre bonheur qu'il combat. Ensuite, les orateurs païens ont défendu des causes célèbres, la fortune, la vie de quelques citoyens fameux, les intérêts de quelque cité ou de quelque république; les orateurs modernes font encore la même chose. Mais quelle différence entre ces intérêts privés, temporels, secondaires, depuis longtemps oubliés, et les intérêts publics, éternels et toujours subsistants de l'humanité tout entière! Aussi quelle différence entre la grandeur des idées, l'ampleur des raisonnements, la chaleur des sentiments, la magnificence des images, la force victorieuse des motifs, et par conséquent le développement de toutes vos facultés, suivant que vous serez les disciples des maîtres païens ou des maîtres chrétiens! Enfin, comme la vérité ne peut, dans l'ordre intellectuel, avoir que deux ennemis, l'erreur totale et l'erreur partielle, il en résulte que Tertullien, dont l'*Apologétique* et les *Prescriptions* foudroient ces deux ennemis, et cela par des arguments toujours anciens et toujours nouveaux, est par excellence le maître qui peut faire de vous des avocats victorieux de la religion et de la société. Mais pour profiter de ses leçons il faut y être longtemps assidu. Longtemps et sérieusement il faut mettre en pratique le mot de saint Cyprien : *Damagistrum*.

J. GAUME.

APOLOGÉTIQUE DE TERTULLIEN,

OU

DÉFENSE DES CHRÉTIENS CONTRE LES GENTILS.

CHAPITRE PREMIER.

C'est le comble de l'injustice de condamner la religion des chrétiens sans la connaître. Le nombre et la qualité des convertis devraient exciter l'attention du public.

1. Si non licet vobis, romani imperii antistites^a, in aperto et edito, in ipso ferè vertice civitatis^b præsentibus ad judicandum, palàm dispicere^c, et coram examinare, quid sit liquidò in causa christianorum; si ad hanc solam speciem^d auctoritas vestra de justitiæ diligentia in publico

^a Antistites, qui antè stant, qui sont au-dessus des autres; les magistrats préposés au gouvernement des provinces et à l'administration de la justice. Il s'agit surtout de ceux de Rome, suivant les uns, et de ceux de Carthage, suivant les autres.

^b Lorsqu'ils rendent la justice en public, en plein tribunal, à l'endroit le plus éminent de la cité, peut-être au Capitole. Là, ils pouvaient n'avoir pas toute liberté, à cause des passions tumultueuses du peuple.

^c Displicere, diversimode aspicere, examiner scrupuleusement. Voy. ci-dessous, ch. XLV : *Innocentia ab in contemptibili dispectore mandata*.

^d Dans ce seul genre de cause, en cette seule occasion.

partout dans les églises des hérétiques. On peut juger de leur foi par leurs mœurs et leur discipline. Au contraire, l'admirable pureté des mœurs, la sage et vigoureuse discipline, qui distinguent l'Église catholique, sont une dernière preuve de la vérité de sa croyance.

Plusieurs motifs se réunissent, chers amis, pour vous faire étudier avec ardeur et avec amour le nouveau modèle que nous vous offrons. D'abord, en défendant la religion contre le paganisme et l'hérésie, c'est votre patrimoine que Tertullien défend. C'est pour vous, pour votre dignité, vos lumières, votre liberté, votre bonheur qu'il combat. Ensuite, les orateurs païens ont défendu des causes célèbres, la fortune, la vie de quelques citoyens fameux, les intérêts de quelque cité ou de quelque république; les orateurs modernes font encore la même chose. Mais quelle différence entre ces intérêts privés, temporels, secondaires, depuis longtemps oubliés, et les intérêts publics, éternels et toujours subsistants de l'humanité tout entière! Aussi quelle différence entre la grandeur des idées, l'ampleur des raisonnements, la chaleur des sentiments, la magnificence des images, la force victorieuse des motifs, et par conséquent le développement de toutes vos facultés, suivant que vous serez les disciples des maîtres païens ou des maîtres chrétiens! Enfin, comme la vérité ne peut, dans l'ordre intellectuel, avoir que deux ennemis, l'erreur totale et l'erreur partielle, il en résulte que Tertullien, dont l'*Apologétique* et les *Prescriptions* foudroient ces deux ennemis, et cela par des arguments toujours anciens et toujours nouveaux, est par excellence le maître qui peut faire de vous des avocats victorieux de la religion et de la société. Mais pour profiter de ses leçons il faut y être longtemps assidu. Longtemps et sérieusement il faut mettre en pratique le mot de saint Cyprien : *Damagistrum*.

J. GAUME.

APOLOGÉTIQUE DE TERTULLIEN,

OU

DÉFENSE DES CHRÉTIENS CONTRE LES GENTILS.

CHAPITRE PREMIER.

C'est le comble de l'injustice de condamner la religion des chrétiens sans la connaître. Le nombre et la qualité des convertis devraient exciter l'attention du public.

1. Si non licet vobis, romani imperii antistites^a, in aperto et edito, in ipso ferè vertice civitatis^b præsentibus ad judicandum, palàm dispicere^c, et coram examinare, quid sit liquidò in causa christianorum; si ad hanc solam speciem^d auctoritas vestra de justitiæ diligentia in publico

^a *Antistites*, qui antè stant, qui sont au-dessus des autres; les magistrats préposés au gouvernement des provinces et à l'administration de la justice. Il s'agit surtout de ceux de Rome, suivant les uns, et de ceux de Carthage, suivant les autres.

^b Lorsqu'ils rendent la justice en public, en plein tribunal, à l'endroit le plus éminent de la cité, peut-être au Capitole. Là, ils pouvaient n'avoir pas toute liberté, à cause des passions tumultueuses du peuple.

^c *Displicere*, diversimode aspicere, examiner scrupuleusement. Voy. ci-dessous, ch. XLV : *Innocentia ab in contemptibili dispectore mandata*.

^d Dans ce seul genre de cause, en cette seule occasion.

aut timet, aut erubescit inquirere^a; si denique, quod proximè accidit, domesticis indicis^b nimis operata sectæ hujus infestatio^c obstruit^d defensionem; liceat veritati, vel occultâ viâ tacitarum litterarum, ad aures vestras pervenire. Nihil de causa sua deprecatur, quia nec de conditione miratur: scit se peregrinam in terris agere^e; inter extraneos facilè inimicos invenire; cæterum genus, sedem, spem, gratiam^f, dignitatem in cælis habere. Unum gestit interdum, ne ignorata damnetur. Quid hic deperit^g legibus in suo regno dominantibus, si audiatur? An hoc magis gloriabitur^h potestas earum, quòd etiam inauditamⁱ damnabunt veritatem? Cæterum inauditam si damnent, præter invidiam iniquitatis^j, etiam suspicionem merebuntur alicujus conscientia^k, nolentes audire quod auditum damnare non possent.

^a De justitia diligentia inquirere, faire les enquêtes que demande l'amour de la justice.

^b Les païens avaient séduit quelques personnes de la maison des chrétiens, et leur avaient fait faire des dépositions mensongères et donner des indications fausses. D'autres lisent *judicis*. Alors, au lieu de délations, c'est jugements domestiques. Voy. ci-dessous, ch. II et VII.

^c La haine contre cette secte. Ce dernier mot est pris dans un bon sens, pour exprimer l'assemblée, l'Église, la société des chrétiens.

^d Peut-être pourrait-on lire *obstruit viam defensionem*. — Cette première période suffirait pour montrer que Tertullien entendait l'harmonie du style.

^e Agere, jouer un rôle, être un personnage, être, simplement.

^f La vérité, fille du ciel, y a son trône, ... son crédit...

^g Deperire, périr, se perdre, éprouver du dommage.

^h Gloriabitur, brillera, éclatera, sera glorifiée.

ⁱ Inauditam; d'autres lisent *auditam*, remplacent *an par at on ad*, et suppriment l'interrogation.

^j La haine qu'attire l'iniquité, le reproche d'injustice. Cf. chapitre XXXVII et ch. XI ci-dessous.

^k Le soupçon d'une timidité calculée : *conscire*, savoir bien au fond et en soi-même, avoir la conscience.

2. Hanc itaque primam causam apud vos collocamus^a, iniquitatem odii erga nomen^b christianorum. Quam iniquitatem idem titulus et onerat et revincit qui videtur excusare, ignorantia scilicet: quid enim iniquius quàm ut oderint homines quod ignorant, etiamsi res meretur odium? Tunc etenim meretur, cum cognoscitur an mereatur: vacante autem meriti notitiâ, unde odii justitia defenditur? quæ non de eventu, sed de conscientia^c probanda est. Cum ergò propterea oderint homines, quia ignorant quale sit quod oderunt, cur non liceat hujusmodi illud esse, quod non debeant odisse? Ita utrumque ex alterutro redarguimus, et ignorare illos dum oderunt, et injustè odisse dum ignorant^d.

3. Testimonium ignorantia^e est, quæ iniquitatem dum excusat, condemnat; eum omnes qui retro oderant quia ignorabant quale esset quod oderant, simul ut desinunt ignorare, cessant et odisse. Ex his fiunt christiani, utique de comperto^e; et incipiunt odisse quod fuerant, et pro-

^a Produire un grief devant les juges; ce grief, c'est l'iniquité...

^b *Odio eritis omnibus propter nomen meum*, disait notre Seigneur. On vous haïra parce que vous portez mon nom, chrétiens, disciples du Christ.

^c *Eventus*, conjecture, ce qui pourrait arriver, advenir. — *Conscientia*, conviction, preuve par les faits.

^d Dans les dangers extrêmes, un exorde ne saurait être long. Voilà déjà Tertullien entré en matière, et du premier coup de massue il semble avoir terrassé son adversaire. On ne doit donc pas s'étonner qu'on ait appelé Tertullien le plus éloquent des écrivains. Faudra-t-il que nous le répétions sans cesse? Partout sa logique est de fer, bien plus encore que son style. Son argumentation est animée, vive, pressante; elle ne laisse pas le temps de respirer. Si elle avait un défaut, ce serait de frapper encore un ennemi vaincu.

^e Ce qui rend les hommes chrétiens, c'est l'évidence, c'est la découverte de ce que nous sommes. Quand on le sait, on nous aime, on nous imite.

fiteri quod oderant, et sunt tanti, quanti et denotamur^a. Obsessam vociferantur civitatem; in agris, in castellis, in insulis christianos; omnem sexum, ætatem, conditionem, et jam^b dignitatem transgredi ad hoc nomen quasi detrimento moerent. Nec tamen hoc ipso modo ad æstimationem^c alicujus latentis boni promovent animos; non licet rectius suspicari, non libet proprius experiri; hic tantum curiositas humana torpescit: amant ignorare, cum alii gaudeant cognovisse^d. Quanto magis hos Anacharsis^e denotasset imprudentes de prudentibus judicantes, quam immusicos de musicis! Malunt nescire, quia jam oderunt; adeo quod nesciunt præjudicant id esse, quod si sciant, odisse non poterant: quando si nullum odii debitum^f deprehendatur, optimum utique sit desinere injustè odisse; si verò de merito constet, non modo nihil odii detrahatur, sed amplius acquiratur ad perseverantiam, etiam justitiæ ipsius auctoritate.

4. Sed non ideo, inquit^g, bonum, quia multos convertit: quanti enim ad malum performantur! quanti

^a Les chrétiens sont en effet aussi nombreux que le supposent leurs accusateurs. — *Tanti quanti* dans le sens de *tot quot*, ou *tam multi quam multi*. Cicéron a dit, dans un sens analogue, *tantas pecunias habebit, quantas volet*.

^b *Et jam* pour *etiam*. — *Transgredi ad nomen*, s'enrôler avec quelqu'un, sous une dénomination commune.

^c *Æstimatio*, le soupçon de quelque bien caché, latent, secret.

^d On dit également bien *gaudeo quod tibi profuerim*, et *gaudeo me tibi profuisse*, d'après la grammaire de Etimond.

^e Anacharsis, philosophe de Scythie, parcourut toute la Grèce pour s'instruire. Il paraît avoir été disciple de Solon. Il voulait qu'on fût connaisseur en musique pour juger du mérite des musiciens. Ce qui n'est qu'à moitié juste pour cet art comme pour les autres.

^f *Odii debitum*, un motif de haine, un juste sujet.

^g *Inquit*, sans sujet, comme en français: dit-on.

transfugæ in perversum! Quis negat! Tamen quod verè malum est, ne ipsi quidem quos rapit, defendere pro bono audent: omne malum aut timore, aut pudore natura perfudit^a. Denique malefici gestiunt^b latere, trepidant deprehensi, negant accusati, ne torti^c quidem facile aut semper confitentur; certè damnati moerent; dinumerant^d in semetipsos; mentis malæ impetus^e vel fato vel astris imputant: nolunt enim suum esse, quod malum agnoscunt. Christianus verò quod simile? neminem pudet, neminem poenitet, nisi planè retro non fuisse: si denotatur, gloriatur; si accusatur, non defendit; interrogatus, vel ultro confitetur; damnatus gratias agit^f. Quid hoc mali est, quod naturalia mali^g non habet, timorem, pudorem, tergiversationem, poenitentiam, deplorationem? Quid hoc mali est, cujus reus gaudet, cujus accusatio votum est, et poena felicitas? Non potes dementiam dicere, quod revinceris ignorare^h.

^a Tout ce qui est mal produit naturellement ou la crainte ou la honte. Il n'en est pas ainsi du bien. — Voilà une de ces pensées profondes que le génie seul sème sur son passage.

^b Le verbe *gestire* exprime un vif désir, soit en bonne, soit en mauvaise part. On a vu plus haut: *unum gestit interdum, ne ignorata damnetur*.

^c On torturait les accusés pour les contraindre à avouer ce dont on les accusait. De là le mot *tortores*, les bourreaux. C'était une injustice de torturer ainsi, car on pouvait être innocent, comme l'étaient les chrétiens. — Le tableau est achevé.

^d *Dinumerare in semetipsum*; se dire son compte, se faire de nombreux reproches. On lit aussi *deonerant semetipsos*, ce qui est raisonnable.

^e Les excès d'un mauvais penchant, les emportements des passions.

^f Les chrétiens, lorsqu'ils entendaient prononcer l'arrêt de leur condamnation, s'écriaient: *Deo gratias*. Cf. ch. I.

^g Les caractères du mal. On dit un bon caractère, un bon naturel. Ici, les suites et les effets ordinaires du mal.

^h Dites s'il y a de la vie et du ton dans ces dernières lignes!

CHAPITRE II.

On viole toutes les lois dans le jugement des chrétiens.

5. Si certum est denique nos nocentissimos esse, cur a vobis ipsis aliter tractamur quam pares nostri, id est cæteri nocentes? cùm ejusdem noxietatis^a eadem tractatio deberet intervenire. Quodcumque dicimur, cùm alii dicuntur, et proprio ore et mercenariâ advocacione^b utuntur ad innocentia suæ commendationem; respondendi, altercandi facultas patet, quando nec liceat indefensos et inauditos omnino damnari^c. Sed christianis solis nihil permittitur loqui quod causam purget^d, quod veritatem defendat, quod judicem non faciat injustum; sed illud solum expectatur quod odio publico necessarium est, confessio nominis, non examinatio criminis: quando si de aliquo nocente cognoscitis^e, non statim confesso eo nomen homicidæ, vel sacrilegi, vel publici hostis (ut de nostris elogiis^f loquar), contenti

^a Noxietas, culpabilité; de noxia, faute volontaire, crime commis.

^b Une défense mercenaire, un défenseur, un avocat salarié, vérial, acheté, payé.

^c Les lois romaines donnaient pour parler six heures à l'accusateur et neuf à l'accusé.

^d Causam purgare, prouver son innocence, faire passer sa cause par l'épreuve du feu, l'expurger, la purifier (πύρ, feu).

^e Cognoscere de aliquo. On dit encore en français, en terme de palais: connaître d'une cause, d'un procès, d'une affaire. César a même dit: Cognoscere de prælio, avoir des nouvelles du combat, et cognoscere de adventu, être informé de l'arrivée.

^f Elogium, qualification donnée à quelqu'un: après que la sentence était portée, on écrivait sur les registres publics: un tel con damné à mort comme homicide, sacrilège, etc. C'était la son éloge funèbre, son titre, sa qualification.

sitis ad pronuntiandum; nisi et consequentia exigatis, qualitatem facti, locum, modum, tempus, conscios, socios. De nobis nihil tale, cùm æquè extorqueri oporteret quodcumque falsò jactatur: quot quisque jam infanticidia degustasset^a; qui coci, qui canes affuissent^b. O quanta illius præsidis gloria, si eruisset aliquem qui centum jam infantes comedisset!

6. Atquin invenimus inquisitionem quoquè in nos prohibitam. Plinius enim Secundus, cùm provinciam^c regeret, damnatis quibusdam christianis, quibusdam gradu pulsus^d, ipsâ tamen multitudine perturbatus, quid de cætero ageret, consuluit tunc Trajanum imperatorem, allegans, præter obstinationem non sacrificandi, nihil aliud se de sacramentis^e eorum comperisse, quam cætus antelucanos^f ad canendum Christo ut Deo, et ad confederandam^g disciplinam; homicidium, fraudem, perfidiam et cætera scelera prohibentes. Tunc Trajanus rescripsit hoc genus inquirendos^h quidem non esse,

^a La rumeur publique, qui ne vit que d'incroyable et d'impossible, accusait les chrétiens de manger des enfants dans leurs assemblées, de les envelopper de farine pour en déguiser la crudité sanglante. En effet, ils mangeaient l'Enfant-Dieu, le Fils de la Vierge, sous les espèces du pain, et ils buvaient son sang. Quelques mots des mystères avaient nécessairement transpiré.

^b On supposait qu'il fallait des cuisiniers pour apprêter cet infernal festin, et de plus des chiens qui, étant attachés aux flambeaux, les entraînaient avec eux en se jetant sur les appâts qu'on leur présentait. Et alors, au milieu des ténèbres, se seraient passées des scènes infâmes.

^c Pline le Jeune gouvernait la Bythinie pour les Romains.

^d Gradu pellere, dégrader, expulser, chasser de son rang.

^e Sacramenta, les secrets, les mystères sacrés.

^f Cætus antelucani, des rassemblements avant le jour.

^g Confederare disciplinam, se concerter, s'entendre sur la discipline à observer; fœdus conficere.

^h Hoc genus inquirendos, comme turba ruunt; cette sorte de

oblatos verò puniri oportere. O sententiam necessitate confusam ^a ! negat inquirendos, ut innocentes, et mandat puniendos, ut nocentes; parcat, et sævit; dissimulat, et animadvertit. Quid temetipsam censurâ circumvenis ^b? Si damnas, cur non et inquisis? si non inquisis, cur non et absolvis? Latrouibus vestigandis per universas provincias militaris statio sortitur ^c; in reos majestatis ^d et publicos hostes omnis homo miles est; ad socios, ad conscios usque inquisitio extenditur: solum christianum inquiri non licet; offerri licet; quasi aliud esset actura inquisitio quàm oblationem. Damnatis ergò oblatum, quem nemo voluit requisitum, qui, puto, jam non ideo meruit pœnam, quia nocens est, sed quia non requirendus inventus est.

7. Itaque nec in illo ex forma malorum judicandorum agitis erga nos, quòd cæteris negantibus adhibetis tormenta ad confitendum ^e, solis christianis ad negandum: cum si malum esset, nos quidem negaremus, vos verò confiteri tormentis compelleretis. Neque enim ideo non putaretis requirenda quæstionibus ^f scelera, quia certi essetis admitti ea ex nominis

gens, ce genre de personnes: et *inquirendos*, qui ne doit pas être recherché, ni être l'objet de recherches. Voy. les Lettres de Pline, liv. x, ép. 97 et 98.

^a Sentence nécessairement contradictoire, embrouillée et confuse; forcément peu d'accord avec elle-même, parce que la force de la vérité et de la justice est trop évidente. Plus bas il dira: *confessionem nostram necessitate, non justitia, damnandam à vobis scitis*.

^b *Censurâ se circumvenire*, s'environner de reproches, s'exposer de toute manière à la censure, à la critique.

^c Passivement, si l'on veut, est élue, choisie, tirée au sort.

^d *Reos majestatis*, sous-entendu *læsæ*; coupable d'avoir lésé, blessé, attaqué la majesté impériale.

^e *Ad confitendum*, pour faire avouer.

^f *Questionibus*, par la question, faite dans les tortures.

confessione ^a, qui hodie de confesso homicida, scientes homicidium quid sit, nihilominus ordinem extorquetis admissi ^b. Quo perversius, cum præsumatis de sceleribus nostris ex nominis confessione, cogitis tormentis de confessione decedere; ut negantes nomen, pariter utique negemus et scelera, de quibus ex confessione nominis præsumperatis.

8. Sed, opinor, non vultis nos perire, quos pessimos creditis ^c: sic enim soletis dicere homicidæ ^d, *Nega*; laniari jubere sacrilegum, si confiteri perseveraverit. Si non ita agitis circa nocentes, ergò nos innocentissimos judicatis; cum quasi innocentissimos non vultis in ea confessione perseverare, quam necessitate, non justitiâ, damnandam a vobis sciatis. Vociferatur homo: *Christianus sum* ^e; quod est, dicit: tu vis audire quod non est. Veritatis extorquendæ præsidēs, de nobis solis menda-

^a Avouer qu'on était chrétien, c'était s'avouer coupable de tous les crimes.

^b *Extorquere ordinem admissi*, arracher par la torture, extorquer toute la suite du crime commis, des moyens employés.

^c Sous la hache du bourreau, il méprise encore la vie. Il n'insulte pas, son âme est trop noble; mais il lance le sarcasme pour faire rougir de honte celui qui le condamne. De pareils traits dénotent un vainqueur. Le chrétien sait mourir, mais la vérité sur les lèvres; la vérité qui le justifie, ou qui convertit ceux qui la méconnaissent. Il les pousse, il les harcèle; il se tourne et retourne, jusqu'à ce qu'il ait fait briller l'évidence de l'injustice qui le poursuit, ou de l'innocence qui devrait le protéger.

^d On suppose le chrétien homicide, on le force à nier qu'il le soit. On le suppose sacrilège, on le fait déchirer de coups s'il continue de se dire chrétien.

^e Cette exclamation rappelle naturellement celle de saint Paul: Vous est-il permis de flageller un citoyen romain qui n'est pas condamné? (Act. xxii, 25.) Et celle de l'infortuné Gavius, victime de la cruauté de Verrès: *Civis romanus sum*. Voy. Cicéron, *Orat. in Verrem, de Supplicis*, lxxi, 162.

cium elaboratis audire ^a. Hoc sum, inquit, quod quaeris an sim : quid me torques in perversum ? Confiteor, et torques : quid faceres, si negarem ? Planè aliis negantibus non facilè fidem accommodatis : nobis, si negaverimus, statim creditis.

9. Suspecta sit vobis ista perversitas, ne qua vis ^b lateat in occulto, quæ vos adversus formam, adversus naturam judicandi, contra ipsas quoquè leges ministret ^c. Nisi enim fallor, leges malos erui jubent, non abscondi ; confessos damnari præscribunt, non absolvi. Hoc senatusconsulta, hoc principum mandata definiunt.

10. Hoc imperium ^d, cujus ministri estis, civilis, non tyrannica dominatio est. Apud tyrannos enim tormenta etiam pro pœna adhibentur : apud vos soli quæstioni temperantur ^e. Vestram illis ^f servate legem usque ad confessionem : si confessione præveniantur, vacabunt ; sententiâ opus est ; debito pœnæ nocens expungendus

^a *Elaboratis audire*, vous travaillez à entendre. Horace a dit de même :

Quæ pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis, et obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.

(*Od.* II, 3.)

^b *Ne qua vis*, que quelque puissance, force, être surnaturel.

^c *Vos ministret*, vous fasse agir, se serve de vous comme d'instruments, d'agens et de ministres.

^d L'empire romain, la puissance romaine, ... est réglée par les lois. *Imperium*, d'*imperare*, commander ; *dominatio*, de *dominus*, maître absolu.

^e Les tyrans emploient les tortures en guise de supplices ; chez les Romains, les lois prescrivent de ne s'en servir que pendant la question et l'interrogatoire.

^f *Illis, tormentis* : observez la loi, en ce qui les concerne, jusqu'à l'aveu. — Tous les moyens de justification sont invoqués ; rien n'est oublié.

est ^a, non eximendus. Denique nemo illum gestit absolvere, non licet hoc velle ; ideo nec cogitur quisquam negare. Christianum hominem omnium scelerum reum, deorum, imperatorum, legum, morum, naturæ totius inimicum existimas ; et cogis negare ut absolvas, quem non poteris absolvere nisi negaverit. Prævaricaris in leges. Vis ergo neget ^b se nocentem, ut eum facias innocentem ; et quidem invitum jam, nec de præterito reum. Unde ista perversitas ? ut etiam illud non recogitetis, sponte confesso magis credendum esse, quàm per vim neganti ; vel ne compulsus negare ^c, non ex fide ^d negarit ; et absolutus, ibidem post tribunal de vestra rideat æmulatione ^e iterum christianus.

11. Cum igitur in omnibus nos aliter disponitis ^f quàm cæteros nocentes, id unum contendendo ut de eo nomine excludamur (excludimur enim, si facimus quæ faciunt non christiani), intelligere potestis non scelus aliquod in causa esse, sed nomen, quod quædam ratio æmulæ

^a *Expungendus est* ; expression familière à Tertullien. Elle signifie marquer par un point, *pungere*, *punctum* ; ou démarquer, en raturant, en effaçant le nom ; par conséquent, en finir avec quelqu'un, achever, accomplir, infliger une peine, la faire subir, exécuter. Il l'a employée plus de douze fois dans ces différents sens.

^b *Vis neget*, sous-entendu *ut*, qui se supprime d'ordinaire dans ces sortes de locutions.

^c *Compulsus negare*, contraint à nier. Virgile a dit dans un sens analogue :

..... Boni convenimus ambo :

Tu calamos inflare leves, ego dicere versus.

Et Justin : *Compellit filias nubere servis.*

^d *Ex fide*, sincèrement. Cicéron a dit : *Ex fide statuere*, compter sur la bonne foi.

^e D'après les lexicographes, Cicéron lui-même aurait dit *ridere de re aliquâ*.

^f *Disponere*, avec l'accusatif, traiter, comme en grec διατίθεσθαι, disposer de quelqu'un.

operationis^a insequitur, hoc primum agens ut homines nolint scire pro certo, quod se nescire pro certo sciunt. Ideo et credunt de nobis quæ non probantur, et nolunt inquiri, ne probentur non esse quæ malunt credi esse : ut nomen illius æmulæ rationis inimicum, præsumptis, non probatis criminibus, de sua sola confessione damnetur^b : ideo torquemur confitentes, et punimur perseverantes, et absolvimur negantes, quia nominis prælium est.

Denique, quid de tabella recitatis^c illum christianum ? cur non et homicidam, si homicida christianus ? vel quodcumque aliud esse nos creditis ? In nobis solis pudet aut piget ipsis nominibus scelerum pronuntiare. Christianus si nullius criminis nomen est, valde ineptum si solius nominis crimen est^d.

^a Mot à mot : un certain calcul d'un ouvrier ennemi, le démon ; ou bien : un secret motif d'une opération, d'une religion rivale ; ou enfin : la politique d'une puissance ennemie, d'un génie hostile.

^b Quel avocat ! Comme il sait toujours enfermer la partie adverse dans une enceinte infranchissable ! Vous aurez beau tourner dans le cercle que sa main vigoureuse a tracé, vous n'en sortirez pas ! C'est vous, juges, qui êtes coupables ; c'est vous qui êtes cités à sa barre. Il s'est constitué votre accusateur. N'essayez pas une justification impossible ; vous êtes jugés. La force matérielle et brutale est à vous sans doute : vous nous ferez mourir ; mais tandis que vous nous condamnerez, là-haut Dieu nous absout, et, avec Dieu, le genre humain, la raison suprême et la cité des élus.

^c De tabella recitatis, vous proclamez d'après le tableau. Les noms des condamnés étaient inscrits sur un tableau, avec les motifs de leur condamnation. Les juges lisaient : un tel, chrétien ; un tel, homicide.

^d D'autres lisent : *Christianus, si nullius criminis reus est, nomen valde infestum, si solius nominis crimen est.*

CHAPITRE III.

Haine aveugle pour le nom chrétien. Plutôt toute espèce d'infamie que celle-là !

12. Quid quòd ita plerique clausis oculis in odium ejus impingunt, ut bonum alicui testimonium ferentes admisceant nominis exprobrationem ? Bonus vir Caius Seius, tantum quòd christianus^a. Item alius : Ego miror Lucium, sapientem virum, repente factum christianum. Nemo retractat^b ne ideo bonus Caius, et prudens Lucius, quia christianus ; aut ideo christianus, quia prudens et bonus. Laudant quæ sciunt, vituperant quæ ignorant, et id quod sciunt, eò quòd ignorant, corrumpunt, cum sit justius occulta de manifestis præjudicare, quàm manifesta de occultis prædamnare.

13. Alii, quos retro, ante hoc nomen, vagos, viles, improbos noverant, ex ipso quo denotant^c laudant ; cæcitate odii in suffragium impingunt^d. Quæ mulier ! quàm lasciva ! quàm festiva ! qui juvenis ! quàm lusius^e ! quàm amasius ! facti sunt christiani. Ita nomen emendationi imputatur^f. Nonnulli etiam de utilitatibus suis cum odio

^a Il n'y a pas d'homme sans son *mais*, disent les Allemands ; et chacun à son *si*, dit-on en France.

^b *Retractare ne*, examiner si, réfléchir si.

^c Par cela même qu'ils croient les diffamer, les louent.

^d *Impingere in suffragium* ; comme il vient de dire *impingere in odium*, donner tête baissée dans l'éloge, dans la haine ; se jeter aveuglément contre, heurter lourdement, encourir.

^e *Quàm lusius* ! si folâtre. Ce terme ne se trouve pas dans les vocabulaires. D'autres lisent *quàm lascivus* ! peut-être *ludius*.

^f *Imputatur*, on attribue, on impute le changement de vie au nom de chrétien ; on lui en fait honneur malgré soi.

isto paciscuntur^a, contenti injuriâ, dum ne domi habeant quod oderunt. Uxorem, jam pudicam maritus, jam non zelotypus, ejecit. Filium, jam subjectum, pater, retro patiens, abdicavit. Servum, jam fidelem, dominus, olim mitis, ab oculis relegavit. Ut quisque hoc nomine emendatur, offendit. Tanti non est bonum, quanti est odium christianorum.

14. Nunc igitur, si nominis odium est, quis nominum reatus? quæ accusatio vocabulorum? nisi si aut barbarum sonat aliqua vox nominis, aut infaustum, aut maledicum, aut impudicum. *Christianus* verò, quantum interpretatio est, de *unctione* deducitur: sed, et cum perperam *Chrestianus* pronuntiatur à vobis (nam nec nominis certa est notitia penès vos), de *suavitate*, vel *benignitate* compositum est^b. Oditur itaque in hominibus innocuis etiam nomen innocuum^c. At enim secta oditur in nomine

^a *Paciscuntur*. Il y avait des gens qui, pour contenter leur haine, sacrifiaient leurs intérêts. « Je n'ai pas à me plaindre de telle personne: au contraire; mais elle est chrétienne, et, à ce titre, je ne veux plus la sentir chez moi! » Ils font avec leur haine des conventions et des traités au détriment de leurs intérêts, s'estimant heureux de perdre sous ce rapport, pourvu qu'ils ne voient plus ce qu'ils abhèrent.

^b Au lieu de dire *christianus*, bon nombre de païens disaient *chrestianus*, comme nous disons chrétien au lieu de christien. L'un vient de *χρῖσ*, oindre; l'autre viendrait de *χρῖστος*, bon, doux, bénin.

^c On ne peut s'empêcher de reconnaître dans cette haine aveugle du nom de *chrétien*, l'accomplissement littéral de la prophétie, plusieurs fois répétée de notre Seigneur: *Eritis odio omnibus propter nomen meum*; or, deux mots composent le nom adorable du sauveur du monde: *Christus Jesus*. La première partie de ce nom fut l'objet particulier de la haine des païens, aux premiers jours de l'Eglise naissante. La seconde est devenue, dans ces derniers temps, le cri de la guerre et de la haine aveugle dont sera toujours l'objet, de la part des méchants, ce nom divin; en sorte que la prophétie continue de se vérifier, jusqu'au jour où tout genou fléchira au ciel, sur la terre et dans les enfers, à ce nom au-dessus de tous les noms.

utique sui auctoris. Quid novi, si aliqua^a disciplina^b de magistro cognomentum sectatoribus suis inducit? Nonne philosophi de auctoribus^c suis nuncupantur, platonici, epicurei, pythagorici? etiam à locis conventiculorum et stationum suarum, stoiei, academici? æquè medici ab Erasistrato, et grammatici ab Aristarcho, coci etiam ab Apicio^d? nec tamen quemquam offendit professio nominis cum institutione transmissi ab institutore. Planè si qui^e probavit malam sectam, et ita malum auctorem, is probabit et nomen malum, dignum odio, de reatu^f sectæ et auctoris. Ideoque ante odium nominis competebat^g priùs de auctore sectam recognoscere, vel auctorem de

^a *Si aliqua*. La syntaxe n'exige pas toujours le retranchement d'*ali*, et même ici il ne pourrait avoir lieu.

^b *Disciplina*, une doctrine (de *discere*, apprendre).

^c *De auctoribus*, de leurs maîtres, de ceux qui les ont créés comme tels, de leurs fondateurs.

^d Platon, Epicure et Pythagore, trois philosophes célèbres, qui ont fait école. Platon fonda l'Académie, près d'Athènes. Le caractère de sa philosophie est une métaphysique assez relevée; mais sa morale, comme celle de tous les païens en général, est infâme. — Epicure prit pour fond de sa doctrine spéculative l'atomisme de Leucippe et de Démocrite. Sa morale peut se résumer ainsi: Prudence dans la recherche de la volupté, qui est le bien final et suprême. — Pythagore, fondateur de l'école italique, supposait que la science des nombres pouvait devenir la clef de toute connaissance en philosophie. Il enseignait la métempsycose, et prescrivait l'usage des viandes. Selon lui, le bien moral est l'unité; le mal, la diversité; la justice est l'égalité. — Erasistrate, petit-fils d'Aristote, fut chef de la secte des Méthodistes. — Aristarque, le type des critiques, élève d'Aristophane de Byzance. Il est connu par ses travaux sur Homère, et par le mot d'Horace: *Fiet Aristarchus*. — Il y eut trois Apicius, tous trois célèbres par leur amour pour la bonne chère. L'un d'entre eux vivait sous Auguste et sous Tibère.

^e *Si qui*, pour *si quis*, pour *si aliquis*, moins usité que *si quis*, disent les vocabulaires.

^f *De reatu*, en vertu de la culpabilité.

^g *Competebat*, il convenait, il eût été convenable (*cum petere*, *cum venire*).

secta. At nunc utriusque inquisitione et agnitione neglecta nomen delinetur, nomen expugnatur : et ignotam sectam, ignotum et auctorem vox sola prædamnat, quia nominantur, non quia revincuntur.

CHAPITRE IV.

Les lois qui condamnent les chrétiens sur leur nom seul, étant tyranniques et insensées, on doit les abolir. Elles ne sont pas irréformables de leur nature.

15. Atque adeo quasi præfatus hæc ad suggillandam odii erga nos publici iniquitatem, jam de causa innocentia consistam^a; nec tantum refutabo^b quæ nobis obijciuntur, sed etiam in ipsos retorquebo qui obijciunt : ut ex hoc quoque sciant omnes in christianis non esse quæ in se non nesciunt esse, simul uti erubescant accusantes, non dico pessimi optimos, sed jam, ut volunt, compares suos. Respondebimus ad singula, quæ in occulto admittente dicimur, quæ palam illos admittentes invenimus, in quibus scelesti, in quibus vani, in quibus damnandi, in quibus irridendi deputamur.

16. Sed quoniam, cum ad omnia occurrit^c veritas nostra, postremo legum obstruitur^d auctoritas adversus eam;

^a *Consistam*, terme d'escrime : je me tiendrai en face de mon adversaire pour défendre la cause de mon innocence. Ici, s'attacher à prouver.

^b *Refutabo*. Cicéron à Dolabella : « Non tam id laboro, ut si qui mihi obtrectent, à te refutentur, quam intelligi cupio me à te amari. » *De aruspicum responsis* : « Et aut concedente, aut adjuvante Milone, ejus conatum refutabo. » Faisons observer en passant que ces phrases du grand orateur ne sont pas très-élégantes.

^c *Occurrere*, faire face, parer, prévenir, résister, accourir, répondre.

^d *Obstrui*, être entassé, objecté, opposé, pour barrer le passage.

ut aut nihil dicatur retractandum esse post leges, aut ingratis^a necessitas obsequii præferatur veritati; de legibus prius consistam vobiscum, ut cum tutoribus legum. Jam primum, cum durè definitis^b, dicendo, *Non licet esse vos*, et hoc sinè ullo retractatu^d humaniore præscribitis; vim profitemini et iniquam ex arce dominationem^e, si ideo negatis licere, quia vultis, non quia debuit non licere. Quod si quia non debet, ideo non vultis licere, sinè dubio id non debet licere, quod malè fit, et utique hoc ipso præjudicatur licere, quod bene fit. Si bonum invenero esse, quod lex tua prohibuit, nonne ex illo præjudico prohibere eam non posse, quod, si malum esset, jure prohiberet^f?

17. Si lex tua erravit, puto, ab homine concepta est; neque enim de cælo ruit^g. Miramini hominem aut errare

^a *Ingratis*, bon gré mal gré, comme *ingratis*, ἀνομιᾶς. Ci-dessous, ch. xxvi, il dira : *ingratis resistimus*. Lucrece a dit :

Effugere haud potis est, ingratis hæret et angit. (in, 1082.)

^b *Definire*, décréter, prononcer, décider, arrêter, fixer, ἰσχυρ.

^c *Esse*, d'être chrétiens. Un Pape proposait, dit-on, de réformer la compagnie de Jésus; le général aurait répondu : *Sint ut sint, aut non sint*. Les chrétiens pouvaient en dire autant : être chrétiens, ou n'être pas du tout et mourir. On devrait comprendre cela.

^d *Sinè retractatu*, sans modification, sans adoucissement, sans amendement. *Leges retractavit et quasdam ex integro sanxit*. Suétone, in *Augusto*, c. xxxiv.

^e *Ex arce dominationem*, votre tyrannie, votre injuste domination du haut d'une citadelle. Les dominateurs violents, les tyrans établissaient leur séjour dans des forteresses, du haut desquelles ils imposaient non pas leurs lois, mais leurs volontés et leurs caprices.

^f Les chrétiens ont toujours su protester contre la violation de leurs droits; jamais ils n'en sont venus à la révolte, parce qu'ils défendent aussi bien la vérité en souffrant pour elle, qu'en parlant en sa faveur.

^g Il n'y a d'immuables que les lois divines; les autres sont des réglemens passagers, temporaires et réformables au besoin.

potuisse in lege condenda, aut resipuisse in reprobanda? Non enim et ipsius Lycurgi leges a Lacedæmoniis emendatæ tantum auctori suo doloris incusserunt^a, ut in secessu inediâ de semetipso judicaret^b? Nonne et vos quotidie, experimentis^c illuminantibus tenebras antiquitatis, totam illam veterem et squalentem silvam legum, novis principalium^d rescriptorum et edictorum securibus rustatis^e et cæditis?

18. Quot adhuc vobis repurgandæ latent leges? quas neque annorum numerus, neque conditorum dignitas commendat, sed æquitas solâ^f; et ideo, cum iniquæ recognoscuntur, merito damnantur, licet damnent. Quomodo iniquas dicimus? imò, si nomen puniunt, etiam stultas: si verò facta, cur in nobis de solo nomine puniunt facta, quæ in aliis de admissis, non de nomine probanda definiunt? Infanticida sum; cur non extorquent? in deos, in Cæsares aliquid committo; cur non audior si quid habeo quo purger? nulla lex vetat discuti quod prohibet admitti: quia nequæ judex justè ulcis-

^a *Incusserunt*, ont imprimé. Dans l'Énéide, on lit, liv. 1, v. 69 :
Incute rim ventis, submersasque obrue puppes.

^b Lycurgue, pour assurer le maintien de sa législation, prétextait un voyage dont il ne devait pas revenir. Avant son départ, il fit jurer aux Lacédémoniens d'observer ses lois jusqu'à son retour. Il apprit cependant, quelque temps après, qu'on les avait modifiées, et son amour-propre blessé le fit mourir de dépit et de chagrin. Voy. ci-dessous, ch. XLVI. Notre Seigneur, lui, est resté avec nous.

^c *Experimentis*, l'expérience, l'épreuve, qui éclaire toujours et instruit souvent mieux que la réflexion.

^d *Principalium*, premiers, des princes, des empereurs.

^e *Rustatis*: d'autres lisent *ruscatis*, *runcatis* ou *truncatis*. Si *rustare* est latin, c'est le simple de *rusticari*, qui est un fréquentatif, et il signifie se livrer aux travaux de la campagne, émonder, élaguer.

^f *Æquitas solâ*; si elles n'ont, pour se défendre, que leur justice et leur équité, vous pouvez les réformer à coup sûr.

citur^a, nisi cognoscat admissum esse quod non licet, neque civis fideliter legi obsequitur, ignorans quale sit quod ulciscitur. Nulla lex sibi soli conscientiam^b justitiæ suæ debet, sed eis a quibus obsequium exspectat. Cæterum suspecta lex est, quæ probari^c se non vult: improba autem, si non probata dominetur.

CHAPITRE V.

Les mauvais princes ont persécuté les chrétiens; les bons les ont protégés.

19. Ut de origine aliquid retractemus ejusmodi legum, vetus erat decretum, ne qui^d deus ab imperatore consereretur, nisi a senatu probatus. Scit M. Æmilius de deo suo Alburno^e. Facit et hoc ad causam nostram, quod apud vos de humano arbitratu divinitas pensatur^f: nisi homini deus placuerit, deus non erit; homo jam deo propitius esse debet. Tiberius ergo, cujus tempore nomen christianum in sæculum intravit, annuntiata sibi ex Syria Palæstina^g, quæ illic veritatem

^a *Ulciscitur*, ne punit. *Ulcisci*, sans complément, ne veut pas dire se venger, mais venger, par exemple, la majesté des lois outragée.

^b *Conscientiam*, le témoignage, la certitude, la conviction, la science intime, la connaissance intérieure; *scire*.

^c *Probari*, être examinée, éprouvée et trouvée louable.

^d *Ne qui*, moins usité que *ne quis*, pour *ne aliquis*.

^e *Alburnus*, divinité adorée sur une montagne du même nom, le mont Alverne, en Lucanie. Marcus Æmilius avait voulu le faire mettre au rang des dieux de Rome. Le sénat y fit opposition, et Æmilius en fut quitte pour sa démarche.

^f *Pensatur*, est soupesée, balancée, estimée, décidée.

^g *Ex Syria Palæstina*, la Syrie Palestine, c'est-à-dire la contrée de Syrie qui s'appelait Palestine; comme qui dirait l'ancien pays de Tyr, la Tyrie ancienne (πλάται).

istius divinitatis revelarant, detulit ad senatum cum prærogativa^a suffragii sui. Senatus, quia non ipse probaverat^b, respuit: Cæsar in sententia mansit, comminatus periculum accusatoribus christianorum. Consulite commentarios^c vestros: illic reperietis primum Neronem^d in hanc sectam, cum maximè Romæ orientem, Cæsariano gladio ferocisse^e. Sed tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur. Qui enim scit illum, intelligere potest non nisi grande aliquod bonum à Nerone damnatum. Tentaverat et Domitianus, portio Neronis^f de credulitate; sed quâ^g et homo, facile cœptum repressit, restitutus etiam quos relegaverat.

20. Tales semper nobis insectores, injusti, impii, turpes, quos et ipsi damnare consuevistis, à quibus damnatos restituere soliti estis. Cæterum de tot exinde principibus

^a *Prærogativa*, droit de voter le premier: *præ, rogare*. Ce dernier mot signifiait demander au peuple sa voix et son suffrage, son vote. On dit que Pilate écrivit à Tibère un rapport sur la personne de Jésus-Christ, et que l'empereur en fut si frappé qu'il proposa au sénat de l'admettre au nombre des dieux protecteurs de l'empire.

^b *Probaverat*, examiner en détail. L'empereur avait pris l'initiative du décret sans permettre l'examen des pièces. Il pensait que sa démarche et sa conviction suffiraient.

^c *Commentarios (cum, mente; commonitorios libros)*. On dit aussi *commentaria*, sous-entendu *documenta* ou *scripta*. — *Conficiam commentarios rerum mearum*, dit Cicéron. Mémoires, annales, registres, actes.

^d La première persécution commença l'an 60. Il y avait, par conséquent, plus de vingt-cinq ans que les Apôtres travaillaient le monde et le ramenaient au bien.

^e *Cæsariano gladio*, le glaive impérial. Cicéron, *ad Attic.* l. xvi: *Facile me ille esset assecutus: avult enim cum Cæsariano uti celeritate*. — Le mot *ferocire* est magnifique ici.

^f *Portio Neronis*, quelle énergie! portion de Néron ou petit Néron; nouveau Néron, mais moins cruel peut-être que le premier.

^g *Sed quâ*, sous-entendu *parte*. S'il était un monstre comme Néron, il était homme néanmoins en quelque chose; et en tant qu'homme, parce qu'il était homme, humain...

ad hodiernum^a, divinum humanumque^b sapientibus, edite aliquem debellatorem christianorum. At nos e contrario edimus protectorem, si litteræ Marci Aurelii, gravissimi imperatoris, requirantur, quibus illam Germanicam sitim, christianorum forte militum^c precationibus impetrato imbri, discussam contestatur. Qui sicut non palàm ab ejusmodi hominibus pœnam dimovit, ita alio modo palàm dispersit, adjectâ etiam accusatoribus damnatione, et quidem tetriore^d. Quales ergo leges istæ, quas adversus nos soli exsequuntur impii, injusti, turpes, truces, vani, dementes; quas Trajanus ex parte frustratus est, vetando inquiri christianos; quas nullus Hadrianus^e, quanquam curiositatum omnium explorator^f; nullus Vespasianus, quanquam Judæorum debellator;

^a *Ad hodiernum*, Septime Sévère, probablement.

^b *Divinum humanumque jus*, le droit divin et humain.

^c Le *forte* de Tertullien veut dire: Je vous défie de le nier; vous ne le nierez peut-être pas, celui-là. Marc-Aurèle allait livrer bataille aux Marcomans et aux Quades; mais son armée mourait de soif, et la victoire pouvait être douteuse. Une légion entièrement composée de chrétiens se met aussitôt en prière, et demande au Ciel un secours prompt et efficace. Le ciel aussitôt se charge de nuages, une pluie abondante vient rafraîchir les soldats romains, qui la reçoivent dans leurs casques et se désaltèrent, tandis que des tourbillons de vent lançaient contre les ennemis des masses de grêle qui tuaient hommes et chevaux. Cette légion reçut le nom de *Légion fulminante*, et le souvenir de ce fait miraculeux fut perpétué sur un bas-relief de colonne, appelée *colonne Antonine*, qui est encore debout à Rome. Mais les païens attribuèrent le fait à Jupiter Pluvius.

^d *Tetriore*. Marc-Aurèle, en reconnaissance d'un bienfait si visible, défendit, sous les peines les plus sévères, de dénoncer les chrétiens: c'était abroger les lois portées contre eux.

^e *Nullus Adrianus*, comme en français: ni un Adrien.

^f *Explorator*. Il s'était fait rendre un compte exact de tout ce qui concernait la religion chrétienne. Cf. S. Epiphane, *Des Poids et Mesures*; *Roise*, l. vii, ch. xiii.

nullus Pius, nullus Verus impressit^a? Facilius utique pessimi ab optimis quibusque, ut ab æmulis, quam a suis sociis eradicandi judicarentur.

CHAPITRE VI.

Il ne reste plus de traces des mœurs et des lois anciennes, qu'on oppose aux chrétiens.

21. Nunc religiosissimi legum et paternorum institutorum protectores et cultores respondeant, velim, de sua fide, et honore, et obsequio erga majorum consulta, si à nullo deseiverunt^b, si in nullo exorbitaverunt, si non necessaria et aptissima quæque disciplinæ obliteraverunt? Quoniam illæ leges abierunt, sumptum et ambitionem comprimentes? quæ centum æra^c non amplius in cœnam subscribi^d jubebant, nec amplius quam unam inferri gallinam, et eam non saginatam? quæ patricium, quod decem pondo^e argenti habuisset, pro magno titulo^f ambitionis, senatu summovebant? quæ theatra,

^a *Imprimere leges*, autoriser une loi, en presser l'exécution, ou afficher et remettre en vigueur. — Il y eut cependant des persécutions sous Trajan, Adrien et les Antonins. Tertullien semble dire seulement que ces princes ne portèrent pas de nouveaux édits, ou que la persécution ne fut pas générale.

^b *Exorbitaverunt*, sortir de l'orbite, du cercle, s'écarter de.

^c *Centum æra*, cent as. L'as a souvent changé de valeur; il a varié de 5 à 8 centimes de notre monnaie.

^d *Subscribi*, dépenser, destiner à, souscrire pour, consentir. Suétone, *Caligula*, ch. xxix : « Numerum puniendorum ex custodia subscribens. » On peut le prendre dans le même sens.

^e *Decem pondo*. Le pondo pesait 12 onces, un peu moins d'une livre. Il s'agit non d'argent monnayé, mais de vaisselle.

^f *Titulus*, grief, raison, motif, titre.

stuprandis moribus^a orientia, statim destruebant^b? quæ dignitatum, et honestorum natalium insignia^c non temerè^d nec impunè usurpari sinebant? Video enim et centenarias cœnas^e a centenis jam sestertiis dicendas; et in lances (parum est si senatorum, et non libertinorum^f, vel adhuc flagra rumpentium^g) argentaria metalla^h producta. Video et theatra, nec singula satis esse, nec nudaⁱ. Nam ne vel hieme voluptas impudica frigeret, primi Lacedæmonii odium penulæ^j ludis excoGITaverunt.

^a *Stuprandis moribus*, pour corrompre les mœurs, les altérer.

^b Les censeurs firent fermer et raser les premiers théâtres.

^c *Insignia*, les insignes (*in signum*), les marques distinctives, les ornements, les habits, les décorations.

^d *Temerè*, à tort et à travers, sans distinction (*temerare*, profaner).

^e *Centenarias cœnas*, repas ou soupers centenaires. Autrefois il était défendu d'y dépenser plus de cent as, ou cent sous; au lieu qu'ici il s'agit de cent sesterces. Or, cent sesterces équivalaient à 20,000 francs de notre monnaie.

^f *Libertinus*, enfant d'affranchi. Celui-ci s'appelait *libertus*.

^g *Flagra rumpentium*, esclaves encore occupés à briser les restes de leurs fers, à rompre leurs dernières entraves, selon la pensée des traducteurs; esclaves sur lesquels on use encore le fouet, que l'on rompt de coups de fouets, qui arrêtent et brisent le coup en le recevant. Dans ce sens Juvénal a dit :

Hic frangit ferulas, rubet ille flagello.

(Sat. vi, 378).

Ou enfin : esclaves qui ne peuvent faire un mouvement sans rouvrir et rompre les cicatrices mal fermées des flagellations auxquelles ils étaient soumis naguère encore. C'est ainsi qu'Ovide a dit :

Neve retractando nondum coeuntia rumpe

Vulnera....

(Eleg. 4, lib. iv, Trist.).

^h *Argentaria metalla*, les mines d'argent converties en vaisselle.

ⁱ *Nec nuda*, couverts, non découverts.

^j *Odium penula*, l'odieux de leur manteau, pour : leur odieux, lourd et pesant manteau. Martial en parle, xiv, 137 :

Amphitheatrales nos commendamur ad usus,

Cum tegit argentes nostra lacerna togas;

bien que *lacerna* fût moins ample que *penula*. Cf. ch. vii, *infra*.

nullus Pius, nullus Verus impressit^a? Facilius utique pessimi ab optimis quibusque, ut ab æmulis, quam a suis sociis eradicandi judicarentur.

CHAPITRE VI.

Il ne reste plus de traces des mœurs et des lois anciennes, qu'on oppose aux chrétiens.

21. Nunc religiosissimi legum et paternorum institutorum protectores et cultores respondeant, velim, de sua fide, et honore, et obsequio erga majorum consulta, si à nullo deseiverunt^b, si in nullo exorbitaverunt, si non necessaria et aptissima quæque disciplinæ obliteraverunt? Quoniam illæ leges abierunt, sumptum et ambitionem comprimentes? quæ centum æra^c non amplius in cœnam subscribi^d jubebant, nec amplius quam unam inferri gallinam, et eam non saginatam? quæ patricium, quod decem pondo^e argenti habuisset, pro magno titulo^f ambitionis, senatu summovebant? quæ theatra,

^a *Imprimere leges*, autoriser une loi, en presser l'exécution, ou afficher et remettre en vigueur. — Il y eut cependant des persécutions sous Trajan, Adrien et les Antonins. Tertullien semble dire seulement que ces princes ne portèrent pas de nouveaux édits, ou que la persécution ne fut pas générale.

^b *Exorbitaverunt*, sortir de l'orbite, du cercle, s'écarter de.

^c *Centum æra*, cent as. L'as a souvent changé de valeur; il a varié de 5 à 8 centimes de notre monnaie.

^d *Subscribi*, dépenser, destiner à, souscrire pour, consentir. Suétone, *Caligula*, ch. xxix : « Numerum puniendorum ex custodia subscribens. » On peut le prendre dans le même sens.

^e *Decem pondo*. Le pondo pesait 12 onces, un peu moins d'une livre. Il s'agit non d'argent monnayé, mais de vaisselle.

^f *Titulus*, grief, raison, motif, titre.

stuprandis moribus^a orientia, statim destruebant^b? quæ dignitatum, et honestorum natalium insignia^c non temerè^d nec impunè usurpari sinebant? Video enim et centenarias cœnas^e a centenis jam sestertiis dicendas; et in lances (parum est si senatorum, et non libertinorum^f, vel adhuc flagra rumpentium^g) argentaria metalla^h producta. Video et theatra, nec singula satis esse, nec nudaⁱ. Nam ne vel hieme voluptas impudica frigeret, primi Lacedæmonii odium penulæ^j ludis excoGITaverunt.

^a *Stuprandis moribus*, pour corrompre les mœurs, les altérer.

^b Les censeurs firent fermer et raser les premiers théâtres.

^c *Insignia*, les insignes (*in signum*), les marques distinctives, les ornements, les habits, les décorations.

^d *Temerè*, à tort et à travers, sans distinction (*temerare*, profaner).

^e *Centenarias cœnas*, repas ou soupers centenaires. Autrefois il était défendu d'y dépenser plus de cent as, ou cent sous; au lieu qu'ici il s'agit de cent sesterces. Or, cent sesterces équivalaient à 20,000 francs de notre monnaie.

^f *Libertinus*, enfant d'affranchi. Celui-ci s'appelait *libertus*.

^g *Flagra rumpentium*, esclaves encore occupés à briser les restes de leurs fers, à rompre leurs dernières entraves, selon la pensée des traducteurs; esclaves sur lesquels on use encore le fouet, que l'on rompt de coups de fouets, qui arrêtent et brisent le coup en le recevant. Dans ce sens Juvénal a dit :

Hic frangit ferulas, rubet ille flagello.

(Sat. vi, 378).

Ou enfin : esclaves qui ne peuvent faire un mouvement sans rouvrir et rompre les cicatrices mal fermées des flagellations auxquelles ils étaient soumis naguère encore. C'est ainsi qu'Ovide a dit :

Neve retractando nondum coœntia rumpe

Vulnera....

(Eleg. 4, lib. iv, Trist.).

^h *Argentaria metalla*, les mines d'argent converties en vaisselle.

ⁱ *Nec nuda*, couverts, non découverts.

^j *Odium penula*, l'odieux de leur manteau, pour : leur odieux, lourd et pesant manteau. Martial en parle, xiv, 137 :

Amphitheatrales nos commendamur ad usus,

Cum tegit argentes nostra lacerna togas;

bien que *lacerna* fût moins ample que *penula*. Cf. ch. vii, *infra*.

22. Circa feminas quidem, etiam illa majorum instituta ceciderunt, quæ modestiæ, quæ sobrietati patrocinebantur; cum aurum nulla norat, præter unico digito quem sponsus oppignerasset^a pronubo annulo; cum mulieres usque ad eò vino abstinerent, ut matronam, ob resignatos^b cellæ vinariæ loculos, sui^c inediâ necarint. Sub Romulo verò, quæ vinum attigerat, impunè à Mecenio marito trucidata est. Etiam circa ipsos deos vestros quæ prospectè decreverant patres vestri, iidem vos obsequentiissimi rescidistis. Liberum patrem^d, cum mysteriis suis, consules, senatûs auctoritate non modò urbe^e, sed universâ Italiâ eliminaverunt. Serapidem, et Isidem, et Harpocratem cum suo Cynocephalo^f, Capitolio prohibitos, id est curiâ deorum pulsos, Piso et Gabinius consules, non utique christiani, eversis etiam aris eorum abdicaverunt^g, turpium et otiosarum superstitionum vitia cohibentes.

23. His vos restitutis summam majestatem contulistis, Ubi religio? ubi veneratio majoribus debita a vobis? Habitu, victu, instructu, sensu^h, ipso denique sermone proavis renuntiastis. Laudatis semper an-

^a *Oppignerare*, engager par : « Oppignerare mensam num- » mis. » *Martial*, liv. II.

^b *Resignare*, ouvrir, décacheter, desceller, rompre les sceaux (*signa, sigillâ*).

^c *Sui*, ses propres parents, ses proches, les siens.

^d *Liberum patrem*, Bacchus, le père de la liberté, de la licence.

^e *Urbe, Româ*, la ville par excellence (*urvus, curvus, arcum, urbs*).

^f Le Cénocéphale (*κενὸς κεφαλή*), ou tête de chien, était une divinité égyptienne, plus connue sous le nom d'Anubis.

^g *Abdicare*, renier, rejeter, destituer, désacrer, déconsacrer.

^h *Sensu*, sentiment, manière de voir, mœurs, usages. D'autres lisent *censu*, qui a plusieurs significations. Quelle belle, mais quelle triste application aux chrétiens de nos jours, comparés aux chrétiens des premiers temps!

liques, sed novè de die vivitis. Per quod ostenditur, dum a bonis majorum institutis deceditis, ea vos retinere et custodire quæ non debuistis, cum quæ debuistis non custoditis. Adhuc quod videmini fidelissimè tueri à patribus traditum, in quo principaliter reos transgressionis christianos destinatis^a, studium dico deorum colendorum, quo maximè erravit antiquitas, licèt Serapidi jam Romano aras restruxeritis, licèt Baccho jam Italico furias vestras immolaveritis, suo loco ostendam proinde^b despici, et negligi, et destrui a vobis adversus majorum auctoritatem. Nunc enim ad illam occultorum facinorum infamiam^c respondebo^d, ut viam mihi ad manifestiora purgem.

CHAPITRE VII.

La renommée, toujours suspecte, et de simples bruits populaires sont les seuls garants des reproches adressés aux chrétiens.

24. Dicimur sceleratissimi de sacramento^e infanticidii, et pabulo^f inde. Dicimur tamen semper, nec vos quod

^a *Reos destinatis*, vous déclarez coupables. *Quinte-Curce*, I. IX : « *Dioxippus conjectum oculorum*, quibus ut fur destinabatur, ferre non potuit. » *Tite-Live* : « *Destinabat sermonibus hostem Antiochum.* »

^b *Proinde*, néanmoins, absolument, comme si de rien n'était : « *At hi contrâ ignavissimi homines*, per summum scelus, omnia ea sociis ademere quæ fortissimi viri victores reliquerant; proinde quasi victoriâ injuriam facere, demum id esset imperio uti. » *Salluste, Catilina*, XII.

^c *Infamiam*, l'inculpation (*in, fama*), le bruit, la renommée.

^d *Respondebo*. *Pline* a dit : « *Cum ad eos brevissimè respondissem.* »

^e *De sacramento*. Ce mot signifie ici acte mystérieux, cérémonie sacrée, sacrilège, secret coupable, forfait.

^f *Pabulo*, repas, manducation.

tamdiu dicimur, eruere curatis. Ergò aut eruite, si creditis, aut nolite credere, qui non eruitis. De vestra vobis dissimulatione præscribitur^a non esse, quod nec ipsi audetis eruere. Longè aliud munus carnifici in christianos imperatis, non ut dicant quæ faciunt, sed ut negent quod sunt.

25. Census^b istius disciplinæ, ut jam edidimus, à Tiberio est. Cum odio sui cepit^c veritas simul atque apparuit inimica esse. Tot hostes ejus quot extranei, et quidem propriè^d ex emulatione Judæi, ex concussionem milites, ex natura^e ipsi etiam domestici nostri. Quotidie obsidemur, quotidie prodimur : in ipsis plurimum cælibus et congregationibus nostris opprimimur. Quis unquam taliter vagienti infanti supervenit ? quis cruenta, ut invenerat, Cyclopum et Sirenarum ora judicii reseravit^f ? quis talia facinora, cum invenisset, celavit, aut vendidit, ipsos trahens^g homines ?

26. Si semper latemus, quando proditum est quod ad-

^a *Præscribitur*, il est prouvé, démontré irréfragablement ; la chose est réglée, écrite, circonscrite, fixée, limitée à l'avance (*præ scribere*).

^b *Census*, l'origine, la date, l'époque où elle a eu un nom, où elle a pu être portée sur le rôle, sur la liste de recensement.

^c L'histoire, ou plutôt la philosophie de l'histoire repose en grande partie sur ce principe, et quiconque l'aurait médité et s'en serait convaincu, aurait retiré un profit inappréciable pour l'étude d'une science qui n'est possible qu'avec les idées chrétiennes et catholiques. — Tout ce passage, au reste, nous rappelle l'éloquence nerveuse et pressante de Démosthène et de Bossuet. — Cf. ci-dessous, ch. XIV.

^d *Propriè*, particulièrement, chacun par un motif propre.

^e Les Juifs étaient jaloux des chrétiens ; les soldats désiraient les rançonner, leurs domestiques les voler.

^f *Reseravit*, aliàs *reservavit*. Ouvrir, pour la montrer au juge, la bouche encore sanglante de ces nouveaux cyclopes, de ces nouvelles sirènes ; ou la réserver telle quelle pour preuve.

^g *Ipsos trahens*, lors même qu'il les traînait devant les tribunaux.

mittimus ? Imò a quibus prodi potuit ? Ab ipsis enim reis ? Non utique ; cum, vel ex forma^a, omnibus mysteriis silentii fides debeatur. Samothracia et Eleusinia^b reticentur : quantò magis talia, quæ prodita interim etiam humanam animadversionem provocabunt, dum divina servatur^c ? Si ergò non ipsi proditores sui, sequitur ut extranei ; et unde extraneis notitia ? cum semper etiam piæ initiationes arceant profanos, et arbitris caveant^d, nisi si^e impii minus metuunt.

27. Natura famæ omnibus nota est. Vestrum est :

Fama malum, quo non aliud velocius ullum^f.

Cur malum fama ? quia velox ? quia index ? an quia plurimum mendax ? quæ ne tunc quidem, cum aliquid veri adfert, sinè mendacii vitio est, detrahens, adjiciens, demutans de veritate. Quid ? quòd ea illi conditio est, ut non, nisi cum mentitur, perseveret, et tamdiu vivit, quamdiu non probat : siquidem ubi pro-

^a *Ex forma*, d'après l'usage, les règles ordinaires, les formes usitées.

^b Les mystères de Samothrace, dans la mer Egée, étaient consacrés à Cérès, à Proserpine et aux dieux Cabires. Ceux d'Eleusis, établis par Musée, dans l'Attique, se célébraient aussi en l'honneur de Cérès et de Proserpine. Le silence le plus rigoureux était prescrit à ceux qui étaient initiés à ces mystères. Quand ils le violaient, la mort les punissait aussitôt de leur indiscretion. De plus, on élevait une colonne pour attester à tous les siècles le châtement encouru par le prévaricateur.

^c *Dum divina servatur*, tandis que la (vengeance) divine est en réserve, en l'attendant.

^d *Arbitris cavere*, éviter les témoins. On trouve rarement *cavere* avec l'ablatif sans préposition.

^e *Nisi si*, locution très-usitée. Plante : « Nisi si historiam scrihimus. » *Men.* sc. 1, a. II. — « Nisi si aliquam astutiam machinor. » *Id.* — Sénèque, *De Tranquill. animæ*, c. 13, dit : « Navigabo, nisi si quid incidit ; et prætor fiam, nisi si quid obstiterit, » et *negotiatio mihi respondebit, nisi si quid intervenerit.* — L'audace est le caractère de l'impïété.

^f *Virgil. Æn.* IV, 174.

bavit, cessat esse, et quasi officio nuntiandi functa, rem tradit; et exinde res tenetur, res nominatur, nec quisquam dicit, verbi gratia : *Hoc Romæ aiunt factum*; aut, *Fama est illum provinciam sortitum*^a : sed, *Sortitus est ille provinciam*; et, *Hoc factum est Romæ*. Fama, nomen incerti, locum non habet ubi certum est. An verò famæ credat^b, nisi inconsideratus? quia sapiens non credit incerto. Omnium est æstimare, quantacumque illa ambitione diffusa sit, quantacumque asseveratione constructa, quod ab uno aliquando principe^c exorta sit necesse est; exinde in traduces^d linguarum et aurium serpat; et ita modici seminis vitium^e cætera rumoris obscurant ut nemo recogitet, ne primum illud os mendacium seminaverit; quod sæpè fit, aut ingenio æmulationis, aut arbitrio suspicionis, aut, non novâ, sed ingentâ quibusdam mentiendi voluptate. Bene autem^f, quod omnia tempus revelat, testibus etiam vestris proverbiiis atque sententiis, ex dispositione naturæ, quæ ita ordinavit, ut nihil diu lateat, etiam quod fama non distulit^g. Merito igitur fama tamdiu conscia sola est scelerum christianorum. Hanc indicem adversus nos profertis, quæ, quod aliquando jactavit, tantoque^h spatio in opinionem corroboravit, usque adhuc probare non valuit.

^a *Sortitum*. Quoiqu'il y ait ici deux régimes au même cas, il n'y a cependant pas amphibologie.

^b *An credat*, sous-entendu *quis*, qui est suppléé par *inconsideratus*.

^c *Principe*, source première, premier auteur, cause, origine.

^d *Traduces*, canaux transmetteurs, ramifications, conducteurs (trans ducere).

^e *Modici seminis vitium* pour *modicum semen vitiatum*, comme, ch. 6, *odium penulæ* pour *penula odiosa*. De même encore le mot suivant : *cætera rumoris* pour *cæteri rumores*.

^f *Bene autem*, sous-entendu *est*; c'est fort heureux que...

^g *Distulit*, publié, répandu, divulgué (*diversim, ferre*).

^h Ailleurs on lit : *tantoque temporis spatio*.

CHAPITRE VIII.

Les crimes qu'on impute aux chrétiens sont contre la nature et contre toute vraisemblance.

28. Ut fidem naturæ ipsius appellem adversus eos qui talia credenda esse præsumunt, ecce proponimus horum facinorum mercedem : vitam æternam repræmittunt; credite interim. De hoc enim quæro, an et qui credideris, tanti habeas ad eam^a tali conscientia pervenire? Veni, demerge ferrum in infantem nullius inimicum, nullius reum^b; vel si alterius officium est, tu modò assiste morienti homini antè quàm vixit; fugientem animam novam exspecta; excipe rudem^c sanguinem, eo panem tuum satia, vescere libenter. Talia^d initiatus et consignatus vivis in ævum. Cupio respondeas^e, si tanti æternitas? Aut si non, ideo nec credenda. Etiam si credideris, nego te velle. Etiam si volueris, nego te posse. Cur ergò alii possint, si vos non potestis?

^a A la vie éternelle.

^b *Nullius reum* : on supposait qu'ils égorgeaient un enfant. Cette fable était venue de la vague rumeur répandue chez les païens au sujet de l'Eucharistie, où en effet il y a immolation et manducation.

^c *Rudem*, à peine formé. — Ce tableau peint au vif l'infâme cérémonie que la sotte crédulité s'obstinait à imputer aux chrétiens. Tertullien, pour être le plus éloquent des écrivains, avait besoin aussi d'être un grand peintre, et il l'était. Souvent son pinceau se contente de quelques traits vigoureux, mais saisissants; s'il s'amuse parfois, c'est qu'il prépare un grand coup. Mais ici le tableau est court, et le mouvement d'éloquence qui suit est rapide, écrasant; il emporte d'assaut la place et force la conviction.

^d *Talia initiatus*, sous-entendu *secundum*, per : initié par;..... comme on dit, par exemple, *edoctus viam*, etc.

^e *Cupio respondeas*, tournure très-usitée : *dicas velim*; *cave nemo id intelligat*; *cave facias*, etc.

Cur non possitis, si alii possunt? Alià nos, opinor, naturà? Cynopæne aut sciapodes^a? alii ordines dentium? Qui ista credis de homine, potes et facere: homo es et ipse, quod et christianus. Qui non potes facere, non debes credere: homo est enim et christianus, et quod et tu.

29. — Sed ignorantibus subicitur^b et imponitur. — Nihil enim tale de christianis asseverari sciebant, observandum utique sibi, et omni vigilantia investigandum. Atquin volentibus initiari moris est, opinor, prius patrem illum sacrorum^c adire; quæ præparanda sint describere. Tum ille: Infans tibi necessarius, adhuc tener, qui nesciat mortem, qui sub cultro tuo rideat^d: item panis, quo sanguinis jurulentiam colligas. Quid nunc et si ista omnia ignaris præparantur? Certè postea cognoscunt, et sustinent, et ignoscunt. Timent plecti: qui, s. proclamant, defendi merebuntur; qui etiam ultro perire malint, quàm sub tali conscientia vivere. Age nunc, timeant; cur etiam perseverant? Sequitur enim ne ultra velis id te esse, quod, si prius scisses, non fuisses.

^a Les cynopes (κύνοψ), auraient été des espèces de monstres au regard cynique, des anthropophages; les sciapodes (σκιά πηδών), des hommes fabuleux de la Libye qui se seraient fait naturellement de l'ombre avec leurs larges pieds.

^b Subjicere, suborner, surprendre, suggérer, tromper.

^c Patrem sacrorum. On appelait père des mystères le grand initiateur; il se nommait autrement hiérophante (ιερός, πατήρ), qui explique les choses sacrées.

^d Encore un tableau vivant et animé. Voyez-vous cet enfant qui sourit au couteau comme à un jouet qu'on lui présente? Il étend ses petites mains pour le saisir et s'en amuser... Puis, dans un coin du tableau, le pain destiné à étancher le sang de l'innocente victime; et cela au milieu de la nuit, à la pâle et incertaine lumière des lampes!

CHAPITRE IX.

Les païens se rendent coupables de tout ce dont ils accusent les chrétiens, qui, eux, en sont très-éloignés.

30. Hæc quò magis refutaverim, a vobis fieri ostendam partim in aperto et partim in occulto, per quod forsitan et de nobis credidistis. Infantes penès Africam Saturno immolabantur palàm usque ad proconsulatam Tiberii^a, qui ipsos sacerdotes in eisdem arboribus templi sui obumbratricibus scelerum, votivis crucibus^b exposuit, teste militià patriæ nostræ^c, quæ idipsum munus illi proconsuli funeta est^d. Sed et nunc in occulto perseveratur hoc sacrum facinus. Non soli vos contemnunt christiani, nec ullum scelus in perpetuum eradicatur, aut mores suos aliquis Deus mutat. Cùm propriis filiis Saturnus non pepercit^e, extraneis utique non parcendo perseverabat, quos quidem ipsi parentes sui offerebant, et libentes respondebant^f, et infantibus blandiebantur,

^a Il paraîtrait, par ce passage, que Tibère aurait été proconsul en Afrique avant d'être empereur. L'histoire cependant n'en parle pas, que nous sachions.

^b Votivis crucibus, des croix votives, expiatoires.

^c Patriæ nostræ, de Carthage. S'il fallait lire *patris nostri*, Tertullien parlerait des troupes commandées par son père, qui en effet était centurion du proconsul d'Afrique.

^d Munus functa est, rendit cet office, exécuta cet ordre. — *Fungi* se trouve assez souvent avec l'accusatif, surtout dans Térence, Plaute et Suetone.

^e On sait que Saturne mangeait ses enfants aussitôt qu'ils étaient nés, et que si Jupiter a vécu, ce n'a été que grâce à une ruse pieuse: on fit avaler une pierre, au lieu du *poupon*, à ce père si peu civilisé.

^f Et libentes respondebant. Les victimes, pour être agréables, doivent s'offrir ou être offertes volontairement, spontanément, librement. Les parents répondaient donc pour leurs enfants qu'ils

ne lacrymantes immolarentur. Et tamen multum homicidium parricidium differt.

31. Major ætas apud Gallos Mercurio ^a prosecabatur. Remitto Tauricas fabulas ^b theatris suis. Ecce in illa religiosissima urbe Aneadarum ^c piorum est Jupiter quidam, quem ludis suis humano proluunt sanguine ^d. Sed bestiarii ^e, inquitis. Hoc, opinor, minùs quàm hominis? an hoc turpius, quòd mali hominis? certè tamen de homicidio funditur. O Jovem christianum, et solùm patris filium de crudelitate ^f!

32. Sed quoniam de infanticidio nihil interest, sacro an

les immolaient bien volontiers et de leur plein gré, ou même que ces enfants s'offraient de cette sorte; et, pour le prouver, ils les caressaient et les empêchaient de crier. Quelle barbarie! C'est là être esclave du démon!

^a Mercurio. Ce Mercure est Teutatès ou Hésus.

^b Tauricas fabulas, les tragédies de la Tauride. Les habitants de cette contrée paraissent avoir été d'une barbarie peu commune. C'est à leurs annales qu'on empruntait le sujet des tragédies.

^c Urbe Aneadarum, la ville des descendants d'Énée, Rome. D'après l'adage qui dit : *tel père, tel fils*, les Romains devaient être en effet très-pieux; le père Énée est toujours qualifié ainsi dans Virgile.

^d Les jeux en l'honneur de Jupiter étaient des combats de gladiateurs.

^e Bestiarii. Les bestiaires étaient des esclaves ou des criminels que l'on forçait de se battre contre des bêtes féroces, en l'honneur des dieux et pour le divertissement du public. — Mais, dites-vous, c'est du sang de bestiaire, de peu de valeur.

^f Cette phrase offre plusieurs sens : il n'a pas dégénéré de son père, du moins pour la cruauté. Ou bien : lui qui n'est fils unique que grâce à la cruauté de son père. O Jupiter devenu chrétien, et digne fils de son père, seulement par sa cruauté! c'est une ironie. D'un côté, les païens accusaient les chrétiens de boire le sang humain; de l'autre, ils en abreuyaient leur Jupiter dans leurs jeux cruels. « Le voilà donc devenu chrétien, s'écrie Tertullien, ce Jupiter, et digne de son père, qui buvait le sang de sa progéniture! »

arbitrio ^a perpetretur, licèt homicidium parricidio ^b intersit, convertar ad populum. Quot vultis ex his circumstantibus, et in christianorum sanguinem hiantibus, ex ipsis etiàm vobis, justissimis et severissimis in nos præsidibus, apud conscientias pulse, qui natos sibi liberos enecent? Siquidem et de genere necis differt ^c, utique crudeliùs in aqua spiritum extorquetis, aut frigori, et fami, et canibus exponitis : ferro enim mori ætas quoquè major ^d optaverit.

33. De sanguinis pabulo, et ejusmodi tragicis ferculis legite necubi relatum sit (est apud Herodotum, opinor), defusum brachiis ^e sanguinem ex alterutro degustatum nationes quasdam fœderi comparasse ^f : nescio quid et sub Catilina ^g tale degustatum est. Aiunt et apud quosdam gentiles Scytharum defunctum quemque a suis comedi. Longè excurro. Hodie istic Bellonæ sa-

^a Sacro an arbitrio, au nom de la religion ou au nom du caprice.

^b Parricidio. Certaines leçons portent : *licèt de parricidio intersit* : bien qu'il y ait de la différence entre tuer un homme et tuer son enfant. Ou encore : bien que l'homicide se trouve renfermé dans le parricide; ce dernier dans le sens d'infanticide. Ce membre de phrase semble avoir été intercalé par les copistes, et l'abbé de Gourcy ne l'a pas traduit.

^c Differt. La mort que nous faisons, dit-on, souffrir aux enfants que nous égorgons diffère de celle que vous faites endurer aux vôtres. Nous les poignardons; vous, vous les laissez ignoblement mourir de faim, de froid, etc.

^d Etas major. Dans un âge plus avancé on trouverait plus deux et plus désirable de périr par le fer; vous êtes donc plus cruels que nous.

^e Defusum brachiis, tiré des bras par des incisions.

^f Comparare, se présenter. Chez certains peuples, ceux qui étaient députés pour conclure des traités se présentaient mutuellement à boire le sang qu'ils tiraient de leurs veines, en signe d'alliance et quasi de parenté.

^g Sub Catilina, le modèle des conspirateurs. Voy. Salluste, ch. 22.

eratos sanguis, de femore proscisso in palmulam^a exceptus, esui datus signat^b : item illi, qui, munere^c, in arena noxiorum jugulatorum sanguinem recentem, avida siti, comitali morbo^d medentes, auferunt, ubi sunt ? item illi, qui de arena ferinis obsoniis^e cœnant ? qui de apro, qui de cervo petunt^f ? aper ille quem cruentavit, colluctando detersit^g : cervus ille in gladiatoris sanguine jacuit : ipsorum ursorum alvei appetuntur, cruditantes^h adhuc de visceribus humanis. Ructaturⁱ proinde ab homine caro pasta de homine. Hoc qui editis, quantum abestis a conviviis christianorum ? Erubescat error vester christianis, qui ne animalium quidem sanguinem in epulis esculentis^j habemus ; qui propterea quoque suffocatis et morticinis abstinemus^k, ne quo sanguine contaminemur vel intra viscera sepulto.

^a In palmulam, aliàs in palmula, in parmula, in parma ; dans la main, sur la paume de la main, sur un petit bouclier appelé parma.

^b Sacros signat, marque ceux qui sont dédiés à Bellone, initiés à ses mystères.

^c Munere. On appelait munus une espèce de spectacle donné gratuitement au peuple par les grands : c'était, pour l'ordinaire, un combat de gladiateurs ou de bestiaires. Voy. Tertullien, *De Spectaculis*, cap. 12.

^d Comitali morbo, l'épilepsie. On avait coutume de dissoudre les assemblées des comices lorsque quelqu'un y était attaqué d'épilepsie. Ces malheureux croyaient se guérir en buvant du sang encore chaud de gladiateurs égorgés dans l'arène.

^e Ferinis obsoniis, des mets de bêtes féroces. Les pauvres dépeçaient les animaux tués dans le combat et les mangeaient.

^f De cervo petunt, demandent ou cherchent à se repaître de...

^g Detersit, a léché le sang de son antagoniste pendant la lutte.

^h Cruditantes, digérant avec peine.

ⁱ Ructatur, donne des rapports, est mangée.

^j In epulis esculentis, dans nos repas solennels.

^k Abstinemus. La discipline de l'Église a un peu changé sur ce point : elle peut varier ; le dogme, jamais.

Denique inter tentamenta^a christianorum, botulos^b etiam cruore distentos admovetis certissimis scilicet illi : citum esse penès illos, per quod exorbitare^c eos vultis. Porro quale est, ut quos sanguinem pecoris horrere confiditis, humano inhiare credatis, nisi fortè suaviorum eum experti^d : quem quidem et ipsum proinde examinatorem christianorum adhiberi ut foculum, ut acerram^e, oportebat. Proinde^f enim probarentur sanguinem humanum appetendo, quemadmodum sacrificium respuendo : alioquin necandi si gustassent, quemadmodum si non immolassent. Et utique non deesset vobis in auditione custodiarum et damnatione^g sanguis humanus.

34. In primis filios exponitis suscipiendos ab aliqua prætereunte misericordia^h extranea, vel adoptandos melioribus parentibus emancipatisⁱ. Nos ab isto eventu diligentissima et fidelissima castitas sepsit : quidam,

^a Tentamenta, les épreuves, les essais, les tentatives, les tentatives pour faire apostasier.

^b Botulos, des boudins gonflés de sang.

^c Exorbitare, sortir ou faire sortir de la voie, dévoyer et dévier.

^d Experti, à moins que vous ne l'avez trouvé vous-mêmes. Quelle énergie dans ce style ! quelle argumentation désespérante !

^e Acerra, la coupe aux libations ; foculus, la cassolette à brûler de l'encens.

^f Proinde, également, de la même manière. Térence, *Phorm.* : « Proinde expiscare, quasi, non nosces ; » informe-toi comme si tu ne savais pas. En français : où as-tu été pêcher cela ?

^g Les prisons regorgeaient de coupables : la question que l'on faisait subir aux uns, la mort que l'on donnait aux autres, procurait du sang humain.

^h Misericordia, la compassion ; comme qui dirait : quelque âme charitable.

ⁱ Emancipatis, vous émancipez. C'est céder son autorité paternelle pour favoriser l'adoption. Émanciper quelqu'un, c'est le déclarer, le constituer majeur et libre de sa personne. Pour pouvoir être adopté, s'il n'était pas nécessaire d'être majeur, il fallait au moins avoir été émancipé, à ce qu'il paraît d'après ce passage.

multò securiores, totam vim hujus erroris, virgine continentia^a depellunt, senes pueri. Si hæc in vobis esse consideraretis, proinde in christianis non esse perspicere-
retis : iidem oculi renuntiassent utrumque. Sed cæcitatibus
duæ species facile concurrunt, ut qui non vident quæ
sunt, et videre videantur quæ non sunt. Sic per omnia^b
ostendam. Nunc de manifestis.

CHAPITRE X.

Les dieux des païens étaient originairement des hommes et non
des dieux : le sont-ils devenus ?

35. Deos, inquitis, non colitis, et pro imperatoribus
sacrificia non impenditis. — Sequitur ut, eadem ra-
tione, pro aliis non sacrificemus, quia nec pro nobis ip-
sis, semel deos non colendo : itaque sacrilegii et majes-
tatis rei^c convenimur^d. Summa hæc causa, imò tota
est, et utique digna cognosci^e, si non præsumptio^f aut
iniquitas judicet ; altera quæ desperat, altera quæ recu-
sat^g veritatem.

36. Deos vestros colere desinimus, ex quo illos non esse
cognoscimus. Hoc igitur exigere debetis, uti probemus

^a Virgine continentia, par une continence, une chasteté intacte
et parfaite. — Remarquez l'antithèse : senes pueri.

^b Per omnia, par tout, pour tout, en tout ce dont on nous ac-
cuse.

^c Majestatis rei, coupables de lèse-majesté impériale.

^d Conveniri, être poursuivi, attaqué, cité, assiégé, accusé par
les magistrats.

^e Digna cognosci ; comme dignus legi dans Quintilien, digna
queri dans Aulu-Gelle, liv. vii, c. 17.

^f La prévention.

^g On dit bien desperare veritatem, désespérer de trouver la vé-
rité, et recusare veritatem, refuser de l'entendre. César a dit :
desperare fugam, De Bello gall. v.

non esse illos deos, et idcirco non colendos, quia tunc
demum coli debuissent, si dii fuissent : tunc et chris-
tiani puniendi, si quos non colerent, quia putarent non
esse, constaret illos deos esse.

37. — Sed nobis, inquitis, dii sunt. — Appellamus, et
provocamus à vobis ipsis ad conscientiam vestram : illa
nos judicet, illa nos damnet, si poterit^a negare omnes
istos deos vestros homines fuisse. Si et ipsa inficias irit,
de suis antiquitatum instrumentis^b revincetur, de qui-
bus eos didicit, testimonium perhibentibus ad hodie-
num, et civitatibus in quibus nati sunt, et regionibus
in quibus aliquid operati vestigia reliquerunt, in quibus
etiam sepulti demonstrantur. Nec ego per singulos de-
curram^c, tot ac tantos, novos, veteres, barbaros, græ-
cos, romanos, peregrinos, captivos, adoptivos, proprios,
communes, masculos, feminas, rusticos, urbanos, nau-
ticos, militares^d. Otiosum est etiam titulos^e persequi, ut
colligam in compendium, et hoc non quò cognoscatis,
sed recognoscatis : certè enim oblitos agitis^f.

38. Ante Saturnum^g deus penès vos nemo est : ab illo

^a Si poterit. Cicéron a dit : Si me audies, vitabis inimicitias.

^b Instrumentis, monuments, commentaires, écrits, documents.

^c Per singulos decurram ; comme s'il y avait percurram sin-
gulos, je descendrai la série...

^d « Cette plaisante énumération que fait ici Tertullien des dieux
du paganisme ressemble à celle que fait Barruel des dieux de nos
prétendus sages. Il cite le dieu Grande Ame, le dieu Grand Tout,
le dieu Grande Machine, le dieu Atome, le dieu Million d'Atomes,
le dieu Tranquille, le Double Dieu ; Helviennes, t. II, lett. 38 et 39.
La seule différence qui existe entre ces dieux et ceux dont parle
Tertullien, est que ceux-ci ont été inventés par un peuple grossier,
et ceux-là par les philosophes ! » (ALLARD.)

^e Titulos, les noms particuliers, les qualifications.

^f Oblitos agitis, vous avez l'air de l'avoir oublié. Pline le Jeune
a dit : agere amicum ex imperatore.

^g Saturne, le plus ancien des faux dieux, était fils de Cœlus, ou

census totius, vel potioris, vel notioris divinitatis. Itaque quod de origine constiterit, id et de posteritate conveniet. Saturnum itaque, quantum litteræ docent, neque Diodorus græcus, aut Thallus, neque Cassius Severus, aut Cornelius Nepos^a, neque ullus commentator ejusmodi antiquitatum, aliud quam hominem promulgaverunt. Si quantum rerum argumenta^b, nusquam invenio fideliora, quam apud ipsam Italiam, in qua Saturnus post multas expeditiones postque Attica hospitia^c, concedit exceptus ab Jano, vel Jane, ut Sallii volunt^d: mons quem incoluerat, Saturnius dictus: civitas, quam depalaverat^e, Saturnia usque nunc est; tota denique Italia post Enotriam^f, Saturnia cognominabatur. Ab ipso primum tabulæ^g, et imagine sig-

du Ciel, qui signifie le vide. Ainsi le néant l'avait produit. On l'appelait aussi Chronius, ou le Temps, parce qu'il a tout engendré.

^a Diodore de Sicile, historien grec du temps d'Auguste, auteur d'une histoire universelle, en 40 livres, intitulée *Bibliothèque historique*. — Thallus, auteur des *Histoires syriennes*, ne nous est connu que par les citations des Pères de l'Église. — Cassius Sévère, probablement Lucius Cassius, le plus ancien compilateur des Annales romaines, vers l'an 146 avant Jésus-Christ. — Cornélius Népos, auteur classique, ami de Cicéron. Ce qui nous en reste n'est vraisemblablement pas de lui.

^b *Rerum argumenta*, les monuments matériels; sous-entendu *docent*.

^c *Attica hospitia*, l'hospitalité attique. Saturne, expulsé de l'île de Crète par Jupiter son fils, se sauva dans l'Attique d'abord, puis en Italie, où Janus l'accueillit.

^d Les hymnes que chantaient les prêtres saliens dans leurs cérémonies remontaient à une haute antiquité. Aussi y lisait-on *Jane* pour *Janus*, *marmuriam* pour *memoriam*, *manos* pour *bonos*, etc.

^e *Depalare*, jalonner, limiter avec des pieux (*palus*), tracer, fonder, établir, bâtir.

^f *Enotria*, peut-être du grec *ενος*, vin, à cause de l'excellence des vins d'Italie.

^g *Tabulæ*, les lois, les tableaux; comme plus tard on a dit les Douze Tables.

natus nummus^a, et inde ærario præsidet^b. Tamen si homo Saturnus, utique ex homine; et quia ab homine, non utique de cælo et terra^c. Sed cujus parentes ignoti erant, facile fuit eorum filium dici, quorum et omnes possumus videri: quis enim non cælum et terram, matrem ac patrem, venerationis et honoris gratiâ, appellet, vel ex consuetudine humana, quâ ignoti, vel ex inopinato apparentes, de cælo supervenisse^d dicuntur: proinde Saturno repentino ubiquè cælitem contigit dici? nam et terræ filios vulgus vocat, quorum genus incertum est. Taceo quòd ita rudes adhuc homines agebant^e, ut, cujuslibet novi viri aspectu, quasi divino commoverentur; cum hodie jam politi, quos, ante paucos dies, luctu publico mortuos sint confessi, in deos consecrarent. Satis jam de Saturno, licet paucis. Etiam Jovem ostendemus tam hominem quam ex homine, et deinceps totum generis examen tam mortale, quam seminis sui par.

^a *Nummus*, la monnaie, qui porta tantôt l'image d'un homme, tantôt celle d'un animal, *pecus*, d'où le mot *pecunia*.

^b Le trésor de l'empire romain était dans le temple de Saturne, bâti au pied du Capitole.

^c Ce raisonnement pourra paraître un peu louche; car Adam était homme et cependant ne descendait pas d'un homme: il était le premier anneau de la série. Toutefois, on n'en conclut pas à sa divinité, ce que voulaient ici les païens.

^d On dit encore aujourd'hui: c'est un homme tombé des nues; ou bien, comme dans la phrase suivante de Tertullien: il est sorti de dessous terre.

^e *Rudes agebant*, ils vivaient, ils étaient grossiers. On trouve *summus agebat*, il vivait très-considéré. Pomponius Mela a dit aussi: *ad frigora nudi agunt*.

CHAPITRE XI.

Ils n'ont pu ni dû être faits dieux.

39. Et quoniam, sicut illos homines fuisse non aude-
tis negare, ita, post mortem, deos factos instituistis as-
severare; causas, quæ hoc exegerint, retractemus. In
primis quidem necesse est concedatis esse aliquem su-
blimiorum deum, et mancipem quemdam divinitatis^a,
qui ex hominibus deos fecerit: nam neque sibi illi po-
tuissem sumere divinitatem, quam non habebant, nec
alius præstare eam non habentibus, nisi qui propriè
possidebat. Cæterum si nemo esset qui deos faceret,
frustrâ præsumitis deos factos, auferendo factorem:
certè quidem si ipsi se facere potuissent, nunquam ho-
mines fuissent, possidentes scilicet melioris conditionis
potestatem.

40. Igitur si est qui faciat deos, revertor ad causas
examinandas faciendorum ex hominibus deorum: nec
illas invenio, nisi si ministeria et auxilia^b officiis divinis
desideravit ille magnus deus. Primò indignum est ut
alicujus operâ indigeret, et quidem mortui, cum dig-
nius, ab initio, deum aliquem fecisset, qui mortui erat
operam desideraturus. Sed nec operæ locum video: to-
tum enim hoc mundi corpus, sive innatum et infectum^c,
secundum Pythagoram, sive natum et factum, secun-
dum Platonem, semel utique in ista constructione dis-

^a *Manceps divinitatis*, propriétaire, adjudicataire de la divinité
(qui manu capit).

^b *Ministeria et auxilia* pour *ministros et auxiliares*; comme
nous en avons déjà vu des exemples: *odium penulæ; cætera ru-
moris, etc., etc.*

^c *Innatum et infectum* pour *non natum et non factum*.

positum, et instructum, et ordinatum cum omni rationis
gubernaculo^a, inventum est; imperfectum non potuit
esse, quod perfecit^b omnia: nihil Saturnum, et Satur-
niam gentem exspectabat. Vani^c erunt homines, nisi
certi sint, a primordio et pluvias de cælo ruisse, et
sidera radiasse, et lumina floruisse^d, et tonitrua mu-
gisse, et ipsum Jovem, quæ in manu ejus ponitis^e, ful-
mina timuisse: item omnem frugem ante Liberum, et
Cererem, et Minervam^f, imò ante illum aliquem prin-
cipem hominem, de terra exuberasse, quia nihil, conti-
nendo et sustinendo homini prospectum, post hominem
potuit inferri^g.

41. Denique invenisse dicuntur necessaria ista vitæ,
non instituisse: quod autem invenitur, fuit; et quod
fuit, non ejus deputabitur qui invenit, sed ejus qui
instituit: erat enim antequam inveniretur. Cæterum, si
propterea Liber deus, quòd vitem demonstravit, malè
cum Lucullo^h actum est, qui primus cerasa ex Ponto

^a *Rationis gubernaculo*, la direction de la raison, le gouvernail
de l'ordre, une perfection admirable.

^b *Quod perfecit*, ce qui parfait, parachève, perfectionne, com-
plète, met le comble. Il s'agit de l'univers, d'après Lacerda, et non
de la divinité suprême.

^c *Vani*, simples.

^d *Lumina floruisse*, la lumière a brillé, s'est épanouie comme
une fleur. Tertullien, comme on voit, était quelque peu poète; il
savait varier ses expressions et trouver le terme juste et pitto-
resque.

^e Jupiter est ordinairement représenté tenant un foudre.

^f Bacchus était le dieu de la vigne, Cérès la déesse des grains, et
Minerve la déesse des oliviers, que l'on range sous le terme géné-
rique de fruits.

^g Tertullien, comme on voit, ne suppose pas, avec la foule des
niais et des incrédules, que l'homme ait jamais été à l'état sauvage
et qu'il ait jamais mangé des glands. Il ne croit guère non plus à
ce que nos esprits d'élite appellent le progrès humanitaire; et, par
malheur, il a raison.

^h Le consul Lucullus, ayant conquis le royaume de Pont, en

Italiæ^a promulgavit; quòd non est propterea consecratus^b, ut novæ frugis auctor, quia inventor et ostensor. Quamobrem si ab initio et instructa, et certis exercendorum officiorum suorum rationibus dispensata, universitas constitit; vacat ex hac parte causa alleganda humanitatis in divinitatem, quia quas illis stationes et potestates distribuistis, tam fuerunt ab initio, quàm et fuissent etiamsi deos istos non creassetis.

42. Sed convertimini ad causam aliam, respondentes collationem divinitatis meritorum remunerandorum fuisse rationem; et hinc concedetis, opinor, illum deum deificum justitiâ præcellere, qui nec temerè, nec indignè, nec prodigè tantum præmium dispensarit.

Volo igitur merita recensere, an ejusmodi sint, ut illos in cælum extulerint, et non potius in imum tartarum^c merserint, quem carcerem pœnarum infernarum, cum vultis, affirmatis. Illuc enim abstrudi solent impii quique in parentes, et qui sæviunt, et qui occidunt, et qui furantur, et qui decipiunt, et quicumque similes sunt alicujus dei vestri, quem neminem^d integrum a

rapporta en Italie ce fruit si agréable qui, du nom de *Cerasus* (Cérasonte, aujourd'hui Keresoun), fut appelé cerise.

^a *Italia*, vraisemblablement au datif. Tertullien a dit ailleurs : « *Cerasium Cneus Pompeius de Ponto primus Italiæ provulgavit.* » *Aux Nations*, liv. II, ch. 16. — Pour l'Italie, en Italie.

^b *Consecrare*, diviniser, transformer en un être sacré.

^c Le Tartare est pris ici dans le sens des païens; il s'agit de leurs croyances. Le Tartare était l'enfer, le séjour des coupables; et les Champs Elysées, le séjour de la vertu.

^d Outre tout ce qu'il y a de sanglant dans cette riposte, nous ferons remarquer la rapidité de l'argumentation et la supériorité qu'il sait donner à sa cause. — Quant au mot *neminem*, il a dit ci-dessus, ch. 10 : « *Ante Saturnum, deus penès vos nemo est.* » Et Suétone a dit aussi : « *Ex non nullis comperi, persuasissimum habuisse eum (Neronem) neminem hominem pudicum....* » *Nero*, ch. 39.

crimine aut vitio probare poteritis, nisi hominem negaveritis. Atquin ut illos homines fuisse non possitis negare, etiam istæ notæ accedunt, quæ nec deos postea factos credi permittunt. Si enim talibus vos puniendis præsidetis; si commercium, colloquium, convictum malorum et turpium, probi quique respuitis, horum autem pares deus ille majestatis suæ consortio ascivit; quid ergò damnatis quorum collegas adoratis? suggillatio est in cælum vestra justitia: deos facite criminosis quosque, ut placeatis diis vestris: illorum est honor consecratio cœqualium.

43. Sed, ut omittam hujus indignitatis retractatum; probi, et integri, et boni fuerint: quot tamen potiores viros apud inferos reliquistis? aliquem^a de sapientia Socratem, de justitia Aristidem, de militia Themistoclem, de sublimitate Alexandrum, de felicitate Polyeratem, de copia Cræsum, de eloquentia Demosthenem^b. Quis ex

^a *Aliquem*, comme en français; un Bossuet, un Fénelon, etc.

^b Il fallait qu'il estimât bien peu les dieux des Gentils pour leur préférer sans hésitation Socrate, que l'on connaît, et qui, tout sage qu'on le suppose, n'en était pas moins un débauché. Oh! la pauvre vertu que celle des païens! Et leurs dieux valaient moins encore. L'homme, créé à l'image de Dieu, doit se réformer aussi sur le modèle de la divinité. De là la différence entre le monde ancien et le monde du christianisme. — Aristide, général athénien et administrateur du trésor commun de la Grèce, mourut dans une grande pauvreté, vers l'an 460 avant Jésus-Christ. — Themistocle, qui avait fait bannir Aristide, vers 483, vainquit les Perses à Marathon et à Salamine, releva les murs d'Athènes et fortifia le Pirée. Il s'empoisonna à Magnésie en 470. — Alexandre est le roi de Macédoine, en présence de qui la terre se tut. — Polyerate, tyran de Samos, dans le VI^e siècle avant Jésus-Christ, fut mis à mort par Oronte, un des satrapes de Cambyse, qui le trahit. — Crésus, dernier roi de Lydie, était si riche qu'on dit encore aujourd'hui: riche comme un Crésus: vers 550 avant Jésus-Christ. — Démosthène fut le plus éloquent des orateurs parmi les païens; mais il n'était qu'orateur, ce qui est une triste qualité quand elle est seule. Il s'empoisonna en 322 avant Jésus-Christ.

illis diis vestris gravior et sapientior Catone^a? justior et militarior^b Scipione^c? quis sublimior Pompeio? felicior Syllà? copiosior Crasso? eloquentior Tullio^d? Quantò digniùs istos deos ille^e assumendos expectasset, præsciùs utique potiorum? Properavit, opinor, et cælum semel clusit^f, et nunc utique melioribus apud inferos mussitantibus erubescit.

CHAPITRE XII.

Les païens eux-mêmes traitent indignement et indécemment leurs dieux. — Ridicule de l'idolâtrie.

44. Cesso jam de istis^g, ut qui sciam me ex ipsa

^a Il s'agit ici de Caton l'ancien, le Censeur, comme on dit. Il vivait de 234 à 149 avant Jésus-Christ. C'était l'homme le plus grave et le plus rigide de son temps. Tertullien n'a pas laissé de l'habiller, quelque part, comme il le méritait. On nous pardonnera de supprimer les détails.

^b *Militarior*, plus belliqueux, plus martial. L'adjectif *militaris* ou *militarius* est souvent employé dans ce sens.

^c Le Scipion dont parle ici Tertullien est le grand Scipion, surnommé l'Africain, et fils de Publius. Il chassa Annibal de l'Italie, s'illustra en cent endroits, et fut l'ami d'Ennius. Il mourut en 184 avant Jésus-Christ.

^d Pompée, Cneius, Magnus, l'un des triumvirs avec César et Crassus, périt en Égypte en 48 avant Jésus-Christ. — Scylla, le proscripteur, qui abdiqua la dictature et vécut paisiblement le reste de ses jours : de 137 à 77. Le commencement et la fin de sa vie furent consacrés à la débauche. — Crassus, le triumvir, défait par Suréna, général des Parthes, à Carrhes en Mésopotamie, en 53 avant Jésus-Christ. — Cicéron est trop connu pour que nous en parlions. Orateur, philosophe, écrivain, politique, militaire, il a illustré sa patrie de toutes les façons. Il connaissait son mérite, et c'est ce que je vois en lui de plus remarquable et de plus saillant. C'est toujours je ou moi, comme feu M. de Chateaubriand.

^e Le Dieu suprême.

^f *Clusit*. On emploie indifféremment *claudio* et *cludo*; dans les composés, surtout, ce dernier est très-usité.

^g *De istis*, sur ce sujet, sur ce point, sur cet article.

veritate demonstraturum quid non sint, cum ostendero quid sint. Quantum igitur de diis vestris^a, nomina solummodo video quorundam veterum mortuorum, et fabulas audio, et sacra de fabulis^b recognosco. Quantum autem de simulacris ipsis, nihil aliud deprehendo, quam^c materias sorores esse vasculorum instrumentorumque communium, vel ex iisdem vasculis et instrumentis quasi fatum consecratione mutantes^d, licentiâ artis transfigurante, et quidem contumeliosissimè, et in ipso opere sacrilegè : ut revera nobis, maximè qui propter deos ipsos plectimur, solatium pœnarum esse possit quod eadem et ipsi patiuntur, ut fiant. Crucibus et stipitibus^e imponitis christianos : quod simulacrum non priùs argilla deformat^f cruci et stipiti superstructa? in patibulo primùm corpus dei vestri dedicatur. Ungulis^g deraditis latera christianorum : at in deos vestros per omnia membra validiùs incumbunt ascie, et runcinæ, et scobinæ. Cervices ponimus : ante plumbum et glu-

^a *Quantum de diis vestris*, quant à ce qui est de vos dieux, quant à ce que j'aurais à en dire ; comme tout à l'heure : *cesso de istis*.

^b *Sacra de fabulis*, les mystères échafaudés d'après les fables ; fondés sur ces narrations mensongères.

^c *Quàm*, je n'y découvre rien, sinon que la matière....

^d *Mutantes*. La matière des vases ou instruments de ménage semble changer de destinée en servant à des usages sacrés, en devenant l'image même de la divinité.

^e *Stipitibus*, les poteaux où l'on attachait les martyrs. Sur les supplices des martyrs, voir la préf. du t. III de nos Actes.

^f *Deformare*, chaucher, figurer, représenter, façonner. Une croix, ou du moins un poteau de bois formait comme l'âme et le noyau d'une statue de terre ou de plâtre, pour en soutenir la masse.

^g *Ungulis*, des ongles de fer. « Cet instrument était une espèce de tenailles faites de deux branches de fer, dont la partie supérieure avait deux ou trois dents aiguës, tellement disposées qu'elles s'engrenaient l'une dans l'autre. » (GODESCARD.) — Ce pouvait être encore une espèce de râteau ou d'étrille, en forme de griffes.

illis diis vestris gravior et sapientior Catone^a? justior et militarior^b Scipione^c? quis sublimior Pompeio? felicior Syllà? copiosior Crasso? eloquentior Tullio^d? Quantò digniùs istos deos ille^e assumendos expectasset, præsciùs utique potiorum? Properavit, opinor, et cælum semel clusit^f, et nunc utique melioribus apud inferos mussitantibus erubescit.

CHAPITRE XII.

Les païens eux-mêmes traitent indignement et indécemment leurs dieux. — Ridicule de l'idolâtrie.

44. Cesso jam de istis^g, ut qui sciam me ex ipsa

^a Il s'agit ici de Caton l'ancien, le Censeur, comme on dit. Il vivait de 234 à 149 avant Jésus-Christ. C'était l'homme le plus grave et le plus rigide de son temps. Tertullien n'a pas laissé de l'habiller, quelque part, comme il le méritait. On nous pardonnera de supprimer les détails.

^b *Militarior*, plus belliqueux, plus martial. L'adjectif *militaris* ou *militarius* est souvent employé dans ce sens.

^c Le Scipion dont parle ici Tertullien est le grand Scipion, surnommé l'Africain, et fils de Publius. Il chassa Annibal de l'Italie, s'illustra en cent endroits, et fut l'ami d'Ennius. Il mourut en 184 avant Jésus-Christ.

^d Pompée, Cneius, Magnus, l'un des triumvirs avec César et Crassus, périt en Égypte en 48 avant Jésus-Christ. — Scylla, le proscripteur, qui abdiqua la dictature et vécut paisiblement le reste de ses jours : de 137 à 77. Le commencement et la fin de sa vie furent consacrés à la débauche. — Crassus, le triumvir, défait par Suréna, général des Parthes, à Carrhes en Mésopotamie, en 53 avant Jésus-Christ. — Cicéron est trop connu pour que nous en parlions. Orateur, philosophe, écrivain, politique, militaire, il a illustré sa patrie de toutes les façons. Il connaissait son mérite, et c'est ce que je vois en lui de plus remarquable et de plus saillant. C'est toujours je ou moi, comme feu M. de Chateaubriand.

^e Le Dieu suprême.

^f *Clusit*. On emploie indifféremment *claudo* et *cludo*; dans les composés, surtout, ce dernier est très-usité.

^g *De istis*, sur ce sujet, sur ce point, sur cet article.

veritate demonstraturum quid non sint, cum ostendero quid sint. Quantum igitur de diis vestris^a, nomina solummodo video quorundam veterum mortuorum, et fabulas audio, et sacra de fabulis^b recognosco. Quantum autem de simulacris ipsis, nihil aliud deprehendo, quam^c materias sorores esse vasculorum instrumentorumque communium, vel ex iisdem vasculis et instrumentis quasi fatum consecratione mutantes^d, licentiâ artis transfigurante, et quidem contumeliosissimè, et in ipso opere sacrilegè : ut revera nobis, maximè qui propter deos ipsos plectimur, solatium pœnarum esse possit quod eadem et ipsi patiuntur, ut fiant. Crucibus et stipitibus^e imponitis christianos : quod simulacrum non priùs argilla deformat^f cruci et stipiti superstructa? in patibulo primùm corpus dei vestri dedicatur. Ungulis^g deraditis latera christianorum : at in deos vestros per omnia membra validiùs incumbunt ascie, et runcinæ, et scobinæ. Cervices ponimus : ante plumbum et glu-

^a *Quantum de diis vestris*, quant à ce qui est de vos dieux, quant à ce que j'aurais à en dire ; comme tout à l'heure : *cesso de istis*.

^b *Sacra de fabulis*, les mystères échafaudés d'après les fables ; fondés sur ces narrations mensongères.

^c *Quàm*, je n'y découvre rien, sinon que la matière....

^d *Mutantes*. La matière des vases ou instruments de ménage semble changer de destinée en servant à des usages sacrés, en devenant l'image même de la divinité.

^e *Stipitibus*, les poteaux où l'on attachait les martyrs. Sur les supplices des martyrs, voir la préf. du t. III de nos *Actes*.

^f *Deformare*, chaucher, figurer, représenter, façonner. Une croix, ou du moins un poteau de bois formait comme l'âme et le noyau d'une statue de terre ou de plâtre, pour en soutenir la masse.

^g *Ungulis*, des ongles de fer. « Cet instrument était une espèce de tenailles faites de deux branches de fer, dont la partie supérieure avait deux ou trois dents aiguës, tellement disposées qu'elles s'engrenaient l'une dans l'autre. » (GODESCARD.) — Ce pouvait être encore une espèce de râteau ou d'étrille, en forme de griffes.

tinum et gomphos sinè capite sunt dii vestri. Ad bestias impellimur : certè quas Libero, et Cybele, et Cœlesti applicatis^a. Ignibus urimur : hoc et illi a prima quidem massa. In metalla^b damnatur : inde censentur^c dii vestri. In insulas relegamur : solet et in insula aliqui deus vester aut nasci aut mori. Si per hæc constat divinitas aliqua, ergò qui puniuntur, consecrantur, et numina erunt dicenda supplicia^d. Sed planè non sentiunt has injurias et contumelias suæ fabricationis dii vestri, sicut nec obsequia.

45. O impiæ voces ! o sacrilega convicia ! Infrendite, inspumate, iidem estis qui Senecam aliquem pluribus et amarioribus de vestra superstitione perorantem probatis^e. Igitur si statuas et imagines frigidæ mortuorum suorum simillimas non adoramus, quas milvi, et mures, et araneæ intelligunt^f, nonne laudem magis quàm pœnam merebatur repudium agniti erroris ? Possumus enim videri lædere eos, quos certi sumus omnino non esse ? Quod non est, nihil ab ullo patitur, quia non est.

^a On représentait ces trois divinités montées sur des chars attelés de bêtes féroces. Bacchus était traîné par des tigres et des lynx ; Cybèle par des lions, et Cœleste aussi. Cette dernière est la même divinité qu'Uranie, Astarté ou Vénus.

^b *Metalla*. On nommait ainsi les mines et les simples carrières.

^c *Censentur*, sont tirés, extraits (*census*, origine).

^d *Supplicia*, les supplicés et les martyrs, les criminels et les saints ; comme il a dit : *odium penula*, etc. On pourrait entendre encore : les supplices seront des déifications, des apothéoses.

^e *Probatis*, vous approuvez. D'autres lisent *reprehendistis*, vous avez blâmé. Sénèque le philosophe, précepteur de Néron, et vraisemblablement auditeur assidu de saint Paul, avait composé un livre sur les superstitions des païens. Cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous.

^f *Intelligunt*, ils comprennent que ce ne sont pas des dieux, auarément ils les traiteraient avec moins d'irrévérence.

CHAPITRE XIII.

Irrévérances envers les dieux, soit particuliers, soit publics.

46. — Sed nobis dii sunt, inquitis. — Et quomodo vos e contrario^a impiï, et sacrilegi, et irreligiosi erga deos vestros deprehendimini ? qui quos præsumitis esse, negligitis ; quos timetis, destruitis ; quos etiam vindicatis, illuditis. Recognoscite si mentior.

Primò, quia cum alii alios colitis, utique quos non colitis, offenditis : prælatio alterius sinè alterius contumelia non potest procedere, quia nec electio sinè reprobatione. Jam ergò contemnitis quos reprobatis, quos reprobando offendere non timetis. Nam, ut supra^b perstrinximus, status dei cujusque in senatûs æstimatione pendebat : deus non erat, quem homo consultus nolisset, et nolendo damnasset. Domesticos deos, quos Lares dicitis, domesticâ potestate^c tractatis, pigerando, venditando, demutando aliquando in cacabulum de Saturno, aliquando in trullam de Minerva, ut quisque^d contritus, atque contusus est dum diù colitur, ut quisque deum sanctiorem expertus est, domesticam necessitatem.

47. Publicos æquè publico jure fœdatis, quos in

^a *E contrario*, au contraire. — *E contrario tibi sum amicus*, a dit Cicéron. — *E contra* n'est pas latin, dit Gardin Duménil.

^b *Suprà*, ci-dessus, ch. 5.

^c *Domesticâ potestate*, pouvoir qu'on a sur des domestiques, des serviteurs, ou plutôt des esclaves, qui étaient moins que rien.

^d *Ut quisque*, selon que chaque divinité est plus ou moins usée, bossuée ou endommagée.

hastario vectigales habetis^a : sic capitulum, sic^b olitorium forum petitur. Sub eadem voce præconis, sub eadem hasta, sub eadem annotatione quæstoris, divinitas addicta conducitur. Sed enim agri, tributo onusti, viliores; hominum capita, stipendio censa^c, ignobiliora : nam hæ sunt notæ captivitatis. Dii verò, qui magis tributarii, magis sancti; imò qui magis sancti, magis tributarii. Majestas quæstuaris^d efficitur : circuit cauponas religio mendicans^e : exigitis mercedem pro solo templi, pro aditu sacri : non licet deos nosse gratis; venales sunt.

CHAPITRE XIV.

Irrévérances des poètes à l'égard des dieux. Impiété des philosophes.

48. Volo et ritus vestros recensere. Non dico quales sitis in sacrificando, cum enecta, et tabidosa, et scabiosa quæque mactatis; cum de opimis et integris superva-

^a Le crieur public affirmait tous les cinq ans, par une adjudication aux enchères, le revenu de tel ou tel temple, moyennant une redevance fixe pour le trésor public. Le questeur enregistrait ces divers actes. Le crieur, pendant l'adjudication, tenait une affiche au haut d'une pique pour indiquer l'objet en question.

^b Sic... sic; l'un comme l'autre, malgré leur différence.

^c Stipendio censa, soumis à la capitation, recensés parmi ceux qui paient les tributs destinés à la solde des troupes; ordinairement les vaincus.

^d Quæstuaris, une occasion de gain. Plus la majesté d'un dieu est relevée, plus elle rapporte.

^e Religio mendicans. Il paraît qu'il s'agit ici de quêtes faites à domicile par les prêtres des idoles. Voy. ci-dessous, ch. xlii.

^f Dans les églises catholiques de nos jours, quoiqu'on ait été obligé de louer les places pour subvenir aux besoins des fabriques, on a cependant laissé un compartiment libre pour les fidèles pauvres. Rien de plus juste, pour éviter le reproche que fait ici Tertullien à ses adversaires.

qua quæque truncatis, capitula et ungulas^a, quæ domi quoque pueris^b vel canibus destinassetis, cum de decima Herculis^c, nec tertiam partem in aram ejus imponitis. Laudo magis sapientiam, quòd de perduto^d aliquid eripitis.

49. Sed conversus ad litteras^e vestras, quibus informamini ad prudentiam et liberalia officia, quanta invenio ludibria! Deos inter se propter Trojanos et Achivos, ut gladiatorum paria congressos depugnasse,

^a Capitula et ungulas, la tête et les pieds, les extrémités. Il emploie des diminutifs pour stigmatiser la lésinerie des païens.

^b Pueris, aux esclaves, aux valets.

^c Decima Herculis, la dime que l'on payait à Hercule; la dixième partie des dépouilles faites sur les ennemis et du gain amassé dans le commerce. Bien des gens, chez les anciens, consacraient la dixième partie de leurs biens à Hercule, persuadés que cette démarche serait pour eux une source de félicité. Ils donnaient à cette occasion un festin splendide. Mais ce pauvre dieu avait souvent la douleur de voir enlever sous ses yeux, sans pouvoir rien dire, ce qu'on lui présentait de meilleur. Ceux qui enlevaient ces dons ne s'en faisaient pas grand scrupule. Voici comme parle un personnage de Plaute *In Trucul.* :

..... De mina una diminui

Modò quinque nummos; mihi detraxi partem herculaneam.

Voy. ci-dessous, ch. xxxix.

^d De perduto; de ce qui serait effectivement perdu, puisque vos dieux ne sont rien.

^e Litteras, les écrits, la littérature. C'est surtout Homère et Virgile qui nous ont rapporté les fables ridicules qu'il va mentionner, et, quoi qu'on en dise, la jeunesse pourrait mieux employer son temps qu'à expliquer exclusivement, pendant huit ou neuf années, la littérature purement profane, sans que son goût eût à en souffrir, tant s'en faut. Encore une fois, nous ne voulons pas les exclure, mais nous ne voudrions pas non plus voir exclure impitoyablement tout ce qui tient à la littérature sacrée. Tout homme qui aurait lu, je ne dis pas la Bible, mais les Pères et les écrivains ecclésiastiques, n'hésiterait certainement pas à les égaler, à les préférer peut-être aux auteurs païens, même au point de vue littéraire. Nous supposons qu'on ait pris connaissance de ces derniers. Ces deux conditions sont aussi essentielles qu'elles sont rares.

Venerem humanâ sagittâ sauciatam^a, Martem tredecim mensibus in vinculis penè consumptum, Jovem ne eamdem vim a cæteris coelitis experiretur, operâ cujusdam monstri^b liberatum.

Exinde quis non poeta ex auctoritate principis sui^c dedecorator invenitur deorum? hic Apollinem Admeto regi pascendis pecoribus addicit: ille Neptuni structorias operas Laomedonti locat^d. Est et ille de lyricis, Pindarum dico, qui Esculapium canit avaritiæ merito, quia medicinam nocenter^e exercebat, fulmine judicatum. Malus Jupiter, si fulmen illius est, impius in nepotem, invidus in artificem^f. Hæc neque vera prodi, neque falsa confingi, apud religiosissimos oportebat. Nec tragici quidem, aut comici parcunt, et non ærumnas vel errores domûs alicujus dei præfantur.

50. Faceo de philosophis, Socrate contentus, qui in

^a Sauciatam. Après ce mot, Havercamp a inséré ce qui suit, sur la foi d'un manuscrit: *Quod filium suum Enean, penè interfectum ab eodem Diomede rapere vellet. Cf. Iliade, chant 5, v. 131; et pour Mars, retenu prisonnier par Otus et Ephialte, v. 385-391.*

^b Cujusdam monstri; Briarée, autrement dit Égëon. Junon, Pallas et Neptune avaient résolu d'enchaîner Jupiter. Thétis gagna Égëon, qui délivra le roi des dieux.

^c Principis sui, Homère, le prince des poètes. Son *Illiade* ressemble à une satire dirigée contre les dieux.

^d Apollon, chassé du ciel, fut contraint de se mettre au service d'Admète, roi de Phères, en Thessalie. On le chargea du soin des troupeaux (Apollodore, 1, 8 et 9). — Du service d'Admète, il passa, avec Neptune, à celui de Laomédon, où ils s'occupèrent à faire de la brique et à bâtir les murailles de Troie, travaux dont les immortels architectes ne reçurent aucun salaire (*Iliade*, 21; *Énéide*, II, 9; *Métamorphoses*, XI; Apollod., II, 5; Pans. VII, 20).

^e Nocenter, nuisiblement ou criminellement; donnant plutôt la mort que la santé, ou rappelant à la vie ceux qui étaient morts.

^f On appelle *artifex* un homme ingénieux, adroit, habile, qui exerce un art et non un simple métier. Ici habile médecin. La cruauté de Jupiter éclate en ce qu'il foudroie son petit-fils plutôt que de l'avertir, au moins une fois, paternellement.

contumeliam deorum quercum, et hircum, et canem dejerabat^a. Sed propterea damnatus est Socrates, quia deos destruebat. Planè olim, id est semper, veritas odio est^b. Tamen cùm, pœnitentiâ sententiæ, Athenienses, et criminatores Socratis postea affligerint, et imaginem ejus auream in templo^c collocarint, rescissa damnatio testimonium Socrati reddidit. Sed et Diogenes nescio quid in Herculem ludit^d; et romanus cynicus^e Varro trecentos Joves, sive Jupiteres^f dicendum, sinè capitibus^g introducit.

CHAPITRE XV.

Impiétés du théâtre.

51. Cætera lasciviæ ingenia^h etiam voluptatibus ves-

^a Dejerare, prendre à témoin, attester, jurer par. Prendre Dieu à témoin de ce que l'on avance, c'est donner à ses paroles une haute garantie. Socrate, persuadé que tel ou tel dieu n'était rien, jurait par un objet qu'il savait être quelque chose; il disait, par exemple: Nom d'un chien! *ὄν τὸν κύνι!*

^b Veritas odio est; comparez ci-dessus, ch. VII.

^c In templo, dans un temple. Quelques éditions portent *extemplo*, bientôt après. Diogène Laërce dit *εὐθύς*, qui offre le même sens.

^d Ludit. Au rapport du même Laërce, le philosophe cynique se vantait de vivre vagabond comme Hercule, et de porter, comme lui, sinon une massue, du moins un bâton.

^e Parce qu'il ne se gênait pas en parlant des dieux.

^f On ne sait pas en effet si, au pluriel, il faudrait dire *Joves* ou *Jupiteres*. Ce nom semble indéclinable. Priscien prétend que Jupiter fait, au génitif, *Jupitris* ou *Jupiteris*, et que *Jovis* est nominatif d'un substantif différent. Au reste, voy. Aulu-Gelle, liv. XV, chap. 12. Cicéron, *De Nat. deor.* 3, s'exprime ainsi: « Principio » Joves tres numerant ii qui theologi nominantur. »

^g Sinè capitibus, sans têtes. Peut-être, gens sans aveu, dont on ne connaissait ni la condition, ni la patrie.

^h Lasciviæ ingenia, les inventions, les inventeurs des farces, des pièces comiques et licencieuses.

tris per deorum dedecus operantur^a. Dispicite Lentulorum et Hostiliorum venustates^b, utrum mimos an deos vestros in jocis et strophis^c rideatis : Jovis mortui Testamentum recitatum, et Tres Hercules famelicos irrisos^d. Sed et histrionum litteræ omnem fœditatem eorum designant.

52. Planè religiosiores estis in cavea^e, ubi super sanguinem humanum, super inquinamenta pœnarum^f proinde saltant dii vestri^g, argumenta et historias noxiis ministrantes^h, nisi quòd et ipsos deos vestros sæpè noxii induunt? Risimus et, inter ludieras meridianorum crudelitatesⁱ, Mercurium mortuos cauterio examinantem ;

^a Operari alicui rei, travailler pour un objet.

^b Venustates, les grivoiseries, les prétendues gentilleses. — Lentulus, mime et mimographe du temps de Domitien et de Trajan. — Hostilius, auteur d'annales en vers, dont Priscien nous a conservé le suivant, qui est peu harmonieux :

Sæpè greges pecudum ex hyberneis partibus acti.

^c In strophis. On peut traduire par couplets; il paraît néanmoins, à quelques commentateurs, qu'il s'agit plutôt de péripéties dramatiques.

^d Les renseignements nous manquent sur ces deux pièces de théâtre.

^e Cavea, le cirque, place immense, oblongue, environnée d'un amphithéâtre et ornée magnifiquement. On y célébrait les grands jeux, les combats de toute espèce, et aussi les atrocités qui en étaient inséparables.

^f Pœnarum, des supplices, pour : des suppliciés, comme toujours : odium penulæ; officia, ministeria, etc., etc.

^g Dii vestri, vos dieux, représentés par les comédiens.

^h Les théâtres ont toujours été une école d'immoralité de tout genre. On a raison de les flétrir au point de vue social, religieux et politique.

ⁱ Les exercices du matin, dans le cirque, étaient réservés aux bestiaires. A midi, soit de nouveaux gladiateurs, soit les bestiaires survivants, continuaient les combats pour amuser la populace. La police envoyait une espèce de Mercure qui, pour s'assurer qu'on était réellement mort, touchait les cadavres avec un fer rouge. Puis apparaissait Pluton conduisant aux enfers les morts qu'il achevait à coups de marteau.

vidimus et Jovis fratrem gladiatorum cadavera cum malleo deducentem. Singula ista, quæque adhuc investigare quis posset, si honorem inquietant^a divinitatis, si majestatis fastigia adsolant^b, de contemptu utique censentur, tam eorum qui ejusmodi factitant, quàm eorum quibus factitant. Quid ergò colunt, qui^c talia non colunt? Jam quidem intelligi subjacet^d veritatis esse cultores, qui mendacii non sint : nec errare amplius in eo, in quo errasse se recognoscendo cessaverint. Hoc prius capite^e, et omnem hinc sacramenti^f nostri ordinem haurite, repercussis antè tamen opinionibus falsis.

CHAPITRE XVI.

Les chrétiens ne rendent point de culte faux et idolâtrique.
Imputations calomnieuses.

53. Nam et quidam^g somniastis caput asininum esse deum nostrum; hanc Cornelius Tacitus suspicionem ejusmodi^h inseruit. Is enim, in quintoⁱ Historiarum suarum, bellum Judaicum exorsus ab origine gentis, etiam de ipsa tam origine quàm de nomine et re-

^a Inquietant, troublent, atteignent, amoindrissent, affaiblissent.

^b Adsolant, rabaisent, ravalent au niveau du sol (ad solum).

^c Les chrétiens.

^d Subjacet, il est aisé, facile, à portée, sous la main; on est à même. Cette locution si expressive est particulière à Tertullien. Les autres se contentent de dire : in promptu, promptum est; promptum, in promptu habeo.

^e Capite, du verbe capere, prendre, recevoir, retenir.

^f Sacramentum, religion, lien, serment secret.

^g Quidam, quelques-uns; sujet du verbe somniastis pour somniarunt; absolument comme en français : vous croyez cela, quelques-uns, etc.

^h Hanc.... ejusmodi, comme on dirait : hæc illa, puisque ejusmodi équivaut à ille, illa, illud.

ⁱ In quinto; au livre v, ch. 2 et suiv.

ligione gentis, quæ voluit, argumentatus, Judæos refert Ægypto expeditos, sive ut putavit, extorres, vastis^a Arabiæ in locis aquarum egentissimis, eum siti macerarentur, onagris, qui fortè de pastu potum petitori æstimabantur, indicibus^b fontis usos, ob eam gratiam consimilis bestiæ superficiem^c consecrassè : atque ita inde præsumptum opinor, nos quoquè, ut judaïcæ religionis propinquos^d, eidem simulacro initiari. At enim idem Cornelius Tacitus, sanè ille mendaciorum loquacissimus^e, in eadem historia refert, Cn.

^a Vastis, déserts dévastés, plutôt qu'étendus et vastes. Accius dans Nonius dit : *Hanc urbem ferro vastam facit.*

^b Indicibus, se rapportant à onagris. Indicateurs d'une source.

^c Superficiem, la tête, le haut, la superficie (*super facies*).

^d La religion chrétienne est la continuation et le complément de la religion juive. *Non veni solvere legem, sed adimplere.* Elle est une phase de la religion catholique qui date de l'origine de la création. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait longtemps confondu les juifs et les chrétiens, qui avaient d'ailleurs primitivement la même patrie.

^e Il semble que le jugement que Tertullien porte de Tacite est bien rigoureux. Cependant je ne crois pas que ce Père fût tellement exaspéré par la haine de Tacite contre les chrétiens, qu'il crût pouvoir être injuste à son égard, et presque devant ses contemporains. Tacite ment d'une manière palpable sur le motif de la sorte d'Égypte, sur l'objet de l'adoration des Juifs.

Il ment à l'égard des chrétiens, qu'il s'obstine à appeler : *Genus hominum superstitionis novæ et maleficæ*; qu'il assure mériter la haine qu'on leur porte, à cause de leurs crimes, *per flagitia invidiosos*.

Qui sait encore s'il n'a pas menti sur divers points de l'histoire civile?... Qui nous aurait dit qu'il mentait dans les discours qu'il attribue à ses personnages, et qu'il les forgeait lui-même?

Cependant la découverte d'un monument ancien nous le prouve sans réplique. C'est Barthélemy qui nous parle de ce monument, qu'il a vu à l'Hôtel-de-Ville de Lyon. « Nous avons vu, dit-il dans une de ses lettres, la harangue de l'empereur Claude, dont il ne reste qu'une partie tracée, non sur deux tables de cuivre, comme l'a dit Spon, mais sur une seule, qui avait été cassée en deux. Ce monument est d'autant plus précieux, qu'il fixe nos

Pompeium, cum Hierusalem cepisset, proptereaque templum adisset speculandis judaicæ religionis arcanis, nullum illic reperisse simulacrum. Et utique si id colebatur, quod aliquà effigie repræsentabatur, nusquam magis quàm in sacrario suo exhiberetur, eò magis, quia nec verebatur extraneos arbitros quanquam vana cultura^a: solis enim sacerdotibus adire licitum; etiam conspectus cæterorum velo oppanso interdicebatur. Vos tamen non negabitis et jumenta omnia et totos cantherios^b cum sua Epona^c coli à vobis. Hoc forsitan improbamur, quòd, inter cultores omnium pecudum bestiærumque, asinari^d tantum sumus.

54. Sed et qui crucis nos religiosos^e putat, consecraneus erit noster, cum lignum aliquod propitiatur^f. Viderit^g habitus, dum materiæ qualitas eadem sit; viderit forma, dum id ipsum dei corpus sit; et tamen, quantò distinguitur a crucis stipite Pallas Attica, et Ceres Pharia^h, quæ sinè effigie, rudi palo, et informi

idées sur la manière dont Tacite composait les harangues insérées dans ses ouvrages. Il rapporte celle de Claude d'une manière bien différente que la table de cuivre. » (ALLARD.)

^a Vana cultura, vaine idole, objet d'un culte vain.

^b Cantherios, bêtes de somme, chevaux, rosses.

^c Epona, déesse des chevaux et de toutes les bêtes de somme.

^d Asinari, adorateurs d'âne. Voilà une de ces mille expressions que chaque auteur a toujours eu le droit d'inventer.

^e Crucis religiosos, idolâtres de la croix. Cicéron a dit dans le même sens : *sacra deorum insula*, île sous la protection des dieux. Et Pline : *sacer Liberi patris locus*, lieu consacré à Bacchus.

^f Propitiari, être l'objet d'un culte, d'une vénération, de supplications.

^g Viderit, qu'importe? c'est son affaire. *Viderint philosophi*, disait Cicéron; c'est aux philosophes à décider; *viderit Epicurus*, c'est l'affaire d'Epicure. Acad. 4. — *Viderit habitus*, qu'importe la figure?

^h On n'a rien dit de bien certain sur ces deux idoles.

ligno prostat^a ? Pars crucis est omne robur^b quod erectâ statione defigitur. Nos, si fortè^c, integrum et totum deum colimus. Diximus originem deorum vestrorum a plastis de cruce induci^d : sed et victorias adoratis, cum in tropæis cruces intestina sint tropæorum^e. Religio Romanorum tota castrensia signa veneratur, signa jurat, signa omnibus deis præponit^f. Omnes illi imaginum suggestus^g insignes^h, monilia erucum sunt. Sipharaⁱ illa vexillorum et cantabrorum, stolæ crucum sunt. Laudo diligentiam, noluitis nudas et incultas cruces consecrare.

55. Alii, planè humaniùs et verisimiliùs, solem credunt deum nostrum^j. Ad Persas, si fortè, deputabimur, licet solem non in linteo depictum adoremus, habentes ipsum utique in suo clypeo^k. Denique inde suspicio,

^a Prostat, se tient là debout, brute et inintelligente.

^b Robur, morceau de bois, cœur de chêne, rouvre.

^c Si fortè, locution elliptique ; peut-être. En français nous disons : si cela se trouve. Ici cette phrase est affirmative et ironique. Par hasard serions-nous répréhensibles si nous adorions le Dieu tout entier ?

^d Les mouleurs (*plasta*, comme qui dirait les plâtriers) déduisent, tirent d'une croix l'origine de vos dieux : c'est une croix qui sert de base première, de support primitif à vos divinités.

^e On appelle trophées, des armures soutenues en dedans par des morceaux de bois en croix. On les nommait aussi victoires.

^f Les enseignes, les aigles romaines avaient quelque chose de sacré. On connaît la religion du drapeau. Elle dérivait des serments que l'on faisait de défendre son drapeau jusqu'à la mort.

^g Suggestus, groupes, assemblages, amas.

^h Insignes, d'autres lisent : *in signis*, sur les enseignes, par allusion aux figures et aux dessins qui les embellissent.

ⁱ Siphara, voiles, banderoles, comme *siparum* ou *siparium*.

^j Les premiers chrétiens célébraient le dimanche, jour consacré au soleil chez les païens ; et, de plus, ils se tournaient vers l'Orient pour prier ; ce qui portait naturellement à croire qu'ils adoraient le soleil, comme les Perses, qui le représentaient sur une bannière.

^k In suo clypeo. Nous retrouvons partout, non pas l'image seu-

quod innotuerit nos ad orientis regionem precari. Sed et plerique vestrum affectatione aliquando et cœlestia adorandi, ad solis ortum labia vibratis. Equè si diem solis lætitiæ indulgemus^a, aliâ longè ratione quàm religione solis, secundo loco ab eis sumus^b, qui diem Saturni otio et victui decernunt, exorbitantes et ipsi ab Judaico more, quem ignorant^c.

56. Sed nova jam dei nostri in ista proximè civitate editio^d publicata est, ex quo quidam, frustrandis^e bestii mercenarius : noxius, picturam proposuit cum eju-modis inscriptione, *Deus christianorum onochœtes*^f. Is erat auribus asininis, altero pede unguatus, librum gestans, et togatus^g. Risimus et nomen, et formam : sed illi debebant^h adorare statim biforme numen, quia et canino et leonino capite commistos, et de capro et de

lement, mais le soleil lui-même sur son bouclier qui est le ciel. Ou bien, les Perses portent sur leur bouclier chacun un soleil, comme l'entend l'abbé de Gourcy.

^a *Diem indulgemus lætitiæ*. « Ce verbe, disent les grammairiens, est proprement actif ; et s'il se joint au datif, c'est à cause d'un accusatif sous-entendu. » Suétone a dit : *Usum pecuniæ alicui indulgere*, prêter de l'argent à quelqu'un.

^b Nous venons après, nous célébrons notre solennité après le jour de Saturne.

^c Les Juifs observaient le sabbat qui était le samedi ; les Romains avaient aussi consacré le samedi à un certain repos, mais en l'honneur de Saturne.

^d Editio ; on pourrait traduire par édition, tant le langage chrétien a passé dans notre langue.

^e Frustrandis, pour tromper, éluder et dompter. Par cette espèce d'épouvantail.

^f Onochœtes. On lit de toutes les façons : *onochœtes*, *onochites*, etc. Quoi qu'il en soit, les Samaritains avaient adoré quelque chose de semblable, qu'on nommait *Thartac*. Ici le sens est : Le Dieu des chrétiens, race d'âne.

^g Ceci rappelle les armoiries que des docteurs, ineptes et jaloux prêtèrent jadis à ceux de l'Université de Bourges. Elles représentaient un âne assis dans un fauteuil.

^h Debebant, ils auraient dû.

ariete cornutos, et a lumbis hircos, et a cruribus serpentes, et plantâ vel tergo alites deos receperunt. Hæc ex abundanti, ne quid rumoris inrepercussum quasi de conscientia præterissemus. Quæ omnia, conversi jam ad demonstrationem religionis nostræ, repurgabimus^a.

CHAPITRE XVII.

Ideæ du Dieu des chrétiens qui est le Dieu de tous les hommes et de l'univers.

57. Quod colimus, Deus unus est, qui totam molem istam^b cum omni instrumento^c elementorum, corporum, spirituum, verbo quo jussit, ratione quâ disposuit, virtute quâ potuit, de nihilo expressit in ornamentum majestatis suæ, unde et Græci nomen mundo κόσμον accommodaverunt. Invisibilis^d est, etsi videatur: incomprehensibilis, etsi per gratiam representetur^e: inæstimabilis, etsi humanis sensibus^f æstimetur. Ideo verus et tantus est. Cæterum quod videri communiter^g, quod comprehendi, quod æstimari potest, minus est et oculis quibus occupatur, et manibus quibus contaminatur,

^a D'autres lisent *repurgavimus*; nous dissiperons de nouveau.

^b *Molem istam*, semble une allusion à la masse de Virgile.

Mens agitât molem. En., vi, 727.

^c *Instrumentum*, l'attirail, l'ensemble, le matériel.

^d Dieu est invisible en lui-même et dans son essence, mais il est visible dans ses œuvres. A l'œuvre on connaît l'ouvrier.

^e *Representetur*, sa grâce nous le rend présent, il réside en nous; sa bonté nous le rend sensible, et partout nous voyons son image.

^f *Sensibus*, les sentiments, le sens humain, le bon sens, la raison.

^g *Communiter*, à la manière ordinaire, naturellement.

et sensibus quibus invenitur^a. Quod verò immensum est, soli sibi notum est. Hoc est quod deum æstimari facit, dum æstimari non capit^b. Ita eum vis magnitudinis et notum hominibus objicit et ignotum. Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere, quem ignorare non possunt.

58. Vultis ex operibus ipsius tot ac talibus quibus continemur, quibus sustinemur, quibus oblectamur, etiam quibus exterremur; vultis ex animæ ipsius testimonio comprobemus? quæ licet carcere corporis pressa, licet institutionibus pravis circumscripta, licet libidinibus ac concupiscentiis evigorata^c, licet falsis diis exancillata^d, cum tamen resipiscit, ut ex erapula, ut ex somno, ut ex aliqua valetudine, et sanitatem suam potitur^e, Deum nominat, hoc solo nomine, quia proprio Dei veri: *Deus magnus, Deus bonus, et quod Deus dederit*, omnium vox est. Judicem quoque contestatur illum, *Deus videt*, et, *Deo commendo*, et, *Deus mihi reddet*. O testimonium animæ naturaliter christianæ! Denique pronuntians hæc, non ad Capitolium, sed ad Cælum respicit. Novit enim sedem Dei vivi. Ab illo, et inde descendit^f.

^a Les expressions sont énergiques pittoresques, et saisissantes comme toujours; il est certain que ce qu'on peut voir, toucher, etc., est au-dessous de nos sens, est moins noble, etc.

^b *Non capit*, ne peut, n'est pas susceptible, *cuz évδελται.*

^c *Evigorata*, affaiblie, privée de vigueur.

^d *Exancillata*, asservie, assujettie (*ancilla*, servante).

^e *Sanitatem potitur*, elle jouit de sa santé. On sait que le verbe *potiri* gouverne aussi l'accusatif. — L'homme sans passion est naturellement religieux. Il connaît et sert son créateur, sinon suivant les formés révélées, qu'il ne connaît pas toujours, au moins suivant ses instincts naturels. Le peuple devient mauvais lorsqu'il est endoctriné par les philosophes impies.

^f Tout ce passage est développé plus au long dans l'opuscule intitulé: *Du témoignage de l'âme.*

CHAPITRE XVIII.

Dieu s'est fait connaître par les livres des Juifs qui, grâce à la version des Septante, sont entre les mains de tout le monde.

59. Sed quò pleniùs et impressiùs tam ipsum, quàm dispositiones ejus et voluntates adiremus, instrumentum adjecit litteraturæ^a, si qui velit de Deo inquirere, et inquisitum invenire, et invento credere, et credito deservire. Viros enim justitiâ et innocentia dignos Deum nosse^b et ostendere, a primordio in sæculum emisit spiritu divino inundatos; quò prædicarent Deum unicum esse, qui universa condiderit, qui hominem de humo struxerit (hic enim est verus Prometheus^c), qui sæculum certis temporum dispositionibus et exitibus ordinaverit^d: exinde qui signa majestatis suæ judicantis ediderit per imbres, per ignes^e; qui demerendo sibi^f disciplinas determinaverit quas ignoratis aut deseritis; sed et observantibus præmia destinarit; ut qui, producto^g ævo isto, judicaturus sit suos cultores in vitæ æternæ

^a *Instrumentum litteraturæ*. Ce mot est employé ici dans son sens naturel. La littérature sacrée est comme l'instrument qui nous aide, pour pénétrer plus avant dans les secrets de la Providence, des desseins, des volontés et même de la nature et de l'essence de Dieu.

^b *Dignos Deum nosse*, dignes de connaître Dieu. Nous avons déjà vu dans Virgile : *Bonus calamos instare, bonus dicere versus*.

^c Prométhée, homme lui-même, passait pour avoir formé de terre et d'eau les premiers hommes.

^d Il s'agit de la distribution et de la répartition fixe, régulière et déterminée, des quatre saisons de l'année.

^e *Per imbres*, au déluge; *per ignes*, à Sodome et dans la Pentapole.

^f Pour se le concilier, pour lui plaire.

^g Conduit à sa fin.

retributionem, profanos in ignem æquè perpetem et jugem, suscitatis omnibus ab initio defunctis, et reformatis, et recensitis ad utriusque meriti dispunctionem. Hæc et nos risimus aliquando; de vestris fuimus^a: fiunt, non nascuntur christiani^b.

60. Quos diximus prædicatores, prophetæ de officio præfandi vocantur. Voces eorum, itemque virtutes, quas ad fidem divinitatis^c edebant, in thesauris litterarum manent, nec istæ nunc latent. Ptolemæorum eruditissimus, quem Philadelphum supernominant, et omnis litteraturæ sagacissimus^d, cum studio bibliothecarum Pisistratum, opinor, æmularetur; inter cætera memoriarum^e, quibus aut vetustas aut curiositas aliqua ad famam patrocina batur; ex suggestu Demetrii Phalerei grammaticorum tunc probatissimi, cui præfecturam mandaverat^f, libros a Judæis quoquè postulavit, proprias atque vernaculas litteras, quas soli habebant. Ex ipsis enim et ad ipsos semper prophetæ peroraverant, scilicet ad domesticam dei gentem ex patrum gratia. Hebræi retro qui nunc Judæi. Igitur et litteræ hebrææ, et eloquium. Sed ne notitia vacaret hoc quoquè Ptolemæo à Judæis subscriptum est, septuaginta et duobus inter-

^a Tertullien ne s'est converti qu'assez tard, et il n'est pas étonnant qu'avec son esprit caustique, il se soit plus d'une fois moqué des chrétiens et de leurs dogmes.

^b Expression d'une philosophie aussi profonde que sublime.

^c *Ad fidem divinitatis*, en preuve de leur mission divine; pour que l'on crût que la divinité les envoyait. Dieu seul peut faire de vrais miracles.

^d *Litteraturæ sagacissimus*, grand et fin chasseur de littérature (*sagio*, sentir au flair). Qui se in hæc scientiâ perfectum volet profiteri, sit oportet rerum naturæ sagacissimus, dit Columelle, l. 1, c. 1.

^e *Cætera memoriarum*, entre autres mémoires, monuments, histoires.

^f Donné mission, nommé bibliothécaire.

pretibus indultis, quos Menedemus quoque philosophus, providentiæ vindex^a, de sententiæ communionem suspexit^b. Affirmavit hæc vobis etiam Aristæus^c. Ita in græcum stylum ex aperto monumenta reliquit. Hodie apud Serapeum^d Ptolemæi bibliothecæ ipsis hebraicis litteris exhibentur. Sed et Judæi palam lectitant. Vectigalis libertas^e vulgò aditur sabbatis omnibus. Qui audierit, inveniét Deum : qui etiam studuerit intelligere, cogetur et credere.

^a Défenseur.

^b *Suspexit*, admira avec étonnement. — Ménédème, philosophe grec que l'on place au IV^e siècle avant Jésus-Christ, et qui aurait été disciple de Stilpon de Mégare, serait alors différent du Ménédème que mentionne ici Tertullien. — Suivant une tradition qui ne paraît pas très-bien fondée, chacun des soixante-douze interprètes aurait traduit intégralement les Livres saints, et tous se seraient rencontrés dans une identité complète d'expressions et de tours. Le fait sera encore suffisamment merveilleux, en ne leur en faisant traduire qu'un fragment à chacun, ou la soixante-douzième partie, sans qu'il se rencontre d'opposition entre un passage et un autre. Voir notre Préface de la *Petite Bible grecque*, t. I.

^c Aristée a été cité par Philon et Josèphe. Il y a un petit ouvrage d'Aristée, traduit en latin, intitulé : *Aristæus, Ptolemæi Egyptiorum regis auricularius, septuaginta duorum interpretum translationis occasionem seriemque, ac septuaginta duarum moralium questionum datas ab eis dicto regi solutiones, luculenter fructuosèq; disserens, ad Philocratem fratrem*. Cet écrit a été imprimé en 1514 à Paris, chez Jean Barbier. Le traducteur est Mathias Palmieri, de Pise. J'en possède un exemplaire.

^d Le Sérapeum, temple de Sérapis à Alexandrie.

^e Les Juifs d'Alexandrie pouvaient, moyennant un tribut, lire en commun, les jours de sabbat, les Ecritures sacrées dans le texte même que leur nation avait envoyé à Ptolémée, et qui était en caractères d'or. Dans tout l'empire Romain les Juifs devaient, pour suivre leur religion, verser tous les ans un didrachme (35 c.) dans la caisse de Jupiter Capitolin : *Ex eo constitutum est ut Judæi qui patrios ritus servare vellent, didrachmum quotannis Jovi Capitolino inferrent.* (Xiphil. in *Domitian.*)

CHAPITRE XIX.

Les saintes Ecritures sont plus anciennes que tous les livres, que tous les monuments des païens, que leurs dieux eux-mêmes.

61. Primam igitur instrumentis istis auctoritatem summa antiquitas vindicat. Apud vos quoque religionis est instar fidem de temporibus asserere. Omnes itaque substantias^a, omnesque materias, origines, ordines, venas veterani cujusque styli vestri, gentes etiam ple-rasque, et urbes insignes, et canas memoriarum^b, ipsas denique effigies litterarum, indices, custodesque rerum, et puto adhuc minùs dicimus; ipsos, inquam, deos vestros, ipsa templa, et oracula, et sacra, unius interim prophetae scrinium^c sæculis vincit, in quo videtur thesaurus collocatus totius judaici sacramenti, et inde etiam nostri. Si quem audistis interim Moysem, argivo Inacho par ætate est. Centum et septuaginta annis, Danaum et ipsum apud vos vetustissimum prævenit^d, mille circiter cladem Priami antecedit^e. Possem etiam

^a *Omnes substantias*. Cette expression et plusieurs des suivantes ne présentent pas d'abord un sens bien déterminé. Peut-être pourrait-on traduire ainsi : vos chroniques, les matériaux, les origines, les canaux et les sources de tous vos plus anciens écrits.

^b *Canas memoriarum*. Toujours la même tournure que plus haut.

^c *Scrinium*, l'écrin, le portefeuille, le livre, les écrits.

^d « Moïse, dit l'abbé de Gourcy, est postérieur à Inachus de plus de deux siècles, et antérieur à Danaüs d'environ un demi-siècle. » Nous laissons au savant traducteur l'entière responsabilité de ses assertions, sans trop y croire.

^e *Antecedit*. « Il faudrait, dit encore l'abbé de Gourcy, pour l'exactitude chronologique, une période d'environ trois cents ans. » Il est bien fort et bien scrupuleux. La chronologie profane n'autorise pas, selon nous, une pareille sévérité. Tertullien cependant paraît sûr de son fait.

dicere quingentis ampliùs et Homerum, habens quos sequar. Cæteri quoquè propheta, etsi Moysi postulant, extremis tamen eorum retrosiores^a deprehenduntur primoribus vestris sapientibus, et legiferis, et historicis.

62. Hæc quibus ordinibus^b probari possent non tam difficile est nobis exponere, quàm enorme; nec arduum, sed interim longum: multis instrumentis^c cum digitorum supputariis gesticulis adsidendum est. Reseranda antiquissimarum etiam gentium archiva, Ægyptiorum, Chaldæorum, Phœnicum; advocandi municipes eorum per quos notitia subministrata est, aliqui Manethon^d Ægyptius, et Berosus^e Chaldæus, sed et Iromus^f Phœnix Tyri rex; sectatores quoquè eorum, Mendesius Ptolæmeus, et Menander Ephesius, et Demetrius Phalereus, et rex Juba, et Appion, et Thallus, et, qui istos aut probat aut revincit, Judæus Josephus antiquitatum

^a *Retrosiores* (de *retro*, en arrière, éloigné), postérieurs, plus anciens, plus éloignés, plus reculés. On ne le trouve que dans Tertullien.

^b *Ordinibus*, raisonnements, enchainements de preuves ou de faits.

^c *Instrumentis*, documents à consulter.

^d Manethon, historien, garde des archives sacrées dans le temple d'Héliopolis, vivait sous le règne de Ptolémée-Philadelphie, 263 ans avant Jésus-Christ. — Il avait écrit une histoire de l'Égypte, dont Josèphe, Eusèbe et Georges le Syncelle citent quelques fragments.

^e Bérosee, présumé contemporain de Manethon, est peu connu. Annii, de Viterbe, avait publié, en 1545, une histoire en cinq livres, portant le nom de Bérosee, mais faussement à ce que l'on croit.

^f *Iromus*, ou *Hiramus*, pourrait bien être le fameux Hiram, l'allié de David et de Salomon. On nous dispensera de donner une notice sur tous les écrivains cités; ici Josèphe seul a quelque importance.

judaicarum vernaculus vindex^a. Græcorum etiam censuales^b conferendi, et quæ quando sint gesta, ut concatenationes temporum aperiuntur, per quæ luceant annalium numeri. Peregrinandum est in historias et litteras orbis. Et tamen quasi partem jam probationis intulimus, cum per quæ probari possint aspersimus^c. Verùm differre^d præstat, ne vel minùs persequamur festinando, vel diutius evagemur persequendo.

CHAPITRE XX.

L'accomplissement des prophéties, contenues dans ces livres, prouve qu'ils ont Dieu pour auteur.

63. Plus jam offerimus pro ista dilatione, majestatem Scripturarum, si non vetustatem. Divinas probamus, si dubitatur antiquas. Nec hoc tardiùs, aut aliunde descendum. Coràm sunt quæ docebunt, mundus, et sæculum, et exitus^e. Quidquid agitur, prænuntiabatur; quidquid videtur, audiebatur. Quòd terræ vorant urbes^f; quòd insulas maria fraudant^g; quòd externa atque interna bella dilaniant^h, quòd regnis regna compulsantⁱ; quòd fames et lues^j et locales^k quæque clades et frequentia pleraque

^a Défenseur naturel.

^b *Censuales*, les rôles du cens ou recensements, ou les rédacteurs de ces écrits.

^c *Aspergere*, répandre ça et là, indiquer sommairement. Expression fort heureuse.

^d *Differre*, différer, remettre à un autre moment.

^e *Exitus*, les événements, les faits de l'histoire, l'accomplissement.

^f Les tremblements de terre.

^g Les royaumes heurtent contre les royaumes. — Ces divers membres de phrases si heurtés font sentir le choc des éléments.

^h Matth. xxiv, 7. — ⁱ Luc. xxi, 25. — ^j Matth. xxiv, 6. —

^k Ibid. 7. — ^l Ibid. — ^m Luc. xxi, 11.

dicere quingentis ampliùs et Homerum, habens quos sequar. Cæteri quoquè propheta, etsi Moysi postulant, extremis tamen eorum retrosiores^a deprehenduntur primoribus vestris sapientibus, et legiferis, et historicis.

62. Hæc quibus ordinibus^b probari possent non tam difficile est nobis exponere, quàm enorme; nec arduum, sed interim longum: multis instrumentis^c cum digitorum supputariis gesticulis adsidendum est. Reseranda antiquissimarum etiam gentium archiva, Ægyptiorum, Chaldæorum, Phœnicum; advocandi municipes eorum per quos notitia subministrata est, aliqui Manethon^d Ægyptius, et Berosus^e Chaldæus, sed et Iromus^f Phœnix Tyri rex; sectatores quoquè eorum, Mendesius Ptolæmeus, et Menander Ephesius, et Demetrius Phalereus, et rex Juba, et Appion, et Thallus, et, qui istos aut probat aut revincit, Judæus Josephus antiquitatum

^a *Retrosiores* (de *retro*, en arrière, éloigné), postérieurs, plus anciens, plus éloignés, plus reculés. On ne le trouve que dans Tertullien.

^b *Ordinibus*, raisonnements, enchaînements de preuves ou de faits.

^c *Instrumentis*, documents à consulter.

^d Manethon, historien, garde des archives sacrées dans le temple d'Héliopolis, vivait sous le règne de Ptolémée-Philadelphie, 263 ans avant Jésus-Christ. — Il avait écrit une histoire de l'Égypte, dont Josèphe, Eusèbe et Georges le Syncelle citent quelques fragments.

^e Bérosee, présumé contemporain de Manethon, est peu connu. Annius, de Viterbe, avait publié, en 1545, une histoire en cinq livres, portant le nom de Bérosee, mais faussement à ce que l'on croit.

^f *Iromus*, ou *Hiramus*, pourrait bien être le fameux Hiram, l'allié de David et de Salomon. On nous dispensera de donner une notice sur tous les écrivains cités; ici Josèphe seul a quelque importance.

judaicarum vernaculus vindex^a. Græcorum etiam censuales^b conferendi, et quæ quando sint gesta, ut concatenationes temporum aperiantur, per quæ luceant annalium numeri. Peregrinandum est in historias et litteras orbis. Et tamen quasi partem jam probationis intulimus, cum per quæ probari possint aspersimus^c. Verùm differre^d præstat, ne vel minùs persequamur festinando, vel diutius evagemur persequendo.

CHAPITRE XX.

L'accomplissement des prophéties, contenues dans ces livres, prouve qu'ils ont Dieu pour auteur.

63. Plus jam offerimus pro ista dilatione, majestatem Scripturarum, si non vetustatem. Divinas probamus, si dubitatur antiquas. Nec hoc tardiùs, aut aliunde descendum. Coràm sunt quæ docebunt, mundus, et sæculum, et exitus^e. Quidquid agitur, prænuntiabatur; quidquid videtur, audiebatur. Quòd terræ vorant urbes^f; quòd insulas maria fraudant^g; quòd externa atque interna bella dilaniant^h, quòd regnis regna compulsantⁱ; quòd fames et lues^j et locales^k quæque clades et frequentia pleraque

^a Défenseur naturel.

^b *Censuales*, les rôles du cens ou recensements, ou les rédacteurs de ces écrits.

^c *Aspergere*, répandre ça et là, indiquer sommairement. Expression fort heureuse.

^d *Differre*, différer, remettre à un autre moment.

^e *Exitus*, les événements, les faits de l'histoire, l'accomplissement.

^f Les tremblements de terre.

^g Les royaumes heurtent contre les royaumes. — Ces divers membres de phrases si heurtés font sentir le choc des éléments.

^h Matth. xxiv, 7. — ⁱ Luc. xxi, 25. — ^j Matth. xxiv, 6. —

^k Ibid. 7. — ^l Ibid. — ^m Luc. xxi, 11.

montium vastant^{a1}; quòd humiles sublimitate, sublimes humilitate mutantur²; quòd justitia rarescit et iniquitas increbrescit³; bonarum omnium disciplinarum cura torpescit⁴; quòd etiam officia temporum et elementorum munia^b exorbitant⁵; quòd et monstris et portentis naturalium forma turbatur, providenter scripta sunt. Dum patimur, leguntur; dum recognoscimus, probantur. Idoneum, opinor, testimonium divinitatis, veritas divinationis.

64. Hinc igitur apud nos futurorum quoque fides tuta est, jam scilicet probatorum; quia cum illis, quæ quotidie probantur, prædicebantur. Eædem voces sonant, eædem litteræ notant, idem spiritus pulsat. Unum tempus est divinationi^c, futura præfanti. Apud homines, si fortè, distinguitur, dum expungitur; dum ex futuro præsens, dehinc ex præsentis præteritum deputatur. Quid delinquimus, oro vos, futura quoque credentes, qui jam didicimus illis per duos gradus credere?

CHAPITRE XXI.

Différence entre les chrétiens et les Juifs. Jésus-Christ; sa divinité, son histoire, ses mystères.

65. Sed quoniam edidimus antiquissimis Judæorum

^a Ce passage offre, selon nous, de grandes difficultés, surtout les derniers mots, qu'on lit diversement dans les différentes éditions: *Frequentium plerumque montium; frequentia plerumque mortium; esserentium*, etc. Les calamités, les légions de bêtes fauves qui habitent les montagnes, désolent la plupart des Etats; ou autrement, si l'on trouve. Il serait surtout à souhaiter qu'on pût rétablir le texte.

^b *Officia... munia*, l'ordre, la régularité... les fonctions.

^c *Divinationi*, pour la prophétie, pour les prophètes.

¹ Apoc. vi, 8. — ² Matth. xxiii, 12. — ³ Ibid. xxv, 12. —

⁴ II Peir. iii, 12. — ⁵ Luc. xxi, 11.

instrumentis sectam^a istam esse suffultam, quam aliquantò novellam, ut Tiberiani temporis, plerique sciunt, profitentibus nobis quoque; fortasse an hoc nomine de statu ejus retractetur^b, quasi sub umbraculo insignissimæ religionis, certè licitæ^c, aliquid propriæ præsumptionis abscondat; vel quia, præter^d ætatem, neque de victis exceptionibus neque de solemnitatibus dierum, neque de consortio nominis^e cum Judæis agimus, quod utique oporteret si eidem Deo manciparemur. Sed et vulgus jam scit Christum, ut aliquem hominum, qualem Judæi judicaverunt, quò facilius quis nos hominis cultores existimaverit. Verum neque de Christo erubescimus, cum sub nomine ejus deputari^f et damnari juvat, neque de Deo aliter præsumimus^g. Necessè est igitur pauca dicamus de Christo, ut Deo.

66. Tantùm Judæis erat apud Deum gratia, ob insignem justitiam et fidem originalium auctorum, unde illis et generis magnitudo et regni sublimitas floruit;

^a *Sectam*; dans le style de Tertullien et même de la Vulgate et des premiers écrivains catholiques, le mot *secta* ne se prend pas en mauvaise part; il signifie une société religieuse, une religion, une église.

^b *Fortasse an... retractetur*, possible qu'on parle, qu'on se serve de ce nom, de cette objection pour l'ébranler... Horace a aussi employé le subjonctif présent dans cette phrase :

..... Ut forsit honorem
Jure mihi invidet quivis.

^c *Licitæ*; depuis la conquête de la Judée, la religion judaïque était tolérée dans l'empire.

^d *Præter*, outre, non-seulement sous ce rapport, mais....

^e On sait que, d'après les prescriptions disciplinaires de leur loi religieuse, les Juifs s'abstenaient de certains aliments, qu'ils avaient leurs jours de fête particuliers, et portaient le nom de Juifs, à l'exclusion de tous autres individus.

^f *Deputari*, être désigné, comme à la fin du chapitre précédent.

^g Nous ne pensons pas autrement que les Juifs.

et tanta felicitas, ut Dei vocibus, quibus edocebantur, de promerendo Deo, et non offendendo præmonerentur. Sed quanta deliquerint, fiducia patrum inflati, deviantes ab disciplina in profanum modum, etsi ipsi non confiterentur, probaret exitus hodiernus ipsorum. Dispersi, palabundi, et cœli et soli sui extorres, vagantur per orbem sinè homine, sinè deo rege, quibus nec advenarum jure terram patriam saltem vestigio salutare conceditur^a. Cum hæc illis sanctæ voces præminarentur, eadem semper omnes ingerebant fore, uti sub extimis^b curriculis sæculi, ex omni jam gente, et populo, et loco cultores sibi allegeret Deus multò fideliores, in quos gratiam transferret, pleniorum quidem ob disciplinæ arctioris capacitatem^c. Hujus igitur gratiæ, disciplinæque arbiter et magister, illuminator atque deductor generis humani, Filius Dei annuntiabatur^d. Sed prius substantiam^e edisseram, et ita nativitatis qualitas intelligatur.

^a L'empereur Adrien avait porté des décrets qui écartaient impitoyablement les Juifs de toutes les contrées voisines de Jérusalem, au point qu'il ne leur était même pas permis de gravir les montagnes pour contempler du moins de loin et saluer le sol de leur patrie. La dispersion des Juifs paraissait à Tertullien un argument considérable en faveur du Christianisme. Que dire d'un argument qui depuis s'est fortifié de 17 siècles! (ALLARD.)

^b *Extimis*, derniers; *extimus* est le superlatif de *extremus*, qui a aussi *extremissimus*, comme on l'a vu plus haut. On dit encore : *intimus*, *ultimus*, *citimus*, superlatifs d'*interior*, *ulterior*, *terior*.

^c *Disciplina arctioris capacitatem*, l'aptitude, la capacité d'une discipline plus parfaite. D'autres lisent : *Disciplina auctoris capacitatem*, la dignité de l'auteur de la discipline.

^d Était annoncé comme Fils de Dieu. Lui-même s'est déclaré tel, et l'a prouvé par ses actes. Donc il l'est réellement.

^e *Substantiam*, l'essence, la nature. Ce terme, inconnu aux écrivains païens, est devenu très-usité depuis la venue du Sauveur, et a joué un grand rôle dans l'histoire et la philosophie.

67. Jam ediximus Deum universitatem hanc mundi verbo, et ratione, et virtute^a molitum. Apud vestros quoque sapientes λόγον, id est sermonem atque rationem constat artificem videri universitatis. Hunc enim Zeno determinat^b factitorem, qui cuncta in dispositione formaverit. Eundem et fatum vocari, et Deum, et animum Jovis, et necessitatem omnium rerum. Hæc Cleanthes in spiritum congerit^c, quem permeatorem^d universitatis affirmat. Et nos etiam, sermoni atque rationi, itemque virtuti, per quæ omnia molitum Deum ediximus, propriam substantiam spiritum inscribimus; cui et sermo insit pronuntianti, et ratio adsit disponenti, et virtus præsit perficienti. Hunc ex Deo prolatum didicimus^e, et prolotione generatum, et ideo Filium Dei, et Deum dictum unitate substantiæ. Nam et Deus spiri-

^a Par son verbe, sa raison, sa puissance, en sorte que le monde est l'œuvre de la très-auguste Trinité, agissant par le Verbe; et Jésus-Christ est l'auteur et le réparateur de cette grande œuvre.

^b *Determinat*, désigne, ἐπιζησι. Toujours on sent que Tertullien pense en grec, et n'écrit en latin qu'à regret: cette langue n'est pas assez savante pour lui; aussi semble-t-il s'en être créé une à lui, comme Bossuet pour la langue française.

^c *Congerit*, rejette, attribue, donne, prête, confère.

^d *Permeatorem*, répandu partout, qui traverse, habite et circule. Virgile a exposé cette idée dans un sens qu'on trouve un peu panthéistique :

Principio cælum ac terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, Titaniaque astra
Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem et magno se corpore miscet.
(*Eneid.* vi, 724.)

^e *Didicimus*, nous avons appris, on nous a enseigné. — Les enseignements du catholicisme viennent de Dieu, sont appris à son école et reçus de sa bouche. Ils ne sont point élaborés dans une tête humaine, ni formulés par une bouche faillible. Le catholicisme se transmet par tradition et a sa source totale en Dieu. Le rationalisme, au contraire, s'invente individuellement et ne saurait s'imposer à personne: il expire avec son auteur.

tus. Et cum radius ex sole porrigitur, portio ex summa^a; sed sol erit in radio, quia solis est radius, nec separatur substantia, sed extenditur. Ita de Spiritu Spiritus, et de Deo Deus, ut lumen de lumine accensum. Manet integra et indefecta matrice^b, etsi plures inde traduces qualitatum^c mutueris. Ita et quod de Deo profectum est Deus est, et Dei Filius, et unus ambo. Ita et de Spiritu Spiritus, et de Deo Deus. Modulo alterum, non numero, gradu, non statu fecit^d; et a matrice non recessit, sed excessit.

68. Iste igitur Dei radius, ut retro semper prædicabatur, delapsus in virginem quamdam, et in utero ejus caro figuratus nascitur homo Deo mistus. Caro spiritu instructa nutritur, adolescit, affatur, docet, operatur, et Christus est. Recipite interim hanc fabulam, similis est vestris, dum ostendimus quomodo Christus probetur. Sciebant qui^e penès vos fabulas ad destructionem veritatis istius æmulas præministraverunt; sciebant et Ju-

^a *Portio ex summa*, c'est une portion, une partie du tout. — Il est évident que toute comparaison cloche, et qu'aucune n'est une image parfaite et adéquate de la réalité qu'elle a pour but d'expliquer ou de représenter.

^b *Materia matrice*, la source de la matière, l'origine de la substance; foyer indéfectible, fontaine qui donne toujours et jamais ne s'épuise; principe d'où le Verbe sort sans le quitter, comme il est dit quelques lignes plus bas.

^c *Traduces qualitatum*, des conducteurs de qualités, des canaux, des ramifications qu'on y forme, qu'on y fait naître.

^d *Alterum... fecit*, ainsi le Verbe... a donné, a produit, a formé, est devenu, a été un autre, un second, par son mode d'existence, par sa manière d'être, et non par le nombre de sa substance, qui est toujours demeurée une; il est devenu second, distinct de son principe par le degré qu'occupe sa personne, et non par sa nature qui est identique avec celle du Père.

^e Il veut parler des démons qui inspirèrent la mythologie et inventèrent des histoires fabuleuses, pour contre-balancer l'histoire future de Jésus-Christ par une sorte de ressemblance.

dæi venturum esse Christum, scilicet quibus propheta loquebantur. Nam et nunc adventum ejus expectant, nec alia magis inter nos et illos compulsatio est quam quòd jam venisse non credunt. Duobus enim adventibus ejus significatis: primo, qui jam expunctus est^a, in humilitate conditionis humanæ; secundo, qui concludendo sæculo imminet, in sublimitate divinitatis exertæ; primum non intelligendo, secundum, quem manifestius prædicatum sperant, unum existimaverunt. Ne enim intelligerent pristinum, credituri, si intellexissent, et consecuturi salutem, si credidissent, meritum fuit delictum eorum. Ipsi legunt ita scriptum, multatos se sapientiæ et intelligentiæ, et oculorum, et aurium fruge^b.

69. Quem igitur solummodo hominem præsumpserant de humilitate, sequebatur uti magum æstimarent de potestate; cum ille verbo dæmonia de hominibus excuteret, cæcos reluminaret^c, leprosos purgaret, paralyticos restringeret, mortuos denique verbo redderet vita, elementa ipsa famularet^d, compescens procellas, et freta ingrediens, ostendens se esse λόγος Dei, id est, verbum illud primordiale, primogenitum, virtute et ratione comitatum, et spiritu fultum^e. Ad doctrinam verò ejus quia revincebantur magistri primoresque Judæorum, ita exasperabantur, maxime quòd ad eum ingens multitudo deflecteret, ut postremo oblatum Pontio

^a *Expunctus est*, a été réalisé, exécuté; doit être rayé et effacé.

^b Allusion au passage d'Isaïe, XLIV, 18. *Nescierunt, neque intellexerunt....*

^c *Reluminare*, expression particulière à Tertullien: éclairer de nouveau, rendre clairvoyant.

^d *Famulare (famulus)*, asservir, assujettir, soumettre, dompter.

^e Accompagné de puissance et de sagesse, de force et de raison, et ayant l'esprit pour essence, étant basé sur une substance spirituelle.

Pilato, Syriam^a tunc ex parte Romana^b procuranti, violentiâ suffragiorum in crucem dedi sibi extorserint. Prædixerat et ipse ita facturos. Parùm hoc, si non et propheta retro^c. Et tamen suffixus spiritum cum verbo sponte dimisit, prævento carnificis officio^d. Eodem momento dies, medium orbem signante sole, subducta est. Deliquium utique putaverunt, qui id quoquæ super Christo prædicatum non scierunt: ratione non deprehensa, negaverunt. Et tamen eum mundi casum relatam in arcanis vestris habetis^e.

70. Hunc Judæi detractum, et sepulero conditum, magnâ etiam militaris custodia diligentia circumsederunt, ne, quia prædixerat tertiâ die resurrecturum se a morte, discipuli, furto amoliti cadaver, fallerent suspectos. Sed ecce, die tertiâ, concussa repente terrâ, et mole revolutâ quæ obstruxerat sepulcrum, et custodia pavore disjectâ, nullis apparentibus discipulis, nihil in

^a *Syriam*. Ponce-Pilate ne paraît avoir été procureur que de la Judée et non de la Syrie entière. Les commentateurs n'expliquent pas cette difficulté.

^b *Romana*, probablement pour *Romanorum*, qu'on aurait dû lire.

^c Sous-entendez *prædixerant*.

^d Nous prions les élèves de réfléchir spécialement sur cet endroit, et de lire saint Marc, ch. xv, 41. Tout ce chapitre de Tertullien est tracé de main de maître. Nos littérateurs ont donné peu de portraits aussi vigoureusement esquissés. La force, le génie de cet homme consiste, en grande partie, dans la connaissance raisonnée qu'il a acquise de notre divin Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui a dit lui-même à son Père: La vie éternelle, la voici: c'est que les hommes vous connaissent, vous, le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. Lisez sur la connaissance de notre Seigneur le P. Saint-Jure et M. l'abbé Combalot.

^e Voyez la chronique d'Eusèbe, où se trouvent les témoignages de Phlégon et de Thallus, auteurs païens, qui avaient consigné dans leurs écrits la relation de l'obscurcissement du soleil, au moment de la mort de notre Seigneur.

sepulero repertum est, præterquam exuvia sepulcri. Nilominus tamen primores, quorum intererat et scelus divulgare, et populum, vectigalem et famularem sibi, a fide revocare, surreptum a discipulis jactitaverunt. Nam nec ille se in vulgus eduxit, ne impii errore liberarentur, ut et fides, non mediocri præmio destinata, difficultate constaret^a. Cum discipulis autem quibusdam, apud Galilæam, Judææ regionem, ad quadraginta dies egit, docens eos quæ docerent. Dehinc ordinatis^b eis ad officium prædicandi per orbem, circumfusâ nube in cælum est ereptus, multò melius quàm apud vos asserverare de Romulis Proculi^c solent.

71. Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse jam pro sua conscientia christianus, Cæsari tunc Tiberio nuntiavit. Sed et Cæsares credidissent super Christo, si aut Cæsares non essent sæculo necessarij, aut si et christiani potuissent esse Cæsares^d. Discipuli quoquæ, diffusi per orbem ex præcepto magistri Dei, paruerunt, qui et ipsi a Judæis insequentibus multa perpassi, utique pro fiducia veritatis libenter, Romæ postremò, per Neronis sævitiam, sanguinem christianum seminaverunt^e.

^a *Constare*, reposer, être fondé sur.

^b *Ordinare*, établir, créer, ordonner, régler. Tite-Live a dit: « Scipio, posteaquam in Siciliam venit, voluntarios milites ordinavit centuriavitque. » Liv. ix. — Suétone, dans la *Vie de Vespasien*, dit aussi: « Quemdam è caris ministris... ad se vocavit, exactaque pecuniâ (ce que n'a pas fait notre Seigneur)... sinè mora ordinavit. »

^c *Proculi*, les Proculus. On sait qu'un individu de ce nom osa soutenir qu'il avait vu de ses yeux Romulus monter au ciel.

^d Cette singulière, cette étonnante pensée, a été développée par Bossuet, *Serm. sur l'unité de l'Église*, 1^{re} part.; *Panégyr. de saint Thomas de Cantorbéry*, 2^e point; par Fénelon, *Disc. pour le sacre de l'électeur de Cologne*, 1^{er} point; par Bourdaloue, *Serm. pour la fête de tous les Saints*, 3^e part.; Cf. Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Église catholique*, t. XXVI, liv. LXXXVIII, § 3.

^e *Seminaverunt*, semèrent; cette expression énergique fait pres-

72. Sed monstrabimus vobis idoneos testes Christi, ipsos illos, quos adoratis. Multum est si eos adhibeam, ut credatis christianis, propter quos non creditis christianis. Interim hic est ordo nostræ institutionis. Hunc edidimus et sectæ et nominis censum cum suo auctore. Nemo jam infamiam inculat, nemo aliud existimet, quia nec fas est ulli de sua religione mentiri. Eo enim quod aliud a se coli dicit quam colit, negat quod colit, et culturam in alterum transfert, et transferendo jam non colit quod negavit. Dicimus, et palam dicimus, et vobis torquentibus, lacerati et eruenti vociferamur: Deum colimus per Christum. Illum hominem putate: per eum et in eo se cognosci vult Deus et coli.

73. Ut autem Judæis respondeamus, et ipsi Deum per hominem Moysen colere didicerunt. Ut Græcis occurram, Orpheus Pieriæ, Musæus Athenis, Melampus Argis, Trophonius Bœotiæ, initiationibus homines obligaverunt^a. Ut ad vos quoque, dominatores gentium, aspiciam, homo fuit Pompilius Numa, qui Romanos operosissimis superstitionibus operavit. Lieuerit et Christo commentari^b divinitatem, rem propriam; non qui rupices^c et adhuc

sentir la pensée exprimée dans le dernier chapitre, que ce qui fait germer des chrétiens, c'est le sang des martyrs, qui est une véritable semence.

^a *Obligare*, comme *religare*, d'où le mot religion, ce qui relie et rattache les hommes entre eux et avec Dieu.

^b *Commentari* (*commentum*, fiction), supposer, feindre, inventer; rêver, aspirer à; s'arroger, assumer.

^c *Rupices*, stupides, grossiers (de *rupes*, rochers, quoique d'autres fassent dériver ce mot d'une autre source). — Quant à Orphée, c'est plutôt un personnage fabuleux qu'une figure historique. On n'en sait rien de certain. — Musée paraîtrait avoir vécu treize ou quatorze siècles avant Jésus-Christ. — Mélampus et Trophonius appartiennent aussi à la fable. — Numa seul semble moins inconnu. La littérature latine, l'histoire romaine, nous ont fait connaître ses communications avec la nymphe Egérie, et l'autorité

feros homines, multitudine tot numinum demerendorum attonitos efficiendo, ad humanitatem temperaret, quod Numa; sed qui jam expolitos, et ipsa urbanitate deceptos, in agnitionem veritatis ocularet^a. Quærite ergo, si vera est ista divinitas Christi. Si ea est, quæ cognita ad bonum quis reformatur, sequitur ut falsa renuntietur quævis alia, contraria comperta; in primis illa, quæ, delitescens sub nominibus et imaginibus mortuorum, quibusdam signis, et miraculis, et oraculis, fidem divinitatis operatur.

CHAPITRE XXII.

Nature, pouvoir, fourberies, prestiges, oracles, dépendance et aven des démons.

74. Atque adeo dicimus^b esse substantias quasdam spirituales, nec nomen novum est. Sciunt dæmonas philosophi, Socrate ipso ad dæmonii arbitrium expectante^c. Quidam? cum et ipsi dæmonium adhæsisse a pueritia dicatur, dehortatorium planè a bono. Dæmonas sciunt poetæ; et jam vulgus indoctum in usum maledicti frequentat; nam et Satanam principem hujus mali generis, proinde de propria conscientia animæ, eadem execra-

qu'il lui a empruntée pour se faire obéir de ces races sauvages du vieux Latium.

^a *Oculare*: nous avons vu naguère *reluminare*; ces deux mots sont de la même fabrique, et la jurisprudence ne les rejette pas.

^b En effet, nous disons, etc.

^c Socrate, qui n'avait pas mal d'esprit pour un païen, ne voulait jamais prendre son parti, dans une affaire sérieuse, qu'il n'eût consulté son démon, et n'en eût reçu une réponse. C'était là une jonglerie bien peu philosophique. Cf. Platon, *Apologie de Socrate*.

menti voce pronuntiat^a. Angelos quoque etiam Plato non negavit : utriusque nominis testes esse vel magi adsunt^b. Sed quomodo de angelis quibusdam, suâ sponte corruptis, corruptior gens dæmonum evaserit, damnata a Deo cum generis auctoribus, et cum eo, quem diximus, principe, apud litteras sanctas ordine cognoscitur^c.

75. Nunc de operatione eorum satis erit exponere. Operatio eorum est hominis eversio. Sic malitia spiritalis a primordio auspicata est^d in hominis exitium. Itaque corporibus quidem et valetudines infligunt^e, et aliquos casus acerbos; animæ verò repentinos et extraordinarios per vim excessus. Suppetit illis ad utramque substantiam hominis adeundam subtilitas et tenuitas sua. Multum spiritalibus viribus licet, ut^f invisibiles et insensibiles in effectu potius quàm in actu suo appareant : si poma, si fruges nescio quod auræ latens vitium in flore præcipiat, in germine examinat, in pubertate^g convulnerat, ac si

^a Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que les Romains aient connu le nom de Satan. Du temps de Tertullien (*et jam*), ils l'avaient appris des chrétiens.

^b *Testes esse adsunt*, sont là pour l'attester. A moins qu'on ne lise *utriusque nominis esse (dæmonas) testes vel magi adsunt*.

^c Si l'on pressait le sens de cette phrase, on pourrait y trouver sinon une hérésie formelle, au moins une opinion hasardée. Les démons ne sont pas issus des anges pervers. Chaque individu, créé de Dieu, est déchu pour son propre compte, et demeure immuablement déchu, irrévocablement dégradé. Tertullien veut-il dire que les anges, pervertis par les chefs de la révolte, sont devenus pires que les chefs eux-mêmes?

^d *Auspicata est*, elle a commencé par. Suétone a dit, en parlant d'Auguste : « Militiam auspicantibus non tribunatum modò legionum, sed etiam præfecturas alarum dedit. » On dit encore : *Vitam a supplicitis auspicari*. Bossuet a profité de ces deux phrases si riches.

^e Cette puissance des esprits mauvais est toujours subordonnée sinon à la volonté directe, au moins à la permission de Dieu.

^f *Ut*, de sorte qu'en réalité ..

^g *Pubertas*, croissance, avancement vers la maturité.

cæcâ ratione^a tentatus aer pestilentes haustus suos of-fundit. Eâdem igitur obscuritate contagionis aspiratio dæmonum et angelorum, mentis quoque corruptelas agit furoribus et amentiis fœdis, ac sævis libidinibus, cum erroribus variis, quorum iste potissimus quo deos istos captis et circumscriptis hominum mentibus commendat, ut et sibi pabula propria nidoris et sanguinis proeuret, simulacris et imaginibus oblata. Et quæ illis accuratior pascua est, quàm ut hominum a recogitatu veræ divinitatis avertant præstigiis falsæ divinationis? Quas et ipsas quomodo operentur, expediam.

76. Omnis spiritus ales; hoc et angeli et dæmones. Igitur momento ubique sunt; totus orbis illis locus unus est : quid ubi^b geratur tam facilè sciunt quàm enuntiant. Velocitas divinitas creditur, quia substantia ignoratur; sic et auctores interdum videri volunt eorum quæ annuntiant. Et sunt planè malorum nonnunquam; bonorum tamen nunquam. Dispositiones etiam Dei, et tunc prophetis concionantibus exceperunt, et nunc lectionibus resonantibus carpunt^c. Ita et hinc sumentes quasdam temporum sortes^d, amulantur divinitatem, dum furantur divinationem. In oraculis autem, quo ingenio ambiguitates temperent^e in eventus, sciunt Cræsi, sciunt

^a *Cæcâ ratione*, par un principe secret, une cause occulte.

^b *Ubi*; d'autres lisent *ubique*; pour *ubi aliquid*, dans le premier cas.

^c *Carpunt*, ils recueillent. Ainsi les démons entendraient la voix extérieure, ou du moins verraient la pensée dans l'imagination. Cependant, quand nous formons un dessein au fond de notre âme, sans le manifester par aucun signe, aucune parole, Dieu seul en est témoin, et ceux à qui il veut en donner connaissance.

^d *Temporum sortes*, pronostics des temps et des saisons, secrets d'avenir.

^e *Temperare in*, faire cadrer, concorder avec, accommoder à.

Pyrchi^a. Cæterum testitudinem decoqui cum carnibus pecudis Pythius eo modo renuntiavit, quo supra diximus^b : momento apud Lydiam fuerat. Habent de incolatu aeris, et de vicinia siderum, et de commercio nubium, cœlestes sapere paraturas^c, ut et pluvias, quas jam sentiunt, repromittant. Benefici^d planè et circa curas valetudinum. Lædunt enim primo, dehinc remedia præcipiunt, ad miraculum^e nova, sive contraria; post quæ desinunt lædere, et curasse creduntur. Quid ergo de cæteris ingeniis^f, vel etiam viribus^g fallaciæ spiritualis edisseram? Phantasmata Castorum, et aquam cribro gestatam, et navem cingulo promotam, et barbam tactu

^a Crésus et Pyrrhus, ayant consulté l'oracle avant de s'engager dans des guerres périlleuses, en reçurent l'un et l'autre une réponse ambiguë, qui leur promettait également une victoire ou une défaite. La réponse faite à Crésus annonçait qu'il détruirait un grand empire, et ce fut le sien. A Pyrrhus il fut dit :

Aio te, Eacida, Romanos vincere posse.

^b Crésus avait envoyé porter à Apollon une lettre secrète dans laquelle il lui demandait de dire à ses députés ce qu'il faisait en Lydie au moment où eux-ci le consultaient à Delphes. Crésus faisait cuire une tortue avec d'autres viandes, et l'oracle le dit aux ambassadeurs. Ce fut alors que Crésus, plein de confiance, l'envoya consulter, et que le dieu répondit :

Intrepidus si Cræsus Halym transi-erit amnem,
Imperium perdet magnum, regnumque superbum.

^c *Habent sapere paraturas*, ils peuvent pressentir les dispositions. Cicéron écrivait à Lentulus : « De Alexandrina re causaque » regia, tantum habeo, me polliceri, me tibi absentem, etc. » *Paratura*, comme on dit *scissura*, *commissura*, *divisura*, *volatura*, *cultura*.

^d *Benefici*, on plutôt *renesci*, comme lisent quelques autres.

^e *Ad miraculum*, merveilleusement, étonnamment, jusqu'au miracle.

^f *Ingeniis*, prestiges, inventions, détours, ruses ingénieuses.

^g *Viribus*, prodiges, effets qui supposent de la puissance.

irrufatam^a; ut numina lapides crederentur, et Deus verus non quæreretur.

CHAPITRE XXIII.

Fantômes évoqués par les magiciens et les démons. — Dénier incroyable.

77. Porrò si et magi phantasmata edunt, et jam defunctorum inclamant^b animas, si pueros in eloquium oraculi eliciunt^c, si multa miracula circulatoriis præstigiis ludunt, si et somnia immittunt, habentes semel invitorum^d angelorum et dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ, et mensæ divinare consueverunt^e; quantò magis ea potestas de suo arbitrio,

^a Suivant une tradition, rapportée deux fois par Plutarque, on aurait vu à Rome Castor et Pollux parcourir à cheval les rues de cette ville pour y annoncer la victoire de Paul-Émile sur Persée. Un certain Domitius aurait vu sa barbe devenir rousse à l'attouchement de Castor et en preuve de la vérité du message de ce dieu. De là son nom d'Ahénobarbus. — La vestale Tucia aurait une fois porté de l'eau dans un cribble. Une autre, nommée Claudia, aurait débarrassé des eaux du Tibre le vaisseau qui apportait de Pessinunte à Rome la statue de Cybèle, et cela en le tirant avec sa ceinture, en guise de câble.

^b *Inclamant*, appellent, évoquent, font revenir. D'autres lisent *infamant*, même sens; de plus, avilissent, dégradent.

^c *Eliciunt*, ils font paraître, ils attirent, ils amènent. Ailleurs on lit *elidunt*, ils étouffent... pour obtenir des réponses. — Le démon a été homicide dès le principe, et l'histoire, depuis, ne l'a que trop démontré.

^d *Semel invitorum*, une fois invoqués par un pacte qui dure (*invitare*, convoquer). Par les anges, Tertullien entend ici les mauvais anges ou les démons, les esprits pervers.

^e A Delphes, c'étaient d'abord des chèvres qui rendaient les oracles, selon Diodore de Sicile, liv. xvi. Plus tard le trépied, ou la table, fut recouverte d'une peau de chèvre. La ventriloquie jouait un grand rôle dans la reddition des oracles. Le magnétisme n'y était peut-être pas étranger non plus.

et pro suo negotio studeat totis viribus operari, quod alienæ præstat negotiationi^a; aut si eadem et angeli et dæmones operantur quæ et dii vestri, ubi est ergo præcellentia divinitatis, quam utique superiorem omni potestate credendum est? Non ergo dignius præsumetur ipsos esse, qui se deos faciant, cum eadem edant quæ faciant deos credi^b, quam pares angelis et dæmonibus, deos esse? Locorum differentia distinguitur^c, opinor, ut a templis deos æstimetis, quos alibi deos non dicitis: ut aliter dementire videatur qui sacras turres pervolat, aliter qui tecta vicinæ transilit. Compar exitus furoris, et una ratio^d est instigationis. Sed hæc verba; jam hinc demonstratio rei ipsius, quæ ostendemus unam esse utriusque nominis qualitatem.

78. Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris, quem dæmone agi constet. Jussus a quolibet christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quam alibi deum de falso. Æquè producat aliquis ex iis, qui de deo pati existimantur, qui aris inhalantes numen de nidore concipiunt, qui ructando conantur, qui anhelando profantur^e. Ista ipsa virgo Cælestis^f pluviarum pollicitatrix, iste ipse Esculapius medicinarum demonstrator, aliâ die moriturus Socordio et Thanatio

^a *Negotiationi*, aux intérêts, à l'intérêt, à l'avantage.

^b *Faciant deos credi*, qui font croire qu'il y a des dieux. Sénèque a dit : *Fecit Panormitanos Romanis se dedere*. Virgile a dit de même :

Qui nati coram me cernere letum
Fecisti.

(*Énéide*, II, 538.)

^c *Distinguitur*, est distinguée, met une distinction. Ironie.

^d *Ratio*, principe, auteur, cause.

^e Toutes ces simagrées des devins et des pythonisses ressemblent beaucoup à celles des somnambules modernes.

^f Cæleste, déesse des Carthaginois, probablement la même que Junon. On l'invoquait pour avoir de la pluie.

et Asclepiodoto^a vitæ sumministrator, nisi se dæmones confessi fuerint, christiano mentiri non audentes, ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite. Quid isto opere manifestius? Quid hæc probatione fidelius? Simplicitas veritatis in medio est. Virtus illi sua assistit: nihil suspicari licebit. Magia, aut aliqua ejusmodi fallacia fieri dicetis, si oculi vestri et aures permiserint vobis. Quid autem injici^b potest adversus id, quod ostenditur nudâ sinceritate?

79. Si alterâ parte verè dei sunt, cur sese dæmonia mentiuntur? An ut nobis obsequantur? Jam ergo subjecta est christianis divinitas vestra: nec utique divinitas deputanda est, quæ subdita est homini, et, si quid ad dedecus facit^c, æmulis suis. Si alterâ parte dæmones sunt, vel angeli, cur se alibi pro diis agere^d respondent? nam sicut illi qui dii habentur, dæmones se dicere nolissent, si verè dii essent, scilicet ne se de majestate deponerent; ita et isti non auderent alibi pro diis agere, si aliqui omnino dii essent, quorum nominibus utuntur^e? Vererentur enim abuti majestate superiorum sinè dubio,

^a Trois noms inventés à plaisir, et qui ont une signification satirique. *Socors*, lâche, paresseux; *thanatius*, mortel; *asclepiodote*, présent d'Esculape.

^b *Injici*, être objecté, opposé, dans le sens d'*objici*.

^c *Ad dedecus facit*, contribue à leur déshonneur. Sénèque: « Non facit ad aulam contumacia. » (*De Tranquillit. animæ*, c. 4.) — Quintilien: « Faciunt hæc ad inclinationem causæ. » Suétone: « Nihil æquè facit ad viperæ morsum, quam taxi arboris succus. » *Claude*, ch. 16. — Ce raisonnement si simple est péremptoire.

^d *Pro diis agere*, se donner pour dieux, jouer le rôle de dieux, être acteur à la place des dieux, agir en dieux. Cicéron a dit: *Se pro civitate gerere*, agir, se comporter en citoyen.

^e Un célèbre religieux demandait naguères à professer la philosophie, disant qu'il aurait plaisir à enseigner aux jeunes gens à raisonner juste: chose, ajoutait-il, qui devient plus rare de jour en jour. Que la jeunesse lise Tertullien et elle apprendra à raisonner juste avec des idées claires et lucides.

et timendorum. Adeò nulla est divinitas ista quam tenetis; quia si esset, neque a dæmoniis affectaretur, neque à diis negaretur. Cùm ergò utraque pars concurrat in confessionem deos esse negans, agnoscite unum genus esse, id est, dæmonas. Verum^a utrobique. Jam deos quærite: quos enim præsumperatis, dæmonas esse cognoscitis. Eadem verò operâ nostrâ ab eisdem diis vestris, non tantùm hoc detegentibus^b, quòd neque ipsi dii sint, neque ulli alii, etiam illud in continentibus^c cognoscitis, qui sit verè Deus; et an ille, et an unicuique, quem christiani profiteremur; et an ita credendus colendusque, ut disciplina disposita est^d christianorum.

80. Dicant ibidem, equis ille Christus cum sua fabula^e? si homo communis conditionis? si magus? si post mortem de sepulcrò à discipulis surreptus? si nunc denique penès inferos^f? si non in cælis potius, et inde venturus cum totius mundi motu, cum horrore orbis, cum planctu omnium, sed non christianorum, ut Dei virtus, et Dei spiritus, et sermo, et sapientia, et ratio, et Dei filius? quodcumque ridetis, rideant et illi vobiscum. Negent Christum, omnem ab ævo animam, restituto corpore, iudicaturum. Dicant hoc^g, pro tribunali, si fortè,

^a Verum, la vérité, ce qu'il a de vrai.

^b Mais en même temps que par notre opération vos dieux nous dévoilent, etc.

^c In continentibus, par là même, par suite, par conséquent, incontinent, tout de suite.

^d Disposita est, comme est disposée, réglée, établie, organisée.

^e Fabula est pris ici dans le sens d'histoire fabuleuse, ou du moins hypothétique, problématique. Il avait dit ci-dessus: Supposons que ce soit une fable.

^f Penès inferos, parmi les morts, au sein de la terre, renfermé, emprisonné dans les souterrains, dans les régions inférieures. « Descendit quidem ad inferos, at resurrexit tertiâ die; ascendit » ad cælos, ubi sedet ad dexteram Patris. »

^g Dicant hoc, c'est comme s'il y avait: « Dicant dii vestri, di-

Minoem et Rhadamanthum, secundùm consensum Platonis et poetarum, esse sortitos. Sux saltem ignominix et damnationis notam refutent: renuant se immundos spiritus esse, quòd vel ex pabulis eorum, sanguine, et fumo, et putridis rogis pecorum, et impuratissimis^a linguis ipsorum vatium intelligi debuit; renuant ob malitiam prædamnatos se in eundem iudicij diem, cum omnibus cultoribus et operatoribus suis^b.

81. Atqui omnis hæc nostra in illos dominatio et potestas de nominatione Christi valet, et de commemoratione eorum quæ sibi à Deo per arbitrum Christum imminetia expectant. Christum fidentes in Deo, et Deum in Christo, subiiciuntur servis Dei et Christi. Ita de contactu, deque afflatu nostro, contemplatione et representatione^c ignis illius correpti, etiam de corporibus, nostro imperio, excedunt inviti et dolentes, et vobis præsentibus erubescunt. Credite illis, eùm verum de se loquuntur, qui mentientibus creditis. Nemo ad suum dedecus mentitur, quin potius ad honorem^d. Magis fides

» cant ibidem, ante vestrum tribunal, dicant Minoem et Rhadamantum hoc munus esse sortitos, scilicet iudicandi cunctos » homines in fine sæculorum. » Ou bien: « Dicant Minoem et » Rhadamantum, loco tribunalis sui humani, cui præsidebant » ventes, hoc munus esse sortitos » — Minos, ancien roi de Crète, avait gouverné son île avec tant d'équité, que les poètes lui ont donné après sa mort la fonction de juge souverain des enfers. — Son frère, Rhadamanthe, eut une vie plus agitée, il parcourut divers pays, et reçut, après sa mort, la qualité de juge des peuples d'Asie et d'Afrique seulement.

^a Impuratissimis, très-souillé. Tércence, *In Phormione*, a dit: « Impuratus me ille ut etiam irrideat? » Et encore: « Tum hunc » impuratum poterimus nostro modo ulcisci. »

^b Leurs adorateurs et leurs ministres.

^c Representatio, représentation, image, souvenir, pensée, idée, qui rend la chose comme présente.

^d Ad honorem, par vanité, pour son honneur, sa gloire, son avantage.

proxima est in adversus^a semetipsos confitentes, quam pro semetipsis negantes. Hæc denique testimonia deorum vestrarum christianos facere consueverunt, quia plurimum illis credendo, in Christo Domino credimus. Ipsi litterarum nostrarum fidem accendunt, ipsi spei nostræ fidentiam^b ædificant. Colitis illos, quod sciam^c, etiam de sanguine christianorum. Nollent itaque vos, tam fructuosos, tam officiosos sibi amittere, vel ne a vobis, quandoque an^d christianis, fugentur, si illis, sub christiano volente vobis veritatem probare, mentiri liceret.

CHAPITRE XXIV.

Les dieux du paganisme n'étant pas des dieux, de leur propre aveu, ce n'est pas un crime de ne pas les adorer. Rien n'est si libre que le choix d'une religion. Les chrétiens seuls sont privés de cette liberté, et le vrai Dieu est le seul qu'il ne soit pas permis d'adorer.

82. Omnis ista confessio illorum, quæ se deos negant esse, quaque non alium Deum respondent præter unum

^a *In adversus*... Nous sommes obligé d'ajouter *in* au texte pour lui donner un sens. Au lieu de *proxima*, d'autres lisent : *Prona est in adversus*... C'est la leçon de Pamèle.

^b *Fidentia*, comme on dit *confidentia*, *diffidentia*; c'est la hardiesse, l'assurance, la fermeté d'âme.

^c *Quod sciam*, que je sache. Abrégé de l'expression suivante : Je ne pense pas que je le sache. Mais ici la phrase est affirmative, elle équivaut donc à : Si je ne me trompe, en latin *arbitror quod sciam*, j'imagine savoir, je crois que je sais. Quoi qu'il en soit, Térence a dit : « Non ero falsiloquus, quod sciam. » (*Capt. sc. ii.*, act. 2.) Et s'il fallait, comme on dit, expliquer *obscurum per obscurius*, je supposerais que c'est comme s'il y avait : si tant est que je sache.

^d *Quandoque an*, un jour à venir, peut-être, qui sait, devenus chrétiens. *An* ne se trouve pas dans les éditions communes.

cui nos mancipamur, satis idonea est ad depellendum crimen læsæ publicæ et maximè romanæ religionis. Si enim non sunt dii pro certo, nec religio pro certo est. Si religio non est, quia nec dii pro certo, nec nos pro certo rei sumus læsæ religionis. At econtrario in vos exprobratio resultabit, qui mendacium colentes, veram religionem veri Dei non modò negligendo, quin insuper expugnando, in verum^a committitis crimen veræ irreligiositatis.

83. Nam, ut constaret illos deos esse, nonne conceditis, de æstimatione communi, aliquem esse sublimiorem et potentiorum, velut principem mundi, perfectæ potentia et majestatis? nam et sic plerique disponunt^b divinitatem, ut imperium summæ dominationis esse penès unum, officia ejus penès multos velint, ut Plato Jovem magnum, in cælo, comitatum exercitu describit deorum pariter et dæmonum : itaque oportere et procurantes, et præfectos, et præsides pariter suspici^c. Et tamen, quod facinus admittit qui magis ad Cæsarem promerendum et operam et spem suam transfert, nec appellationem dei^d, ita ut imperatoris, in alio quàm principe confiteatur, cum capitale esse judicetur alium præter Cæsarem et dicere et audire^e? Colat alius Deum, alius Jovem;

^a *In verum*, en vérité, véritablement, en réalité, de vrai. Beaucoup d'éditions portent *in vero*; quelques-unes *in Deum*. — Ici encore l'argumentation est serrée.

^b *Disponunt*, disposent, supposent, arrangent et organisent. — Le système gouvernemental et naturel de l'humanité, a dû, en effet, servir de base aux conceptions conjecturales des philosophes et des théologiens de la gentilité.

^c *Suspici*, être honoré, ou ici, adoré (*sub aspici*).

^d Presque dès l'origine, la flatterie donnait à l'empereur le nom de dieu, on jurait par sa divinité.

^e *Audire*, d'entendre sans rien dire, de souffrir en silence, ce qui témoigne peu d'ardeur et de zèle. — Les princes sont parfois

proxima est in adversus^a semetipsos confitentes, quam pro semetipsis negantes. Hæc denique testimonia deorum vestrarum christianos facere consueverunt, quia plurimum illis credendo, in Christo Domino credimus. Ipsi litterarum nostrarum fidem accendunt, ipsi spei nostræ fidentiam^b ædificant. Colitis illos, quod sciam^c, etiam de sanguine christianorum. Nollent itaque vos, tam fructuosos, tam officiosos sibi amittere, vel ne a vobis, quandoque an^d christianis, fugentur, si illis, sub christiano volente vobis veritatem probare, mentiri liceret.

CHAPITRE XXIV.

Les dieux du paganisme n'étant pas des dieux, de leur propre aveu, ce n'est pas un crime de ne pas les adorer. Rien n'est si libre que le choix d'une religion. Les chrétiens seuls sont privés de cette liberté, et le vrai Dieu est le seul qu'il ne soit pas permis d'adorer.

82. Omnis ista confessio illorum, quæ se deos negant esse, quaque non alium Deum respondent præter unum

^a In adversus... Nous sommes obligé d'ajouter in au texte pour lui donner un sens. Au lieu de proxima, d'autres lisent : Prona est in adversus... C'est la leçon de Pamèle.

^b Fidentia, comme on dit confidentia, diffidentia; c'est la hardiesse, l'assurance, la fermeté d'âme.

^c Quod sciam, que je sache. Abrégé de l'expression suivante : Je ne pense pas que je le sache. Mais ici la phrase est affirmative, elle équivaut donc à : Si je ne me trompe, en latin arbitror quod sciam, j'imagine savoir, je crois que je sais. Quoi qu'il en soit, Térence a dit : « Non ero falsiloquus, quod sciam. » (Capt. sc. II., act. 2.) Et s'il fallait, comme on dit, expliquer obscurum per obscurius, je supposerais que c'est comme s'il y avait : si tant est que je sache.

^d Quandoque an, un jour à venir, peut-être, qui sait, devenus chrétiens. An ne se trouve pas dans les éditions communes.

cui nos mancipamur, satis idonea est ad depellendum crimen læsæ publicæ et maximè romanæ religionis. Si enim non sunt dii pro certo, nec religio pro certo est. Si religio non est, quia nec dii pro certo, nec nos pro certo rei sumus læsæ religionis. At econtrario in vos exprobratio resultabit, qui mendacium colentes, veram religionem veri Dei non modò negligendo, quin insuper expugnando, in verum^a committitis crimen veræ irreligiositatis.

83. Nam, ut constaret illos deos esse, nonne conceditis, de æstimatione communi, aliquem esse sublimiorem et potentiorum, velut principem mundi, perfectæ potentia et majestatis? nam et sic plerique disponunt^b divinitatem, ut imperium summæ dominationis esse penès unum, officia ejus penès multos velint, ut Plato Jovem magnum, in cælo, comitatum exercitu describit deorum pariter et dæmonum : itaque oportere et procurantes, et præfectos, et præsides pariter suspici^c. Et tamen, quod facinus admittit qui magis ad Cæsarem promerendum et operam et spem suam transfert, nec appellationem dei^d, ita ut imperatoris, in alio quàm principe confiteatur, cum capitale esse judicetur alium præter Cæsarem et dicere et audire^e? Colat alius Deum, alius Jovem;

^a In verum, en vérité, véritablement, en réalité, de vrai. Beaucoup d'éditions portent in vero; quelques-unes in Deum. — Ici encore l'argumentation est serrée.

^b Disponunt, disposent, supposent, arrangent et organisent. — Le système gouvernemental et naturel de l'humanité, a dû, en effet, servir de base aux conceptions conjecturales des philosophes et des théologiens de la gentilité.

^c Suspici, être honoré, ou ici, adoré (sub aspici).

^d Presque dès l'origine, la flatterie donnait à l'empereur le nom de dieu, on jurait par sa divinité.

^e Audire, d'entendre sans rien dire, de souffrir en silence, ce qui témoigne peu d'ardeur et de zèle. — Les princes sont parfois

alius ad cœlum supplices manus tendat, alius ad aram Fidei^a; alius, si hoc putatis nubes numeret orans^b, alius lacunaria; alius suam animam Deo suo voveat, alius hirci^c.

84. Atque ideo et Ægyptiis^d permissa est tam vana superstitionis potestas, avibus et bestiis consecrandis, et capite damnandis qui aliquem hujusmodi deum occiderint. Unicuique etiam provinciæ et civitati suus deus est, ut Syriæ Astarte^e, ut Arabiæ Dysares^f, ut Noricis Belenus^g, ut Africæ Cœlestis^h, ut Mauritanie Reguliⁱ sui. Romanas, ut opinor, provincias edidi, nec tamen romanos deos earum, quia Romæ non magis coluntur, quàm qui per ipsam quoque Italiam municipali consecratione censentur, Casinientium Delventinus^j, Narnien-

bien exigeants, et on crie contre Dieu qui a plus de droits et exige moins, bien souvent.

^a Fides, la foi, la bonne foi; la fidélité.

^b Les païens disaient, par raillerie, que l'on comptait les nuages, lorsqu'on élevait les yeux au ciel pour prier. Tertullien, pour leur rendre la monnaie de leur pièce, se sert d'une locution qui signifie regarder les moines voler au lambris.

^c Anima hirci, ne signifie pas l'âme, mais la vie d'un bouc. « Quædam animalia, dit Sénèque, animum habent, quædam tantum animam »

^d Les Romains, humainement habiles politiques, laissaient aux vaincus leurs lois religieuses et civiles, quelque défectueuses ou absurdes même qu'elles fussent. Telle était chez les Égyptiens, la peine de mort contre quiconque aurait tué un chat ou toute autre divinité aussi ridicule.

^e Astarte, déesse des Syriens et des Sidoniens, la même que Vénus, Isis ou la Lune. Salomon et Jézabel introduisirent son culte parmi les Hébreux.

^f Dysares, c'était Bacchus, Mars ou le Soleil.

^g Belenus, nom sous lequel les anciens habitants d'Aquilée, les Gaulois et les Illyriens adoraient Apollon ou le Soleil. On l'appelait aussi Béla ou Bélès.

^h Sur Cœleste, voy. ci-dessus, ch. xii.

ⁱ En Mauritanie c'étaient les rois eux-mêmes qu'on adorait.

^j Delventinus ou Delventinus (δέων, délivrer), dieu de Crustumies ou du mont Cassin.

sium Visidianus^a, Æsculanorum Ancaria^b, Volsinien-sium Nursia, Oericulanorum Valentia^c, Sutrinorum Nortia^d, Faliscorum in honorem patris Curis^e, et accepit cognomen Juno. Sed nos soli arcemur a religionis proprietate^f. Lædimus Romanos, nec Romani habemur, quia non Romanorum deum colimus. Bene quod omnium Deus est, cujus, velimus aut nolimus, omnes sumus. Sed apud vos quodvis colere jus est, præter Deum verum, quasi non hic magis omnium sit, cujus omnes sumus.

CHAPITRE XXV.

On ne peut attribuer aux dieux la grandeur de l'empire romain.

85. Satis mihi quidem videor probasse^g de falsa et vera divinitate, cum demonstravi quemadmodum probatio consistat, non modò disputationibus, nec argumentationibus, sed ipsorum etiam testimoniis quos deos creditis; ut nihil jam ad hanc causam sit retractandum. Quoniam tamen romani nominis propriè mentio occurrat, non omittam congressionem, quam provocat illa præsumptio dicentium Romanos pro merito religiosi-

^a Visidianus ou Viridianus, dieu de la verdure et du printemps.

^b Ancarie ou ancharie, la même que Némésis.

^c Valentia, nom primitif de Rome; déesse d'Otricoli en Ombrie.

^d Nortia, honorée aussi à Volsinie, à Falérie et à Volterre.

^e Curis, javelot; nom de Junon armée d'une lance. Ce Curis aurait été le père de Junon, qu'adoraient les Falisques.

^f On se rappelle ces paroles: « Cæpit veritas cum odio sui esse; » et ces autres: « Olim, id est semper, veritas odiosa est. » Ch. vi et xiv.

^g Satis probasse de, mes preuves sont assez fortes sur... j'ai assez prouvé, concernant...

tatis diligentissimæ intantum sublimitatis elatos ut orbem occuparint, et adeo deos esse, ut^a præter cæteros floreant qui illis officium præter cæteros faciant.

86. Scilicet ista merces à romanis diis pro gratia expensa est : Sterculus, et Mutunus, et Larentina^b provexit imperium. Peregrinos enim deos non putem extraneæ genti magis fautum voluisse^c quàm suæ, et patrium solum, in quo nati, adulti, nobilitati sepultique sunt, transfretanis^d dedisse.

87. Viderit Cybele^e, si urbem romanam, ut memoriam trojani generis adamavit, vernaculi sui scilicet adversus Achivorum arma protecti, si ad ultores transire prospexit^f, quos sciebat Græciam Phrygiæ debellatricem subacturos. Itaque majestatis suæ, in urbem collatæ, grande documentum nostrâ etiam ætate proposuit, cum M. Au-

^a Adeo deos esse, ut, il est si vrai qu'il y a des dieux, que...

^b Sterculus, dieu du fumier (*stercus*) ; Mutunus, dieu du silence ou du secret (*mutas*) ; Larentina, femme du berger Faustulus, qui éleva Romulus et Rémus.

^c Fautum voluisse, ont voulu favoriser. *Velle* régit en effet le participe quand il s'agit d'une action qu'on veut avoir été faite, dont on désire voir subsister les résultats.

Est paucis quod te monitum velim.

(TÉRENCE.)

^d Les Romains avaient emprunté aux étrangers, à ceux d'outre-mer, la plupart de leurs divinités, comme s'ils eussent instinctivement cherché le Dieu véritable, pour établir chez eux le centre de sa religion.

^e Viderit Cybèle, c'est à Cybèle à nous apprendre si... La statue de cette déesse était, disait-on, tombée du ciel en Galatie ; elle était conservée à Pessinunte en Phrygie, d'où les Romains la firent amener à Rome du temps d'Annibal, sous le règne d'Attale, roi de Pergame, l'ancienne Troie. Les Romains prétendaient descendre des Troyens par Enée.

^f Transire prospexit, si elle a cru passer, si elle a voulu, si elle a prévu. Peut-être faudrait-il se. Les pieux descendants des Troyens, les Romains ont conquis la Grèce, l'ancienne ennemie de Troie et la Phrygie, dont Troie était jadis la capitale.

relio apud Sirmium reipublicæ exempto die sextodecimo calendarum aprilium, Archigallus^a ille sanctissimus, die nono^b calendarum earumdem, quo sanguinem impurum libabat, pro salute Marci jam intercepti, solita æquè imperia mandavit^c. O nuntios tardos, ô somniculosa diplomata^d quorum vitio excessum imperatoris non antè Cybele cognovit ! Næ, deam talem riderent christiani.

88. Sed non statim et Jupiter Cretam suam^e romanis fascibus concuti sineret, oblitus antrum illud Idæum, et æra Corybantia, et jucundissimum illie nutricis suæ odorem. Nonne omni capitolio tumulum illum suum præposuisset, ut ea potiùs orbi terra præcelleret, quæ cineres^f Jovis textit ?

^a Archigallus, le chef des Galles, prêtres de Cybèle, en Galatie prêtres Galates ou Galles ou Gaulois ; car en grec c'est le même mot, et d'ailleurs les Galates étaient une colonie de Gaulois.

^b Die nono, le neuf des calendes, c'est-à-dire neuf jours avant le premier du mois suivant, et sept jours après le seize des calendes du même mois. Marc-Aurèle était mort dès le 17 mars, et le chef des Galles offrait encore son sang pour lui le 24, en se lacérant les bras, et se les entaillant avec des couteaux sacrés.

^c Mandavit, souhâta, en disant : Vive l'empereur ! ou bien attribua, dans ses prières, l'empire à Marc-Aurèle, comme il avait coutume de le faire.

^d Diplomata, dépêches, lettres, dont une copie reste à l'auteur (*Κιττοσες*).

^e Cretam suam, son île de Crète. Jupiter naquit dans cette île. Il y fut élevé sur le mont Ida, par les prêtres de Cybèle, appelés Curètes, Corybantes, Idéens ou Dactyles, qui, par une espèce de danse au son des cymbales, empêchèrent les cris de l'enfant de parvenir aux oreilles de Saturne son père, qui l'aurait dévoré. La chèvre Amalthée lui servit de nourrice. Le génie satirique de Tertullien devait profiter de toutes ces circonstances ; ne fût-ce que pour mettre, un moment, les rieurs de son côté.

^f Il s'obstine, comme on voit, à rappeler aux païens que leur Jupiter n'était qu'un homme, un mort.

89. Vellet Juno Punicam urbem^a, posthabitâ Samo dilectam, ab Eneadarum utique gente deleri? quod sciam,

.... Hic illius arma,
Hic currus fuit; hoc regnum dea gentibus esse,
Si quâ fata sinant, jam tum tenditque fovetque^b.

Misera illa conjux Jovis et soror adversus fata non valuit. Planè :

Fato stat Jupiter ipse^c.

Plures deos vestros regnasse certum est. Igitur si conferendi imperii tenent potestatem, cum ipsi regnarent, a quibus acceperant eam gratiam? Quem coluerat Saturnus et Jupiter? aliquem, opinor, Sterculum; sed Romæ postea cum indigenis. Etiam si qui non regnarunt, tamen regnabatur^d ab aliis nondum cultoribus suis, ut qui nondum dii habebantur. Ergo aliorum est regnum dare, quia regnabatur multò antè quàm isti dii inciderentur^e.

90. Sed quàm vanum est fastigium romani nominis religiositatis meritis deputare, cum post imperium, sive adhuc regnum, auctis jam rebus, religio profecerit^f!

^a *Punicam urbem*, Carthage, la ville punique, (*Panix, Phanix*, phénicienne), fondée par Didon qui s'éloignait de Tyr. — Junon préférait Carthage à Samos.

^b Virgîl. *En.* 1, 46-48.

^c On ne sait de qui est ce bout de vers.

^d *Regnabatur*, il était régné, il y avait des rois. Virgile a dit :

Hic jam ter centum totos regnabitur annos
Gente sub hectorca.

(*Enéide*, 1, 272.)

Terra procul vastis colitur Mavortia campis,
Thrace arant, acri quondam regnata Lycurgo.

(*Ibid.* III, 43-44.)

Voyez encore *Enéide*, VI, 770 et 794.

^e *Dii inciderentur*, qu'ils fussent inscrits au rang des dieux par le burin du graveur; ou bien, taillés et ciselés en dieux.

^f *Profecerit*, a fait des progrès. Du temps du premier empire, ou plutôt de la royauté, les Romains n'avaient pas encore beaucoup de dieux et cependant ils étaient déjà assez puissants.

Nam etsi a Numa concepta est curiositas superstitiosa, nondum tamen aut simulacris aut templis res divina apud Romanos constabat : frugi religio, et pauperes ritus, et nulla capitolia certantia cœlo; sed temeraria^a de cespite altaria, et vasa adhuc Samia^b, et nidor exsilis, et deus ipse nusquam. Nondum enim tunc ingenia Græcorum atque Tuscorum^c fingendis simulacris urbem inundaverant. Ergo non antè religiosi Romani quàm magni. Ideoque non ob hoc magni, quia religiosi.

91. Atqui quomodo ob religionem magni, quibus magnitudo de irreligiositate provenit^d? Ni fallor enim, omne regnum vel imperium bellis quæritur, et victoriis propagatur. Porrò bella et victoriæ captis et eversis plurimum urbibus constant : id negotium sinè deorum injuria non est : eadem strages mœnium et templorum. Pares cædes civium et sacerdotum; nec dissimiles rapinæ sacrarum divitiarum, et profanarum. Tot igitur sacrilegia Romanorum, quot tropæa : tot de diis, quot de gentibus triumphî : tot manubiæ^e, quot manent adhuc simulacra captivorum deorum. Et ab hostibus ergo suis sustinent adorari, et illis imperium sinè fine dederunt, quorum magis injurias quàm adorationes remunerassse debuerant! Sed qui nihil sentiunt, tam im-

^a *Temeraria*, commun, vil méprisable, qu'on se procure aisément, que l'on multiplie à peu de frais (*temerare*).

^b *Samia*, de Samos, île voisine de l'Asie Mineure où l'on fabriqua des vases de terre; de là *vasa samia*, qui signifie vases d'argile, à la manière de ceux de Samos.

^c *Ingenia Tuscorum*, les merveilles du génie, les inventions ingénieuses des Etrusques. Aujourd'hui encore, les antiquaires recherchent les vases étrusques.

^d La plupart des raisonnements de Tertullien sont si clairs par eux-mêmes, qu'on courrait risque de les embrouiller en voulant les éclaircir, nous nous contentons de signaler les plus frappants.

^e *Manubiæ*, dépouilles enlevées de vive force (*manus, βίη*).

punè læduntur quàm frustrà coluntur. Certè non potest fidei convenire^a, ut religionis meritis excrevisse videantur, qui, ut suggestimus, religionem aut lædendo creverunt, aut crescendo læserunt^b? Etiam illi, quorum regna conflata sunt in imperii Romani summam, cum ea amitterent, sinè religionibus non fuerunt^c.

CHAPITRE XXVI.

L'auteur de l'univers est aussi l'arbitre des empires, qui sont d'ailleurs plus anciens que les dieux des Romains.

92. Videte igitur ne illa regna dispenset, cujus est et orbis qui regnatur^d et homo ipse qui regnat; ne ille vices dominationum ipsis temporibus in sæculo ordinaverit^e, qui ante omne tempus fuit, et sæculum corpus temporum fecit^f; ne ille civitates extollat aut deprimat, sub quo fuit aliquando sinè civitatibus^g gens hominum.

^a Fidei convenire, se rencontrer avec la croyance, devenir digne de créance, être vraisemblable, admissible.

^b Il serait à souhaiter que tous ceux qui critiquent toutes les antithèses, en passent faire d'aussi naturelles et d'aussi peu recherchées que celle-ci.

^c Le raisonnement est encore vigoureux, mais pourtant il donne aussi à réfléchir sur les voies générales de la Providence. Les peuples ne doivent pas compter trop exclusivement sur la religion des masses; celle des princes a aussi son importance. Les actes d'une nation sont pesés comme ceux des individus; et comme les masses, les nations n'ont pas d'autre vie que leur durée d'icibas, la justice divine les traite autrement que les individus.

^d Nous venons de voir *regnabatur*, c'est le même sens.

^e Mot à mot: déterminer, dans le siècle, pour chaque époque, les révolutions des empires.

^f L'ensemble des temps, leur agrégation, leur masse, leur somme et comme leur corps, forme ce que Tertullien appelle le siècle ou la durée du monde.

^g La première ville fut bâtie par Nemrod; mais longtemps

93. Quid erratis? prior est quibusdam diis suis silvestris Roma. Antè regnavit quàm tantum ambitum capitolii exstrueret. Regnaverunt et Babylonii ante pontifices, et Medi ante quindecim viros^a, et Ægyptii ante Salios^b, et Assyrii ante Lupercos^c, et Amazones^d ante virgines Vestales^e. Postremò si Romana religiones regna præstant, nunquam retro Judæa regnasset, despectrix communium istarum divinitatum, cujus et Deum victimis, et templum donis, et gentem fœderibus aliquandiu honorastis^f, nunquam dominaturi ejus, si non ultimò deliquisset in Christum.

CHAPITRE XXVII.

Fureur des démons contre les chrétiens.

94. Satis hæc adversus intentionem^g læsæ divinitatis, quò non videamur lædere eam, quam ostendimus non esse. Igitur, provocati ad sacrificandum, obstruimus

après encore, des peuplades nombreuses vivaient sous des tentes: tel Abraham, tels les Israélites dans le désert.

^a Quinze magistrats chargés de consulter et d'interpréter, à Rome, les livres sibyllins, où l'on croyait renfermées les destinées de l'empire.

^b Les Saliens (*salire*, sauter), prêtres de Mars, institués par Numa, pour garder les boucliers sacrés, *ancilia*.

^c Les Luperces (*lupos arceere*), prêtres de Pan.

^d Les Amazones auraient été une nation où les femmes guerroyaient elles-mêmes et gouvernaient l'État. Il est probable qu'il y en a eu dans les temps anciens, et peut-être y en avait-il encore dans les temps modernes.

^e Les Vestales, vierges chargées d'entretenir le feu sacré sur l'autel de Vesta, qui veut dire feu (*Estia*).

^f Voir au 1^{er} liv. des *Machabées*, ch. viii et suiv.

^g *Intentionem* ou *intentionem*, accusation. On dit: intenter un procès.

gradum^a pro fide^b conscientiæ nostræ, quâ certî sumus ad quos ista perveniant officia, sub imaginum prostitutione, et humanorum nominum consecratione. Sed quidam dementiam existimant, quod cum possimus et sacrificare in præsentî, et illasi abire, manente apud animum proposito, obstinationem saluti præferamus^c. Datis scilicet consilium, quo vobis abutamur. Sed agnoscimus unde talia suggerantur, quis totum hoc agitet, et quomodo nunc astutiâ suadendi, nunc duritiâ sæviendi ad constantiam nostram dejiendam operetur. Ille scilicet spiritus damoniacæ et angelicæ paraturæ^d, qui noster ob divortium æmulus, et ob Dei gratiam invidus, de mentibus vestris adversus nos præliatur^e, occultâ inspiratione modulatis^f et subordinatis ad omnem, quam in primordio exorsi sumus, et judicandi perversitatem et sæviendi iniquitatem.

95. Nam licet subjecta sit nobis tota vis dæmonum et ejusmodi spiritus, ut nequam tamen servi, metui nunquam contumaciam miscent, et lædere gestiunt, quos aliàs verentur. Odium enim etiam timor spirat. Præterquam quod desperata conditio eorum ex prædamnatione^g solatium reputat fruendæ interim malignita-

^a *Obstruimus gradum*, nous objectons, nous représentons, nous faisons observer; proprement, nous barrons le passage. Cicéron, *De Senectute*, a dit: *Iter Pænis, vel corporibus suis obstruere voluerunt.*

^b *Pro fide*, en vertu de la foi jurée à.; par fidélité, par devoir, par les lumières de... qui nous rendent certains que ceux à qui parviennent, etc.

^c On voit qu'au moins alors la fable ridicule des prétendues restrictions mentales n'était pas encore inventée.

^d *Paratura*, nature, constitution, substance.

^e Il se sert de vos âmes pour nous combattre.

^f *Modulatis*, ajustées, accommodées, disposées.

^g *Ex prædamnatione*, par leur condamnation, leur damnation fixe, arrêtée, définie à l'avance, anticipée. Avant le jour du juge-

tis^a de pœnæ mora. Et tamen apprehensi subiguntur, et conditioni suæ succidunt, et quos de longinquo oppugnant, de proximo obsecrant. Itaque cum, vice rebellantium ergastulorum^b, sive carcerum, vel metallorum, vel hoc genus pœnalis servitutis, erumpunt adversum nos, in quorum potestate sunt, certî impares se esse, et hoc magis perditos; ingratî^c resistimus ut æquales, et repugnâmus perseverantes in eo quod oppugnant, et illos nunquam magis detriumphamus^d, quàm cum pro fidei obstinatione dampnamur.

CHAPITRE XXVIII.

Indifférence religieuse des païens. Ils craignent moins les dieux que l'empereur.

96. Quoniam autem facilè iniquum videretur, liberos homines invites urgeri ad sacrificandum, nam et aliàs divinæ rei faciendæ libens animus indicitur, certè inep- tum existimaretur, si quis ab alio cogeretur ad hono-

ment universel, les démons conservent une certaine liberté, semble dire ici Tertullien, et quoique leur sentence soit portée, elle n'est pas encore pleinement exécutée.

^a *Fruenda malignitatis*, de jouir de leur malice. Cicéron, *De Senectute*, a dit: « Agro bene culto nihil potest esse nec usu uberior, nec spe ornatus; ad quem fruendum non modò non retardat, verùm etiam invitat atque allecat senectus. » Sénèque a dit de même, *De Consol. ad Marciam*, ch. x: « Fruendos vos invitentem liberis date. »

^b *Ergastulorum*, la prison pour ceux qui y sont détenus; les prisonniers, les esclaves. Florus a dit aussi: « Ergastula solvere et armare; » et Varron: « Misitque mox eò virum, qui tota ergastula libertate donaret. » (Ἐργαστῶν, operor.)

^c *Ingratis*, à ces ingrats, à ces misérables. Ou bien: malgré nous, à contre cœur.

^d On peut dire *detriumphare* comme on dit *debellare*.

rem^a deorum, quos ultro sui causâ placare deberet, ne præ manu esset^b jure libertatis dicere : *Nolo mihi Jovem propitium. Tu quis es? Me conveniat Janus iratus ex qua velit fronte!* *Quid tibi mecum est?* Formati estis ab iisdem utique spiritibus, ut nos pro salute imperatoris sacrificare cogatis. Et imposita est tam vobis necessitas cogendi, quàm nobis obligatio periclitandi.

97. Ventum est igitur ad secundum titulum^d læsæ augustioris majestatis. Siquidem majore formidine, et callidior timiditate Cæsarem observatis, quàm ipsum de Olympo Jovem^e. Et meritò, si sciatis. Quid enim? Ex viventibus quilibet non mortuo potior^f? Sed nec hoc vos ratione facitis, potiùs quàm respectu præsentaneæ^g

^a *Ad honorem*, à rendre hommage, à honorer par des présents, des offrandes, des victimes, des sacrifices. Virgile a dit :

..... Meritos aris maclavit honores.
(*Énéide*, III, 118).

..... Munera libo
Intemerata focis : perfectò letus honore....
(*Ibid.*, 178).

Semper honore meo, semper celebrabere donis.
(*Ibid.*, VIII, 76).

^b Il ne serait pas libre, il n'aurait pas sous la main le droit.

^c Jannus, divinité allégorique, était représenté avec deux visages, l'un jeune, l'autre vieux. De là son nom de *Bifrons* ; quelques-uns même lui en donnent quatre.

^d *Secundum titulum*, le second chef (d'accusation). On nous accuse à double titre, comme coupable de lèse-majesté divine, et qui pis est, de lèse-majesté humaine, ou impériale.

^e *De olympo Jovem*. C'est ainsi qu'on trouve : « Hæc sunt verba » de lege (*id est, legis*). » (Plaut. *Amph.* sc. 1, act. 5.) « Afflictio, » desperatio, et si qua sunt de genere eodem. » (Cic. *Tusc.* c. 4.) Et encore : *De viâ latina caupo* ; un cabaretier de la voie latine. *Senex de proximo* ; un vieillard du voisinage. *De summo loco adolescens* ; jeune homme de haute naissance.

^f D'autres lisent : *Quis enim ex viventibus non quolibet mortuo potior?*

^g *Præsentaneæ*, qui opère présentement, qui est visible et inévitable.

potestatis. Adéo et in isto irreligiosi erga deos vestros deprehendimini, cum plus timoris humano domino dicatis^a. Citiùs^b denique apud vos per omnes deos, quàm per unum genium Cæsaris pejeratur.

CHAPITRE XXIX.

Ce ne peut être un crime de refuser d'invoquer pour les empereurs, des dieux qui dépendent eux-mêmes des empereurs.

98. Constat igitur prius, si^c isti, quibus sacrificatur, salutem imperatoribus, vel cuilibet homini impertiri possunt ; et ita nos crimini adducite. Si angeli aut dæmones, substantiâ^d pessimi spiritus, beneficium aliquod operantur, si periti conservant, si damnati liberant, si denique, quod in conscientia^e vestra est, mortui vivos tuentur, jam utique suas primò statuas et imagines, et ædes tuerentur, quæ ut opinor, Cæsarum milites excubiis suis salva præstant. Puto autem, hæ ipsæ materiæ de metallis^f Cæsarum veniunt, et tota templa de nutu^g

^a *Dicatis*, vous vouez ; comme s'il y avait *addicatis* (d'*addicere*).

^b *Citiùs*, plus aisément. — Par ce génie les païens entendaient le démon tutélaire de leur prince. Suétone nous dit que Claude régla que le plus ordinaire, le plus inviolable des serments serait de jurer par lui : *Jusjurandum neque sanctius sibi neque crebrius instituit quàm per Augustum.* (*In Claud.*) Ceux qui violaient les serments faits au nom des dieux, encouraient seulement la peine d'être admonestés par les censeurs, nous dit Cicéron, *de Rep.*, lib. IV. Se parjurait-on après avoir pris à témoin le nom du prince? *Fustibus castigandum*, il fallait qu'on expiât sa faute par le bâton, nous dit Ulpien, *de jurejur.* lib. III. (ALLARD.)

^c *Constat si*, comme Tite-Live a dit : *Percontatus si posset.*

^d *Substantiâ*, par leur nature, leur essence, leur substance.

^e *Conscientia*, savoir, science certaine, conscience, connaissance.

^f *De metallis*, des mines appartenant aux empereurs.

^g *De nutu*, de la volonté ; dépendre de... quant à l'existence, ne subsister que par...

Cæsaris constant. Multi denique dii habuerunt Cæsarem iratum : facit ad causam^a si et propitium, eum illis aliquid liberalitatis aut privilegii confert. Ita qui sunt in Cæsaris potestate, cujus et toti sunt, quomodo habebunt salutem Cæsaris in potestate, ut eam præstare posse videantur, quam facilius ipsi à Cæsare consequantur?

99. Ideo ergo committimus^b in majestatem imperatorum, quia illos non subijcimus rebus suis; quia non ludimus de officio salutis ipsorum, qui eam non putamus in manibus esse plumbatis^c. Sed vos religiosi, qui eam quæritis ubi non est, petitis à quibus dari non potest, præterito eo in cujus est potestate. Insuper eos debellatis, qui eam sciunt petere, qui etiam possint impetrare, dum sciunt petere.

CHAPITRE XXX.

Les chrétiens invoquent pour les empereurs le seul Dieu véritable.
Leurs prières pures et saintes.

100. Nos enim pro salute imperatorum Deum invocamus æternum, Deum verum, Deum vivum, quem et ipsi imperatores propitium sibi præter cæteros malunt. Sciunt quis illis dederit imperium. Sciunt quæ homines^d, quis et animam. Sentiant eum esse deum solum.

^a *Facit ad causam*, il importe, il est utile.

^b *Committimus*, nous sommes coupables, criminels, nous péchons contre. Nous ne sachions pas qu'on le trouve sans régime direct. Cicéron a dit : « Ego etiam, quæ tu sinè Verre commisisti, » Verris crimini daturus sum. » (*In Verr. I.*) Et Virgile, *Enéide*, 1, 231 :

Quid meus Eneas in te committere tantum,
Quid Troes potuere...?

^c *Plumbatis*, plombées, sondées avec du plomb.

^d *Quæ homines*, en tant qu'hommes, comme hommes. Sénèque

in cujus solius potestate sunt, a quo sunt secundi, post quem primi, ante omnes et super omnes deos. Quidni, cum^a super omnes homines qui utique vivunt, et mortuis antistant^b? Recogitant quousque vires imperii sui valeant, et ita Deum intelligunt; adversus quem valere non possunt, per eum valere se cognoscunt. Cælum denique debellet^c imperator, cælum captivum triumpho suo invehat, cælo mittat excubias, cælo vectigalia imponat. Non potest; ideo magnus est, quia cælo minor est^d. Illius enim est ipse, cujus et cælum est, et omnis creatura. Inde est imperator, unde et homo antè quàm imperator. Inde potestas illi, unde et spiritus^e. Illuc suspicientes christiani, manibus expansis, quia innocuis; capite nudo, quia non erubescimus; denique sinè monitore^f, quia de pectore oramus pro omnibus im-

a dit de même : « Hominem, quippe quæ animal est, moveri sensu » oportet. »

^a *Cum*; je voudrais ajouter *sint*, et l'incertitude des diverses leçons m'y autoriserait presque.

^b *Antistant*, sont au-dessus, sont préférables, meilleurs. Caton, ch. 156, a dit : « Brassica est, quæ omnibus oleribus antistat; » et Lucrèce :

Herculis antistare autem si facta putabis,
Longius à verâ multò ratione ferere.

^c *Cælum debellet*. On connaît ces beaux vers de Virgile :

Tu regere imperio populus, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis, et debellare superbos.
(*Énéide*, vi, 851.)

^d *Quia cælo minor est*. Quel langage pour le siècle de Tertulien ! C'est la religion chrétienne qui a fait passer aux rois la manie de se faire dieux. Et on ose dire que cette religion, qui a tant comprimé l'orgueil insupportable de la royauté, est une religion de servitude !

^e Quelle forte et magnifique éloquence !

^f *Sinè monitore*, sans moniteur. Dans les cérémonies religieuses des païens, il y avait des moniteurs qui suggéraient ce qu'il fallait dire. C'étaient eux aussi qui criaient de temps à autre : *Agite quod agitis*.

peratoribus, vitam illis prolixam imperium securum, domum tutam, exercitus fortes, senatum fidelem. populum probum, orbem quietum, et quæcumque hominis et Cæsaris vota sunt^a.

101. Hæc ab alio orare non possum, quam à quo scio me consecuturum, quoniam et ipse est qui solus præstat, et ego sum cui impetrare debetur^b; famulus ejus, qui eum solus observo^c, qui propter disciplinam ejus occidit, qui ei offero optimam et majorem hostiam, quam ipse mandavit, orationem de carne pudica, de anima innocenti, de Spiritu sancto profectam; non granthuris unius assis, non arabicæ arboris lacrymas^d, nec duas meri guttas, nec sanguinem reprobæ bovis mori optantis, et post omnia inquinamenta, etiam conscientiam spurcam; ut mirer, cum hostiæ probantur penès vos à vitiosissimis sacerdotibus, cur præcordia potius victimarum, quam ipsorum sacrificantium examinantur. Sic itaque nos ad Deum expansos ungulæ fodiant, cruces

^a Jamais peintre a-t-il fait un tableau plus achevé!

^b *Mihi impetrare debetur*, il m'est dû d'obtenir ce que je demande.

^c *Eum observo*, je l'adore, le vénère et le sers. Virgile a dit :

Præterea regem non sic Egyptus, et ingens
Lydia, nec populi Parthorum, aut Medus Hydaspes
Observant.

(*Georgiq.* iv, 210.)

Et Cicéron : « M. Arvilius Aulanus, ab ineunte adolescentia, me » observavit, semperque dilexit. » (*Octav.*). Et encore : « Cognovi » te mei ita cupidum, ut, mercurule, paucos æquæ amantes, atque » observantes me habere existimem. » (*Ad Atticum*, lib. 4.)

^d *Arabica arboris lacrymas*, les larmes de l'arbre d'Arabie. L'encens est en effet une espèce de résine qui découle d'un arbre d'Arabie; mais s'agit-il ici de deux choses ou d'une seule? Non est peut-être de trop : aussi plusieurs éditions le suppriment et font de cette phrase une apposition.

suspendant, ignes lambant^a, gladii guttura^b detruncent, bestiæ insiliant : paratus est ad omne supplicium ipse habitus orantis christiani^c. Hoc agite, boni præsidēs; extorquete animam Deo supplicantem pro imperatore. Hic erit crimen, ubi veritas et Dei devotio est.

CHAPITRE XXXI.

Les Chrétiens obligés, par religion, de prier pour tous les hommes et pour les empires.

102. Adulati nunc sumus imperatori, et mentiti vota quæ diximus, ad evadendam scilicet vim. — Planè proficit ista fallacia. Admittitis enim nos probare quodcumque defendimus^d. Qui ergo putaveris nihil nos de salute Cæsarum curare, inspicite Dei voces, litteras nostras, quas neque ipsi supprimimus, et plerique casus^e ad extraneos transferunt. Scitote ex illis præceptum esse nobis, ad redundantiam benignitatis, etiam pro inimicis Deum orare, et persecutoribus nostris bona precari. Qui magis inimici et persecutores christianorum, quam de quorum majestate convenimur in crimen? Sed etiam

^a *Ignes lambant*, que les flammes nous dévorent, nous absorbent. Expression évidemment empruntée à ces vers de Virgile :

Ecce levis summo de vertice visus Iuli
Fundere lumen apex, tactuque innoxia molli
Lambere flamma comas et circum tempora passæ.

(*En.* ii, 682.)

^b L'exactitude grammaticale demanderait peut-être ici *nobis*, au lieu de *nos* sous-entendu. A moins que *guttura* ne soit une tournure grecque, *secundum guttura*.

^c En priant les bras étendus, les premiers chrétiens représentaient au naturel notre Seigneur crucifié.

^d Ironie : Vous croyez si aisément tout ce que nous disons, ainsi qu'on vient de voir ! Cf. ch. ii.

^e Que des accidents font passer en des mains étrangères.

nominatim atque manifestè : *Orate*, inquit, *pro regibus, et pro principibus, et potestatibus, ut omnia tranquilla sint vobis*^a. Cum enim concutitur imperium, concussis etiam cæteris membris ejus, utique et nos, licet extranei a turbis, in aliquo loco casus invenimur :

CHAPITRE XXXII.

Prières pour l'empereur et pour l'univers.

103. Est et alia major necessitas nobis orandi pro imperatoribus, etiam pro omni statu imperii, rebusque romanis, qui vim maximam universo orbi imminentem, ipsamque clausulam sæculi, acerbitates horrendas comminantem, romani imperii commeatu^b scimus retardari. Itaque nolumus experiri; et dum precamur differri, romanæ diuturnitati favemus. Sed et juramus, sicut non per genios Cæsarum, ita per salutem^c eorum, quæ est angustior omnibus geniis. Nescitis genios dæmonas dici, et inde, diminutivâ voce, dæmonia? Nos judicium Dei

^a Saint Paul, I à Timothée, ch. ii, versets 1 et 2. La Vulgate porte : « Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus, pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam » et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate. »

^b *Commeatus*, le passage, le cours, la durée; ou la permission, le congé, mais fort court, que le Ciel accordait à l'Empire romain, pour établir son propre empire, en le commençant par la fin du monde actuel. « Cette opinion de Tertullien, qui nous paraît très-singulière, dit l'abbé de Gourey, lui est commune avec plusieurs anciens docteurs. » Voyez notre préface de l'*histoire de la famille*, 2 vol.

^c *Juramus per salutem*; nous jurons par la santé, la conservation, la vie des Césars, parce que c'est quelque chose de positif; et non par leur génie, parce que c'est une dérision ou une impiété. Tertullien n'interdisait donc pas toute espèce de serment.

suspiciamus in imperatoribus, qui gentibus illos præfecit. Id in eis scimus esse quod Deus voluit; ideoque et saluum volumus esse quod Deus voluit, et pro magno id juramento habemus. Cæterum dæmonas, id est genios, adjurare consuevimus ut illos de hominibus exigamus, non dejerare^a ut illis honorem divinitatis conferamus.

CHAPITRE XXXIII.

L'empereur est un homme et non un dieu.

104. Sed quid ego amplius de religione atque pietate christiana in imperatorem, quem necesse est suspiciamus, ut eum quem Dominus noster elegit^b? Et merito dixerim : Noster est magis Cæsar, ut a nostro Deo constitutus. Itaque et in eo plus ego illi operor in salutem, non solum quod eam ab eo postulo qui potest præstare, aut quod talis postulo qui merear impetrare; sed etiam quod, temperans^c majestatem Cæsaris infra Deum, magis illum commendo Deo, cui soli subjicio. Subjicio autem cui non adæquo. Non enim deum imperatorem dicam, vel quia mentiri nescio, vel quia illum deridere non audeo, vel quia nec ipse se deum volet dici. Si homo

^a *Adjurare, non dejerare*, commander et non supplier. La forme des exorcismes a toujours été, comme on voit, la forme impérative. Les puissances infernales sont soumises aux saints. Les démons sont des pervers, des rebelles, des félons que les enfants de Dieu ont droit et pouvoir de maltraiter.

^b Laissez donc les enfants du siècle se débattre vainement pour de futiles intérêts; et vous, ne songez qu'à la diffusion et à la propagation de l'Évangile. Règne qui vaudra sur les empires, pourvu que Dieu soit servi et les peuples religieux. Dépensez vos talents pour la cause du bien et de l'humanité, et s'il vous en reste, alors, j'y consens, mettez-les au service d'un homme.

^c *Temperans*, abaissant, sachant placer et maintenir, dans mon opinion, la majesté de César au-dessous de celle de Dieu.

sit, interest homini Deo cedere. Satis habet appellari imperator; grande et hoc nomen est, quod a Deo traditur. Negat illum imperatorem, qui deum dicit. Nisi homo sit, non est imperator. Hominem se esse etiam triumphans in illo sublimissimo curru admonetur^a. Sugeritur enim ei a tergo: *Respice post te, hominem te memento*. Et utique hoc magis gaudet tantâ se gloriâ coruscare, ut illi admonitio conditionis suæ sit necessaria. Minor erat, si tunc deus diceretur, quia non verè diceretur. Major est, qui revocatur ne se deum existimet.

CHAPITRE XXXIV.

Le chef de l'Etat peut être appelé seigneur, mais pas Dieu.

105. Augustus, imperii formator^b, ne dominum^c quidem dici se volebat. Et hoc enim Dei est cognomen. Dicam planè imperatorem dominum; sed quando non cogor, ut dominum, Dei vice, dicam. Cæterum liber sum illi^d: dominus enim meus unus est, Deus omnipo-

^a Admonetur. Un esclave suivait le triomphateur au-dessus duquel il tenait une couronne d'or, et lui criait de temps en temps: Regarde ceux qui te suivent enchaînés à ton char, et souviens-toi qu'il pourrait t'en arriver autant, parce que tu es un homme comme eux.

^b Imperii formator, fondateur, créateur, auteur de l'empire. Sénèque, *Consolat. à Helvi*, sa mère, ch. 8, a dit: « Id actum est, mihi crede, ab illo, quisquis formator universi fuit. »

^c Dominus; qui a le domaine, qui est le propriétaire, le maître; à qui on appartient; qui peut disposer à son gré.

^d Illi, relativement à lui, vis-à-vis de lui, à son égard. Pour comprendre tout ce qu'il y a de sublime dans cette parole, il faut se reporter au temps où elle fut prononcée. Magistrats, proconsuls, peuple, sénat, tout était courbé, le front dans la poussière, devant le maître, le César que la flatterie appelait dieu. Au milieu

tens et æternus, idem qui et ipsius. Qui pater patria est, quomodo dominus est? Sed et gratius nomen est pietatis quàm potestatis. Etiam familiæ magis patres quàm domini vocantur.

106. Tantò abest ut imperator deus debeat dici, quòd non potest credi nisi, non modò turpissimâ, sed et perniciosâ adulatione; tanquam si, habens imperatorem, alterum appelles; nonne maximam et inexorabilem offensam contrahes ejus, quem habuisti, etiam ipsi timendam, quem appellasti? Esto religiosus in Deum, qui vis illum propitium imperatori. Desine alium deum credere, atque ita et hunc deum dicere, cui Deo opus est. Si non de mendacio erubescit adulatio, ejusmodi hominem deum appellans, timeat saltem de infausto. Maledictum est ante apotheosin deum Cæsarem nuncupare^e.

CHAPITRE XXXV.

C'est parmi les adorateurs des Césars que se trouvent leurs ennemis et les rebelles. — Seuls, les chrétiens rendent à chacun ce qui lui est dû.

107. Propterea igitur publici hostes christiani, quia imperatoribus neque vanos, neque mentientes^b, neque temerarios honores dicant, quia veræ religionis homi-

de cette servitude déshonorante, de cet aplatissement général des âmes, un seul cri, celui de liberté, se fait entendre: Moi, je ne suis pas esclave; je suis libre, *liber sum*, et ce cri est proféré par un chrétien! C'est ce cri qui, répété jusque sur l'échafaud, renversa toutes les tyrannies.

^a Et après aussi.

^b Mentientes, mensongers, menteurs. J'aimerais mieux *mentitos*, ou *ementitos*; ou *mendaces*.

sit, interest homini Deo cedere. Satis habet appellari imperator; grande et hoc nomen est, quod a Deo traditur. Negat illum imperatorem, qui deum dicit. Nisi homo sit, non est imperator. Hominem se esse etiam triumphans in illo sublimissimo curru admonetur^a. Sugeritur enim ei a tergo: *Respice post te, hominem te memento*. Et utique hoc magis gaudet tantâ se gloriâ coruscare, ut illi admonitio conditionis suæ sit necessaria. Minor erat, si tunc deus diceretur, quia non verè diceretur. Major est, qui revocatur ne se deum existimet.

CHAPITRE XXXIV.

Le chef de l'Etat peut être appelé seigneur, mais pas Dieu.

105. Augustus, imperii formator^b, ne dominum^c quidem dici se volebat. Et hoc enim Dei est cognomen. Dicam planè imperatorem dominum; sed quando non cogor, ut dominum, Dei vice, dicam. Cæterum liber sum illi^d: dominus enim meus unus est, Deus omnipo-

^a *Admonetur*. Un esclave suivait le triomphateur au-dessus duquel il tenait une couronne d'or, et lui criait de temps en temps: Regarde ceux qui te suivent enchaînés à ton char, et souviens-toi qu'il pourrait t'en arriver autant, parce que tu es un homme comme eux.

^b *Imperii formator*, fondateur, créateur, auteur de l'empire. Sénèque, *Consolat. à Helvi*, sa mère, ch. 8, a dit: « Id actum est, » mihi crede, ab illo, quisquis formator universi fuit. »

^c *Dominus*; qui a le domaine, qui est le propriétaire, le maître; à qui on appartient; qui peut disposer à son gré.

^d *Illi*, relativement à lui, vis-à-vis de lui, à son égard. Pour comprendre tout ce qu'il y a de sublime dans cette parole, il faut se reporter au temps où elle fut prononcée. Magistrats, proconsuls, peuple, sénat, tout était courbé, le front dans la poussière, devant le maître, le César que la flatterie appelait dieu. Au milieu

tens et æternus, idem qui et ipsius. Qui pater patria est, quomodo dominus est? Sed et gratius nomen est pietatis quàm potestatis. Etiam familiæ magis patres quàm domini vocantur.

106. Tantò abest ut imperator deus debeat dici, quòd non potest credi nisi, non modò turpissimâ, sed et perniciosâ adulatione; tanquam si, habens imperatorem, alterum appelles; nonne maximam et inexorabilem offensam contrahes ejus, quem habuisti, etiam ipsi timendam, quem appellasti? Esto religiosus in Deum, qui vis illum propitium imperatori. Desine alium deum credere, atque ita et hunc deum dicere, cui Deo opus est. Si non de mendacio erubescit adulatio, ejusmodi hominem deum appellans, timeat saltem de infausto. Maledictum est ante apotheosin deum Cæsarem nuncupare^e.

CHAPITRE XXXV.

C'est parmi les adorateurs des Césars que se trouvent leurs ennemis et les rebelles. — Seuls, les chrétiens rendent à chacun ce qui lui est dû.

107. Propterea igitur publici hostes christiani, quia imperatoribus neque vanos, neque mentientes^b, neque temerarios honores dicant, quia veræ religionis homi-

de cette servitude déshonorante, de cet aplatissement général des âmes, un seul cri, celui de liberté, se fait entendre: Moi, je ne suis pas esclave; je suis libre, *liber sum*, et ce cri est proféré par un chrétien! C'est ce cri qui, répété jusque sur l'échafaud, renversa toutes les tyrannies.

^a Et après aussi.

^b *Mentientes*, mensongers, menteurs. J'aimerais mieux *mentitos*, ou *ementitos*; ou *mendaces*.

nes, etiam solemnia eorum^a, conscientia^b potius quam lascivia, celebrant. Grande videlicet officium; focos et toros^b in publicum educere, vicatim^c epulari, civitatem tabernæ habitu abolere^d, vino lutum cogere^e; cætervatim cursitare ad injurias, ad impudentias, ad libidinis illecebras^f! Siccine exprimitur publicum gaudium per publicum dedecus? Hæcine solemnies dies principum decent, quæ alios dies non decent? Qui observant disciplinam de Cæsaris respectu, hi eam propter Cæsarem deserent? Et malorum morum licentia pietas erit? Occasio luxuriæ^g religio deputabitur? O nos meritò damnandos! Cur enim vota et gaudia Cæsaris, casti, et sobrii, et probi expungimus? Cur, die læto, non laureis postes obumbramus, nec lucernis diem infringimus^h?

108. Velim tamen in hac quoque religione secundæ majestatis, de qua in secundum sacrilegium convenimur

^a Conscientia, par les sentiments intimes de leur cœur, par leur sainteté, leur intégrité, leur innocence, leur irréprochabilité, s'il était permis d'employer ce mot. Les païens, eux, s'en acquittaient par la débauche et les débordements de toute nature.

^b Focos et toros, des foyers et des lits, ou litières.

^c Vicatim, dans les rues, les voies publiques, les carrefours.

^d Abolere, de faire disparaître la ville sous les dehors d'une taverne; de la transformer en cabaret.

^e Cogere, de faire de la boue avec du vin, de lier, de ramasser la poussière, en y répandant des libations.

^f Courir pour commettre des injures, des effronteries, et se livrer aux attraitis du vice.

^g Occasio luxuriæ, une occasion de débauche.

^h Diem infringere; briser, rompre la clarté de la lumière du jour par des illuminations, comme les rayons du soleil, entrant dans un appartement à demi obscur, en rompent la pâle clarté, par leurs jets prolongés. On comprend bien que les lampions d'alors ne devaient pas faire plus d'effet sur le soleil que ceux d'aujourd'hui; mais Tertullien a la passion de la satire, et il s'y livre souvent.

christiani, non celebrando vobiscum solemnia Cæsaris, quo more celebrari, nec modestia, nec verecundia, nec pudicitia permittunt, fidem et veritatem^a vestram demonstrare, ne fortè et istie deteriores christianisprehendantur, qui nos nolunt Romanos haberi, sed hostes principum romanorum. Ipsos Quirites, ipsam vernaculam septem collium plebem convenio^b, an alieni Cæsari suo parcat illa lingua romana! Testis est Tiberis, et schola bestiarum^c. Jam si pectoribus, ad translucendum^d, quendam specularem materiam natura obduxisset, cujus non præcordia insculpta apparerent novi æ novi Cæsaris^e, scenam congiario^f dividendo præsentis; etiam illà horâ quâ adclamant:

De nostris annis tibi Jupiter augeat annos!

109. Hæc christianus tam enuntiare non novit, quàm de novo Cæsare optare. Sed vulgus, inquis! Ut vulgus, tamen Romani. Nec ulli magis depostulatores^g christianorum quàm vulgus. Planè cæteri ordines, pro auctoritate^h, religiosi ex fide. Nihil hosticum de ipso senatu;

^a Fidem ac veritatem, la bonne foi et la sincérité.

^b J'interroge, je demande.

^c Les bateliers et les lavandiers, comme aussi les portefaix qui couvraient le Tibre et ses abords; ensuite les gladiateurs ou bestiaires, tous gens fort grossiers, n'épargnaient pas les injures à la majesté impériale. Voyez en 93!... en attendant la suite!

^d Ad translucendum, de manière à être translucide, diaphane, transparent; pour briller à travers, pour luire au dehors.

^e L'image d'un nouveau César qu'on désirait toujours afin de recevoir le congiarium.

^f Congiarium, largesse que l'on faisait au peuple; du nom d'un vase appelé conge, et qui contenait environ trois litres.

^g Depostulatores, ennemis, gens qui demandent à cor et à cris qu'on immole les chrétiens à leur fureur. Ceux qui disent: Les chrétiens au lion!

^h Pro auctoritate, à cause de leur autorité, du rang, de la place, des emplois qu'ils occupent, sont sincèrement fidèles.

de equite, de castris, de palatiis ipsis spirat. Unde Cassii, et Nigri, et Albini? Unde qui inter duas lauros obsident Cæsarem^a? Unde qui faucibus ejus exprimendis palæstricam exercent^b? Unde qui armati palatium irrumpunt omnibus Sigeriis atque Partheniis^c audaciores? De Romanis, nisi fallor, id est, de non christianis. Atque adeo omnes illi, sub ipsa usque impietatis eruptione, et sacra faciebant pro salute imperatoris, et genium ejus dejerabant, alii foris, alii intus; et utique publicorum hostium nomen christianis dabant. Sed et qui nunc sceleratarum partium socii aut plausores^d quotidie revelantur, post vindemiam parricidarum racematio superstes^e, quam recentissimis et ramosissimis laureis postes præstruebant? Quam elatissimis et clarissimis lucernis vestibula nebulabant? Quam cultissimis et superbissimis toris Forum sibi dividebant? Non ut gaudia publica celebrarent, sed ut vota propria jam edicerent in aliena

^a Pertinax fut assassiné à un endroit devenu fameux par les forfaits de cette nature qui s'y commettaient fréquemment. Ce lieu s'appelait les *deux lauriers*. On ne sait pas au juste où il faut le placer, si c'est dans Rome même, ou aux environs, ou à la porte du palais impérial.

^b Qui s'exercent à lui presser la gorge. On connaît l'inclination des Italiens pour l'assassinat. Voir Balleydier, *Révolution de Rome*.

^c Sigerius et Parthénins, meurtriers de Domitien, selon Havercamp.

^d Plausores, approbateurs. Horace l'a aussi employé :

..... Fuit aut ignobilis Argis,
Qui se credebat miris audire tragædos,
In vacuo lætus sessor plausorque theatro.
(II Ep. II, 128.)

Si plausoris egēs aulae marentis,.....
(Art. poët. 151.)

^e Voilà une des plus belles métaphores qui aient jamais été faites.

solemnitate^a, et exemplum atque imaginem spei suæ inaugurarent, nomen principis in corde mutantes.

110. Eadem officia dependunt et qui astrologos, et aruspices, et augures, et magos^b de Cæsarum capite consultant, quas artes ut ab angelis desertoribus proditas^c, et a Deo interdictas, ne suis quidem causis adhibent christiani. Cui autem opus est perscrutari super Cæsaris salute, nisi a quo aliquid adversus illam cogitatur, vel optatur, aut post illam speratur, et sustinetur^d? Non enim eâ mente de caris consulitur, quâ de dominis. Aliter curiosa est sollicitudo sanguinis, aliter servitutis.

CHAPITRE XXXVI.

Les Chrétiens sont tenus d'aimer non pas seulement l'empereur, mais tous les hommes.

111. Si hæc ita sunt, ut hostes deprehendantur, qui Romani vocabantur; cur nos, qui hostes existimamur, Romani negamur? non possumus et Romani esse, et hostes non esse, cum hostes reperiantur qui Romani habebantur? Adeo pietas, et religio, et fides imperatoribus debita, non in hujus modi officiis consistit, quibus et hostilitas magis ad velamentum sui potest fungi, sed in

^a Dans la fête d'un autre : quelle profonde vérité dans ce portrait du cœur humain!

^b Sur la destinée des Césars. Les astrologues sont gens qui prétendent prévoir l'avenir d'après l'inspection des étoiles, planètes et autres astres; comme les aruspices, d'après l'inspection des entrailles des animaux; les augures, d'après le ramage, le chant des oiseaux; et enfin les magiciens, par l'intervention des démons.

^c Proditas, enseignés, inspirés, suggérés par les démons.

^d Sustinere, attendre, espérer, supporter, soutenir l'ennui de l'attente.

iis moribus, quibus civitas^a tam verè in imperatorem, quàm circa omnes necesse habet exhiberi. Neque enim hæc opera bonæ mentis solis imperatoribus debentur a nobis. Nullum bonum sub exceptione^b personarum administramus, quia nobis præstamus, qui non ab homine, aut laudis, aut præmii expensum captamus^c, sed a Deo exactore et remuneratore indifferentis^d benignitatis. Idem sumus imperatoribus, qui et vicinis nostris. Malè enim velle, malè facere, malè dicere, malè cogitare de quoquam ex æquo vetamur. Quodcumque non licet in imperatorem, id nec in quemquam. Quod in neminem, eò forsitan magis nec in ipsum, qui per Deum tantus est.

CHAPITRE XXXVII.

Les Chrétiens, dont le nombre est infini, ne se sont jamais vengés des injustices et des cruautés qu'ils ont éprouvées, quoiqu'ils en eussent la facilité.

112. Si inimicos, ut supra diximus, jubemur diligere, quem habemus odisse^e? Item, si læsi vicem referre prohibemur, ne de facto pares simus, quem possumus lædere? Nam de isto ipsi recognoscite. Quoties enim in christianos desævitis, partim animis propriis, partim le-

^a *Civitas*, l'amitié, par opposition à *hostilitas*, l'inimitié, la haine, la perfidie, la trahison.

^b *Sub exceptione*, avec acception, préférence, égard, distinction; ou, ce qui est dans le sens étymologique, et, en même temps, terme de jurisprudence: à l'exclusion, avec exclusion, écartement, éloignement, répulsion. Exception est l'opposé d'acception.

^c *Expensum captare*, attendre, espérer, recevoir la somme, la dépense, le prix, la récompense.

^d *Indifferentis*, égale pour tous, sans établir de différence, de distinction; universelle, générale.

^e *Habemus odisse*; on a déjà vu cette locution. Pline a dit de même: *Habere justum complere in die*; avoir à remplir une tâche raisonnable par jour.

gibus obsequentes? Quoties etiàm, præteritis vobis, suo jure nos inimicum vulgus invadit lapidibus et incendiis^a? ipsi bacchanalium furis^b nec mortuis parcunt christianis; quin^c illos de requie sepulturæ, de asylò quodam mortis, jam alios, jam nec totos, avellant, dissecant, distrahant^d. Quid tamen unquam denotastis de tam conspiratis, de tam animatis ad mortem usque, pro injuria repensatum? Quando vel una nox pauculis faculis largiter ultioni posset operari^e, si malum malo dispungi penès nos liceret. Sed absit ut aut igni humano vindicetur divina secta, aut doleat pati in quo probatur^f.

113. Si enim et hostes exertos, non tantùm vindices occultos agere vellemus, deesset nobis vis numerorum et copiarum^g? Plures nimirum Mauri, et Marcomanni, ipsique Parthi^h vel quantecumque unius tamen loci et suorum finium gentes, quàm totius orbisⁱ. Hesterni^j su-

^a Des pierres et des torches à la main.

^b Les fureurs des bacchanales, fêtes en l'honneur de Bacchus, où la plus extrême licence était de mise.

^c *Non parcunt quin avellant*; ils ne les épargnent pas, ne les laissent pas tranquilles, qu'ils ne les aient arrachés, avant de, sans les avoir arrachés.

^d Voilà un trait frappant de ressemblance entre le paganisme triomphant à la fin du xviii^e siècle, et le paganisme ancien.

^e *Largiter ultioni operari*, travailler largement à la vengeance, quoiqu'on puisse peut-être dire *largiter ultionis*, comme on dit: *largiter vini, largiter argenti*; cependant nous aimons mieux employer les mots dans leur sens naturel.

^f Voilà une de ces phrases qu'il faudrait écrire en caractères ineffaçables.

^g La force du nombre et des ressources pécuniaires.

^h Les Maures, peuple d'Afrique; les Marcomans, peuple de Germanie ou de Hongrie; les Parthes, peuple de l'Asie.

ⁱ *Quàm totius orbis*, qu'une nation qui occupe l'univers entier; qui se trouve sur tous les points du globe.

^j *Hesternus*, d'hier. Ovide. *Trist.* 18, a dit:

Est mare, confiteor, nondum tractabile nautis;
Nocte sed hesternâ lenior aura fuit.

mus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum : sola vobis relinquimus templa. Cui bello non idonei, non prompti fuissetis, etiam impares copiis, qui tam libenter trucidamur, si non apud istam disciplinam magis occidi liceret quam occidere? Potuimus et inermes, nec rebelles, sed tantummodo discordes, solius divortii invidia^a adversus vos dimicasse. Si enim tanta vis hominum in aliquem orbis remoti sinum abrupissemus^b a vobis, suffulisset utique dominationem vestram tot qualiumcumque amissio civium, imò etiam et ipsa destitutione punisset. Procul dubio expavissetis ad solitudinem vestram, ad silentium rerum, et stuporem quemdam quasi mortui orbis; quassissetis quibus imperaretis; plures hostes quam cives vobis remansissent. Nunc enim pauciores hostes habetis præ multitudine christianorum.

114. Quis autem vos ab illis oculis, et usquequaque vastantibus mentes et valetudines vestras, hostibus raperet, à dæmoniorum incuris dico, quæ de vobis sine præmio, sine mercede depellimus! Suffecisset hoc solum nostræ ultioni, quòd vacua exinde possessio immundis spiritibus pateret. Porrò, nec tanti præsidii compensationem cogitantes, non modò non molestum vobis genus, verùm etiam necessariùm, hostes judicare ma-

^a *Divortii invidia*, par la peine, la honte qu'engendrait notre éloignement, notre divorce (*divertere, diversim ire*), par l'odieux d'une séparation. Ci-dessous, ch. 40, à la fin, il dira : « Invidia » cælum tandemus, » nous frappons le ciel d'une condamnation, nous le forçons à rougir. Cf. ci-dessus, ch. 1^{er} : « Præter invidiam » iniquitatis. »

^b *Si tanta vis... abrupissemus*, si, tant de monde, nous avions rompu avec vous. Horace n'a-t-il pas dit de même :

Maxima pars vatoni decipimur specie rectorum

(*Art. poet.* 24.)

luitis, qui sumus planè, non generis humani tamen, sed potiùs erroris^a.

CHAPITRE XXXVIII.

Jamais de cabales, ni de partis parmi les Chrétiens, qui n'ont point d'ambition. Ils n'assistent pas même aux réunions publiques.

115. Proinde, nec paulò leniùs^b, inter licitas factiones sectam istam deputari oportebat, à qua nihil tale committitur, quale de illicitis factionibus timeri solet. Nisi fallor enim, prohibendarum factionum causa de providentia constat modestiæ publicæ^c, ne civitas in partes scinderetur, quæ res faciliè comitia, concilia, curias, conciones, spectacula etiam, æmulis studiorum compulsationibus^d inquietaret; cum jam et in quæstu habere cœpissent venalem et mercenariam homines violentiæ suæ operam^e.

116. At enim nobis, ab omni gloriæ et dignitatis ardore frigentibus, nulla est necessitas cœtus, nec ulla magis res aliena, quàm publica^f. Unam omnium rem-

^a De si nobles paroles n'ont pas besoin de commentaire : elles s'expliquent assez d'elles-mêmes. Tels seront toujours les chrétiens.

^b *Nec paulò leniùs*; c'était donc doucement, *leniùs*, et beaucoup plus doucement, *nec paulò*, qu'il fallait, etc.

^c *Providentia modestiæ publicæ*, le pourvoi à la modération publique, le maintien du bon ordre général.

^d On pourrait dire : le choc des passions rivales, le frotement, ou même le froissement des intérêts contraires et opposés.

^e Alors, comme depuis, les révolutionnaires, les batailleurs vendaient le service de leur violence, et se faisaient payer leur prétendu patriotisme.

^f Tertullien dispense les chrétiens du titre de factieux qu'on leur donnait. Or, dit-il, comment les chrétiens seraient-ils des factieux, puisque rien ne leur est plus étranger que les intrigues de l'ambition? Mais cela ne les empêchait ni de servir l'État, ni de demander sa prospérité, ni d'observer ses lois. Quant

publicam agnoseimus, mundum. Equè spectaculis vestris intantum renuntiamus, in quantum originibus eorum, quas scimus de superstitione conceptas. Quin et ipsis rebus de quibus transiguntur, prætersumus^a. Nihil est nobis cum insania circi, cum impudicitia theatri, cum atrocitate arenæ, cum vanitate xysti^b. Licuit epicureis aliquam decernere^c voluptatis veritatem. Quo vobis offendimus, si alias præsumimus voluptates? Si oblectari novissimè^d nolumus, nostra injuria est, si fortè; non vestra. Sed reprobamus quæ placent vobis; nec vos nostra delectant.

CHAPITRE XXXIX.

Tableau des assemblées chrétiennes. — Les mœurs des païens : simple échantillon.

117. Edam jam nunc ego ipse negotia christianæ factionis, ut qui mala refutaverim, bona ostendam. Corpus sumus de conscientia religionis^e, et disciplina unitate,

à ce qu'il ajoute, que la République du chrétien c'est le monde, il veut dire que les chrétiens aimaient tous les hommes, que leur patriotisme n'était pas comme le patriotisme païen, renfermé dans certaines frontières, mais qu'il s'étendait jusqu'aux limites du monde, et que leur désir était de voir tous les hommes former un peuple de frères! Cela est-il contraire à l'esprit social?

^a *Prætersumus*, nous n'y faisons pas attention, nous les dédaignons.

^b Le *xyste* était l'endroit où les athlètes s'exerçaient à couvert, avant de paraître dans l'arène.

^c *Decernere*, proclamer, décréter, désigner. Les Epicuriens, on l'a vu, plaçaient le souverain bien dans les voluptés sensuelles.

^d *Novissimè*, enfin. D'autres lisent *notisse*.

^e *De conscientia religionis*, par l'engagement à la même religion; ou bien : par la certitude de notre religion. — Les chrétiens sont tous frères, ils forment un corps bien uni, et leurs adversaires les traitent de factieux.

et spei fœdere. Coimus ut Deum, quasi manu factâ, præcationibus ambiamus^a. Hæc vis Deo grata est^b. Oramus etiam pro imperatoribus, pro ministris eorum, ac potestatibus, pro statu sæculi, pro rerum quiete, pro mora finis. Coimus ad litterarum divinarum commemorationem; si quid præsentium temporum qualitas aut præmonere cogit, aut recognoscere. Certè fidem sanctis vocibus pasчимus; spem erigimus, fiduciam figimus, disciplinam, præceptorum nihilominus inculcationibus, densamus^c. Ibidem etiam exhortationes, castigationes et censura divina. Nam et judicatur magno cum pondere, ut apud certos de Dei conspectu; summumque futuri judicii præjudicium^d est, si quis ita deliquerit, ut a communicatione orationis, et conventûs, et omnis sancti commercii relegetur.

118. Præsident probati quique seniores, honorem istum non pretio, sed testimonio adepti; neque enim pretio ulla res Dei constat. Etiam si quod aræ^e genus est, non de honoraria summa^f quasi redemptæ religionis

^a Nous adoptons cette leçon, qui a au moins l'avantage d'être intelligible. Il y avait à choisir parmi les variantes.

^b On lit dans le *Bréviaire de Paris*, aux Laudes du Commun des abbés, moines, etc. :

Hæc vis grata Deo; sic amat optimus
Vinci per lacrymas, per gemitus, Pater.

^c Cette phrase a été fort maltraitée par les copistes. La fin peut signifier : Nous resserrons de plus en plus la discipline, par l'inculcation des préceptes, en inculquant les préceptes du Seigneur.

^d *Summum præjudicium*, un terrible préjugé, un avant-coureur, un jugement préparatoire. Tertullien, comme on voit, redoutait beaucoup l'excommunication, et cependant, plus tard, son défaut d'humilité la lui fit malheureusement encourir. Exemple formidable, et qui doit faire trembler les plus humbles.

^e *Aræ*, une caisse, une bourse, un tronc, un trésor, un fonds commun, un coffre-fort.

^f *Honoraria summa*, honoraires qu'on donnait aux magistrats à leur entrée en charge, et auxquels ils avaient une espèce de droit.

congregatur. Modicam unusquisque stipem menstrua die^a, vel cum velit, et si modo velit et si modo possit, apponit. Nam nemo compellitur, sed sponte confert. Hæc quasi deposita pietatis sunt. Nam inde non epulis, nec potaculis, nec ingratis voratrinis^b dispensatur; sed egenis alendis humanisque, et pueris ac puellis re ac parentibus destitutis, jamque domesticis^c senibus, item naufragis; et si qui in metallis, et si qui in insulis vel in custodiis, duntaxat ex causa Dei sectæ, alumni^d confessionis suæ fiunt.

119. Sed ejusmodi vel maximè dilectionis operatio notam nobis inurit penès quosdam. Vide, inquit, ut invicem se diligunt: ipsi enim invicem oderunt; et ut pro alterutro mori sint parati: ipsi enim ad occidendum alterutrum paratiores erunt. Sed et quod fratrum appellatione censemur, non aliàs, opinor, infamant^e, quàm quod apud ipsos omne sanguinis nomen de affectione simulatum est. Fratres autem etiam vestri sumus jure

Il y avait : *Jus honorarium*, droit prétorien; *honorarii ludi*, jeux donnés au peuple par les dignitaires nouvellement élus. *Honorarium* se disait encore des présents faits par les clients à leurs patrons. Ici : ce qu'on aurait donné pour acheter la religion.

^a *Menstrua die*, à un jour fixe par mois, chaque mois, à la fin ou au commencement du mois, au jour mensuel (*mensis*, le mois).

^b *Ingratis voratrinis*, à des gouffres insatiables et sans cœur, sans reconnaissance; des goinfres, des goulus. Ou bien à des tavernes, des cabarets.

^c *Domesticis*, aux domestiques, dans le sens ordinaire. Ceux de la maison, les serviteurs d'un même maître, s'appelaient *domestici* (*domus*, maison). Les païens laissaient souvent mourir de faim leurs esclaves vieux ou infirmes!

^d *Alumnus*, de *alere*, nourrir; qui est entretenu, alimenté, sustenté. *Confessionis*, la foi qu'on a professée. Les nourrissons, les pensionnaires de leur foi: très-belle expression et plus belle pensée.

^e *Infamare*, décrier, blâmer.

naturæ matris unius, et si vos parum homines, quia mali fratres. At quantò dignius fratres et dicuntur, et habentur, qui unum patrem Deum agnoverunt, qui unum spiritum biberunt sanctitatis^a, qui de uno utero ignorantæ ejusdem ad unam lucem expaverunt^b veritatis! Sed eò fortasse minus legitimi existimamur, quia nulla de nostra fraternitate tragœdia exclamat^c, vel quia ex substantia familiari fratres sumus, quæ penès vos ferè dirimit fraternitatem.

120. Quid ergò mirum si tanta charitas convivatur^d? Nam et cœnulas nostras præterquam sceleris infames, ut prodigas suggillatis. De nobis scilicet Diogenis dictum est: *Megaresenses obsonant, quasi crastinâ die morituri; ædificant verò quasi nunquam morituri*. Sed stipulam quis in alieno oculo facilius perspicit, quàm in suo trabem. Tot tribubus, et curiis, et decuriis ructantibus aceseit^e aer. Saliis^f cœnaturis creditor erit necessarius,

^a *Bibere spiritum sanctitatis*, s'abreuver de l'esprit de sainteté. Locution familière aux chrétiens, dit Rigault, qui appliquaient aux idées éternelles les expressions de la vie présente. Voy. ci-dessous: *oratio prægustatur*, et: *cœnare disciplinam*.

^b Remarquez la beauté de cette expression.

^c Les tragédies les plus courues, chez les païens, étaient celles qui avaient pour thème des inimitiés sanglantes entre frères, comme Étéocle et Polynice, rois de Thèbes et enfants d'Œdipe et de Jocaste. Ils devaient régner tour à tour. Mais Étéocle, une fois sur le trône, voulut s'y maintenir; et Polynice lui fit cette guerre qu'on appela l'entreprise des sept preux, ou des sept braves devant Thèbes. Ils finirent par se tuer l'un l'autre, en même temps, dans un combat singulier.

^d *Convivari*, festiner; avoir, donner, taire un festin; assister à un repas public, commun.

^e *Acescere*, devenir âcre, aigre, se corrompre, s'infecter, par les éruptions, les digestions et l'haleine des masses...

^f Les Saliens, prêtres institués pour la garde des boucliers sacrés. Du verbe *salire*, sauter, danser, parce qu'ils marchaient ainsi dans leurs cérémonies et processions. Ils dépensaient tellement à leurs repas communs qu'ils étaient obligés de recourir à des em-

Herculanarum; decimarum^a et polluctorum sumptus tabularii supputabunt; Apaturiis, Dionysiis, mysteriis Atticis^b coquorum delectus indicentur; ad fumum cœnæ Serapiacæ sparteoli^c excitabuntur; de solo triclinio christianorum retractatur.

121. Cœna nostra vel de nomine rationem sui ostendit: vocatur enim ἀγάπη, id quod dilectio penès Græcos est^d. Quantiscumque sumptibus constet, lucrum est pietatis nomine facere sumptum^e. Siquidem inopes quosque refrigerio isto juvamus, non quâ penès vos parasiti adfectant ad gloriam famulandæ libertatis sub auctoramento ventris inter contumelias saginandi^f; sed quâ penès Deum major est contemplatio mediocrium.

122. Si honesta causa est convivii, reliquum ordi-

prunts pour y subvenir. De là le proverbe *saliare cœna* ou *saliare dopes*.

^a On a vu plus haut, ch. xiv, ce qu'était vraisemblablement la dime d'Hercule. Il paraît qu'à l'occasion soit du paiement de ces dîmes par les fermiers des biens appartenant à ce dieu, soit de la location même, on donnait des festins au public, et ces festins étaient si splendides que, pour en supputer la dépense, il fallait avoir recours aux savants de l'époque, aux tabellions d'alors. *Polluctum*, repas public donné en conséquence d'une promesse, d'un vœu; *polluceri* (vieux).

^b Les Apaturies, fêtes en l'honneur de Minerve et de Vénus; les Dionysies, fêtes de Bacchus (Διονύσιος). Les mystères attiques, probablement ceux d'Eleusis.

^c *Sparteoli*, comme on dirait les pompiers. Ceux qui avaient été établis par Auguste, avaient des habits et des chaussures en brins de genêt, *spartum*.

^d De là le mot français *agapes*, repas de charité (ἀγάπη, j'aime).

^e On prend d'ordinaire ces propositions ou semblables, pour de pieuses illusions, et cependant elles sont vraies au pied de la lettre, et se réalisent même ici-bas, avant de l'être une seconde fois dans l'autre vie.

^f Il y avait des parasites qui, pour le plaisir de s'engraisser, se résignaient à vendre leur liberté et s'engageaient au service de tel ou tel original, qui les faisait manger à son gré et abusait, comme on dit, de la complaisance de leur estomac.

nem disciplinæ æstimate qui sit, de religionis officio^a. Nihil vilitatis, nihil immodestiæ admittit; non prius discumbitur^b, quàm oratio ad Deum prægustetur^c; editur quantum esurientes cupiunt; bibitur quantum pudicis est utile. Ita saturantur, ut qui meminerint etiam per noctem adorandum^d Deum sibi esse. Ita fabulantur, ut qui sciant Dominum audire. Post aquam manualement^e et lumina, ut quisque de Scripturis sanctis vel de proprio ingenio potest, provocatur in medium Deo canere. Hinc probatur quomodo biberit^f. Equè oratio convivium dirimit. Indè disceditur non in catervas casionum^g, neque in classes discursationum, nec in eruptiones lasciviarum; sed ad eandem curam modestiæ et pudicitæ, ut qui non tam cœnam cœnaverint, quàm disciplinam^h.

123. Hæc coitio christianorum meritò sanè illicita, si illicitis parⁱ; meritò damnanda, si non dissimilis

^a Jugez, etc., puisque nos repas eux-mêmes sont fondés sur la religion.

^b *Discumbitur*, on s'assied. Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'à cette époque, non-seulement on s'asseyait, mais on se couchait pour prendre ses repas. Notre Seigneur et les Apôtres firent la dernière cène couchés sur des lits de table, à la manière des Asiatiques. On peut traduire *discumbitur* par : on se met à table, ou on s'assied, se coucher offrirait un autre sens.

^c *Prægustetur*, on se nourrit, on se fortifie d'une prière à Dieu. Nous venons de voir *bibere spiritum sanctitatis*, s'abreuver de l'esprit de sainteté.

^d Pour faire le contre-poids des iniquités des païens, et pour se soustraire à leurs recherches.

^e Après le repas ou la cène, on se lavait les mains, puis on allumait un plus grand nombre de flambeaux.

^f L'usage assez commun de chanter chacun son couplet à la fin des repas, dans les familles, pourrait bien venir de là.

^g *Casio*, taille, coupe, meurtre, assassinat. *Caterva casionum*, troupe ou bande d'assassins, de meurtriers.

^h *Cœnare disciplinam*, prendre une leçon de vertu, en guise de repas, comme tout-à-l'heure : *Bibere spiritum sanctitatis*; *prægustare orationem*.

ⁱ C'est mal entendre la liberté que de la demander égale pour

damnandis, si quis de ea queritur eo titulo, quo de factionibus querela est. In cujus perniciem aliquando convenimus? Hoc sumus congregati, quod et dispersi; hoc universi, quod et singuli; neminem lædentes, neminem contristantes. Cum probi, cum boni coeunt; cum pii, cum casti congregantur, non est factio dicenda, sed curia.

CHAPITRE XL.

Les chrétiens sont innocents des calamités publiques; il y en avait avant eux. Ils les détournent, au contraire, en partie. L'ordre parfait sera rétabli au jour du jugement.

124. At econtrario illis nomen factionis accommodandum est, qui in odium honorum et proborum conspirant, qui adversum sanguinem innocentium conclamant, prætexentes sanè ad odii defensionem illam quoque vanitatem, quod existiment omnis publicæ cladis, omnis popularis incommodi christianos esse causam. Si Tiberis ascendit ad mœnia, si Nilus non ascendit in arva, si cælum stetit, si terra movit^a, si fames, si lues, statim: *Christianos ad leonem! Tantos^b ad unum^c?*

le mal comme pour le bien. Ira-t-on, sous prétexte de fermer les clubs, fermer aussi les églises? Plus les honnêtes gens sont libres, plus les libertins se plaignent. Quand on leur a donné la liberté, ils la transforment en licence et oppriment les honnêtes gens, au cri de vive la liberté, l'égalité, la fraternité!

^a Si terra movit, si la terre a tremblé. On lit dans Aulu-Gelle, liv. iv, ch. 6: « Ut terram movisse nuntiari solet, eaque res procuratur; ita in veteribus memorijs scriptum legimus, nuntiatum esse senatui, in sacrario, in regia, hastas Martias movisse. » Et liv. ii, ch. 28: « Veteres Romani, ubi terram movisse senserant, nuntiatumve erat, ferias ejus rei causâ edicto imperabant. »

^b Tantos, tant, pour *tam multos*. Plaute a dit: « Nusquam tanta mira me vidisse censeo. » Et: « Tanta mira in ædibus facta sunt. » Et encore: « Quasi non sexcenta tanta mihi soli soleant credier. »

^c Quelle terrible et magnifique image!

125. Oro vos, ante Tiberium, id est, ante Christi adventum, quantæ clades orbem et urbes ceciderunt? Legimus Hieran, Anaphen^a, et Delon, et Rhodon, et Co insulas, multis cum millibus hominum, pessum abuisse. Memorat et Plato^b majorem Asiâ vel Africâ terram Atlantico mari ereptam. Sed et mare Corinthium terræmotus ehibit^c. Et vis undarum Lucaniam, Italiæ abscissam, in Siciliæ^d nomen relegavit. Hæc utique non sine injuria incolentium accidere potuerunt. Ubi verò tunc, non dicam deorum vestrorum contemptores christiani, sed ipsi dii vestri, cum totum orbem cataclysmus^e abolevit, vel, ut Plato putavit, campestre^f solummodo? Posteriores enim illos clade diluvii contestantur ipsæ urbes, in quibus nati mortuique sunt, etiam quas condiderunt: neque enim aliâs in hodiernum manerent, nisi et ipsæ postumæ cladis illius.

126. Nondum Judæum ab Egypto examen Palæstina susceperat, nec jam illic christianæ sectæ origo conse-

^a Hiera et Anaphé, aujourd'hui la grande île Brûlée, et Nanfio, dans les Sporades.

^b Platon, dans le *Timée*. Il est à croire qu'il y a là quelque allusion obscure à l'Amérique, qui, en effet, avant l'événement dont on parle, devait être fort étendue. Ou bien il s'agirait de ce qui aurait réuni jadis les Canaries aux Açores, et de ces deux groupes eux-mêmes. Beaucoup de savants s'en sont occupés.

^c Un tremblement de terre a bu la mer de Corinthe; elle s'est déversée sur l'Achaïe et a submergé Hélice et Bura. Bien entendu qu'elle s'est remplie depuis. Voy. Pline, l. ii, ch. 4 et 94. Ovide, *Métam.* liv. xii, a dit:

Si quæras Helicem et Buram, Achaidas urbes,
Invenies sub aquis, et adhuc ostendere nautæ
Inclinata solent cum mœnibus oppida mersis.

^d Siciliâ, de *σικελίης*, briser, déchirer, séparer, détacher.

^e Cataclysmus, cataclysmes, déluge, de *κατακλύζω*, laver.

^f Campestre, la plaine. On emploie plus souvent le pluriel *campestris*, sous-entendu *loca*. Ici *campestre solum*.

derat, cum regiones affines ejus, Sodoma et Gomorrha^a, igneus imber exussit. Olet adhuc incendio terra, et si qua illic arborum poma oriantur, oculis tenus^b, ceterum contacta cinerescunt. Sed nec Tusciam jam tunc atque Campania de christianis querebatur, cum Vulsinios de cœlo, Pompeios de suo monte perfudit ignis^c. Nemo adhuc Romæ Deum verum adorabat, cum Annibal, apud Cannas, romanos annulos cæde suâ^d modio metiebatur. Omnes dii vestri ab omnibus colebantur, cum ipsum capitulum Senones^e occupaverunt. Et bene, quod^f si quid adversi urbibus accidit, eadem clades templorum quæ et moenium fuerunt, ut jam hoc revincam non a diis evenire, quia et ipsis evenit^g.

127. Semper humana gens malè de Deo meruit, primò quidem ut inofficiosa^h ejus, quem, cum intelligeret ex parte, non requisivit, sed et alios insuper sibi commentata est quos coleret; dehinc quod non inquirendo innocentiam magistrum, et nocentiamⁱ judicem et exactorem.

^a Sodoma et Gomorrha, noms neutres, au pluriel, des deux villes principales de la Pentapole, occupée aujourd'hui par la mer Morte ou lac Asphaltite.

^b Oculis tenus, ce n'est que pour les yeux, ils ne vont que jusqu'aux yeux; la bouche ne saurait les manger, le seul contact les fait tomber en cendres (cinerescunt).

^c Vulsinie, vil. e de l'Etrurie; la Toscie, aujourd'hui la Toscane. Pompéi, détruite par le Vésuve l'an 79 ou 80 de Jésus-Christ. A cette époque, il pouvait y avoir des chrétiens dans la Campanie. Aussi au lieu de Pompeios, Godefroi a mis Tarpeios. Cependant nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur cette Tarpeii.

^d Peut-être vaudrait-il mieux lire: per romanos annulos cædes suas modio metiebatur.

^e Senones, les Sénonais, les Gaulois de la ville de Sens.

^f Et bene quod, heureusement que. Sous-entendez est.

^g Cet argument semblerait indiquer que, d'après les païens, les dieux ne pouvaient jamais permettre la ruine de leurs temples.

^h Indifférente pour lui.

ⁱ Nocentia, la culpabilité, la criminalité, le mal; par opposition à innocentia, la non-culpabilité, l'innocence.

omnibus vitis et criminibus inolevit^a. Cæterum si requisisset, sequebatur ut recognosceret, ut recognitum observaret, et observatum propitium magis experiretur quàm iratum. Eundem igitur nunc quoquè scire debet iratum, quem et retro semper, prius quàm christiani nominarentur. Cujus bonis utebatur antè editis quàm^b sibi deos fingeret, cur non ab eo etiam mala intelligat evenire, cujus bona esse non sensit? Illius rea est, cujus et ingrata^c.

128. Et tamen, si pristinas clades comparemus, leviora nunc accidunt, ex quo christianos a Deo orbis accepit. Ex eo enim et innocentia sæculi iniquitates temperavit, et deprecatores Dei esse cœperunt. Denique cum ab imbribus æstiva hiberna^d, suspendunt, et annus in cura est, vos quidem balneis et cauponis operantibus, aquilicia Jovi immolatis^e, nudipedalia populo denuntiat, cœlum apud capitulum quæritis, nubila de laquearibus expectatis, aversi ab ipso et Deo et cœlo: nos verò jejuniis aridi, et omni continentia expressi, ab

^a Inolescere, devenir odorant, se corrompre, croupir, croître, grandir dans. — Voilà encore une pensée à retenir: semper humana gens malè de Deo meruit.

^b Utebatur bonis (Dei) editis antè quàm...

^c Reus se construit bien avec un génitif, quand c'est un nom de chose. Ingratus semblerait s'y prêter plus difficilement. Cependant Virgile a dit, *Enéide* x, 666:

Respicit ignarus rerum ingratusque salutis;

comme il avait dit, *Ibid.* v, 236:

Vobis lætus ego hoc candentem in litore laurum

Constituam ante aras voti reus.

^d *Æstiva hiberna* pour *æstiva hibernaque*. Quand les deux termes expriment un tout, il n'est pas rare qu'on supprime la conjonction.

^e *Aquilicium immolare*, faire un sacrifice pour obtenir de la pluie (*aquam elicere*; *in mola*, orge qui a passé par la meule et qu'on mettait sur la tête de la victime avant de la frapper.)

omni vitæ fruge dilati, in sacco et cinere volutantes, invidiâ cœlum tundimus^a; et, eum misericordiam extorserimus, Jupiter honoratur a vobis^b, Deus negligitur.

CHAPITRE XLI.

Les calamités publiques sont plutôt dues à l'impiété et aux vices des païens.

129. Vos igitur importuni^c rebus humanis, vos rei publicorum incommodorum, vos malorum illices semper, apud quos Deus spernitur, statua adorantur. Etenim credibilis haberi debet eum irasci qui negligatur, quam qui coluntur. Aut nã illi iniquissimi, si, propter christianos, etiam cultores suos lædunt, quos separare deberent à meritis christianorum.

130. Hoc, inquitis, et in Deum vestrum repercutere est, quod et ipse patiatur propter profanos, etiam cultores suos lædi. Admittite prius dispositiones^d ejus, et non retorquebitis. Qui enim semel æternum judicium destinavit post sæculi finem, non præcipitat discretionem, quæ est conditio judicii, ante sæculi finem. Equalis est

^a Expression énergique, qui peut même paraître outrée, dit l'abbé de Gourcy, mais qui est familière à Tertullien. Nous désarmions le Ciel, nous lui faisons honte, nous rendons sa rigueur odieuse, nous le forçons à rougir de nos douleurs, nous fatiguons le Ciel par des vœux importuns, et qu'il ne peut s'empêcher d'exaucer. Cf. ci-dessus, ch. xxxvii.

^b Allusion au miracle de la Légion fulminante.

^c *Importuni*, nuisibles, défavorables, à charge. Térence, in *Heautontim*. a dit :

Imo ille fuit senex importunus semper.

Cicéron : « Non possum æquo animo videre tam importunos, tam » *sceleratos hostes.* » (In *Anton.*)

^d *Dispositiones*, les desseins, les dispositions que l'on prend en soi-même avant d'agir.

interim super omne hominum genus, et indulgens, et increpans : communia voluit esse et commoda profanis, et incommoda suis, ut pari consortio omnes et lenitatem ejus et severitatem experiremur. Quia hæc ita didicimus apud ipsum, diligimus lenitatem, metuimus severitatem. Vos contra utramque despicitis. Et sequitur ut omnes sæculi plagæ nobis, si fortè, in admonitionem, vobis in castigationem a Deo obveniant. Atquin nos nullo modo lædimur. In primis, quia nihil nostrâ refert in hoc ævo, nisi de eo quam celeriter^a excedere^b : dehinc, quia si quid adversi infligitur, vestris meritis deputatur. Sed etsi aliqua^c nos quoque perstringunt ut vobis cohærentes, lætamur magis recognitione divinarum prædicationum, confirmantium scilicet fiduciam et fidem spei nostræ^d. Si verò ab eis quos colitis, omnia vobis mala eveniunt nostri causâ, quid colere perseveratis tam ingratos, tam injustos, qui magis vos in dolorem christianorum^e juvare et asserere^f debuerant ?

^a *Quam celeriter*, très-vite, au plus vite; comme on dit : *quam familiariter*, très-familièrement. Si l'on employait le superlatif, ce serait le plus... possible.

^b Ce Tertullien a des coups de pinceau d'une vigueur étonnante.

^c *Etsi aliqua*. On n'est pas obligé de retrancher toujours *ali* après *si*. Le plus souvent, sans doute, on le fait; mais c'est le goût, c'est l'oreille qui en décide. Dans ces mêmes notes nous en avons cité des exemples frappants.

^d Le catholicisme, on le voit, est initié aux secrets de la Providence, et il aide singulièrement à supporter les événements fâcheux qui se rencontrent inévitablement dans la vie. Saint Paul avait raison de dire : Tout coopère à bien pour ceux qui aiment Dieu; et pour eux aussi, comme pour Dieu lui-même, les obstacles sont des moyens, selon l'énergique expression de Bossuet.

^e *In dolorem christianorum*, pour faire peine aux chrétiens, pour leur causer de la douleur, de l'affliction, de la jalousie, en haine des chrétiens.

^f *Asserere*, défendre, protéger, attirer à soi par privilège.

CHAPITRE XLII.

Les chrétiens sont des citoyens plus utiles et de meilleure foi que les païens.

131. Sed alio quoque injuriarum titulo postalamur, et infructuosi in negotiis dicimur. Quo pacto homines vobiscum degentes, ejusdem victus, habitus, instructus, ejusdem ad vitam necessitatis? Neque enim brachmanæ^a, aut Indorum gymnosophistæ sumus, silvicolæ, et exsules vitæ. Meminimus gratiam debere nos Deo, domino, creatori. Nullum fructum operum ejus repudiamus. Planè temperamus ne ultra modum, aut perperam utamur. Itaque non sinè foro, non sinè macello, non sinè balneis, tabernis, officiis, stabulis, nundinis vestris, cæterisque commerciis cohabitamus hoc sæculum. Navigamus et nos vobiscum, et vobiscum militamus^b, et rusticamur, et mercamur. Proinde miscemus artes, operas nostras publicamus^c usui vestro. Quomodo infructuosi videamur negotiis vestris, cum quibus et de quibus vivimus, non scio.

132. Sed si cæremonias tuas non frequento, attamen et illà die homo sum. Non lavo sub noctem^d Saturnali-

^a Les brachmanes sont des prêtres de Brahmâ, divinité de l'Indoustan; les gymnosophistes, une secte de philosophes qui, comme les brahmines, font profession de mener une vie très-austère et très-mortifiée; ce qui les rend presque totalement étrangers aux choses de la vie. Les érudits se sont exercés sur leur compte. (Du grec γυμνός, nu, et σοφία, sectateur de la sagesse.)

^b Il était donc permis aux chrétiens de porter les armes, même au jugement de Tertullien.

^c Publicare, rendre public, mettre en commun, faire entrer dans le commerce, dans le domaine public.

^d Sub noctem, à l'entrée de la nuit, pour sub nocte, pendant la nuit, qui serait peut-être plus régulier, quoique on trouve des

bus^a, ne et noctem et diem perdam: attamen lavo et debitâ horâ et salubri, quæ mihi et calorem et sanguinem servet. Rigere et pallere post lavacrum mortuus possum^b. Non in publico Liberalibus^c discumbo, quod bestiariis supremam cœnantibus^d mos est: attamen ubiubi de copiis tuis cœno. Non emo capiti coronam; quid tuâ interest emptis nihilominus floribus quomodo utar? Puto gratius liberis, et solutis, et undique vagis. Sed et si in coronam coactis, nos coronam naribus novimus. Viderint qui per capillum odorantur. Spectaculis non convenimus; quæ tamen apud illos cœtus venditantur si desideravero, libentiùs de propriis locis sumam. Thura planè non emimus^e: si Arabiæ queruntur, scient Sabæi pluris et carioris suas merces christianis sepe-liendis profligari^f, quàm diis fumigandis.

133. Certè, inquitis, templorum vectigalia quotidie

exemples pour et contre. Sub : immédiatement après l'arrivée de la nuit.

^a Saturnalibus, aux saturnales, fêtes en l'honneur de Saturne. Les rôles y étaient intervertis pendant cinq ou sept jours, et les maîtres servaient leurs esclaves.

^b Il me suffira d'être glacé et pâle quand on m'aura lavé après ma mort.

^c Liberalibus, aux libérales, ou bacchanales, fêtes en l'honneur de Bacchus, appelé aussi Liber.

^d Les hommes destinés aux bêtes, appelés bestiaires, et qui devaient combattre contre elles, soupaient copieusement la veille aux frais du public et en public.

^e Thura non emimus. Les chrétiens n'achetaient pas d'encens à cette époque, bien que les Juifs en aient toujours fait usage, parce que les païens en auraient tiré de fausses conjectures; mais ceci ne condamne point ce qu'on a fait depuis. Tout m'est permis, disait saint Paul, mais tout n'est pas expédient, en toute circonstance.

^f Profligari, prodiguer. On voit ici le soin, ou plutôt le culte des chrétiens pour les corps de leurs défunts qu'ils embaument à grands frais.

decoquunt^a. Stipes quotusquisque jam jactat? Non enim sufficimus et hominibus, et diis vestris mendicantibus^b, opem ferre, nec putamus aliis quàm petentibus imperiendum. Denique porrigat manum Jupiter, et accipiat; cum interim plus nostra misericordia insumit vicatim, quàm vestra religio templatim. Sed cætera vectigalia gratias christianis agent ex fide dependentibus debitum, quâ alieno fraudando abstinemus, ut, si ineatur^c quantum vectigalibus pereat fraude et mendaciostrarum professionum^d, facile ratio haberi possit, unius speciei querelâ compensatâ pro commodo cæterarum rationum.

CHAPITRE XLIII.

Il n'y a que le crime qui n'ait rien à gagner avec les chrétiens : ils s'en abstiennent.

134. Planè confitebor, quinam, si fortè, verè de sterilitate christianorum conqueri possint. Primi erunt tum sicarii, magi; item aruspices, arioli, mathematici^e. His infructuosos esse magnus fructus est. Et tamen quodcumque dispendium est rei vestræ per hanc sectam, eum aliquo utique præsidio compensari^f potest. Quanti

^a *Decoquere*, diminuer, s'en aller, se fondre, disparaître. Cicéron, 2^e Philipp., dit à Antoine : « Tenesne memoria, prætextatum » te decoxisse? » As-tu oublié qu'à quatorze ans tu avais déjà fait banqueroute? Columelle, liv. xii : « Quamvis interdum emendatum sit perperam factum..., res tamen ipsa jam domino de » coxit. »

^b *Diis mendicantibus*. On a vu, ch. xiii : *Circuit couponas religio mendicans*.

^c *Inire*, entreprendre de calculer, de supputer.

^d *Professiones*, les déclarations (*fateri pro*, avouer en présence).

^e On appelait autrefois mathématiciens ceux qui s'appliquaient aux sciences occultes, aux secrets basés sur des calculs arbitraires; c'étaient les astrologues d'alors.

^f *Cum aliquo... compensari*, compenser par quelque chose. La

habetis, non dico jam qui de vobis dæmonia excutiant, non dico jam qui pro vobis quoquè vero Deo preces sternant, sed a quibus nihil timere possitis?

CHAPITRE XLIV.

Les prisons regorgent de païens chargés de toutes sortes de crimes : le seul qu'on impute aux chrétiens, c'est leur nom.

135. At enim illud detrimentum reipublicæ tam grande quàm verum nemo circumspicit : illum injuriam civitatis nullus expendit, cum tot justi impendimur, cum tot innocentes erogamur^a. Vestros enim jam contestamur actus^b, qui quotidie judicandis custodiis^c præsidetis, qui sententiis elogia dispungitis^d. Tot a vobis nocentes variis criminum elogiis recensentur : quis illic sicarius, quis manticularius^e, quis sacrilegus, aut corruptor, aut lavantium^f prædo, idem etiam christianus adscribitur? aut cum christiani suo titulo offeruntur, quis ex illis etiam talis, quales tot nocentes? De vestris semper æstuat

préposition est répétée. Cicéron a dit : « Compensabatur eum » tantis doloribus lætitia. »

^a On dépense beaucoup de chrétiens, on les sacrifie à tort et à travers (ou plutôt à tort et à travers).

^b *Actus*, les procédures, les actes.

^c *Custodias*, les prisonniers, pour les prisons. Suétone, *Domit.* « Nec nisi secretò atque solus, plerasque custodias, receptis quidem » in manu catenis, audiebat. »

^d *Sententiis elogia dispungere*, infliger, par des sentences, diverses qualifications, comme de faussaire, d'assassin, etc. ; ou bien encore : élucider et discuter, puis juger des inculpations dont on charge les prévenus.

^e *Manticularius*, filou, qui prend les objets d'un usage ordinaire et qu'on porte à la main, sac, bourse, valise (dévaliseur).

^f *Lavantium*, des baigneurs, de ceux qui sont au bain. Dans les bains publics se trouvaient des filous qui s'offraient à garder les vêtements des baigneurs, et qui les gardaient si bien qu'ils ne les rendaient jamais.

carcer; de vèstris semper metalla suspirant^a; de vestris semper bestiaë saginantur; de vestris semper munerarii^b noxiorum greges pascunt. Nemo illic christianus, nisi hoc tantum; aut si et aliud, jam non christianus.

CHAPITRE XLV.

La vertu parfaite n'est connue et pratiquée que parmi les chrétiens.

136. Nos ergò soli innocentes. Quid mirum, si necesse est? Enim verò necesse est. Innocentiam a Deo edocti et perfectè eam novimus, ut a perfecto magistro revelatam, et fideliter custodimus, ut ab in contemptibili dispectore^c mandatam. Vobis autem humana æstimatio^d innocentiam tradidit, humana item dominatio imperavit. Inde nec plenæ, nec adeò timendæ estis disciplina ad innocentiaë veritatem. Quanta est prudentia hominis ad demonstrandum quid verè bonum? Quanta auctoritas ad exigendum? Tam illa falli facilis^e, quàm ista contemni.

137. Atque adeò, quid plenius dictum est: *Non occides*; an verò, *Ne irascaris quidem*? Quid perfectius pro-

^a Les prisons regorgent, débordent comme un vase trop rempli par un liquide en ébullition; les mines retentissent, soupirent et gémissent des gémisséments de ceux qui y sont condamnés.

^b *Munerarii*, ceux qui donnaient au peuple les spectacles appelés *munera*, spectacles gratuits.

^c On se rappelle le *palàm dispicere*, du premier chapitre: examinateur, juge, inquisiteur. Il ne paraît pas que les auteurs connus aient employé l'adjectif *in contemptibilis*, quoiqu'ils aient employé *contemptibilis*.

^d *Æstimatio*, une simple opinion, conjecture, supposition.

^e *Falli facilis*, facile à tromper, à être trompé. Aulu-Gelle, liv. xvii, ch. 9, a dit: « Litteræ coalescentes epistolam facilem legi præstabant. » Tacite: « Facilis corrumpi »

hibere adulterium, an etiam ab oculorum solitaria concupiscentia arcere^a? Quid eruditius de maleficio, an et de maleloquio interdicere^b? Quid instructius injuriam non permittere, an nec vicem injuriæ sinere? Dum tamen sciatis ipsas leges quoquè vestras, quæ videntur ad innocentiam pergere, de divina lege, ut antiquiore, formam mutuatas. Diximus jam de Mosis ætate.

138. Sed quanta auctoritas legum humanarum! cum illas et evadere homini contingat, plerumquè in admissis delitescenti, et aliquando contemnere, ex voluntate vel necessitate^c delinquenti; recogitata etiam brevitate supplicii cujuslibet, non tamen ultra mortem remansuri^d. Sic et Epicurus omnem cruciatum doloremque depretiat^e, modicum quidem contemptibilem pronuntiando, magnum verò, non diuturnum. Enim verò nos, qui sub Deo, omnium speculatore, dispungimur, quique æternam ab eo pœnam providemus, meritò soli innocentiaë occurrimus, et pro scientiaë plenitudine, et pro latebrarum difficultate, et pro magnitudine cruciatùs, non diu-

^a Notre Seigneur, le législateur de l'humanité, a dit: « Omnis » qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus » est eam in corde suo. » (Matth. v, 28.) Et son disciple de prédilection, le plus intelligent de tous en cette matière, écrivait aussi: « Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt... Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ; quæ non est ex Patre. » (I Joan. ii, 15, 16.)

^b *De maleloquio interdicere*, interdire la médisance; porter un interdit, faire une défense, sur, touchant, concernant. *Maleloquium*, nom composé à la manière des Grecs, comme *Malefictium*, etc.

^c *Ex necessitate*, malgré soi, poussé par une passion mal réprimée, ou bien quand il se trouve deux lois humaines, ou une loi humaine et une loi divine en opposition.

^d *Remansuri*, comme *permansuri*; devant subsister, durer, se continuer.

^e *Depretiat*, déprécie, méprise et dédaigne.

furni, verum sempiterni, eum timentes quem timere debebit et ipse qui timentes judicat; Deum, non proconsulem timentes^a.

CHAPITRE XLVI.

La doctrine et la vertu des chrétiens bien supérieures à celles des philosophes. Opposition entre les uns et les autres. La liberté de la parole devrait leur être départie au moins dans une égale proportion.

139. Constitimus^b, ut opinior, adversus omnium criminum intentionem, quæ christianorum sanguinem flagitat. Ostendimus totum statum nostrum et quibus modis probare possimus ita esse sicut ostendimus, ex fide scilicet et antiquitate divinarum litterarum; item ex confessione spiritalium potestatum. Qui nos revincere audebit, non arte verborum, sed eadem formâ, quâ probationem constituimus, de veritate debebit reniti^c.

140. Sed interim incredulitas, dum de bono sectæ hujus obducitur^d, quod usu jam et de commercio innotuit, non utique divinum negotium existimat, sed magis philosophiæ genus. Eadem, inquit, et philosophi monent atque profitentur: innocentiam, justitiam, patientiam, sobrietatem, pudicitiam. Cur ergo quibus com-

^a Cet alinéa semble avoir été écrit hier; il prouve qu'il n'y a pas d'honnête homme sans religion.

^b *Constare*, faire face, tenir tête, répondre, se défendre, soutenir.

^c Heureusement le catholicisme n'a pas rencontré encore jusqu'ici un adversaire loyal et sérieux, qui ne se soit rendu, au bout de quelque temps; les autres étaient des hommes passionnés et à ceux-là rien n'est capable de faire avouer leur défaite. On ne peut que prier pour eux.

^d *Obduci*, être circonvenu, enveloppé, avoir les issues fermées; pouvoir s'échapper, ni répondre; avoir la bouche close.

paramur de disciplina, proinde non adæquamur ad licentiam impunitatemque disciplinæ^a? vel cur et illi, ut pares nostri, non urgentur ad officia, quæ nos non obeuntes periclitamur? Quis enim philosophum sacrificare, aut dejerare, aut lucernas meridie vanas prostituere compellit? Quinimo et deos vestros palam destruant, et superstitiones vestras commentariis quoque accusant, laudantibus vobis. Plerique etiam in principes latrant, sustinentibus vobis, et facilius statuis et salariis^b remunerantur, quàm ab bestias pronuntiantur; sed meritò: philosophi enim, non christiani cognominantur. Nomen hoc philosophorum dæmonia non fugat^c. Quidni? cum secundum deos philosophi dæmonas deputent^d. Socratis vox est: *Si dæmonium permittat*. Idem et cum aliquid de veritate sapiebat, deos negans, Esculapio tamen gallinaceum prosecari jam in fine jubebat: credo ob honorem patris ejus^e, quia Socratem Apollo sapientissimum omnium cecinit. O Apollinem inconsideratum! sapientiæ testimonium reddidit ei viro qui negabat deos esse.

^a Ces observations ne s'appliquent pas seulement au siècle de Tertullien, elles s'appliquent à tous les siècles. Le christianisme ne change pas, il est toujours l'amour, la vérité et la vertu; son adversaire ne change pas non plus; c'est toujours la haine, le mensonge et le vice. La guerre commencée se continue perpétuellement d'après la même et invariable tactique. Les enfants de la vérité sont les jarias du genre humain.

^b *Salariis*, des salaires, des traitements rémunérateurs.

^c Il y aurait de la cruauté à supposer ici, comme possible, l'ombre même d'une allusion, je ne dis pas aux sectes chrétiennes, mais à l'école soi-disant philosophique de notre siècle. Elle ne croit pas aux anges ni aux démons.

^d *Secundum deos deputare*, placer au second rang après les dieux. Cicéron: «*Secundum Ciceronem est oratorum facile prius ceps.*»

^e *Patris ejus*. Esculape était fils d'Apollon, ou même c'était Apollon sous un autre nom. Cf. ci-dessus, ch. xxxi.

141. In quantum odium flagrat veritas, intantum qui eam ex fide præstat, offendit. Qui autem adulterat, hoc maxime nomine gratiam pangit^a apud insectatores veritatis. Philosophi affectant veritatem, et affectando corumpunt, ut qui gloriam captant. Christiani et necessario appetunt, et integrè præstant, ut qui salutem suam curant^b. Adeo neque de scientia, neque de disciplina, ut putatis, æquamur.

142. Quid enim Thales, ille princeps physicorum, seiscitanti Cræso de divinitate certum renuntiavit, comæatus^c deliberandi sæpè frustratus? Deum quilibet opifex christianus et invenit, et ostendit^d; et exinde totum, quod in Deo quæritur, re quoque assignat: licet Plato affirmet factitorem universitatis, neque inveniri facilem, et inventum enarrari in omnes difficilem.

143. Cæterum, si de probitate defendam, ecce, ludentis pedibus, Diogenes superbos Platonis toros aliam superbiâ deculcat: christianus nec in pauperem superbit. Si de modestia certem, ecce Pythagoras apud Thurios^e. Zenon apud Prienses^f tyrannidem affectant: christianus verò nec ædilitatem^g. Si de animi æquitate congre-

^a *Gratiam pangere*, implanter son crédit, l'affermir, s'insinuer dans les bonnes grâces.

^b *Saluti suæ curant*, ils veillent à leur salut. L'emploi de *curare* avec le datif n'est pas rare. « Usque adeo rebus meis curat. » *Paucis hominibus curat.* (Cicéron et Plaute.)

^c *Comæatus*, délais pour délibérer, et qu'il étudiait toujours.

^d Cela est encore parfaitement vrai; le plus pauvre ouvrier chrétien connaît Dieu, mieux que tous les philosophes.

^e *Thurios*, les Thuriens, habitants de Thurium, ville de la grande Grèce, ou Italie méridionale.

^f *Prienses*, les Priéniens, habitants de Priène, en Ionie, dans l'Asie mineure.

^g *Ædilitatem*, l'édilité; un des derniers emplois de la république, qui consistait à pourvoir à l'entretien matériel et aux réparations à faire aux temples (*ædes*).

diar, Læurgus apocarteresin^a optavit, quod leges ejus Læones emendassent: christianus etiam damnatus gratias agit. Si de fide comparem, Anaxagoras depositum denegavit hospitibus^b: christianus et extrâ fidelis^c vocatur. Si de simplicitate consistam, Aristoteles familiarem suum Hermiam^d turpiter loco excedere fecit: christianus nec inimicum suum lædit. Idem Aristoteles tam turpiter Alexandro, regendo potius, adulatur, quam Plato Dionysio, ventris gratiâ, venditur; Aristippus, in purpura, sub magna gravitatis superficie, nepotatur^e, et Hippas^f, dum civitati insidias disponit, occiditur: hoc, pro suis omni atrocitate dissipatis^g, nemo unquam tentavit christianus.

^a *Ἀποκαρτέσθην*, mort d'inanition volontaire. Cf. ci-dessus, ch. iv.

^b Nous n'avons point trouvé ailleurs cette inculpation contre Anaxagore, qui vivait 500 ans avant Jésus-Christ.

^c Les païens même, ceux du dehors (*extrâ*) appelaient les chrétiens du nom de fidèles, qui leur est resté, et parce qu'en effet ils doivent être fidèles et probes, et parce qu'ils ont la foi pour lien commun.

^d Hermias, souverain d'Atarne, en Mysie, mis à mort par ordre d'Artaxerçès Ochus, probablement par les intrigues d'Aristote, qui épousa la sœur de sa victime, et composa un hymne pour célébrer les vertus d'Hermias. Voyez *Athénée*, liv. xv, ch. 16. Ainsi payait-il l'hospitalité que ce prince lui avait accordée. Tertullien ne dit pas tout cela: il semble dire seulement qu'Aristote fit détrôner Hermias; mais d'autres éditions et surtout d'autres historiens en disent davantage.

^e *Nepotari*, vivre comme un oncle aux dépens de ses neveux, prodiguer follement, mener une vie débauchée.

^f On ne sait quel est cet Hippas. Au reste, pour tous ces personnages, on peut voir Plutarque et Diogène Laërce.

^g *Dissipare aliquam atrocitate*, accabler quelqu'un de mauvais traitements. Et, en parlant de plusieurs, peut-être, les disséminer, les éparpiller. Cicéron, *Cælio*, lib. ii: « Multi occisi, multi capti, re- » liqui dissoluti. » *Pro lege Manil.*: « Ut ex eodem Ponto Medea illa » quondam profugisse dicitur; quam prædicant, in fuga, fratris » sui membra in his locis, quæ se parens persequeretur, dissipa- » visse. »

CHAPITRE XLVII.

Tout ce qu'il y a de vrai et de juste dans la philosophie païenne est un emprunt fait à nos Écritures. Les philosophes patriarches des hérétiques.

144. Sed dicet aliquis, etiam de nostris excedere quosdam a regula disciplinæ. Desinunt tamen christiani haberi penès nos. Philosophi verò illi, cum talibus factis, in nomine et in honore sapientiæ perseverant apud vos. Atque adeò, quid simile philosophus et christianus. Græciæ discipulus et cæli, famæ negotiator et salutis^a, verborum et factorum operator, idolorum ædificator et destructor, amicus et inimicus, interpolator erroris et integrator veritatis, furator ejus et custos?

145. Antiquior omnibus veritas, ni fallor. Et ad hoc mihi proficit antiquitas præstructa divinæ litteraturæ, quò facile credatur thesaurum eam fuisse posteriori cuique sapientiæ. Et si non onus jam voluminis temperarem^b, excurrerem in hanc quoque probationem. Quis poetarum, quis sophistarum, qui non de prophetarum fonte potaverit? Inde igitur et philosophi sitim ingenii sui rigaverunt. Nam quia quædam de nostris habent, ea propter^c nos comparant illis. Inde, opinor, et a quibusdam philosophia legibus quoque ejecta est, a Thebanis dico, a Spartiatis et Argivis. Dum ad nostra conantur^d,

^a Négociant de renommée! que cela est beau, c'est-à-dire que cela est vrai!

^b *Temperare onus voluminis*, modérer, tempérer, diminuer, limiter le poids du volume, la masse de l'ouvrage.

^c *Ea propter*, à cause de ces choses, comme on dit *quapropter* et *propterea*.

^d Les philosophes prétendaient s'élever à la hauteur, à la majesté de nos Écritures et de nos enseignements.

et homines gloriæ, ut diximus, et eloquentiæ solius libidinosi, si quid in sanctis offenderunt digestis^a, exinde regestum^b pro instituto curiositatis ad propria verterunt; neque satis credentes divina esse, quò minùs interpolarent, neque satis intelligentes ut adhuc tunc subnubila, etiam ipsis Judæis obumbrata, quorum propria videbantur.

146. Nam et si qua simplicitas erat veritatis, eò magis scrupulositas^c humana, fidem aspernata, mutabat^d, per quod in incertum miscuerunt etiam quod invenerant certum. Inventum enim solummodo Deum, non ut invenerant disputaverunt, ut et de qualitate, et de natura ejus, et de sede disceptent. Alii incorporalem asseverant, alii corporalem, quæ^e Platonici et Stoici; alii ex atomis, alii ex numeris, quæ^e Epicurus et Pythagoras; alii ex igne, quæ^e Heraclito^f visum est. Et Platonici quidem cu-

^a *Digesta*, livres de lois, directifs de la conduite. Il a fallu que ce mot parût bien juste, puisqu'on l'a adopté comme exprimant le recueil des lois romaines. Virgile a employé le verbe *digerere* dans le sens de composer un ouvrage :

Quæcumque in foliis descripsit carmina virgo,
Digerit in numeram, atque antro seclosa relinquit.
(*Énéide*, III, 445.)

^b Et dans le sens d'interpréter :

..... Ita digere omnia Chalchas.
(II, 182.)

^c *Regestum*, rapporté, transcrit. « Sunt enim velut res regestæ » in hos commentarios, quos puer deduxerat scholæ, » dit un lexicographe.

^d *Scrupulositas*, l'exactitude minutieuse, pointilleuse. Columelle a employé ce mot : « In hac ruris disciplina non desideratur ejusmodi scrupulositas. » (L. XI, ch. I.)

^e Des éditions portent *mutabat*.

^f *Quæ*, en tant que, en qualité de. Nous avons déjà vu le mot de Sénèque : « Hominem quippe, quæ animal est, moveri oportet. » Heraclite, d'Ephèse, de l'école d'Ionie, surnommé l'obscur (*οὐρανοῦς*). C'est le type du pessimisme, comme Démocrite le fut de l'optimisme. Pour l'un tout est très-mal, pour l'autre tout est très-

rantem rerum ; contra Epicurei otiosum et inexercitum, et, ut ita dixerim, neminem^a humanis rebus ; positum verò extra mundum Stoici, qui, figuli modo, extrinsecus torqueat^b molem hanc ; intra mundum Platonici, qui, gubernatoris exemplo, intra illud maneat quod regat. Sic et de ipso mundo, natus innatusve^c sit, decessurus mansurusve sit, variant. Sic et de animæ statu, quam alii divinam et æternam, alii dissolubilem contendunt ; ut quis sensit, ita et intulit, aut reformavit.

147. Nec mirum si vetus instrumentum^d ingenia philosophorum interverterunt. Ex horum semine^e etiam nostram hanc novitiolam paraturam^f viri quidam suis opinionibus ad philosophicas sententias adulteraverunt, et de una via obliquos multos, et inexplicabiles tramites sciderunt. Quod ideo suggesserim, ne cui nota varietas sectæ hujus^g, in hoc quoque nos philosophis adæquare videatur, et ex varietate defensionum judicet veritatem^h.

bien. C'est un excès d'un côté comme de l'autre. Il vivait vers l'an 500 avant Jésus-Christ.

^a *Neminem*, nul ; expression pleine de force et d'énergie, qu'on ne trouve point, que je sache, dans d'autres auteurs.

^b Tourne.

^c *Innatus*, éternel ; *non-natus*, par opposition à *natus*, qui a eu un commencement.

^d L'ancien Testament.

^e *Ex horum semine*, de leurs descendants, de leurs disciples, de leur race. Les philosophes, comme le répète souvent Tertullien, sont les patriarches, les pères des hérétiques.

^f *Novitiola paratura*, toute récente et toute petite acquisition ; le Nouveau Testament, notre petite richesse, notre petit bagage de doctrine, notre petit trésor.

^g De peur que cette variété connue, au sein du christianisme.

^h Cet avis est bon pour tous les temps. S'il y a divergence sur des opinions libres, rien de plus naturel, et elles n'empêchent pas l'unité ; si c'est sur des points définis, l'Eglise demeure dans son droit, et ceux qui s'en séparent se constituent dans le faux. Mieux vaudrait lire : *et ex varietate, defectionem vindicet veritatis*.

148 Expeditè^a autem præscribimus adulteris nostris^b, illam esse regulam veritatis, quæ veniat à Christo, transmissa per comites ipsius, quibus aliquantò posteriores diversi isti commentatores probabuntur. Omnia adversus veritatem de ipsa veritate constructa sunt^c, operantibus æmulationem istam spiritibus erroris. Ab iis adulteria hujusmodi salutaris disciplinæ subornata ; ab his quædam etiam fabulæ immissæ, quæ, de similitudine, fidem infirmarent veritatis, vel eam sibi potiùs evincerent, ut quis ideo non putet christianis credendum, quia nec poetis nec philosophis ; vel ideo magis poetis et philosophis existimet credendum, quia non christianis. Itaque ridemur^d Deum prædicantes judicatorum ; sic enim et poætæ et philosophi tribunal apud inferos ponunt ; et gehennam si comminemur, quæ est ignis arcani sub terra^e ad pœnam thesaurus, proinde decachinnamur ; sic enim et Pyriphlegeton apud mortuos annis est ; et si paradisum nominemus, locum divinæ amœnitatis, recipiendis sanctorum spiritibus destinatum, macerâ quædam igneæ illius zonæ a notitia orbis communis segregatum^f, Elysii campi fidem occupaverunt. Unde hæc, oro vos, philosophis aut poetis tam consimilia ? non nisi de nostris sacramentis. Si de nostris

^a Avec raison.

^b *Præscribere*, opposer une prescription, un fait. *Adulteris nostris*, aux corrupteurs dont nous parlons, à ceux qui altèrent nos enseignements.

^c « L'erreur, dit Bossuet, est une vérité dont on abuse. »

^d *Ridemur*, on rit de nous. Tout-à-l'heure on va éclater. Mais il y a un mot dans l'Évangile : « Væ vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis ! » (Luc. vi, 25.)

^e Il serait difficile à la science et à l'érudition de placer l'enfer ailleurs qu'au centre de notre globe.

^f Qu'est-ce que cette ceinture de feu qui sépare notre globe du paradis ? Serait-ce le purgatoire ?

sacramentis, ut de prioribus, ergò fideliora sunt nostra magisque credenda, quorum imagines quoquè fidem inveniunt; si de suis sensibus, jam ergò sacramenta nostra imagines posteriorum habebuntur, quod rerum forma non sustinet. Nunquam enim corpus umbra, aut veritatem imago præcedit^a.

CHAPITRE XLVIII.

La résurrection des corps et le jugement dernier, fondés sur la justice et la puissance de Dieu.

149. Age jam, si qui philosophus affirmet, ut ait Laberius^b de sententia Pythagoræ, hominem fieri ex mulo, colubram ex muliere, et in eam opinionem omnia argumenta eloqui virtute distorterit; nonne consensum movebit, et fidem infiget, etiam ab animalibus abstinendi? Proptereaque persuasum quis habeat, ne fortè bubulam de aliquo proavo suo obsonet^c? At enim christianus, si de homine hominem, ipsumque de Caio Caïum reducem repromittat, lapidibus magis, nec saltem cæstibus^d, a populo exigetur^e. Si quæcumque ratio præest animarum humanarum recipiendarum^f in corpora, cur non in

^a Voilà encore la place emportée une fois, par une raison bien simple et prise dans l'ordre naturel et physique.

^b Laberius, poète mimographe romain, 44 ans avant Jésus-Christ.

^c *Obsonare bubulam*, faire sa provision de bœuf; son: entendu *carne*. Plaute a dit: « Argento ne parcito, obsonato ampliter; ou plutôt, *opsonato*, du grec ὀψώνιον. Et encore: « Tene marsu-
» pium, abi, atque opsona, præpera. »

^d *Castibus*, le ceste, le gantelet garni de plomb et attaché avec des lanières, dont les athlètes armaient leurs mains (de *cadere*, frapper).

^e *Exigi lapidibus*, être puni par la lapidation, être poursuivi à coups de pierres. (*Extrâ agi*.)

^f *Reciprocare*, renvoyer, faire revenir, rentrer. « Cùm jam

eandem substantiam redeant, cùm hoc sit restitui, id esse quod fuerat? Jam non ipsæ sunt quæ fuerant, quia non potuerunt esse quod non erant, nisi desinant esse quod fuerant.

150. Multis etiam jocis et otio opus erit, si velimus ad hanc partem lascivire^a, quis in quam bestiam reformari videretur. Sed de nostra magis defensione, qui proponimus multò utique dignius credi hominem ex homine rediturum, quemlibet pro quolibet, dum hominem; ut eadem qualitas animæ in eandem restauretur conditionem, etsi non effigiem. Certè quia ratio restitutionis destinatio^b judicii est, necessariò idem ipse qui fuerat exhibebitur, ut boni seu contrarii meriti judicium a Deo referat. Ideoque repræsentabuntur^c et corpora; quia neque pati quicquam potest anima solà sinè materia stabili, id est carne^d; et quod omninò de judicio Dei pati debent animæ, non sinè carne meruerunt, intra quam omnia egerunt.

151. Sed quomodo, inquis, dissoluta materia exhiberi potest? — Considera temetipsum, ô homo, et fidem rei invenies. Recogita quid fueris antequam esses: utique nihil. Meminisses enim, si quid fuisses. Qui ergò nihil

» spiritum includeret ventus, nec recipere animam (respirer) » sineret, aversi à vento parumper consedere. » (Titè-Live, 1^{re} guerre Punique.)

^a *Lascivire ad hanc partem*, nous échapper de ce côté, plaisanter sur cette question: Quel est celui qui se change en telle bête; qui semble, ou qui souhaite se changer...?

^b *Destinatio*, but ou reddition.

^c *Repræsentari*, être rendu présent, rétabli, reconstitué. « Ita-
» què villicus curabit ut juxta reddantur; istaque non agrè conse-
» quetur, si semper se repræsentaverit. » (Colum. xi, 1.)

^d On comprendra facilement que cette proposition est une erreur. « Du reste, Tertullien, dit l'abbé de Gourcy, se réfute lui-même, établit et soutient fortement la saine doctrine sur ce point, dans les livres postérieurs *De l'Âme* (chapitre dernier; et *De la Résurrection de la chair* (ch. xvii). »

fueras, priusquam esses, idem, nihil factus cum esse desieris, cur non possis rursus esse de nihilo, ejusdem ipsius auctoris voluntate qui te voluit esse de nihilo? Quid novi tibi eveniet? Qui non eras, factus es; cum iterum non eris, fies. Redde, si potes, rationem quâ factus es, et tunc require quâ fies. Et tamen facilius utique fies quod fuisti aliquando, quia æquè non difficile factus es, quod nunquam fuisti aliquando.

152. Dubitabitur, credo, de^a Dei viribus, qui tantum corpus hoc mundi de eo quod non fuerat, non minus quàm de morte vacationis et inanitatis, composuit animatum spiritu omnium animatore^b. Signatum et per ipsum^c humanæ resurrectionis exemplum in testimonium vobis. Lux quotidie interfecta resplendet, et tenebræ pari vice decedendo succedunt. Sidera defuncta^d reviviscunt. Tempora ubi finiuntur, incipiunt. Fructus consumuntur et redeunt. Certè semina, non nisi corrupta et dissoluta, fecundius surgunt. Omnia pereundo servantur, omnia de interitu reformantur. Tu homo, tantum nomen^e, si

^a *Dubitare de*, douter de. Cicéron, *Epist.*, lib. x : « Nam de tuâ erga me voluntate non dubitant. »

^b *Omnium animatore*, le vivificateur de toutes choses. D'autres éditions ajoutent *animarum*, vivificateur de toutes les âmes. Quoi qu'il en soit, le texte n'offre pas une doctrine assez précise. La pensée paraît être celle-ci : Dieu semblait travailler comme sur la mort, en travaillant sur le néant aride et infécond, pour en tirer et construire ce monde, où tout vit et respire en quelque sorte, puisque l'être c'est la vie. *Vacationis*, comme *vacuitatis*, le vide et l'absence de l'être. *Inanitas*, le néant.

^c *Signatum et per ipsum*, il a aussi été tracé par lui...

^d *Defunctus*, éteint, mort, disparu.

^e *Tantum nomen*, nom si grand, être si noble, si sublime. Le nom est l'expression d'un être, d'un objet, d'une vérité ou d'un fait. Horace a dit :

Multi Lydia nominis.
(*Liv. III, Od. 9.*)

Et Virgile : *

..... Et nos aliquod nomenque decusque.
(*Enéide*, II, 89.)

intelligas te, vel de titulo Pythiæ discens^a; dominus omnium morientium et resurgentium, ad hoc morieris ut pereas? Ubicumque resolutus fueris, quæcumque te materia destruxerit, hauserit, aboleverit, in nihilum proderit, reddet te. Ejus est nihilum ipsum, cujus et totum.

153. Ergo, inquit, semper moriendum erit, et semper resurgendum? Si ita rerum dominus destinasset, ingratis experireris conditionis tuæ legem. At nunc non aliter destinavit quàm prædicavit. Quæ ratio^b universitatem ex diversitate composuit, ut omnia ex æmulis substantiis sub unitate constarent, ex vacuo et solido, ex animali et inanimati, ex comprehensibili et incomprehensibili, ex luce et tenebris, ex ipsa vita et morte; eadem ævum quoquè ita destinata ac distincta conditione conseruit, ut prima hæc pars, ab exordio rerum, quam incolimus, temporali ætate ad finem defluat; sequens verò, quam exspectamus, in infinitam æternitatem propagetur.

154. Cum ergo finis et limes medius, qui interhiat, adfuerit, ut etiam mundi ipsius species^c transferatur æquè temporalis, quæ illi dispositioni æternitatis, aulæ vice^d, oppansa est; tunc restituetur omne humanum genus, ad expungendum quod in isto ævo boni seu mali meruit, et exin dependendum in immensam æternitatis perpetuitatem. Ideoque nec mors jam, nec rursus ac rursus resurrectio, sed erimus iidem qui nunc, nec alii

^a *Titulus Pythiæ*, l'inscription du temple d'Apollon Pythien : « Connais-toi toi-même; » ἴσθι σεαυτόν.

^b *Ratio*, raison, sagesse, intelligence. La même sagesse qui...

^c *Species*, la figure, l'extérieur, l'apparence, la forme, la scène, le spectacle, le tableau.

^d *Aulæ vice*, en guise de rideau. Déjà nous avons cité Horace, qui dit :

Si plausoris eges aulea manentis, et usque
Sessuri donec, cantor, Vos plaudite, dicat.
(*Art. poët.* 454.)

post : Dei quidem cultores apud Deum semper, super-induti substantiâ propriâ æternitatis^a; profani verò, et qui non integri ad Deum^b, in pœnam æquè jugis ignis, habentes ex ipsa natura ejus, divina scilicet, subministrationem incorruptibilitatis. Noverunt et philosophi diversitatem areæ et publici^c ignis. Ita longè alius est qui usui humano, alius qui judicio Dei apparet^d, sive de cœlo fulmina stringens^e, sive de terra per vertices montium eructans : non enim absumit quod exurit, sed dum erogat, reparat. Adeo manent montes semper ardentis; et qui de cœlo tangitur, salvus est, ut nullo jam igni decinerescat^f. Et hoc erit testimonium ignis æterni; hoc exemplum jugis judicii pœnam nutrientis. Montes uruntur^g, et durant. Quid nocentes, et Dei hostes?

^a *Substantiâ propriâ æternitatis*, la substance propre de l'éternité, que l'éternité seule, que l'autre vie seule peut donner, et qui rend à jamais inaccessible à la corruption. Ce n'est là qu'une image, une expression allégorique et figurée des choses futures.

^b *Integri ad Deum*, irréprochables devant Dieu.

^c *Publicus*, ordinaire et commun. (*Populicus*, du peuple.) Ovide a dit :

..... Sermonis publica verba placent.

La politesse d'usage est agréable.

^d *Apparere*, apparoir, faire l'office d'appariteur, d'huissier; servir, exécuter la sentence de quelqu'un. Aulu-Gelle, liv. vi, ch. ix, dit : « Flavius ædili curuli apparebat quo tempore ædiles subrogantur. »

^e *Fulmina stringens*, brandissant ses foudres, dardant, lançant ses traits. Virgile a souvent employé ce mot.

^f « Il était défendu par les lois romaines, dit l'abbé de Gourcy, de brûler les corps de ceux qui avaient été tués par le tonnerre. » *Hominem*, dit Pline, *ita examinatum cremari fas non est : conditerra religio tradidit.* » (*Hist. nat.*, liv. ii, ch. 55.)

^g Nous avons déjà fait observer que la physique, du temps de Tertullien, n'avait pas fait beaucoup de progrès, et d'ailleurs sa pensée peut être bien interprétée. En tout cas, son raisonnement conserve toute sa force.

CHAPITRE XLIX.

Le dogme chrétien rend l'homme meilleur. Singulier triomphe. Inconséquence des païens.

155. Hæc sunt quæ in nobis solis præsumptiones vocantur, in philosophis et poetis summæ scientiæ et insignia ingenia^a. Illi prudentes, nos inepti; illi honorandi, nos irridendi; imò eò ampliùs et puniendi.

Falsa nunc sint quæ tuemur et meritò præsumptiones, attamen necessaria; inepta, attamen utilia : siquidem meliores fieri coguntur, qui eis credunt, metu æterni supplicii, et spe æterni refrigerii^b. Itaque non expedit falsa dici, nec inepta haberi, quæ expedit vera præsumi. Nullo titulo damnari licet omnino quæ prosunt. In vobis itaque præsumptio est hæc ipsa, quæ damnat utilia. Proinde nec inepta esse possunt : certè et si falsa et inepta, nulli tamen noxia; nam et multis aliis similia, quibus nullas pœnas irrogatis^c, vanis et fabulosis, inaccusatis et impunitis ut innoxii. Sed in ejusmodi errores, si utique irrisu judicandum est, non gladiis, et ignibus, et crucibus, et bestiis.

156. De qua iniquitate sævitæ non modò cæcum hoc vulgus exsultat et insultat, sed et quidam vestrum, quibus favor vulgi de iniquitate captatur, gloriantur, quasi non totum, quod in nos potestis, nostrum sit arbitrium.

^a *Ingenia*, des découvertes heureuses, des traits remarquables de génie.

^b *Refrigerium*, rafraîchissement, soulagement, consolation, bonheur.

^c *Pœnas irrogare*, infliger des châtements; proprement : *rogare à populo ut decernat pœnas in aliquem.*

Certè, si velim, christianus sum : tunc ergò me damnabis, si damnari velim. Cùm verò quod in me potes, nisi velim, non potes, jam meæ voluntatis est quod potes, non tuæ potestatis. Proinde et vulgus vanè de nostra vexatione gaudet^a : proinde enim nostrum est gaudium quod sibi vindicat, qui malumus damnari, quàm a Deo excidere. Contrà illi qui nos oderunt, dolere, non gaudere debebant, consecutis nobis quod elegimus.

MALERE FLAMMAM
VERITATIS

CHAPITRE L.

Courage inébranlable des chrétiens. Leur exemple, plus éloquent que tous les discours des rhéteurs et des philosophes. Leur sang répandu fait germer de nouveaux chrétiens.

157. Ergò, inquitis, cur querimini quòd vos insequamur, si pati vultis, cùm diligere debeatis per quos patimini quod vultis? — Planè volumus pati; verùm eo more quo et bellum nemo quidem libens patitur, cùm et trepidare et periclitari sit necesse. Tamen et præliatur omnibus viribus, et vincens in prælio gaudet, qui de prælio querebatur, quia et gloriam consequitur et prædam. Prælium est nobis, quòd provocamur ad tribunalia, ut illis sub discrimine capitis pro veritate certemus. Victoria est autem, pro quo certaveris, obtinere. Et victoria habet et gloriam placendi Deo, et prædam vivendi in æternum. Sed obducimur^b; certè cùm obtinuimus : ergò vincimus

^a Gaudere de, se réjouir de, prendre plaisir à. Nous n'avons pas trouvé d'exemple semblable dans les auteurs, et cependant nous croyons pouvoir dire que la préposition est ici fort utile, sinon essentielle.

^b Obducimur, nous succombons; oui, mais seulement après que nous avons obtenu la palme. « Tertullien, dit encore l'abbé de

cùm occidimur, denique evadimus cùm obducimur. Licet nunc sarmentitios et semaxios appelletis, quia ad stipitem dimidii axis revincti sarmentorum ambitu exurimur^a. Hic est habitus victoriæ nostræ; hæc palmata vestis; tali curru triumphamus. Meritò itaque victis non placemus; propterea enim desperati et perditii existimamur.

158. Sed hæc desperatio et perditio penès vos, in causa gloriæ et famæ, vexillum virtutis extollunt. Mutius^b dexteram suam libens in ara reliquit : ô sublimitas animi ! Empedocles totum sese Catanensium Ætnæis incendiis donavit : ô vigor mentis ! Aliqua Carthaginis conditrix^c rogo secundum matrimonium dedit : ô præconium castitatis ! Regulus, ne unus pro multis hostibus viveret, toto corpore cruce patitur : ô virum fortem, et in captivitate victorem ! Anaxarchus cùm, in exemplum pisanæ, pilo contunderetur^d : Tunde, tunde, aiebat, *Anaxarchi follem, Anaxarchum enim non tundis*; ô philosophi magnanimitatem, qui de tali exitu suo etiam jo-

^a Courcy, fait un grand usage du verbe *obduci*. Par le rapprochement de différents passages, on voit qu'il lui donne deux significations particulières : l'une, comme ici, d'être détruit, de mourir; l'autre, plus ordinairement, d'être convaincu, réfuté; par exemple, au chapitre xiv de cet ouvrage : *Dum de bono sectæ hujus obducitur.*

^b On attachait parfois les chrétiens à des demi-roues de fer ou de bois, et on les entourait de sarments de vigne, auxquels on mettait le feu. De là le nom de *sarmentitii*, et de *semæxii* (*semi-axis*).

^c Mucius Scévola, dans le camp de Porsenna, roi des Etrusques.

^d Didon, phénicienne, ou pénicienne, d'où le mot *Pœni*, les Carthaginois, ou Phéniciens (*Φενίξ*).

^e On broyait Anaxarque dans un pilon, comme de l'orge, et il prétendait, lui, qu'on ne frappait que le réceptacle de son âme, le fourreau de son esprit, le soufflet par lequel il respirait. — On plaint ceux qui souffrent pour l'erreur, on déteste ceux qui souffrent pour la vérité !

Certè, si velim, christianus sum : tunc ergò me damnabis, si damnari velim. Cùm verò quod in me potes, nisi velim, non potes, jam meæ voluntatis est quod potes, non tuæ potestatis. Proinde et vulgus vanè de nostra vexatione gaudet^a : proinde enim nostrum est gaudium quod sibi vindicat, qui malumus damnari, quàm a Deo excidere. Contrà illi qui nos oderunt, dolere, non gaudere debebant, consecutis nobis quod elegimus.

MALERE FLAMMAM
VERITATIS

CHAPITRE L.

Courage inébranlable des chrétiens. Leur exemple, plus éloquent que tous les discours des rhéteurs et des philosophes. Leur sang répandu fait germer de nouveaux chrétiens.

157. Ergò, inquitis, cur querimini quòd vos insequamur, si pati vultis, cùm diligere debeatis per quos patimini quod vultis? — Planè volumus pati; verùm eo more quo et bellum nemo quidem libens patitur, cùm et trepidare et periclitari sit necesse. Tamen et præliatur omnibus viribus, et vincens in prælio gaudet, qui de prælio querebatur, quia et gloriam consequitur et prædam. Prælium est nobis, quòd provocamur ad tribunalia, ut illis sub discrimine capitis pro veritate certemus. Victoria est autem, pro quo certaveris, obtinere. Ea victoria habet et gloriam placendi Deo, et prædam vivendi in æternum. Sed obducimur^b; certè cùm obtinuimus : ergò vincimus

^a Gaudere de, se réjouir de, prendre plaisir à. Nous n'avons pas trouvé d'exemple semblable dans les auteurs, et cependant nous croyons pouvoir dire que la préposition est ici fort utile, sinon essentielle.

^b Obducimur, nous succombons; oui, mais seulement après que nous avons obtenu la palme. « Tertullien, dit encore l'abbé de

cùm occidimur, denique evadimus cùm obducimur. Licet nunc sarmentitios et semaxios appelletis, quia ad stipitem dimidii axis revincti sarmentorum ambitu exurimur^a. Hic est habitus victoriæ nostræ; hæc palmata vestis; tali curru triumphamus. Meritò itaque victis non placemus; propterea enim desperati et perditii existimamur.

158. Sed hæc desperatio et perditio penès vos, in causa gloriæ et famæ, vexillum virtutis extollunt. Mutius^b dexteram suam libens in ara reliquit : ô sublimitas animi ! Empedocles totum sese Catanensium Ætnæis incendiis donavit : ô vigor mentis ! Aliqua Carthaginis conditrix^c rogo secundum matrimonium dedit : ô præconium castitatis ! Regulus, ne unus pro multis hostibus viveret, toto corpore cruce patitur : ô virum fortem, et in captivitate victorem ! Anaxarchus cùm, in exemplum pisanæ, pilo contunderetur^d : Tunde, tunde, aiebat, *Anaxarchi follem, Anaxarchum enim non tundis*; ô philosophi magnanimitatem, qui de tali exitu suo etiam jo-

^a Courcy, fait un grand usage du verbe *obduci*. Par le rapprochement de différents passages, on voit qu'il lui donne deux significations particulières : l'une, comme ici, d'être détruit, de mourir; l'autre, plus ordinairement, d'être convaincu, réfuté; par exemple, au chapitre xiv de cet ouvrage : *Dum de bono sectæ hujus obducitur.*

^b On attachait parfois les chrétiens à des demi-roues de fer ou de bois, et on les entourait de sarments de vigne, auxquels on mettait le feu. De là le nom de *sarmentitii*, et de *semæxii* (*semi-axis*).

^c Mucius Scévola, dans le camp de Porsenna, roi des Etrusques.

^d Didon, phénicienne, ou pénicienne, d'où le mot *Pœni*, les Carthaginois, ou Phéniciens (*Φενίξ*).

^e On broyait Anaxarque dans un pilon, comme de l'orge, et il prétendait, lui, qu'on ne frappait que le réceptacle de son âme, le fourreau de son esprit, le soufflet par lequel il respirait. — On plaint ceux qui souffrent pour l'erreur, on déteste ceux qui souffrent pour la vérité !

cabatur! Omitto eos qui cum gladio proprio, aliore genere mortis mitiore, de laude pepigerunt^a. Ecce enim et tormentorum certamina coronantur a vobis. Zeno Eleates, consultus a Dionysio quidnam philosophia præstaret, cum respondisset, *contemptum mortis*, flagellis tyranni subjectus sententiam suam ad mortem usque signabat^b. Certè Laconum flagella^c, sub oculis etiam hortantium propinquorum acerbata, tantum honoris conferunt, quantum sanguinis fuderint.

159. O gloriam licitam, quia humanam! cui nec præsumptio perdita, nec persuasio desperata reputatur, in contemptu mortis et atrocitatis omnimodæ; cui tantum pro patria, pro imperio, pro amicitia pati permissum est, quantum pro Deo non licet. Et tamen illis omnibus et statuas defunditis^d, et imagines inscribitis, et titulos inciditis in æternitatem; quantum de monumentis potestis scilicet, præstatis et ipsi quodammodo mortuis resurrectionem. Hanc qui veram a Deo sperat, si pro Deo patitur, insanus est!

160. Sed hoc agite, boni præsidēs, meliores multò apud populum, si illis christianos immolaveritis; eruciate, torquete, damnate, atterite nos. Probatio est enim innocentia: nostræ iniquitas vestra: ideo nos hæc pati Deus patitur^e. Nec quidquam tamen proficit exquisitior quæque

^a *Pangere*, arrêter, faire, conclure un traité, un dessein, une détermination. Acheter la gloire, conquérir l'immortalité par le suicide.

^b *Signare sententiam*, sceller son opinion, la confirmer.

^c C'était une gloire, chez les Lacédémoniens, d'avoir des enfants assez endurcis pour supporter patiemment une cruelle flagellation. C'était, de la part des parents, une preuve de force d'âme d'y assister, les yeux secs, et de les exhorter à souffrir.

^d *Statuas defundere*, fondre, couler des statues. L'expression est de Vitruve lui-même.

Les quelques pages qui précèdent sont d'une éloquence au-

crudelitas vestra: illecebra est magis sectæ. Plures effici-mur, quoties metimur a vobis; semen est sanguis christianorum^a. Multi apud vos ad tolerantiam doloris et mortis hortantur, ut Cicero in Tusculanis, ut Seneca in Fortuitis^b, ut Diogenes, ut Pyrrhon, ut Callinicus; nec tamen tantos inveniunt verba discipulos, quantos christiani factis docendo. Illa ipsa obstinatio, quam exprobratis, magistra est. Quis enim non contemplatione ejus concutitur ad requirendum quid intus in re sit^c? Quis non, ubi requisivit, accedit; ubi accessit, pati exoptat; ut Dei totam gratiam redimat^d, ut omnem veniam ab eo, compensatione sanguinis sui, expediat^e? Omnia enim huic operi^f delicta donantur. Inde est quod ibidem sen-

dessus de tout éloge. Quelle lucidité, quelle énergie, quelle rapidité, quel entraînement! Tout y est action, mouvement et noble passion. Il y a peu de morceaux, dans toute la littérature humaine, qui puissent être comparés à cette péroraison chaleureuse et grave.

^a Le sang des chrétiens est une semence jetée en terre et qui rapporte trente, soixante, quelquefois cent pour un. Tout le monde a commenté cette magnifique pensée: la Providence l'a commentée mieux que personne dans le développement de l'humanité, dans la propagation de l'Évangile, dans l'histoire de l'Église, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

^b *Seneca in Fortuitis*, Sénèque dans le traité du Hasard. « Ce traité n'est pas parvenu jusqu'à nous, dit l'abbé de Gourcy. » Voy. Fabricius, *Biblioth. Lat.*, édition d'Ernesti, tom. II, p. 121-123. Le temps n'a pas non plus épargné les ouvrages de Diogène, de Pyrrhon et de Callinicus, que Tertullien cite après celui de Sénèque. »

^c On conjecture que c'est le spectacle de la patience des martyrs qui a amené Tertullien lui-même à se faire chrétien; ou, encore, leur pouvoir sur les démons.

^d *Dei gratiam redimere*, racheter la grâce de Dieu, rentrer dans ses bonnes grâces, dans sa faveur.

^e *Expedit veniam*, hâter son pardon.

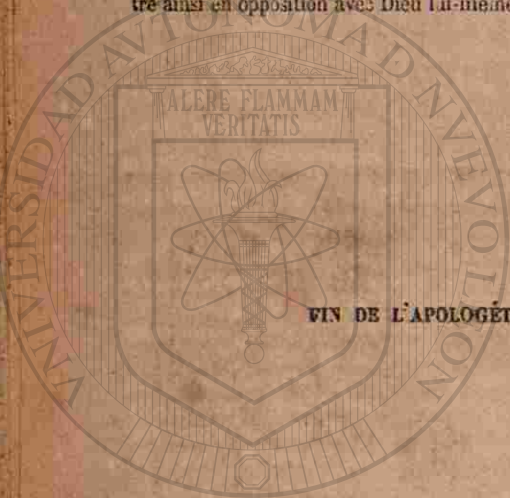
^f *Operi*, au martyre, qui est l'œuvre propre aux chrétiens.

tentiis vestris gratias agimus^a. Ut est æmulatio^b divinæ rei et humanæ, cùm damnatur a vobis, a Deo absolvimur^c.

^a Quand les chrétiens entendaient prononcer leur sentence de mort, ils disaient: « Dieu soit béni! » *Deo gratias!* Cf. ch. 1^{er}.

^b *Æmulatio*, opposition, contrariété.

^c Si il dit vrai, c'est embarrassant, pour des hommes, de se mettre ainsi en opposition avec Dieu lui-même.



VIN DE L'APOLOGÉTIQUE.

TRAITÉ
DES PRESCRIPTIONS.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

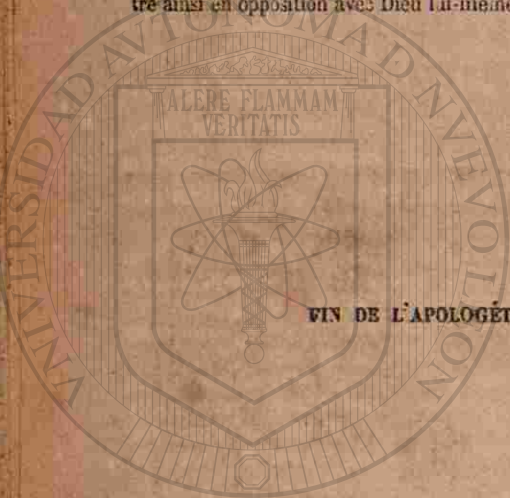
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

tentiis vestris gratias agimus^a. Ut est æmulatio^b divinæ rei et humanæ, cùm damnatur a vobis, a Deo absolvimur^c.

^a Quand les chrétiens entendaient prononcer leur sentence de mort, ils disaient: « Dieu soit béni! » *Deo gratias!* Cf. ch. 1^{er}.

^b *Æmulatio*, opposition, contrariété.

^c Si il dit vrai, c'est embarrassant, pour des hommes, de se mettre ainsi en opposition avec Dieu lui-même.



VIN DE L'APOLOGÉTIQUE.

TRAITÉ
DES PRESCRIPTIONS.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

TRAITÉ DES PRESCRIPTIONS
DE TERTULLIEN,

CONTRE LES HÉRÉTIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

PROPOSITIONS PRÉLIMINAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Les hérésies étaient prédites : on ne doit donc pas s'étonner qu'il y en ait.

Conditio præsentium temporum, etiam^a hanc admonitionem provocat nostram, non oportere nos mirari super hæreses^b istas ; sive quia sunt : futuræ enim prænuntiabantur ; sive quia fidem quorundam subvertunt : ad hoc enim sunt ut fides, habendo tentationem^c,

^a Cet *etiam* suppose que Tertullien a déjà écrit d'autres ouvrages pour soutenir la foi des fidèles. On comptait sur lui.

^b *Hæreses*, du grec αἵρεσις, choisir, comme il l'expliquera plus loin. — Remarquez la tournure un peu grecque : s'étonner sur, touchant ou concernant une chose. Et comment rendre autrement cette idée en latin ? La syntaxe ordinaire est insuffisante et défectueuse : le génie chrétien s'y trouve à l'étroit, comme dans toute langue purement humaine.

^c *Tentatio*, épreuve, comme *testamentum*, essai. Les tribulations éprouvent la vertu et en font voir la solidité. Reboul a dit :

De précoces chagrins sont d'utiles leçons :
Ils cimentent parfois quelque destiu suprême.

habeat etiam probationem. Vanè ergò et inconsideratè plerique hoc ipso scandalizantur, quòd tantùm hæreses valeant. Quantum^a si non fuissent? Cùm quid sortitum est^b ut omnimodo sit, sicut causam accipit ob quam sit, sic vim consequitur per quam sit, ne esse non possit.

CHAPITRE II.

Il faut les exécuter, se prémunir contre leurs atteintes, et s'en reposer sur sa foi.

Febrem denique^c, inter cæteros mortiferos et cruciarios exitus^d, erogando^e homini deputatam, neque quia est miramur: est enim; neque quia erogat hominem: ad hoc enim est. Proinde^f hæreses, ad languorem et interitum fidei productas, si expavescimus^g hoc eas posse, priùs est ut expavescamus hoc eas esse^h; quæ dum sunt, habent posseⁱ, et dum possunt, habent esse. Sed

^a Quantum (valent), puisqu'alors les prophéties seraient fausses.

^b Sortitum est, a obtenu, ... a été décrété... — Traduisez le reste mot pour mot, et la phrase sera claire. C'est de la simple philosophie, où les termes sont pris dans leur valeur naturelle.

^c Denique, ainsi, par exemple, enfin.

^d Cruciarius exitus, malheur, accident déchirant, crucifiant; douleur atroce. (D'où exitium, exitialis, mort, funeste, d'extré, sortir.)

^e Erogare, dépenser, miner, user, débilitier, affaiblir.

^f Proinde, de même, selon le même mode. — Tout ce traité est rempli de raisonnements: la dialectique y domine, et la rhétorique n'y est qu'accessoire; ou, plutôt, la dialectique est on ne peut plus éloquent.

^g Si se construit tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif, selon le sens de la phrase: ici, le subjonctif serait une faute.

^h Hoc eas esse, qu'elles voient ce qu'elles sont.

ⁱ Habent posse, elles ont le pouvoir, mot qui, chez nous aussi, est pris substantivement. — Cicéron a dit: « Tantùm habeo polliceri. »

enim febrem, ut malum, et de causa et de potentia sua, ut notum est^a, abominamur potius quàm miramur, et, quantum in nobis est, præcavemus, non habentes abolitionem^b ejus in nostra potestate: hæreses verò mortem æternam, et majoris ignis ardorem^c inferentes, malunt quidam mirari quòd hoc possint, quàm devitare ne possint, cùm habeant devitandi potestatem. Cæterum nil valebunt, si illas tantùm valere non mirentur^d. Aut enim dum mirantur, in scandalum subministrantur^e; aut, quia scandalizantur, ideo mirantur, quasi, quòd tantùm valeant, ex aliqua veniat veritate. Mirum scilicet, ut^f malum vires suas habeat, nisi quòd^g hæreses apud eos multùm valeant, qui in fide non valent. In pugna pugilum^h et gladiatorumⁱ, plerumquè non quia fortis est vincit quis, aut quia non potest vinci, sed quoniam ille qui victus est, nullis viribus fuit: adeò idem ille victor bene valenti postea comparatus, etiam superatus recedit. Non aliter hæreses: de quorundam infirmitatibus habent quod valent; nihil valentes, si in bene valentem fidem incurrant.

^a Neque eos solùm convenire habeo quos vidi, sed etiam quos auctori divi et legi. » « Audire habeo quid hic sentiat. »

^b Ut notum est, comme on sait, comme il est connu.

^c Abolitio, l'anéantissement, le pouvoir de détruire.

^d L'ardeur d'un feu plus brûlant que le feu de la fièvre.

^e Cette phrase a deux sujets sous-entendus: Nihil valebunt hæreses, si homines non mirentur illas ita multùm valere. C'est toujours la curiosité qui nous perd: n'écoutez pas le serpent, ne regardez pas le fruit, ne discutez pas: veillez et priez.

^f Subministrantur, ils sont exposés; fournis, offerts.

^g Mirum... ut, il est bien étonnant, vraiment, que... On voit rarement ut dans ce sens.

^h Nisi quòd, si ce n'est que.

ⁱ Pugil, athlète qui se bat à coups de poing (pugnis-pugilatus).

^j Gladiator, qui se bat au glaive (gladius).

CHAPITRE III.

La chute, même de ceux qui paraissent devoir être plus solides, ne doit pas nous ébranler.

Solent quidem isti miriones^a etiam de quibusdam personis ab hæresi captis, ædificari in ruinam^b. Quare ille vel ille fidelissimi, prudentissimi, et usitatissimi^c in ecclesia, in illam partem transierunt? Quis hoc dicens, non ipse sibi respondet neque prudentes, neque fideles, neque usitatos æstimandos, quos hæreses potuerint demutare? Et hoc mirum, opinor, ut probatus aliqui^d retro, postea excidat? Saül, bonus præ cæteris, livore^e postea evertitur : David, vir bonus secundum cor Domini, postea cædis^f reus est ; Salomon, omni gratiâ et sapientiâ donatus a Domino, ad idololatriam inducitur. Soli enim Dei Filio servabatur sine delicto permanere^g.

^a *Miriones*, sots admirateurs. D'autres lisent *infirmiores*.

^b Singulière expression ! Être édifié en ruine ! c'est être porté au mal, comme on est porté au bien. On est édifié pour le bien par les bons exemples ; on est édifié pour le mal par les mauvais.

^c *Usitatissimus*, très-usagé, qui y est depuis longtemps et a été, par conséquent, bien éprouvé ; qu'on voit souvent quelque part ; un des habitués ; homme exercé, dresse, fort, solide.

^d *Aliqui* pour *aliquis*.

^e Saül devint jaloux de David, parce que celui-ci, ayant tué Goliath, recevait, de la part du peuple, des éloges plus flatteurs que ceux qu'en recevait Saül lui-même. Saül, disait-on, a tué mille ennemis, mais David en a tué dix mille.

^f *Cædis*, meurtre. Allusion au meurtre d'Uri, exposé à la mort par les ordres du roi.

^g Voilà comme tout s'explique et se comprend, lorsqu'on a la foi, qui est la clef du véritable savoir. On trouve, ou, du moins, on cherche et on suppose possible la raison de ce qui nous paraît même le plus inexplicable.

Quid ergo si episcopus, si diaconus^a, si vidua^b, si virgo^c, si doctor^d, si etiam martyr^e, lapsus à regula fuerit, ideo hæreses veritatem vilebuntur obtinere? Ex personis probamus fidem, an ex fide personas? Nemo sapiens est, nisi fidelis; nemo major^f, nisi christianus; nemo autem christianus, nisi qui ad finem usque perseveraverit^g. Tu, ut homo, extrinsecus unumquemque nosti; putas^h quod vides : vides autem quousque oculos habes; sed oculi, inquitⁱ, Domini alti. Homo in faciem, Deus in præcordia contemplatur^j. Et ideo cognoscit Dominus qui sunt ejus^k, et plantam quam non plantavit Pater eradicat^l; et de primis novissimos ostendit^m, et ventilabrum in manu portat ad purgandam aream suamⁿ. Volent quantum volent paleæ levis fidei quocumque afflatu tentationum, eò purior massa frumenti in horrea Domini reponetur. Nonne ab ipso Domino quidam discentium^o scandalizati deverterunt? Nec tamen propterea cæteri quoque discedendum a vestigiis ejus putaverunt. Sed qui scierunt illum vitæ esse verbum et a Deo ve-

^a *Diaconus*, de δίακων, servir. — Autrefois il y avait un grand nombre de diacres qui restaient toute leur vie dans cet ordre, sans être élevés à la dignité du sacerdoce.

^b Les veuves étaient, la plupart du temps, attachées au service de l'Eglise, et suivaient une règle de vie particulière.

^c Les vierges étaient à peu près ce que sont nos religieuses.

^d Les docteurs étaient les prédicateurs établis par les évêques.

^e Par les martyrs il faut entendre, ici, les confesseurs qui avaient survécu au témoignage rendu devant les tribunaux. Autrefois on ne distinguait pas ces deux mots.

^f *Major*, un grand homme, par comparaison avec les autres.

^g Tertullien n'y va pas de main morte.

^h *Putas*, vous croyez ce que... ; vous jugez d'après ce que...

ⁱ *Inquit*, dit-il, pour est-il dit, dans l'Ecriture sainte. C'est toujours le Saint-Esprit qui parle, inutile de le nommer.

^j *Discentes*, de *discere*, apprendre ; les disciples, les auditeurs.

^k Matth. x, 22. — ^l I Reg. xvi, 17. — ^m II Tim. ii, 19. —

ⁿ Matth. xv, 13. — ^o Ibid. xx, 16. — ^p Ibid. iii, 12.

nisse^a, perseveraverunt in comitatu ejus usque ad finem; cum illis, si vellent et ipsi discedere, placidè obtulisset. Minus est^a si et apostolum ejus aliqui Phygellus, et Hermogenes, et Philetus, et Hymenæus^b reliquerunt; ipse traditor Christi de Apostolis fuit. Miramur de ecclesiis ejus, si a quibusdam deseruntur, cum ea nos ostendant christianos, quæ patimur ad exemplum ipsius Christi. Ex nobis, inquit, prodierunt, sed non fuerunt ex nobis: si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum^c.

CHAPITRE IV.

Jésus-Christ et les Apôtres ont prôné les hérésies, et ils ont ordonné de les éviter.

Quin potius memores simus tam dominicarum prænuntiationum, quam apostolicarum litterarum^c, quæ nobis et futuras hæreses prænuntiarunt, et fugiendas præfinierunt^d; et sicut esse illas non expavescimus, ita posse id propter quod fugiendæ sunt, non miremur. Instruit Dominus multos esse venturos sub pellibus ovium rapaces lupos^e. Quænam istæ sunt pelles ovium, nisi nominis christiani extrinsecus superficies? qui lupi rapaces, nisi sensus et spiritus subdoli^f, ad inestan-

^a Minus est, c'est peu que... car.

^b Ces quatre personnages étaient disciples de saint Paul. Voy. II Tim. I, 15; II, 17. L'Hermogène contre lequel Tertullien a composé un livre n'est pas celui dont il est ici mention. Cf. ch. xxx ci-dessus.

^c Les avertissements du Seigneur et les épîtres des Apôtres.

^d Préfinire, prescrire, ériger, déterminer.

^e Ces caractères courtois, ces esprits trompeurs, sont vains, en effet; il y en a toujours, et le nombre des méchants ne diminue pas beaucoup à la fois.

^f Joan. VI, 67-70. — ^a I Joan. II, 19. — ^b Matth. VII, 15.

dum gregem Christi intrinsecus delitescentes? qui pseudoprophetae^a sunt, nisi falsi prædicatores? qui pseudoapostoli, nisi Evangelii adulteratores^b? qui antichristi^c interim et semper, nisi Christi rebelles? Nunc sunt hæreses, non minus doctrinarum perversitate ecclesiam lacescentes, quam tunc antichristus persecutionum atrocitate persequetur; nisi quod persecutio et martyras^d facit, hæresis apostatas^e tantum. Et ideo hæreses quoque oportebat esse, ut probabiles quique manifestarentur^f, tam qui in persecutionibus steterint, quam qui ad hæreses non exorbitaverint^g. Neque enim eos probabiles intelligi jubet, qui in hæresim fidem demutant; sicut^h ex diverso sibi interpretantur, quia dixit alibi: Omnia examinate, quod bonum est teneteⁱ; quasi non liceat, omnibus malè examinatis, in electionem alicujus mali impingere per erroremⁱ.

^a Pseudoprophetae, faux prophètes. Terme emprunté du grec, comme le sont la plupart des mots scientifiques.

^b Adulteratores, falsificateurs, qui altèrent et corrompent.

^c Antichristi, les antechrists, ceux qui se mettent en opposition, en hostilité avec Jésus-Christ.

^d Martyras, selon la déclinaison grecque (μαρτυρ, témoin).

^e Apostatas, des apostats, des renégats, des déserteurs, des transfuges (ἀποστατης, ἀποστειναι, se tenir à distance, s'en aller).

^f Probabiles, dans le sens de probati, ceux qui sont éprouvés, fermes, inébranlables.

^g Exorbitare, sortir de l'orbite, du cercle, de la voie, décliner vers. Saint Augustin a également employé ce terme si expressif.

^h Sicut, tout aussi facilement que...

ⁱ Cette réflexion de Tertullien est vraie comme la nature, et l'histoire la confirme tous les jours. Voyez les protestants, avec leur libre examen!

¹ I Cor. XI, 19. — ² I Thess. V, 21.

CHAPITRE V.

L'Apôtre blâme et reprend non-seulement les dissensions et les schismes, mais bien plus encore les hérésies.

Porro, si dissensiones et schismata^a increpat, quæ sinè dubio mala sunt, et in continenti^b hæreses subjungit; quòd malis adjungat, malum utique proficitur, et quidem majus; cum ideo credidisse se dicat de schismatibus et dissensionibus, quia sciret etiam hæreses oportere esse. Ostendit enim gravioris mali prospectu^c de levioribus se facile credidisse. Certè non ut ideo de malis crediderit, quia hæreses bonæ essent, sed uti de peioris quoquè notæ tentationibus, præmoneret non esse mirandum, quas diceret tendere ad probabiles quosque manifestandos, scilicet quos non potuerint depravare. Denique si totum capitulum^d ad unitatem continendam, et separationes coercendas sapit^e, hæreses verò non minùs ab unitate divellunt, quàm schismata et dissensiones; sinè dubio et hæreses in ea conditione reprehensionis constituit, in qua schismata et dissensiones; ac per hoc non eos probabiles facit, qui in hæreses diverterint, cum maximè diverti ab ejusmodi

^a *Schisma*, du grec *σχιζω*, je sépare; le schisme peut ne pas détruire la foi, et rompre seulement l'unité; c'est toujours un très-grand malheur et un péril pour la vérité.

^b *In continenti*, ensuite, incontinent, avec, aussitôt, à la suite.

^c *Prospectu*, dans la prévision, dans la perspective.

^d *Capitulum*, passage, chapitre de l'Apôtre.

^e *Sapere*, ne respirer que, avoir l'air, le goût; avoir pour but, avoir soin de, tendre à.

^f I Cor. xi, 18.

objurget^a, edocens unum omnes loqui et idipsum sapere^b quod etiam hæreses non sinunt.

CHAPITRE VI.

Nature de l'hérésie. Etymologie de ce mot.

Nec diutius de isto^c, si idem est Paulus, qui et alibi hæreses inter carnalia crimina numerat, scribens ad Galatas; et qui Tito suggerit^d, hominem hæreticum post primam correptionem^e recusandum^f, quòd perversus sit, ejusmodi et delinquat, ut a semetipso damnatus^g. Sed et in omni penè epistola de adulterinis^h doctrinis fugiendis inculcans, hæreses taxatⁱ, quarum opera sunt adulteræ doctrinæ. Hæreses dictæ græcâ voce ex interpretatione electionis^j, quâ quis sive ad instituendas, sive ad suscipiendas eas utitur. Ideo et sibi damnatum dixit hæreticum, quia et in quo damnatur, sibi elegit. Nobis verò

^a Il reprend et blâme cette sorte de gens qui s'éloignent; ou plutôt: Prescrivant fortement de s'éloigner de pareilles doctrines.

^b L'hérésie détruit l'unité catholique d'abord, et ensuite l'unité partielle: son principe est le libre examen et le libre choix que fait chaque individu. Aussi, l'unité de l'hérésie c'est le schisme, comme il le dira plus bas.

^c Heumann a ajouté ici le mot *disputo*, qui est superflu.

^d La correption, ou correction fraternelle, nous est fort recommandée. (Matth. xviii, 15; I Thess. v, 14; II Thess. m, 15.)

^e *Recusare*, renoncer quelqu'un, le renier, l'éviter, le fuir.

^f L'hérétique, en se constituant tel et en se mettant en opposition avec l'Eglise, se condamne et s'excommunie lui-même.

^g *Adulterinis*, falsifiées, altérées, erronées, étrangères.

^h *Taxat*, il frappe (*tango*), note, blâme, attaque. Suétone a dit: « Sic taxat Augustum. » Pline, xv, 15: « Eadem causa in pyris » taxatur superbiæ cognomine. »

ⁱ Nous l'avons déjà dit, hérésie vient du grec *αἵρεσις*, choix, élection, option.

^j I Cor. i, 10. — ^k Gal. v, 20; Tit. m, 10 et 11.

nihil ex nostro arbitrio inducere licet, sed nec eligere quod aliquis de arbitrio suo induxerit^a. Apostolos Domini habemus auctores, qui nec ipsi quidquam ex suo arbitrio, quod inducerent, elegerunt; sed acceptam a Christo disciplinam fideliter nationibus assignaverunt^b. Itaque etiamsi angelus de cœlis aliter evangelizaret, anathema diceretur a nobis^c. Providerat jam tunc Spiritus sanctus futurum in virgine quadam Philumene angelum seductionis, transfigurantem se in angelum lucis, ejus signis et præstigiis Apelles inductus^d, novam hæresim induxit.

CHAPITRE VII.

Les philosophes, patriarches des hérétiques.

Hæ sunt doctrinæ hominum et dæmoniorum, prurientibus auribus^d natæ de ingenio sapientiæ sæcularis,

^a Voilà des principes qu'il faut se bien inculquer : ils sont de la dernière importance. Quiconque en serait bien pénétré pourrait, en s'y attachant fortement, soutenir avec avantage la controverse contre les hérétiques. Chaque point de doctrine doit remonter plus haut qu'un homme, sous peine de n'être qu'une opinion et non un article de foi.

^b Assignare, enseigner, transmettre, signifier, confier, consigner. Toujours plusieurs idées renfermées dans un même mot.

^c Apelles, disciple de Marcion, dogmatisait vers le milieu du second siècle. Il s'était attaché à une fille qui jouait le rôle de prophétesse et d'inspirée, dont il n'était, lui, que le secrétaire. Chaque hérésiarque aura toujours son idole de chair. Ici, c'est Philumène; là, c'est Priscille; plus loin, Catherine de Bora, etc., etc.

^d Il y a des gens qui éprouvent dans les oreilles certaines démanigaisons d'entendre médire, blasphémer ou prêcher l'erreur. C'est pour ces oreilles-là, pour ces oreilles curieuses que sont nées les hérésies, filles de la sagesse ou de la philosophie humaine et séculière, que le Seigneur nomme foïe. (1 Cor. 1, 27.)

¹ Galat. 1, 18. — ² 1 Tim. iv, 3.

quam Dominus stultitiam vocans, stulta mundi, in confusionem etiam philosophiæ ipsius, elegit. Ea est enim materia sapientiæ sæcularis, temeraria interpres divini naturæ et dispositionis^a. Ipsæ denique hæreses à philosophia subornantur^b. Inde æones^c et formæ nescio quæ, et trinitas hominis apud Valentinum^d : Platonicus fuerat. Inde Marcionis^e Deus melior de tranquillitate : a Stoicis venerat. Et ut anima interire dicatur, ab Epicureis observatur. Et ut carnis restituito negetur, de una omnium philosophorum schola sumitur^f. Et ubi materia cum Deo æquatur, Zenonis disciplina est; et ubi aliquid de igneo Deo allegatur, Heraclitus intervenit. Eadem materia apud hæreticos et philosophos volutatur, idem retractatus implicantur. Unde malum, et quare? et unde homo, et quomodo, et, quod proximè Valentinus proposuit, unde Deus^g? Miserum Aristotelem! qui illis dialecticam^h instituit, artificem struendi et de-

^a Dispositio, dessein, dispositions, décrets.

^b Subornantur, sont préparées, apprêtées, disposées, engendrées, stylées, équipées.

^c Les éons, du grec αἰών, l'éternité, ou une durée indéfinie, incalculable. Les gnostiques (de γνῶσις, science parfaite) appelaient éons certains êtres symboliques, ou plutôt allégoriques, dont ils faisaient des personnes. C'était une sorte de mythologie spirituelle ou personnification de simples êtres de raison. Ainsi, la science, la vertu, l'intelligence, la raison, étaient autant d'éons.

^d Valentin, fameux hérétique contre qui Tertullien a écrit dans son livre *Contre les Valentiniens*. Il vivait, en Egypte, de 140 à 160.

^e Marcion, originaire du Pont, apostasia, revint à l'Eglise et la quitta encore. Tertullien a écrit cinq livres contre lui. Il supposait un dieu oisif au-delà des mondes. Le créateur de notre univers était un être mauvais et subalterne. Voy. ci-après, ch. xxx.

^f Les philosophes, prétendant n'admettre que ce qu'ils voient, ne croient pas à la résurrection, qui n'aura lieu que plus tard.

^g La philosophie est ambitieuse et sottise; elle touche à tout, et même à ce que le bon sens dédaigne : elle n'a pas de bon sens.

^h Voilà jusqu'à quel point on peut abuser de la dialectique ou

struendi, versipellem^a in sententiis, coactam^b in conjecturis, duram in argumentis, operariam contentionum, molestam etiam sibi ipsi, omnia retractantem, ne quid omnino tractaverit^c. Hinc illæ fabulæ et genealogiæ interminabiles, et quæstiones infructuosæ, et sermones serpentes velut cancer^d, a quibus nos Apostolus refræns, nominatim philosophiam contestatur^e caveri oportere, scribens ad Colossenses² : *Videte ne quis vos circumveniat per philosophiam et inanem seductionem secundum traditionem hominum^f*, præter providentiam Spiritûs sancti. Fuerat Athenis, et istam sapientiam humanam, affectatricem et interpolatricem veritatis, de congressibus^g noverat, ipsam quoquæ in suas hæreses multipartitam varietate sectarum invicem repugnantium. Quid ergo Athenis et Hierosolymis^h? quid academiæ^b et ecclesiæ? quid hæreticis et christianis? Nostra institutio de porticu Salomonisⁱ est, qui et ipse tradiderat Domi-

logue; science, du reste, importante et trop négligée. Aristote, précepteur d'Alexandre, a réduit la logique en art.

^a *Versipellis*, changeant, caméléontique, variable (*pellis diversa*).

^b *Coactus*, forcé, outré, exagéré, bizarre.

^c De peur d'avoir, en apparence au moins, traité quelque chose à fond; comme si elle n'avait rien traité.

^d *Contestatur*, atteste, proteste, avertit, conjure.

^e Ce texte de la Vulgate doit tenir lieu de commentaire.

^f *De congressibus*, par suite de relations personnelles, d'après ses rapports fréquents, son commerce, ses entretiens.

^g Sous-entendu *commune*, ou quelque terme semblable.

^h L'Académie, école philosophique fondée par Platon dans les jardins d'un nommé Académus, situés près d'Athènes.

ⁱ « Tertullien, dit l'abbé de Gourcy, oppose le portique de Salomon au portique des Stoïciens. Nous voyons, dans l'Évangile » et dans les Actes des Apôtres, que Jésus-Christ, et ses Apôtres » après lui, enseignaient souvent dans le temple et dans le portique » du temple, appelé le *Portique de Salomon*, sans doute parce qu'il

¹ I Tim. 1, 4; II Tim. II, 17-23. — ² Col. II, 8.

num in simplicitate cordis esse quærendum. Viderint^a qui stoicum, et platonicum, et dialecticum christianismum protulerunt^b. Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitione post Evangelium : cum credimus, nihil desideramus ultra credere. Hoc enim prius credimus, non esse quod ultra credere debeamus.

CHAPITRE VIII.

Examen du texte : *Cherchez, et vous trouverez.*

Venio itaque ad illum articulum, quem et nostri prætendunt ad ineundam^c curiositatem, et hæretici inculcant ad importandam scrupulositatem^d. Scriptum est, inquirunt : *Querite, et inveniatis^e*¹. Quando hanc vocem Do-

» avait été construit sur les ruines du portique de Salomon. » Voyez S. Jean, x; Act. III et v.

^a *Viderint*, c'est leur affaire, qu'ils s'en expliquent ceux qui... Cicéron a même dit : « Viderint ista officia viri boni; » et encore : « Quam rectè id faciam viderint sapientes. » Cette tournure est très-usitée.

^b Le christianisme ne relève d'aucune école : il a sa philosophie à lui, ses principes et sa marche. *Et vera incessu patuit dea*, aurait dit Virgile, en parlant de la religion catholique.

^c *Inire curiositatem*, se livrer à sa curiosité, entrer sur le terrain de... Comme Virgile a dit, dans ces vers :

Hinc tibi, quæ semper vicino ab limite sepes
Hyblæis apibus florem depasta salicti,
Sæpe levi somnum suadebit inire susurro.

(Égl. I, 54-57.)

^d *Scrupulositas* (*scrupulus*, petit caillou), scrupulosité, grand embarras pour un rien.

^e L'Église est dépositaire de la vérité; cherchez donc dans l'Église. Du reste, nous ferons observer, avec l'abbé de Gourcy, que,

¹ Matth. VII, 7.

minus emisit, recordemur: puto in primitiis ipsis doctrinæ suæ, cum adhuc dubitaretur apud omnes an Christus esset; et cum adhuc nec Petrus illum Dei filium pronuntiasset; cum etiam Joannes, de illo certus, esse desiisset^a. Merito ergo tunc dictum est: *Quærite, et invenietis*; quando quærendus adhuc erat, qui adhuc agnitus non erat; et hoc quantum ad Judæos. Ad illos enim pertinet totus sermo suggillationis istius, qui habebant ubi quærerent Christum. *Habent, inquit, Moysen et Eliam^b, id est, Legem et Prophetas*, Christum prædicantes; secundum quod et alibi aperte: *Scrutamini^c, inquit, Scripturas, in quibus salutem speratis, illæ enim de me loquuntur*. Hoc erit: *Quærite, et invenietis*. Nam et sequentia in Judæos competere manifestum est: *Pulsate, et aperietur vobis*. Judæi retro penès^d Deum fuerant, de-

« si l'on jette les yeux sur le texte cité, on verra qu'il n'y a pas lieu à l'objection que Tertullien se donne la peine de réfuter fort au long. Il est clair qu'il ne s'agit point de recherches d'esprit, d'examen, de discussion, mais uniquement des demandes que nous devons faire avec confiance au Père céleste dans tous nos besoins, sûrs que, si nous, qui sommes méchants, nous donnons à nos enfants, à plus forte raison notre Père qui est dans le ciel donnera à ceux qui lui demandent. »

^a En ponctuuant ainsi, on laisse entendre que saint Jean-Baptiste était mort quand notre Seigneur prononça ces paroles; ce qui n'est pas. La mort du Précurseur est racontée dans saint Matthieu, ch. xiv. — Si l'on ponctue autrement et que l'on retranche la dernière virgule, on suppose que saint Jean Baptiste avait cessé de croire à la divinité de Jésus-Christ, ce qui est faux, sans doute, mais serait conforme à l'opinion de Tertullien après sa chute, *Du Baptême*, ch. x.

^b Hélie, ou Elie, n'a rien écrit; mais ses disciples, ceux de son école, les enfants du désert, les prophètes ont écrit. (Luc. xvi, 29.)

^c *Scrutamini* en latin, comme ἐπευνῶν en grec, peuvent être également au présent de l'indicatif et à l'impératif, de sorte qu'on ne sait si c'est un ordre, ou simplement l'affirmation et peut-être le blâme partiel d'un fait. (Joan. v, 39.)

^d *Penès*, au service, dans la maison, aux ordres, au pouvoir.

hinc ejecti ob delicta, extra Deum esse cœperunt. Nationes verò nunquam penès Deum, nisi stillicidium^a de situla, et pulvis ex area; et foris semper. Itaque qui foris semper, quomodo pulsabit eò ubi nunquam fuit? quam januam novit, in quam nec receptus, nec ejectus aliquando? an qui scit se intus fuisse et foràs actum, is potiùs pulsavit et ostium novit? Etiam, *Petite, et accipietis*, ei competit qui sciebat a quo esset petendum, a quo et erat aliquid repromissum: a Deo scilicet Abraham, Isaac et Jacob, quem nationes non magis noverant quàm ullam repromissionem ejus. Et ideo ad Israel loquebatur: *Non sum, inquit, missus, nisi ad oves perditas domùs Israel¹*. Nondum canibus jactabat panem filiorum; nondum in viam nationum ire mandabat². Siquidem in fine præcepit, ut vaderent ad docendas et tingendas^b nationes, consecuturi mox Spiritum sanctum Paracletum, qui illos deducturus esset in omnem veritatem^c. Et hoc erga illos facit. Quòd si^d nationibus destinati doctores Apostolici, ipsi quoquè doctorem consecuturi erant Paracletum; multò magis vacabat^e erga nos, *Quærite, et invenietis*, quibus ultro erat obventura doctrina per Apostolos, et ipsis Apostolis per Spiritum sanctum. Omnia quidem dicta Domini omnibus posita sunt.

^a Dans la proportion d'une goutte d'eau relativement au seau, d'un grain de sable relativement à la terre. (Isai. xl, 15.)

^b *Vadere ad tingendas*, aller pour baptiser. *Vadere* est assez souvent employé même par les bons auteurs, tels que Cicéron, Plin et autres. *Tingere* est tout chrétien, et signifie l'action de baptiser et les effets du baptême. On dit aussi *tingere*.

^c Le Saint-Esprit devait consoler les Apôtres en les introduisant dans le domaine de la vérité complète.

^d *Quòd si*, comme en français: que si...

^e *Vacabat*, était sans utilité, sans but; inutile, sans emploi, sans usage. Ne nous regardait pas.

¹ Matth. xv, 24. — ² Ibid. xxviii, 19. — ³ Joan. xvi, 13.

Per aures Judæorum ad nos transierunt; sed pleraque in personas directa, non proprietatem admonitionis nobis constituerunt, sed exemplum.

CHAPITRE IX.

Qui a la foi ne cherche plus.

Cedo nunc sponte de gradu isto^a : omnibus dictum sit, *Quærite, et invenietis*; tamen et hic expedit sensu certare cum interpretationis gubernaculo^b. Nulla vox divina ita dissoluta est et diffusa^c, ut verba tantum defendantur, et ratio^d verborum non constituatur. Sed in primis hoc propono : unum utique et certum aliquid institutum esse à Christo, quod credere omnimodo debeant nationes, et idcirco^e quærere ut possint, cum invenerint, credere. Unius porrò et certi instituti infinita inquisitio non potest esse^e : quærendum est donec invenias, et credendum ubi inveneris; et nihil amplius; nisi custodien-

^a Toujours des termes militaires, des termes d'escrime. Il avait été élevé dans les camps.

^b Discuter sur le sens, avec la critique pour guide : expression empruntée à la marine.

^c Dissoluta et diffusa, claire et explicite. On croirait peut-être que ce serait le contraire et qu'il faudrait : incohérente et vague. Mais le sens s'y oppose, et la négation change tout.

^d Ratio, l'esprit, le sens, la raison, la valeur, l'énergie, l'étendue.

^e Ces idées sont tellement lumineuses par elles-mêmes qu'un commentaire ne serait propre qu'à les obscurcir. — Le Protestantisme est un vaste système de philosophie inquisitive, qui doit désespérer d'atteindre jamais le vrai, puisque, du jour où il entrerait en possession de la vérité, ses recherches étant terminées, son essence même lui ferait défaut, l'examen privé ne serait plus loisible, et le catholicisme prendrait la place de ce rationalisme plus ou moins déguisé. Si la vérité était au prix de pareilles recherches, la religion ne serait qu'un leurre, et Dieu un être injuste.

dum quod credidisti; dum hoc insuper credas, aliud non esse credendum, ideoque nec requirendum, cum id inveneris et credideris quod ab eo institutum est, qui non aliud tibi mandat inquirendum, quam quod instituit. De hoc quidem si qui^a dubitat, constabit penès nos esse id quod a Christo institutum est^b. Interim ex fiducia probationis^c prævenio, admonens quosdam nihil esse quærendum ultra quæ crediderunt id esse quod quærere debuerunt, ne *Quærite, et invenietis* sinè disciplina rationis interpretentur.

CHAPITRE X.

Si l'on cherche toujours, on ne croira jamais.

Ratio^d autem dicti hujus in tribus articulis constitit : in re, in tempore, in modo. In re, ut quid sit quærendum consideres; in tempore, ut quando; in modo, ut quousque. Igitur quærendum est quod Christus instituit; utique quando non invenis; utique donec invenias. Invenisti autem cum credidisti; nam non credidisses, si non invenisses; sicut nec quæsisisses, nisi ut invenires. Ad hoc ergò quæris ut invenias, et ad hoc invenis ut credas. Omnem prolationem^e quærendi et invenendi credendo fixisti. Hunc tibi modum statuit fructus ipse quærendi.

^a Si qui pour si quis, comme toujours.

^b Tertullien était déjà, comme on dirait aujourd'hui, bien intolérant : il ne voulait voir la vérité que dans l'Eglise, et la refusait aux sectes soi-disant chrétiennes. En effet, la vérité, pour être telle, doit être complète, et non morcelée.

^c Ex fiducia probationis, par confiance en ma preuve, par espoir d'établir inattaquablement ma démonstration; sûr de réussir.

^d Ratio, considération, examen; nature, contenu; sens.

^e Prolatio, continuation, durée, dilation, s'il était permis d'user de ce terme. Arrêter, mettre fin, mettre un terme.

Hanc tibi fossam determinavit^a ipse qui te non vult aliud credere quàm quod instituit, ideoque nec quærere. Cæterùm, si, quia et alia tanta ab aliis sunt instituta, propterea intantum quærere debemus, in quantum possumus invenire, semper quæremus, et nunquam omnino credemus^b. Ubi enim erit finis quærendi? ubi statio credendi? ubi expunctio^c inveniendi? Apud Marcionem? sed et Valentinus proponit, *Quærite, et inveniatis*. Apud Valentinum? sed et Apelles hâc me pronuntiatione pulsabit; et Hebion, et Simon^d, et omnes ordine non habent aliud quo, se mihi insinuantes, me sibi addicant. Ero itaque nusquam, dum ubique convenio^e, *Quærite, et inveniatis*; et velut si nusquam, et quasi qui nunquam apprehenderim illud quod Christus instituit, quod quæri oportet, quod credi necesse est.

^a *Fossam determinare*, tracer une limite, une barrière, un point d'arrêt; par une fosse, un sillon.

^b Il n'est pas nécessaire de citer à notre barre toutes les religions avant d'en embrasser une. Le soleil ne se distingue pas plus des autres astres que le catholicisme ne se distingue des autres religions.

^c *Expunctio*. Tertullien aime et choisit le mot *expungere*. Ici, terme, fin, achèvement, réalisation, accomplissement.

^d Nous avons déjà parlé de Marcion et de Valentin. — Apelles vivait vers l'an 160, et, comme Marcion, condamnait le mariage et rejetait l'autorité des livres saints. — Ebion, hérésiarque, disciple de Cérinthe et chef des Ebionites, au 1^{er} siècle, niait la divinité de Jésus-Christ. Il prêcha en Asie, à Rome et dans l'île de Chypre. Saint Jean a écrit son Évangile en partie contre lui. — Simon le Magicien est connu par ce qui est rapporté de lui aux Actes des Apôtres. C'est de son nom que vient celui de simonie et de simoniaque, qui trafique des choses saintes.

^e *Convenio* ou *convenior*, j'aborde ceux qui me disent... ou je suis abordé par ces mots...

CHAPITRE XI.

Nul ne cherche que celui qui n'a pas encore ou qui n'a plus.

Impunè erratur, nisi delinquatur, quamvis errare delinquere^a est: impunè, inquam, vagatur, qui nihil deserit. At enim si quod debui credere credidi, et aliud denuo puto requirendum, spero utique et aliud esse inveniendum; nullo modo speraturus istud, nisi quia aut non credideram qui videbar credidisse, aut desii credidisse. Ita fidem meam deserens, negator invenior. Semel dixerim, nemo quærit, nisi qui aut non habuit, aut perdidit. Perdiderat unam ex decem drachmis anus illa^b, et ideo quærebat: ubi tamen invenit, quærere desiit. Panem vicinus non habebat^c, et ideo pulsabat: ubi tamen apertum est ei et accepit, pulsare cessavit. Vidua a iudice petebat audiri^d; quia non admittebatur; sed ubi audita est, hactenus institit^e? Adeo finis est et quærendi, et pulsandi, et petendi. *Peten^ti enim dabitur*, inquit^f, *et pulsanti aperietur, et quærenti invenietur*^g. Viderit qui quærit semper, quia non invenit: illic enim quærit ubi non invenietur. Viderit qui semper pulsabat, quia nunquam

^a *Delinquere*. En grec, ἀναστραφῆναι veut dire en même temps s'écarter de la route physique, s'égarer, errer, et s'écarter de la règle morale, pécher, commettre une faute, un délit.

^b La drachme, pièce de monnaie, valant 90 centimes.

^c *Petebat audiri*, comme *cupio dissolvi, amat ludere*, etc. L'infinif est un véritable accusatif dans ces sortes de phrases, et les Grecs y joindraient l'article τῆ.

^d *Hactenus institit*? Insista-t-elle encore? — Avec l'interrogation, le sens des mots nous semble moins forcé. Autrement il faudrait traduire par: elle insista jusque-là seulement.

^e *Invenietur*, impersonnel: il sera trouvé par, ou pour celui...

^f Luc. xv. 8. — ^g Ibid. xi, 5. — ^h Ibid. xviii, 3. — ⁱ Ibid. xi, 9.

aperietur : illic enim pulsatur, ubi nemo est. Viderit qui semper petit, quia nunquam audietur : ab eo enim petit, qui non audit.

CHAPITRE XII.

Si le catholique doit chercher, ce n'est pas chez les hérétiques, mais chez les siens.

Nobis etsi quærendum esset adhuc et semper, ubi tamen quæri oportet? Apud hæreticos, ubi omnia extranea et adversaria nostræ veritati, ad quos vetamur accedere? Quis servus cibaria ab extraneo, ne dicam ab inimico domini sui, sperat? Quis miles ab infœderatis, ne dicam ab hostibus regibus, donativum et stipendium^a captat, nisi planè desertor et transfuga, et rebellis? Etiam anus illa intra tectum suum drachmam requirebat; etiam pulsator ille vicini januam tundeat, etiam vidua illa non inimicum, licèt durum, judicem interpellabat. Nemo inde instrui^b potest, unde destruitur; nemo ab eo illuminatur, a quo contenebratur. Quæramus ergò in nostro, et a nostris, et de nostro^c; idque duntaxat quod, salvâ regulâ fidei^d, potest in quæstionem devenire.

^a Le donativum était une munificence, des largesses accordées aux soldats par les généraux et les empereurs. Le stipendium était la solde quotidienne, d'où le nom de soldat, gens soldés, à qui l'on donne le sol ou cinq centimes (de *stips*, *pendere*, d'où le français stipendier, stipendaire).

^b Instrui, être instruit, être édifié, élevé, par opposition à destrui. Les hérétiques attaquent, mais ne bâtissent pas; ils cherchent à détruire mais n'édifient pas; ils veulent pervertir et faire apostasier, mais n'éclairent pas, ne sanctifient pas.

^c De nostro, point de questions oiseuses et étrangères, instruis-nous sur ce qui nous intéresse et nous concerne.

^d Il va dire tout-à-l'heure ce que c'est que la règle de foi.

CHAPITRE XIII.

Règle de la foi ou symbole.

Regula est autem fidei, ut jam hinc quid defendamus profiteamur, illa scilicet quâ creditur unum omnino Deum esse; nec alium præter mundi conditorem; qui universa de nihilo^a produxerit, per Verbum suum primò omnium demissum^b; id Verbum, Filium ejus appellatum, in nomine Dei variè visum a patriarchis^c, in prophetis semper auditum^d, postremò delatum ex Spiritu^e Patris Dei et virtute in virginem Mariam, carnem factum in utero ejus, et, ex eâ natum, egisse^f Jesum Christum, exinde prædicasse novam legem et novam promissionem regni cælorum; virtutes^g fecisse; fixum cruci, tertiâ die

^a *Ex nihilo nihil*, disaient les anciens; d'où il faut conclure, avant tout, que, puisqu'il y a quelque chose, il y a donc un Dieu qui en est l'auteur et qui a subsisté dès l'origine, qui existe de toute éternité; car, comme dit Bossuet, qu'il y ait un seul moment où rien ne soit, éternellement rien ne sera. — On voit bien que c'est ici le symbole des Apôtres exposé un peu oratoirement.

^b D'autres lisent *emissum*, produit, engendré. Le Verbe est le premier-né de toute créature et n'est pas une créature.

^c Tertullien pensait, non sans quelque vraisemblance, que le Verbe, la seconde personne divine, avait apparu, dans l'ancien Testament, lorsqu'il est dit que Dieu apparaît aux patriarches; et cela pour s'essayer, pour s'apprendre à être homme, dit encore Tertullien.

^d Il est tout naturel que ce soit le Verbe de Dieu qui parle par la bouche des prophètes, ou qui parle aux prophètes qu'inspire l'Esprit de Dieu, nom que Tertullien donne aussi quelquefois au Verbe.

^e *Ex Spiritu*, par l'opération de l'Esprit de Dieu.

^f *Egisse*, il fut, il joua le rôle de... mais rôle réel; ce fut lui qui se montra sous le nom de... et qui fut en réalité. — Il faudrait de la mauvaise volonté pour mal interpréter ce texte.

^g Souvent le mot *virtus* se prend pour miracle. C'est en effet un déploiement de forces extraordinaire.

aperietur : illic enim pulsatur, ubi nemo est. Viderit qui semper petit, quia nunquam audietur : ab eo enim petit, qui non audit.

CHAPITRE XII.

Si le catholique doit chercher, ce n'est pas chez les hérétiques, mais chez les siens.

Nobis etsi quærendum esset adhuc et semper, ubi tamen quæri oportet? Apud hæreticos, ubi omnia extranea et adversaria nostræ veritati, ad quos vetamur accedere? Quis servus cibaria ab extraneo, ne dicam ab inimico domini sui, sperat? Quis miles ab infœderatis, ne dicam ab hostibus regibus, donativum et stipendium^a captat, nisi planè desertor et transfuga, et rebellis? Etiam anus illa intra tectum suum drachmam requirebat; etiam pulsator ille vicini januam tundeat, etiam vidua illa non inimicum, licèt durum, judicem interpellabat. Nemo inde instrui^b potest, unde destruitur; nemo ab eo illuminatur, a quo contenebratur. Quæramus ergò in nostro, et a nostris, et de nostro^c; idque duntaxat quod, salvâ regulâ fidei^d, potest in quæstionem devenire.

^a Le donativum était une munificence, des largesses accordées aux soldats par les généraux et les empereurs. Le stipendium était la solde quotidienne, d'où le nom de soldat, gens soldés, à qui l'on donne le sol ou cinq centimes (de *stips*, *pendere*, d'où le français stipendier, stipendaire).

^b Instrui, être instruit, être édifié, élevé, par opposition à destrui. Les hérétiques attaquent, mais ne bâtissent pas; ils cherchent à détruire mais n'édifient pas; ils veulent pervertir et faire apostasier, mais n'éclairent pas, ne sanctifient pas.

^c De nostro, point de questions oiseuses et étrangères, instruis-nous sur ce qui nous intéresse et nous concerne.

^d Il va dire tout-à-l'heure ce que c'est que la règle de foi.

CHAPITRE XIII.

Règle de la foi ou symbole.

Regula est autem fidei, ut jam hinc quid defendamus profiteamur, illa scilicet quâ creditur unum omnino Deum esse; nec alium præter mundi conditorem; qui universa de nihilo^a produxerit, per Verbum suum primò omnium demissum^b; id Verbum, Filium ejus appellatum, in nomine Dei variè visum a patriarchis^c, in prophetis semper auditum^d, postremò delatum ex Spiritu^e Patris Dei et virtute in virginem Mariam, carnem factum in utero ejus, et, ex eâ natum, egisse^f Jesum Christum, exinde prædicasse novam legem et novam promissionem regni cælorum; virtutes^g fecisse; fixum cruci, tertiâ die

^a *Ex nihilo nihil*, disaient les anciens; d'où il faut conclure, avant tout, que, puisqu'il y a quelque chose, il y a donc un Dieu qui en est l'auteur et qui a subsisté dès l'origine, qui existe de toute éternité; car, comme dit Bossuet, qu'il y ait un seul moment où rien ne soit, éternellement rien ne sera. — On voit bien que c'est ici le symbole des Apôtres exposé un peu oratoirement.

^b D'autres lisent *emissum*, produit, engendré. Le Verbe est le premier-né de toute créature et n'est pas une créature.

^c Tertullien pensait, non sans quelque vraisemblance, que le Verbe, la seconde personne divine, avait apparu, dans l'ancien Testament, lorsqu'il est dit que Dieu apparaît aux patriarches; et cela pour s'essayer, pour s'apprendre à être homme, dit encore Tertullien.

^d Il est tout naturel que ce soit le Verbe de Dieu qui parle par la bouche des prophètes, ou qui parle aux prophètes qu'inspire l'Esprit de Dieu, nom que Tertullien donne aussi quelquefois au Verbe.

^e *Ex Spiritu*, par l'opération de l'Esprit de Dieu.

^f *Egisse*, il fut, il joua le rôle de... mais rôle réel; ce fut lui qui se montra sous le nom de... et qui fut en réalité. — Il faudrait de la mauvaise volonté pour mal interpréter ce texte.

^g Souvent le mot *virtus* se prend pour miracle. C'est en effet un déploiement de forces extraordinaire.

resurrexisse; in cœlos ereptum sedisse ad dexteram Patris; misisse vicariam vim Spiritûs sancti, qui credentes agat; venturum cum claritate, ad sumendos sanctos in vitæ æternæ et promissorum cœlestium fructum, et ad profanos adjudicandos igni perpetuo, factâ utriusque partis resurrectione cum carnis restitutione^a.

CHAPITRE XIV.

Le symbole ne se discute pas, il repose sur des faits.

Hæc regula a Christo, ut probabitur^b, instituta, nullas habet apud nos quæstiones, nisi quas hæreses inferunt, et quæ hæreticos faciunt. Cæterum manente formâ ejus in suo ordine, quantum libet quæras et tractes, et omnem libidinem curiositatis effundas, si quid tibi videtur vel ambiguitate pendere^c, vel obscuritate obumbrari: est utique frater aliqui doctor, gratiâ scientiæ donatus^d; est aliqui inter exercitatos conversatus; aliqui tecum curiosus^e, tecum tamen quærens: novissimè ignorare melius est, ne quod non debeas noris, quia quod debeas nosti. *Fides, inquit, tua te salvum fecit*^f, non exercitatio Scrip-

^a Comme on le voit, les termes seuls offrent une certaine différence, qui ne déplaît pas et fait mieux comprendre.

^b Ainsi on devrait appeler le *Credo* le symbole de Jésus-Christ plutôt que le symbole des Apôtres.

^c *Pendere*, être en suspens, douteux, incertain; comme quand Horace disait: « Grammatici certant et adhuc sub iudice lis est. »

^d La science véritable et solide est un don, une grâce, une faveur du Ciel; il faut donc la demander et compter peu sur ses efforts. Les saints ont toujours su ce qu'il leur fallait savoir, soit pour eux, soit pour les autres.

^e D'autres éditions portent: *aliquis tecum, curiosius tamen quærens*. Nous préférons cette leçon, elle est mieux dans le genre de Tertullien.

^f Luc. xviii, 42.

turarum. Fides in regulâ posita est: habes legem, et salutem de observatione legis^a; exercitatio autem in curiositate consistit, habens gloriam solam de peritiæ studio. Cedat curiositas fidei, cedat gloria saluti^b; certè aut non obstrepant, aut quiescant: adversus regulam nihil scire, omnia scire est. Ut^c non inimici essent veritatis hæretici, ut de refugiendis eis non præmoneremur, quale est conferre cum hominibus qui et ipsi adhuc se quærare profiteantur^d? Si enim adhuc verè quærent, nihil adhuc certi repererunt; et ideo, quæcumque videntur^e interim tenere, dubitationem suam ostendunt quamdiu quærent. Itaque tu, qui perinde quæris, spectans ad eos qui et ipsi quærent, dubius a dubiis, incertus ab incertis, cæcus a cæcis in foveam deducaris necesse est^f. Sed cum, decipiendi gratiâ, prætendent se adhuc quærerere, ut nobis, per sollicitudinis injectionem, tractatus suos^f insinuent; denique ubi adierint ad nos, statim quæ dicebant quærenda esse, defendunt; jam illos sic debemus refutare^g, ut sciant nos non Christo, sed sibi negatores esse. Cum enim quærent adhuc, nondum tenent; cum autem non tenent, nondum crediderunt; cum autem nondum crediderunt, non sunt christiani. At cum tenent quidem et

^a On veut discuter aujourd'hui et on ne veut pas pratiquer; c'est le renversement de l'ordre et la source de mille maux.

^b Voilà un de ces mots qu'il faut retenir pour en profiter; ils sont féconds et ceux qui suivent le sont plus encore: *adversus regulam nihil scire, omnia scire est*.

^c *Ut*, quand bien même, supposé que.

^d Ce raisonnement est frappant de justesse et de simplicité.

^e Peut-être devrait-on lire *videantur*; et, quelque chose qu'ils paraissent admettre, ils montrent.

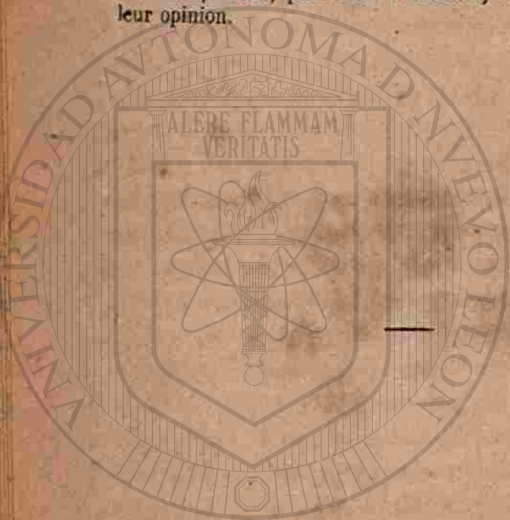
^f *Tractatus suos*, leurs opinions, leurs raisonnements, leurs pensées, leurs erreurs, par conséquent.

^g *Refutare*, ou, selon d'autres, *reputare*; arrêter, contredire, réfuter, ou agir envers, traiter.

^h Matth. xv, 14.

credunt, quærendum tamen dicunt ut defendant^a : antequam defendant, negant quod confitentur se nondum credidisse, dum quærunt. Qui ergò nec sibi sunt christiani, quantò magis nobis? qui per fallaciam veniunt, qualem fidem disputant? cui veritati patrocinantur, qui eam a mendacio inducunt?

^a *Ut defendant*, pour avoir à discuter, à défendre, à soutenir leur opinion.



DEUXIÈME PARTIE.

PRESCRIPTIONS CONTRE LES HÉRÉTIQUES.

CHAPITRE XV.

● on ne doit pas admettre les hérétiques à discuter d'après l'Écriture.

Sed ipsi de Scripturis agunt, et de Scripturis suadent: aliunde scilicet loqui possent de rebus fidei, nisi ex litteris fidei^a? Venimus igitur ad propositum: huc enim dirigebamus, et hoc præstruebamus allocutionis præfatione, ut jam hinc de eo congrediamur^b de quo adversarii provocant. Scripturas obtendunt, et hæc suâ audaciâ statim quosdam movent: in ipso verò congressu, firmos quidem fatigant, infirmos capiunt, medios^c cum scrupulo^d dimittunt. Hunc igitur potissimum gradum obstruimus^e, non admittendos eos ad ullam de Scripturis disputationem^f. Si hæc^g sunt illæ vires eorum, uti eas habere pos-

^a Quoique *aliunde* soit plutôt affirmatif qu'interrogatif, nous conservons néanmoins le point d'interrogation; mais alors la phrase est ironique: sans doute ils pourraient...?

^b La lutte se prépare, le combat s'engage, on en vient aux mains. Fils d'un centurion, Tertullien a l'humeur essentiellement belliqueuse.

^c *Medios*, les indifférents, ceux du juste milieu, gens du commun; le vulgaire.

^d *Scrupulus*, petit caillou qui blesse dans les chaussures. Un scrupule religieux, intellectuel ou moral empêche de marcher vite et bien; il est toujours funeste.

^e *Obstruere* (*struere ob, strues jacere ob*), arrêter par un amas de fascines; construire sur un passage, obstruer.

^f *Disputatio* (*putare diversa*), dispute, discussion.

^g *Hæc*, les Écritures.

sint, dispici debet cui competat possessio Scripturarum, ne is admittatur ad eam, cui nullo modo competit.

CHAPITRE XVI.

Sentiments de l'Apôtre.

Hoc de consilio diffidentia, aut de studio aliter ineunda constitutionis^a induxerim, nisi ratio constiterit^b in primis illa, quod fides nostra obsequium Apostolo debeat, prohibenti quaestiones inire, novis vocibus aures accommodare^c, hæreticum post unam correptionem convenire^e, non post disputationem. Adeo interdixit disputationem, correptionem designans causam hæretici conveniendi; et hoc unam, scilicet, quia non est christianus; ne more christiani, semel et iterum, et sub duobus aut tribus testibus castigandus videretur, cum ob hoc sit castigandus, propter quod non sit cum illo disputandum: deinde quoniam nihil proficiat congressio Scripturarum, nisi planè ut stomachi quis ineat eversionem, aut cerebri^d.

^a Inire constitutionem, engager une discussion, entrer en lice; établir une cause, poser les principes propres à l'éclaircir.

^b Je paraitrais... si la raison n'en était évidente.

^c Tertullien exagère la sévérité de l'Apôtre.

^d Quoique La Fontaine ait dit quelque part :

La dispute est d'un grand secours :
Sans elle on dormirait toujours :

je conseille cependant aux jeunes gens de l'éviter le plus possible; la poitrine et le cerveau en souffrent et souvent aussi la vérité, mais presque toujours la charité. Le meilleur des controversistes, le plus puissant, sans contredit, c'est l'exemple d'une vie sainte; il n'y a pas d'argument qui tienne contre celui-là, et cela surtout parce qu'il blesse moins l'amour-propre que ne le fait la discussion.

^e I Tim. vi, 4, 20. — * Tit. iii, 9, 10.

CHAPITRE XVII.

Inutilité de la discussion.

Ista^a hæresis non recipit quasdam Scripturas; et si quas recipit, non recipit integras; adjectionibus et deductionibus, ad dispositionem instituti sui, intervertit; et si aliquatenus integras præstat, nihilominus diversas expositiones commentata convertit^b. Tantum veritati obstreperit^c adulter sensus, quantum et corruptor stylus. Variæ præsumptiones^d: necessariò nolunt agnoscere ea per quæ revincuntur. His nituntur quæ ex falso composuerunt, et quæ de ambiguitate ceperunt. Quid promovebis^e, exercitatissime Scripturarum^f, cum si quid defenderis, negetur; ex diverso, si qui l negaveris, defendatur? Et tu quidem nihil perdes, nisi vocem in contentione; nihil consequeris, nisi bilem de blasphematioribus.

^a Telle hérésie, je suppose,...

^b *Concertere*, convertir, retourner; et quand il s'agit de ce qui est bien ou bon, pervertir, corrompre, altérer.

^c *Obstreperere*, gêner, fatiguer, faire tort, par un bruit importun, contraire, contredire. Sénèque a dit: «Laudi alicujus obstreperere.»

^d Plusieurs éditions retranchent ces deux points, et lisent comme s'il y avait: Les différentes sectes, fondées sur des conjectures, des présomptions, des imaginations. Au lieu de *variæ*, quelques-uns lisent *vanæ*; les novateurs sont vains, orgueilleux, etc.

^e *Promovere* (*movere pro*, pousser et mouvoir en avant), avancer, gagner du terrain.

^f Je ne connais point d'exemple d'*exercitatus* avec le génitif. On ne pourrait donc le justifier que par analogie. *Peritus, studiosus* et autres qui renferment une idée semblable gouvernent aussi le génitif.

^g Les blasphèmes, les contre-vérités, les erreurs et les horreurs que vous entendrez préférer par votre adversaire vous causeront de l'indignation, vous soulèveront la bile.

CHAPITRE XVIII.

Le résultat infaillible des discussions sur la foi, est l'affaiblissement de la foi dans les auditeurs.

Ille verò, si quis est cujus causà in congressum descendis Scripturarum, ut eum dubitantem confirmes, ad veritatem, an magis ad hæreses devertet? Hoc ipso motus, quòd te videat nihil promovisse, æquo gradu negandi et defendendi adversà parte, statu certè pari^a, altercatione incertior discedet, nesciens quam hæresim judicet. Hæc utique et ipsi habent in nos retorquere: necesse est enim et illos dicere a nobis potius adulteria^b Scripturarum et expositionum mendacia inferri, qui proinde sibi defendant^c veritatem.

CHAPITRE XIX.

Questions à discuter.

Ergò non ad Scripturas provocandum est, nec in his constituendum certamen, in quibus aut nulla, aut incerta victoria est, aut par incertæ. Nam etsi non ita evaderet conlatio^d Scripturarum, ut utramque partem parem sisteret, ordo rerum desiderabat illud prius proponi, quod

^a On n'a rien gagné de part ni d'autre; la question n'est pas plus avancée, et l'on s'est également échappé en altercations inconvenantes et infructueuses.

^b *Adulteria*, altérations, corruptions.

^c *Sibi defendant*, qui revendiquent pour eux.

^d *Conlatio*, plus souvent *collatio*, du verbe *conferre*, *collatum*; comparaison, conférence, collation, rapprochement, opposition, combat, collision, rencontre, choc, discussion, dispute. Telle est, à peu près, la génération du sens de ce mot.

nunc solum disputandum est: Quibus competat fides ipsa; Cujus sint Scripturæ; A quo, et per quos, et quando, et quibus sit tradita disciplina quæ fiunt christiani. Ubi enim apparuerit esse veritatem et disciplinæ et fidei christianæ, illic erit veritas Scripturarum et expositionum, et omnium traditionum christianarum^a.

CHAPITRE XX.

La foi des églises leur vient des Apôtres, qui l'ont reçue de Jésus-Christ.

Christus Jesus Dominus noster, permittat dicere interim^b, quisquis est, cujuscumque Dei Filius, cujuscumque materiæ homo et Deus, cujuscumque fidei præceptor, cujuscumque mercedis repromissor^c; quid esset, quid fuisset, quam Patris voluntatem administraret^d, quid homini agendum determinaret, quamdiu in terris agebat, ipse pronuntiabat, sive populo palàm, sive discentibus seorsum. Ex quibus duodecim præcipuos lateri suo allegat^e, destinatos nationibus magistros. Itaque uno eorum

^a Cette règle si claire, si simple et si nette, pourrait encore être avantageusement appliquée aujourd'hui sur plus d'un point du globe.

^b Qu'il me permette de parler ainsi provisoirement et sans préjudice de ce que la foi nous a appris de lui.

^c Déjà du temps de Tertullien le gnosticisme avait révoqué en doute, ou expliqué d'une manière aussi extravagante qu'arbitraire, la plupart des vérités de la foi. Jésus-Christ n'était que le fils d'un dieu secondaire, d'un éon de la dernière classe; son humanité n'était qu'apparente, son corps avait été emprunté aux régions sidérales, sa foi était une doctrine connue des seuls gnostiques, ses promesses n'étaient pas ce qu'estimait le vulgaire.

^d *Administrare*, exécuter comme ministre, comme serviteur.

^e De cette expression à celle de légat à *latere*, il n'y a pas loin. Notre Seigneur Jésus-Christ s'était choisi douze hommes qui marchaient à ses côtés, et qu'il devait envoyer aux nations de la terre.

decusso^a, reliquos undecim, digrediens ad Patrem post resurrectionem, jussit ire et docere nationes, intingendas^b in Patrem, et in Filium, et in Spiritum sanctum. Statim igitur Apostoli^c (quos hæc appellatio missos interpretatur), assumpto per sortem duodecimo Mathiâ in locum Judæ, ex auctoritate prophetiæ quæ est in psalmo David¹ consecuti promissam vim^d Spiritus sancti ad virtutes^e et eloquium^f, primò per Judæam contestatâ fide in Jesum Christum, et ecclesiis institutis; dehinc in orbem profecti, eandem doctrinam ejusdem fidei nationibus promulgaverunt, et proinde ecclesias apud unamquamque civitatem condiderunt, a quibus traducem fideis et semina doctrinæ, cæteræ exinde ecclesiæ mutuatae sunt, et quotidie mutantur ut ecclesiæ fiant; ac per hoc et ipsæ apostolicæ deputantur, ut soboles apostolicarum

^a Judas a été renversé, est déchu, poussé violemment par son forfait horrible.

^b Intingendas, nous avons déjà vu tinguere; c'est le même sens.

^c Apostolus (du grec αποσπιλω, j'envoie d'auprès de moi) signifie envoyé, légat, député, apôtre.

^d Vim, la force, le secours.

^e Virtus, miracle, qui exige un pouvoir, une vertu surnaturelle: de là l'expression virtutes facere, opérer des miracles, si usitée dans l'Écriture sainte.

^f Eloquium, les Apôtres avaient reçu, non sans besoin, le don d'entendre et de parler toutes les langues nécessaires à leur prédication. La merveille eût également éclaté si, parlant une seule langue, ils eussent été entendus de diverses manières par chacun de leurs auditeurs, qui se serait imaginé entendre chaque Apôtre parler dans sa langue propre et particulière. Ce qui eut lieu en effet.

^g Tradux fidei, le provin de la foi, laquelle est comme une vigne dont les rameaux passent et s'allongent d'un arbre à un autre, ou mieux, d'un lieu à un autre, quand on les couche en terre. Les Apôtres ont porté aux nations des quatre vents du ciel, des branches d'une même souche. Je suis la vigne, avait dit le Sauveur, vous êtes les branches.

¹ Psalm. cviii, 8. Episcopatum ejus accipiat alter. Cf. Act. i, 25.

ecclesiarum. Omne genus ad originem suam censeatur^a necesse est. Itaque tot ac tantæ ecclesiæ, una est^b illa ab Apostolis prima, ex qua omnes. Sic omnes prima^c, et apostolicæ, dum unâ omnes probant^d unitatem, dum est illis communicatio pacis^e, et appellatio fraternitatis, et contesseratio^f hospitalitatis: quæ jura non alia ratio regit, quàm ejusdem sacramenti una traditio.

^a Censeri, être rapporté, rattaché, sur le rôle des recensements, à une première origine, à la souche primitive.

^b Una est, il y a identité, réciprocité de rapports et corrélation complète. Le sujet peut donc aussi être una illa prima. Les églises composent l'Église, qui est un nom collectif.

^c La pensée de Tertullien est plus claire que son expression. Toutes les églises particulières n'en font qu'une, l'Église proprement dite. Il n'y a donc pas deux églises proprement dites; il n'y en a donc pas une première et une seconde, ni une troisième. Il n'y en a qu'une, la première et l'unique, qui renferme toutes les autres, et ainsi toutes sont la première, toutes sont apostoliques, parce que, bien qu'appartenant physiquement à des cercles particuliers, à des églises individuelles, nous adhérons et croyons à l'Église catholique et apostolique. Nos églises sont donc, elles aussi, apostoliques, à cause de l'unité qu'elles professent avec la mère-église.

^d Proband, acceptent, accueillent et aiment.

^e Communicatio pacis, communication de la paix. Le baiser de paix que se donnaient les fidèles avant la communion, se communiquait de l'autel, par le prêtre et le diacre, jusqu'aux simples fidèles. Mais, outre cela, « dans les premiers siècles, dit Bergier, les différentes églises étaient dans l'usage de s'écrire mutuellement des lettres de fraternité et d'amitié, qu'on nommait lettres de communion. Elles attestaient, par ce moyen, qu'elles étaient unies entre elles, non-seulement par les liens d'une même foi et d'un même culte, mais encore par une charité mutuelle; qu'elles s'intéressaient à la prospérité les unes des autres, et prenaient part au bien ou au mal qui pouvait leur arriver. »

^f Contesseratio, du mot tessera, mot d'ordre, signe de ralliement, de reconnaissance, consigne, signe. Plante a dit: tessera hospitalis, dans le même sens: les hôtes se présentaient une tessère hospitalière et se reconnaissaient à ce signe. C'était une petite planchette à écrire, qu'on remplacerait aujourd'hui par une carte. Cf. chap. xxxvi.

CHAPITRE XXI.

L'enseignement oral ou épistolaire des Apôtres, limite de la croyance.

Hinc igitur dirigimus præscriptionem : si Dominus Jesus Christus Apostolos misit ad prædicandum, alios non esse recipiendos prædicatores, quàm quos Christus instituit; quia nec alius Patrem novit nisi Filius, et cui Filius revelavit¹, nec aliis videtur revelasse Filius, quàm Apostolis quos misit ad prædicandum utique quod illis revelavit. Quid autem prædicaverint, id est, quid illis Christus revelaverit, et hic præscribam non aliter probari debere, nisi per easdem ecclesias quas ipsi Apostoli considerant, ipsi, eis prædicando, tam vivà, quod aiunt, voce, quàm per epistolas postea. Si hæc ita sunt, constat proinde omnem doctrinam, quæ cum illis ecclesiis apostolicis, matricibus^a et originalibus fidei, conspiret, veritati deputandam: sine dubio tenentem quod ecclesiæ ab Apostolis, Apostoli à Christo, Christus à Deo accepit: omnem verò doctrinam de mendacio præjudicandam, quæ sapiat^b contra veritatem ecclesiarum, et Apostolorum, et Christi, et Dei. Superest ergò uti demonstremus an hæc nostra doctrina, cujus regulam supra edidimus, de Apostolorum traditione censeatur, et ex hoc ipso, an cæteræ de mendacio veniant. Communicamus cum eccle-

^a *Matricibus*, mères des autres; souches d'où partent les rejetons. On dit la mère église ou église matrice, en parlant de celles qui ont envoyé des apôtres aux autres.

^b *Sapere*, avoir des sentiments, des opinions, des croyances, une sagesse à soi.

¹ Luc. x, 22.

sus apostolicis, quòd nulli doctrina diversa^a: hoc est testimonium veritatis.

CHAPITRE XXII.

Les Apôtres n'ont ignoré ni caché aucune vérité essentielle au salut.

Sed quoniam tam expedita probatio est^b, ut si statim proferatur, nihil jam sit retractandum, ac si prolata non sit à nobis, locum interim demus diversæ parti, si quid putant ad infirmandam hanc præscriptionem movere se posse^c. Solent dicere non omnia Apostolos scisse, eadem agitati dementiâ quæ susum jusum^d convertunt, omnia quidem Apostolos scisse, sed non omnia omnibus tradidisse; in utroque Christum reprehensioni subjicientes, qui aut minus instructos, aut parum simplices^e Apostolos miserit. Quis igitur integræ mentis credere potest aliquid eos ignorasse, quos magistros Dominus dedit, in-

^a *Quòd nulli doctrina diversa*, parce qu'aucun de nous n'a une doctrine différente; ou bien: *quod nulli (ou nulla) doctrina diversa*, ce que ne fait aucune doctrine différente; ce que ne font aucun de ceux qui sont d'une croyance diverse.

^b Cette démonstration de fait est, en réalité, très-expéditive; elle l'est trop pour Tertullien, qui a encore beaucoup à dire, et pour son lecteur, qui a encore beaucoup à demander. Tertullien va donc supposer qu'il ne l'a pas même énoncée: *ac si prolata non sit*.

^c Nous retrouvons ici plusieurs figures, plusieurs locutions déjà expliquées ci-dessus.

^d *Susum jusum*, sens dessus dessous; pour *sursum deorsum*, en haut, en bas. Saint Augustin, *In epist. Joannis, Tract. 8, n° 2*, s'exprime ainsi: « *Quod susum, facias jusum; quod deorsum, facias sursum. Jusum vis tacere Deum, et te susum? Præcipitaris, non elevaris, ille enim semper sursum est.* » On dit de même *sus deque*.

^e *Parum simplices*, peu sincères, peu fidèles; peu simples et véridiques.

dividuos^a habens in comitatu, in discipulatu^b, in convictu; quibus obscura quæque seorsum disserebat, illis dicens datum esse cognoscere arcana quæ populo intelligere non liceret¹? Latuit aliquid Petrum, ædificandæ Ecclesiæ petram dictum, claves regni cælorum consecutum, et solvendi et alligandi in cælis et in terris potestatem²? Latuit et Joannem aliquid, dilectissimum Domino, pectori ejus incubantem, cui soli Dominus Judam traditorem præmonstravit, quem loco suo filium Mariæ demandavit³? Quid eos ignorasse voluit, quibus etiam gloriam suam exhibuit, et Moysen et Eliam, et insuper de cælo Patris vocem⁴? Non quasi cæteros reprobans, sed quoniam in tribus testibus stabit omne verbum⁵. Ignoraverunt itaque et illi, quibus post resurrectionem quoque, in itinere, omnes Scripturas edisserere dignatus est⁶. Dixerat planè aliquando: *Multa habeo adhuc vobis loqui, sed non potestis modò ea sustinere*; tamen adjiciens: *Cum venerit ille Spiritus veritatis, ipse vos deducet in omnem veritatem*⁷; ostendit illos nihil ignorasse, quos omnem veritatem consecuturos per Spiritum veritatis repromiserat; et utique implevit repromissum, probantibus Actis^c Apostolorum descensum Spiritus

^a Individuos, inséparables, indivisibles; sans cesse avec lui.

^b Discipulatus, réunion de disciples, école, classe.

^c Toute chose attestée par trois témoins est constatée suffisamment et tenue pour vraie.

^d Tous ces faits de l'Évangile sont tellement connus que nous n'avons pas cru devoir nous y arrêter. Les élèves n'ont qu'à lire les endroits indiqués, au moins du Nouveau Testament.

^e Autrefois on disait indifféremment *Actus* et *Acta Apostolorum*. Aujourd'hui on dit *Actus Apostolorum* et *Acta Martyrum*, ou *Sanctorum*.

¹ Matth. xiii, 11. — ² Ibid. xvi, 18, 19. — ³ Joan. xiii, 23-26; xix, 26. — ⁴ Matth. xvii. — ⁵ Deut. xix; Matth. xviii, 16. — ⁶ Luc. xiv. — ⁷ Joan. xvi, 12, 13.

sancti. Quam Scripturam qui non recipiunt^a, nec Spiritus sancti esse^b possunt, qui necdum Spiritum possint agnoscere discentibus missum, sed nec Ecclesiam defendere, qui quando, et quibus incunabulis institutum est hoc corpus^c, probare non habent. Tanti est enim illis non habere probationes eorum quæ defundunt, ne pariter admittantur traductiones^d eorum quæ mentiuntur.

CHAPITRE XXIII.

Saint Paul reprend non pas le savoir, mais simplement la conduite de saint Pierre et des siens.

Proponunt ergò, ad suggillandam^e ignorantiam aliquam Apostolorum, quòd Petrus et qui cum eo reprehensi sint à Paulo^f. Adeò, inquirunt, aliquid eis deficit; ut ex hoc etiam illud struant, potuisse postea pleniorém scientiam supervenire, qualis obvenerit Paulo reprehendenti antecessores^f. Possumus et hic Acta Apostolorum

^a Les Manichéens n'admettaient pas les Actes des Apôtres dans le Canon, ou Catalogue des livres sacrés.

^b Spiritus sancti esse, être disciples du Saint-Esprit, être de son école, avoir été instruits par lui.

^c Cf. *Apologétique*, ch. xxxix: « Corpus sumus de conscientia religionis, et disciplina unitate et spei fœdera. » L'Église, en effet, est un corps vivant, dont notre Seigneur ressuscité est le chef, et dont les fidèles régénérés sont les membres.

^d Traductiones, des convictions, des pièces de conviction, qui dévoileraient leurs mensonges.

^e Suggillare, flétrir, objecter comme une flétrissure. Dans *Tite-Live*, 1, *De Bello Maced.*, on trouve: « Legati graviter ferentes se suggillatos esse. »

^f Saint Paul ne s'était converti, ou plutôt n'avait été converti qu'après le retour de Jésus-Christ au ciel, qu'après la descente du Saint-Esprit, le martyre de saint Étienne et l'établissement de l'Église dans plusieurs contrées. Cependant saint Pierre et les autres

¹ Galat. ii,

repudiantibus dicere: Prius est uti ostendatis quis iste Paulus, et quid ante apostolum, et quomodo apostolus^a; quatenus et alias ad quæstiones plurimum eo utuntur^b. Neque enim, si ipse se apostolum de persecutore profitetur, sufficit unicuique examinâtè credenti^c; quando nec Dominus ipse de se testimonium dixerit. Sed credant sinè Scripturis, ut credant adversus Scripturas: tamen doceant, ex eo quòd allegant Petrum a Paulo reprehensum, aliam Evangelii formam a Paulo superductam^d, citra eam quam præmiserat Petrus et cæteri. Quin demutatus in prædicatorem de persecutore, deducitur ad fratres à fratribus, ut unus ex fratribus, et ad illos ab illis qui ab Apostolis fidem induerant: dehinc, sicut ipse enarrat^e, ascendit in Hierosolyma, cognoscendi Petri causâ, ex officio et jure^f scilicet ejusdem fidei et prædicationis. Nam et illi non essent mirati de persecutore

autorisent la liberté qu'il prend de les réprimander; preuve que tout, dans l'Église, se fait avec une grande simplicité, sans absolutisme; et qu'une fois une décision prise, on n'a pas de peine à s'y conformer, parce que toujours la libre discussion précède, et est accompagnée de maturité.

^a La réponse à ces questions se trouve dans les *Actes* mêmes, où l'histoire est racontée tout au long, ch. viii et suiv.

^b Saint Pierre se plaignait de ce que quelques-uns abusaient des enseignements profonds de saint Paul, alors qu'il soulève les questions les plus hautes et les plus obscures, et où il y a toujours quelques points difficiles à entendre. (II Petr. iii, 16.)

^c *Examinâtè credere*, croire après examen. On trouve *examinâtus* dans Ammien Marcellin.

^d Les soi-disant rationalistes d'Allemagne, abusant des principes de l'exégèse, ont donné dans de graves erreurs au sujet des doctrines apostoliques. Voir Amand Saintes, dans son *Hist. critique du rationalisme en Allemagne*.

^e C'était son devoir et son droit. De là peut-être est venu l'usage, consacré maintenant et qui a force de loi pour les évêques, d'aller à Rome *ad limina Apostolorum*, à des époques déterminées par la législation canonique.

^f Galat. ii.

factum prædicatorem, si aliquid contrarium prædicaret; nec Dominum præterea magnificassent, quia adversarius ejus Paulus obvenerat. Itaque et dexteram ei dederunt, signum concordiae et convenientiae, et inter se distributionem officii ordinaverunt, non separationem Evangelii; nec ut aliud alter, sed ut aliis alter prædicarent, Petrus in circumcissionem^a, Paulus in nationes. Cæterum si reprehensus est Petrus quòd eum convixisset ethnicis^b, postea se a convictu eorum separabat personarum respectu; utique conversationis^c fuit vitium, non prædicationis. Non enim ex hoc alius Deus quàm Creator; et alius Christus quàm ex Maria; et alia spes quàm resurrectio annuntiabatur.

CHAPITRE XXIV.

Nouvelle explication du fait de saint Paul à l'égard de saint Pierre.

Non mihi tam bene est, imò non mihi tam malè est, ut

^a *In circumcissionem*, au peuple juif, peuple circoncis, enfants d'Abraham; par opposition aux gentils, qui étaient aussi appelés les nations. Les Juifs, à cette époque, n'habitaient pas tous la Judée; leur esprit mercantile les avait disséminés sur tous les points du monde. Dieu avait en cela ses desseins. Ils préparaient les voies à l'Évangile.

^b On trouve, dans Sénèque et dans Lampride, *convivere alicui*. Saint Pierre, usant de la liberté que donne l'Évangile, croyait devoir, dans l'intérêt de son ministère, s'affranchir de certaines prescriptions de la loi ancienne touchant les viandes défendues. Il faisait bien; mais, lorsqu'il avait affaire à des Juifs convertis, il voulait aussi ménager leurs susceptibilités, et s'abstenait alors des viandes défendues par la loi. Saint Paul trouve qu'il a tort, et qu'il faut être plus libre. C'est là tout le sujet de sa réprimande.

^c *Conversatio*, conduite, manière d'agir, et non conversation. *Conversari* signifie habiter, vivre. « Post hæc, in terris visus est, » est-il dit en parlant de notre Seigneur, « et cum hominibus conversatus est. » (Baruch, iii, 38.)

Apostolos committam^a; sed quoniam perversissimi isti illam reprehensionem ad hoc obtendunt, ut suspectam faciant doctrinam superiorem^b, respondebo quasi pro Petro, ipsum Paulum dixisse factum se esse omnibus omnia, Judæis Judæum, non-Judæis non-Judæum, ut omnes lucrificaret^c. Adeo pro temporibus, et personis, et causis, quædam reprehendebant, in quæ et ipsi, æquæ pro temporibus, et personis, et causis committebant^d: quemadmodum si et Petrus reprehenderet Paulum, quod prohibens circumcissionem, circumciderit^e ipse Timotheum. Viderint qui de Apostolis judicant. Bene quod^f Petrus Paulo et in martyrio adæquatur. Sed etsi in tertium usque cælum ereptus Paulus^g, et in paradysum delatus audiit quædam illic, non possunt videri fuisse, quæ illum in aliam doctrinam instructiorem præstarent, cum ita fuerit conditio eorum, ut nulli hominum proderentur. Quod si ad alicujus conscientiam manavit nescio quid illud, et hoc se aliqua hæresis sequi affirmat; aut Paulus secreti proditi reus est, aut et alius postea in paradysum ereptus debet ostendi, cui permissum sit eloqui quæ Paulo mutire non licuit^h.

^a *Committere*, mettre aux prises, faire combattre, commettre.

^b La doctrine de saint Pierre, selon quelques-uns; parce que saint Pierre était tout à la fois antérieur et supérieur à saint Paul. Ou encore : la doctrine précédente, exposée ci-dessus.

^c *Lucrificare*, forme de *lucrifacere*, particulière à Tertullien.

^d *Committere*, ici, faire les mêmes choses, en ayant égard à d'autres circonstances.

^e Saint Paul assujettit, en effet, son disciple Timothée à la loi de la circoncision, pour éviter de scandaliser les Juifs.

^f *Bene quod*, c'est fort heureux que. — Saint Pierre et saint Paul furent martyrisés ensemble à Rome, sous Néron.

^g Le raisonnement que fait ici Tertullien est péremptoire. D'un côté comme de l'autre, il y a impossibilité, au moins morale, et la vérité reste à l'Eglise catholique.

^h I Cor. ix, 20-22. — II Cor. xiii.

CHAPITRE XXV.

Les Apôtres n'avaient pas deux doctrines : l'une publique, l'autre secrète.

Sed, ut diximus, eadem dementia est, cum confitentur quidem nihil Apostolos ignorasse, nec diversa inter se prædicasse; non tamen omnia volunt illos omnibus revelasse: quædam enim palam et universis, quædam secretò et paucis demandasse; quia et hoc verbo usus est Paulus ad Timotheum: *O Timothee, depositum custodi*¹; et rursus: *Bonum depositum custodi*². Quod hoc depositum est tacitum, ut alteri doctrinæ deputetur³? An illius denuntiationis^b, de quâ ait: *Hanc denuntiationem commendo apud te, fili Timothee*? Item illius præcepti, de quo ait: *Denuntio tibi ante Deum, qui vivificat omnia et Jesum Christum, qui testatus est sub Pontio Pilato bonam confessionem, custodias præceptum*³. Quod autem præceptum et quæ denuntiation? Ex supra et infra scriptis intelligetur non nescio quid subostendi, hoc dicto, de remotiore doctrina, sed potius inculcari de non admittenda alia præter eam quam audierat ab ipso, et, puto, palam: *Coram multis, inquit, testibus*⁴? Quos multos tes-

¹ C'est la même idée qu'on trouve dans La Fontaine:

Un lièvre, apercevant l'ombre de ses oreilles,

Craignit que quel que inquisiteur

N'allât interpréter à cornes leur longueur.

(Liv. v, fable 4.)

² *Denuntiation*, précepte, recommandation, commandement, ordre, injonction. On le trouve dans les meilleurs auteurs.

³ Justin a dit de même: *Commendare filium apud hospitem*, confier à, mettre en dépôt chez quelqu'un.

⁴ I Tim. vi, 20. — II Tim. i, 14. — I Tim. vi, 13. — II Tim. ii, 2.

tes, si nolunt ecclesiam intelligi, nihil interest, quando nihil tacitum fuerit, quod sub multis testibus proferebatur. Sed nec quia voluit illum hæc fidelibus hominibus demandare, qui idonei sint et alios docere^a; id quoque ad argumentum occulti alicujus evangelii interpretandum est: nam cum dicit, Hæc, de eis dicit de quibus in præsentem scribebat; de occultis autem, ut de absentibus apud conscientiam^b, non hæc, sed illa dixisset.

CHAPITRE XXVI.

Les Apôtres n'ont cependant pas prêché sans discernement.

Porro consequens erat ut cui demandabat Evangelii administrationem non passim, nec inconsideratè administrandam, adjiceret secundum Dominicam vocem, ne margaritam porcis et sanctum canibus factaret². Dominus palam edixit^c, sinè ulla significatione alicujus tecti sacramenti: ipse præceperat, si quid in tenebris et in abscondito audissent, in luce et in tectis prædicarent³. Ipse per similitudinem præfiguraverat, ne unam mnam^d, id est unum verbum ejus, sinè fructu in abdito reservarent.

^a A l'appui de *idonei docere*, on peut citer encore :

Cur non, Mopse, boui quoniam convenimus ambo,
Tu calamos inflare leves, ego dicere versus...
(Vinc. Egl. v.)

^b *Absentibus apud conscientiam*, choses absentes de la conscience actuelle. Anlu-Gelle, *Nuits attiques*, xx, 10, s'exprime ainsi : « *Tum ego hos versus ex octavo Annali absentes dixi.* Alors je lui récitai ces vers du huitième livre des *Annales*, que j'avais appris par cœur. »

^c *Edicere*, publier, proclamer, dire. Très-usité.

^d La mine, considérée comme pièce de monnaie, valait cent drachmes, ou quatre-vingt-dix francs.

¹ II Tim. ii, 2. — ² Matth. vii, 6. — ³ Matth. x, 27.

Ipse docebat lucernam non sub modio abstrudi solere, sed in candelabrum constitui, ut luceat omnibus qui in domo sunt¹. Hæc Apostoli, aut neglexerunt, aut minimè intellexerunt, si non adimpleverunt, abscondentes aliquid de lumine, id est, de Dei verbo et Christi sacramento². Neminem, quod scio^b, verebantur, non Judæorum vim, non ethnicorum; quò magis utique in ecclesia liberè prædicabant, qui in synagogis et in locis publicis non tacebant. Imò neque Judæos convertere, neque ethnicos inducere^c potuissent, nisi quod credi ab eis volebant, ordine exponerent. Multò magis jam credentibus ecclesiis nihil subtraxissent, quod aliis paucis seorsum demandarent. Quanquam, etsi quædam inter domesticos, ut ita dixerim, disserebant, non tamen ea fuisse credendum est, quæ aliam regulam fidei superducerent, diversam et contrariam illi quam catholicè^d in medium proferebant: ut alium Deum in ecclesia^e dicerent, alium in hospitio; aliam Christi substantiam^f designarent in aperto, aliam in secreto; aliam spem resurrectionis apud omnes annuntiarent, aliam apud paucos: cum ipsi

^a *Sacramentum*, secret, mystère; l'Évangile.

^b On trouve bien *quod sciam* dans Cicéron; mais je ne sache pas qu'on trouve *quod scio*. Térence a dit seulement: *Hoc est quod ad nos venio.*

^c *Inducere*, persuader, convaincre, induire, amener à croire. On le trouve rarement sans un second régime, ou complément, pour parler avec les doctes.

^d *Catholicè*, publiquement, partout, universellement. D'autres lisent *catholica*.

^e *In ecclesia*, dans l'église, soit le local même, soit la réunion des fidèles, que l'on appelait également l'Église.

^f *Substantia*, dans le sens de nature, essence, substance. Du temps de Tertullien, il y avait des hérétiques qui prétendaient que Jésus-Christ n'avait pris que l'apparence d'un corps, ou du moins, qu'il n'avait qu'un corps aérien; et semblables imaginations.

¹ Luc. xix, 20; Matth. v, 15.

obsecrarent in epistolis suis, ut idipsum et unum loquerentur omnes, et non essent schismata et dissensiones in ecclesia¹, quia sive Paulus, sive alii, eadem prædicarent. Alioquin meminere: *Sit sermo vester, est, est; non, non: quod amplius hoc a malo est²; ne scilicet Evangelium in diversitate tractarent³.*

CHAPITRE XXVII.

Toutes les églises et les chrétiens instruits de la même manière.

Si ergo incredibile est, vel ignorasse Apostolos plenitudinem prædicationis, vel non omnem ordinem^b regulæ omnibus edidisse, videamus ne fortè Apostoli quidem simpliciter et plenè, ecclesiæ autem, suo vitio, aliter acceperint quàm Apostoli proferebant^c. Omnia ista scrupulositatis incitamenta invenias prætendi^d ab hæreticis. Tenent^e correptas ab Apostolo ecclesias: *O insensati Galatæ, quis vos fascinavit? et: Tam bene currebatis, quis vos impediit? ipsumque principium: Miror quòd sic tam*

^a Traiter diversement l'Évangile, le prêcher différemment; y introduire de la diversité, de la différence; l'annoncer sans accord, sans entente, sans harmonie.

^b Toute la suite et l'enchaînement du Symbole, qui est la règle de la foi.

^c On sent que Tertullien se moque de ses adversaires, et saisit l'occasion qu'ils lui donnent de les plaisanter.

^d *Prætendere scrupulositatis incitamenta*; mot à mot: déployer les excitants d'une minutieuse curiosité. Opposer des chicanes futiles. — Les hérétiques sont toujours les mêmes: un rien suffit pour les retenir dans l'erreur et les empêcher d'embrasser la vérité. Ils s'évertuent à trouver de ces riens qui leur fassent un semblant d'illusion.

^e *Tenent*, ils tiennent pour certain. De là les tenants d'une opinion pour les partisans. Le mot *tenere* se rencontre souvent en ce sens dans les œuvres philosophiques de Cicéron.

¹ I Cor. 1, 10. — ² Matth. v, 37.

citò transferimini ab eo, qui vobis vocavit in gratiam, in aliud evangelium. Item ad Corinthios^{a1} scriptum, quòd essent adhuc carnales, qui lacte educarentur, nondum idonei ad pabulum; qui putarent se scire aliquid, quando nondum scirent quemadmodum scire oporteret. Cum correptas ecclesias opponunt, credant emendatas. Sed et illas recognoscant, de quarum fide, et scientia, et conversatione Apostolus gaudet, et Deo gratias agit²: quæ tamen hodie cum illis correptis unius institutionis jura miscent^b.

CHAPITRE XXVIII.

L'universalité, caractère de la vérité.

Age nunc, omnes erraverint; deceptus sit et Apostolus de testimonio reddendo; nullam^c respexerit Spiritus sanctus, uti eam in veritatem deduceret, ad hoc missus a Christo, ad hoc postulatus de Patre^d, ut esset doctor veritatis³; neglexerit officium Dei villicus, Christi vicarius, sinens ecclesias aliter interim intelligere, aliter

^a Nous renvoyons souvent au texte même de la Vulgate, afin que les jeunes gens puissent s'initier à la lecture la plus utile et la plus importante de toute leur vie, et cela sous tous les rapports.

^b *Jura miscent*, échangent les droits d'une même institution; sont en communion, en rapport, en liaison réciproque, fondée sur l'identité de constitution intrinsèque, et sur les lois de la charité.

^c Sous-entendu *Ecclesiam*; comme plus haut: *omnes (Ecclesie) erraverint*.

^d On ne trouve *postulare* de qu'avec un nom de chose. « A senatu, de fœdere postulaverunt. » (Cicéron.) « Postulare de colloquio. » (César.) « De pecuniis repetundis. » (Cicéron.)

¹ Galat. 1, 6; III, 1; I Cor. III. — ² Rom. XV. — ³ Joan. XIV, 26 XV, 26.

obsecrarent in epistolis suis, ut idipsum et unum loquerentur omnes, et non essent schismata et dissensiones in ecclesia¹, quia sive Paulus, sive alii, eadem prædicarent. Alioquin meminere: *Sit sermo vester, est, est; non, non: quod amplius hoc a malo est²; ne scilicet Evangelium in diversitate tractarent³.*

CHAPITRE XXVII.

Toutes les églises et les chrétiens instruits de la même manière.

Si ergo incredibile est, vel ignorasse Apostolos plenitudinem prædicationis, vel non omnem ordinem^b regulæ omnibus edidisse, videamus ne fortè Apostoli quidem simpliciter et plèné, ecclesiæ autem, suo vitio, aliter acceperint quàm Apostoli proferebant^c. Omnia ista scrupulositatis incitamenta invenias præterdi^d ab hæreticis. Tenent^e correptas ab Apostolo ecclesias: *O insensati Galatæ, quis vos fascinavit? et: Tam bene currebatis, quis vos impediit? ipsumque principium: Miror quòd sic tam*

^a Traiter diversement l'Évangile, le prêcher différemment; y introduire de la diversité, de la différence; l'annoncer sans accord, sans entente, sans harmonie.

^b Toute la suite et l'enchaînement du Symbole, qui est la règle de la foi.

^c On sent que Tertullien se moque de ses adversaires, et saisit l'occasion qu'ils lui donnent de les plaisanter.

^d *Prætere scupulositatis incitamenta*; mot à mot: déployer les excitants d'une minutieuse curiosité. Opposer des chicanes futiles. — Les hérétiques sont toujours les mêmes: un rien suffit pour les retenir dans l'erreur et les empêcher d'embrasser la vérité. Ils s'évertuent à trouver de ces riens qui leur fassent un semblant d'illusion.

^e *Tenent*, ils tiennent pour certain. De là les tenants d'une opinion pour les partisans. Le mot *tenere* se rencontre souvent en ce sens dans les œuvres philosophiques de Cicéron.

¹ I Cor. 1, 10. — ² Matth. v, 37.

citò transferimini ab eo, qui vòs vocavit in gratiam, in aliud evangelium. Item ad Corinthios^{a1} scriptum, quòd essent adhuc carnales, qui lacte educarentur, nondum idonei ad pabulum; qui putarent se scire aliquid, quando nondum scirent quemadmodum scire oporteret. Cum correptas ecclesias opponunt, credant emendatas. Sed et illas recognoscant, de quarum fide, et scientia, et conversatione Apostolus gaudet, et Deo gratias agit²: quæ tamen hodie cum illis correptis unius institutionis jura miscent^b.

CHAPITRE XXVIII.

L'universalité, caractère de la vérité.

Age nunc, omnes erraverint; deceptus sit et Apostolus de testimonio reddendo; nullam^c respexerit Spiritus sanctus, uti eam in veritatem deduceret, ad hoc missus a Christo, ad hoc postulatus de Patre^d, ut esset doctor veritatis³; neglexerit officium Dei villicus, Christi vicarius, sinens ecclesias aliter interim intelligere, aliter

^a Nous renvoyons souvent au texte même de la Vulgate, afin que les jeunes gens puissent s'initier à la lecture la plus utile et la plus importante de toute leur vie, et cela sous tous les rapports.

^b *Jura miscent*, échangent les droits d'une même institution; sont en communion, en rapport, en liaison réciproque, fondée sur l'identité de constitution intrinsèque, et sur les lois de la charité.

^c Sous-entendu *Ecclesiam*; comme plus haut: *omnes (Ecclesie) erraverint*.

^d On ne trouve *postulare* de qu'avec un nom de chose. « A senatu, de fœdere postulaverunt. » (Cicéron.) « Postulare de colloquio. » (César.) « De pecuniis repetundis. » (Cicéron.)

¹ Galat. 1, 6; III, 1; I Cor. III. — ² Rom. XV. — ³ Joan. XIV, 26 XV, 26.

credere quàm ipse per Apostolos prædicabat^a : æquid verisimile^b est ut tot ac tantæ in unam fidem erraverint^c ? Nullus inter multos eventus unus est exitus : variasse debuerat error doctrinæ ecclesiarum : cæterum, quod apud multos unum invenitur, non est erratum, sed traditum. Audeat ergò aliquis dicere illos errasse qui tradiderunt ?

CHAPITRE XXIX.

L'erreur est une vérité dont on abuse.

Quoquo modo sit erratum, tamdiu utique regnavit error, quamdiu hæreses non erant^d. Aliquos^e Marcionitas et Valentinianos liberanda veritas exspectabat : interea perperam^f evangelizabatur, perperam crede-

^a Ce qui nous trompe toujours, c'est que nous ne tenons jamais compte de l'action de Dieu dans les affaires de ce monde; nous ne croyons pas assez à la Providence.

^b *Verisimile*, vraisemblable. J'aimerais mieux voir ces mots séparés : *veri simile*. L'adjectif *simile* gouverne le génitif : qui a la ressemblance du vrai. Quant à la conjonction *ut*, qui suit, Cicéron lui-même l'a employée dans une phrase identique.

^c Le fait est que toutes sont d'accord. Si elles se sont trompées, elles se sont donc toutes trompées de la même manière, ce qui ne fait que reculer la difficulté. C'est un nouveau miracle. L'erreur est multiple; mais la vérité est une. Il y a mille manières de se tromper, il n'y en a qu'une d'être dans le vrai; et les chances sont proportionnées.

^d Tertullien sait manier l'ironie. Ce sont les hérétiques qui ont ramené la vérité sur la terre, réformé l'œuvre de Jésus-Christ et rétabli l'Eglise à tout jamais. Elle est sortie impérissable de leurs mains. *Deo gratias!!!*

^e *Aliquot* ne s'emploie qu'avec un nom de choses qui se comptent.

^f *Perperam*, mal, de travers (*perperus viam*).

batur, tot millia millium^a perperam tincta^b, tot operæ fidei perperam administrata^c; tot virtutes, tot charismata^d perperam operata; tot sacerdotia, tot ministeria perperam functa^e; tot denique martyria perperam coronata. Aut si non perperam, nec in vacuum, quale est ut antè res Dei currerent^f, quàm cujus Dei notum esset? antè christiani, quàm Christus inventus? antè hæresis^g, quàm vera doctrina? Sed enim in omnibus veritas imaginem antecedit; post rem similitudo succedit. Cæterum satis ineptum ut prior in doctrina hæresis habeatur, vel quoniam ipsa^h est quæ futuras hæreses cavendas prænuntiabat. Ad ejus doctrinæ ecclesiam scriptum est, imò ipsa doctrina ad ecclesiam

^a *Mille*, signifiait mille, est indéclinable. Quand il signifie un millier il devient substantif, et se décline, mais seulement au pluriel neutre. — On voit ici que le nombre des chrétiens était dès lors très-considérable.

^b *Tincta*, baptisés. On a déjà vu le verbe *tingere*, ou *tinguere*, dans ce sens.

^c *Opera administrata*, œuvres exercées, exécutées, faites. Cf. César, *De Bello gall.*, l. vii; *De Bello civ.*, l. i.

^d *Charismata*, prodiges, dons surnaturels pour opérer des miracles de miséricorde, de charité. On voit, par l'*Apologetique*, que les chrétiens chassaient les démons des corps des possédés; et, par d'autres ouvrages de Tertullien, qu'ils guérissaient aussi différentes maladies. Cf. *Ad Scapulam*.

^e Le verbe *fungi* gouvernant l'accusatif, son participe passé *functus* a le sens passif. On le trouve peut-être aussi souvent dans le sens actif que dans le sens neutre, surtout chez les écrivains antérieurs et postérieurs au siècle d'Auguste, comme Plaute, Térrence, Lucrèce, Suétone, etc.

^f Le service de Dieu, le culte de Dieu marchait, se répandait. Il fallait donc qu'on sût de quel dieu il s'agissait.

^g L'hérésie est un choix; comment choisir parmi ce qui n'est pas?

^h La véritable doctrine, dans laquelle l'hérésie aurait eu le privilège d'habiter la première.

scribit: Etsi angelus de caelo aliter evangelizaverit citrà quàm nos, anathema sit^a.

CHAPITRE XXX.

Les novateurs suspects d'hérésie.

Ubi tunc Marcion^a, Ponticus naucerus, Stoicæ^b studiosus? ubi Valentinus, Platonicae sectator? nam constat illos neque adeo olim fuisse, Antonini ferè principatu, et in Catholicae^c primò doctrinam credidisse, apud ecclesiam Romanensem^d, sub episcopatu Eleutherii benedicti^e, donec, ob inquietam semper eorum curiositatem, quam^f fratres quoque vitabant, semel et iterum eieci, Marcion quidem cum ducentis sestertiis^g quæ ecclesiae intulerat, novissimè in perpetuum discidium relegati, venena doctrinarum suarum disseminaverunt. Postmodum idem Marcion, pœnitentiam confessus^h, cum conditioni datæ sibi occur-

^a Voy. ci-dessus, ch. vii, quelques renseignements sur Marcion.

^b Sous-entendu *scholæ*, ou *disciplina*, ou *doctrinæ*, ou *sectæ*.

^c Même observation; de plus, sous-ent. *Ecclesia*, si l'on veut.

^d Nos vocabulaires composés en France ont oublié le mot si juste pourtant de *Romanensis*, qui signifie habitant de fait à Rome, mais originaire d'ailleurs, comme était la religion chrétienne. Caton, *De Re rustica*, a dit *sal romanensis*, en parlant du sel qui se vendait à Rome, mais y était apporté d'ailleurs. Tertullien était plus savant et plus érudit que tous nos lexicographes modernes.

^e Il n'a pas toujours eu cet heureux respect pour les papes!...

^f D'autres lisent *quæ* (*curiositate*).

^g On ne sait s'il s'agit du petit sesterce, qui valait 2 as 1/2, ou du sestertium, qui valait mille sesterces.

^h Ayant avoué publiquement son regret, professé son repentir.

ⁱ Galat. i, 8.

rit^a, ita pacem recepturus, si cæteros, quos perditioni erudisset^b, ecclesiae restitueret, morte præventus est. Oportebat enim hæreses esse^c. Nec tamen ideo bonum oportuerit esse: nam et Dominum tradi oportebat, sed vae traditori^d. Ne quis etiam hinc hæreses defendat. Si et Apellis stemma^e retractandum est, tam non vetus et ipse quàm Marcion, institutor et præformator ejus. Adhuc in sæculo supersunt qui meminerint eorum, etiam proprii discentes et successores ipsorum, ne se posteriores negare possint; quanquam et de operibus suis, ut dixit Dominus, revivuntur^f. Si enim Marcion novum testamentum à vetere separavit, posterior est eo quod separavit, quia separare non posset nisi quod unitum fuit. Unitum ergò antequam separaretur, postea separatum, posteriorem ostendit separatorem. Item Valentinus, aliter exponens, et sinè dubio emendans, hoc omnino quiddam emendat, ut mendosum retro, antèrius fuisse demonstrat. Hos, ut insigniores et frequentiores adulteros^g veritatis, nominamus. Cæterum

^a Accourant au-devant des conditions qu'on lui imposait, de ramener, etc.

^b Nous ne voulons pas faire remarquer la beauté et l'énergie de cette expression: *perditioni erudire*. Nous ferons observer seulement la justesse grammaticale de l'emploi du subjonctif. Cicéron a dit de même: « Quomodo igitur jucunda vita potest esse, a qua absit prudentia, absit moderatio? » (*Tuscul.* v, 33).

^c Pour Apelles, voyez ci-dessus, ch. vii. — *Stemma*, généalogie, arbre généalogique, tracé et décrit sur une bande de papier ou de parchemin. Dans Homère, *στέρματα* signifie les bandelettes sacrées; Chrysès, prêtre d'Apollon, vient au camp des Grecs:

Στέρματ' ἔχων ἐν χερσίν ἐκθόλου Ἀπόλλωνος.

(*Iliade*, I, 44.)

^d *Adulteros*, corrupteurs, falsificateurs.

^e I Cor. xi, 19. — ^f Marc. xiv, 21. — ^g Matth. vii, 16.

et Nigidius nescio quis^a, et Hermogenes^b, et multi alii qui adhuc ambulantes pervertentes vias Dei, ostendant mihi ex qua auctoritate prodierunt. Si alium Deum prædicant, quomodo ejus Dei rebus^d, et litteris, et nominibus utuntur adversus quem prædicant? si eundem, quomodo aliter^e? Pro bent se novos apostolos esse; dicant Christum descendisse, iterum ipsum docuisse, iterum crucifixum, iterum mortuum, iterum resuscitatum: sic enim apostolos solet^f facere, dare illis præterea virtutem eadem signa edendi, quæ et ipse. Volo igitur et virtutes^g eorum proferri; nisi quod agnosco maximam virtutem eorum, quâ Apostolos in perversum æmulantur: illi enim de mortuis vivos faciebant, isti de vivis mortuos faciunt^h.

^a Ce *nescio quis* est bien méprisant! Tertullien prenait au sérieux les recommandations de notre Seigneur et des Apôtres concernant les hérétiques: « Sit tibi sicut ethnicus et publicanus; nec ave ei dixeritis. »

^b Reportez-vous à la fin du ch. III, ci-dessus.

^c « Nec quisquam sumit sibi honorem, » dit saint Paul; « sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron. » (Hebr. v, 4.) Voy. Fénelon, *Traité du Ministère des pasteurs*.

^d Res, le bien, les propriétés, ce qui appartient.

^e Aliter, différemment des catholiques; autrement que nous.

^f On conviendra que ce *solet* est assez fort: la chose a eu lieu une fois. Cependant il est juste, puisque le résultat n'a aussi été produit qu'une fois. On doit donc en conclure que c'est là la manière habituelle d'agir de Dieu.

^g Virtutes, les miracles, les prodiges.

^h Les Apôtres rendaient la vie et du corps et de l'âme; les hérétiques enlèvent au moins la vie de l'âme, et, par suite, celle du corps pour l'autre vie.

CHAPITRE XXXI.

La vérité date de Jésus-Christ; l'erreur date de ceux qui l'inventent.

Sed ab excessu^a revertar ad principalitatem veritatis, et posteritatem mendacitatis^b disputandam, ex illius quoque parabolæ patrocinio, quæ bonum semen frumenti a Domino seminatum in primore^c constituit, avenarum autem sterilis feni adulterium^d ab inimico diabolo postea superducit^e. Propriè enim doctrinarum distinctionem figurat, quia et alibi^g verbum Dei seminis similitudo est. Ita ex ipso ordine manifestatur id esse dominicum^e et verum quod sit priùs traditum; id autem extraneum et falsum quod sit posteriùs immissum. Ea sententiâ manebit adversus posteriores quasque hæreses, quibus nulla constantia de conscientia competit ad defendendam sibi veritatem.

^a Excessus, digression, comme dans Quintilien et autres rhéteurs (*cedere ex*, s'écarter de).

^b La priorité, l'antériorité de la vérité (*principalitas, princeps, primum caput*); la postériorité du mensonge et de l'erreur (*posterius, post*).

^c In primore, au commencement, d'abord, dans le principe. Ce mot a été employé de bien des manières dans les auteurs: ils l'ont fait de tous les genres, l'ont appliqué à tout, et l'ont pris tantôt adjectivement, tantôt substantivement.

^d Adulterium, l'altération, la corruption, la falsification, le mélange.

^e Dominicum, du maître, du Seigneur, de notre Seigneur Jésus-Christ, divin.

^a Matth. xiii, 37, 39. — ^g Luc. viii, 11.

CHAPITRE XXXII.

La succession fait la force de l'Eglise : elle seule est apostolique.

Cæterum^a, si quæ audent interserere se ætati apostolicæ, ut ideo videantur ab Apostolis traditæ, quia sub Apostolis fuerunt, possumus dicere : Edant ergo origines^b ecclesiarum suarum ; evolvant ordinem episcoporum suorum, ita per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex Apostolis, vel apostolicis viris^c, qui tamen cum Apostolis perseveraverit, habuerit auctorem et antecessorem. Hoc enim modo ecclesiæ apostolicæ census^d suos deferunt ; sicut Smyrnæorum ecclesiæ Polycarpum ab Joanne conlocatum^e refert ; sicut Romanorum Clementem à Petro ordinatum itidem. Proinde utique et cæteræ exhibent quos, ab Apostolis in episcopatum constitutos, apostolici seminis traduces^f habeant. Confinçant talè aliquid hæretici. Quid enim illis post blasphemiam illicitum^g est ? Sed etsi confinxerint, nihil promovebunt^h. Ipsa enim

^a Ce chapitre est un de ceux que les controversistes catholiques ont cités le plus souvent dans leur polémique contre les doctrines hétérodoxes.

^b *Origines*, les origines, généalogie.

^c On appelle hommes apostoliques ceux qui avaient été instruits par les Apôtres, envoyés ou constitués par eux.

^d *Census*, origines, comme tout-à-l'heure le latin *origines*.

^e *Conlocatum* pour *collocatum*. Saint Jean l'évangéliste avait constitué saint Polycarpe évêque de Smyrne, en Ionie (Asie-Mineure). Saint Irénée était disciple de ce dernier.

^f *Traduces* (*trans ducere*), conducteurs, canaux, communicateurs, instruments de transmission.

^g *Illicitum* pour *illicitum*, pour *non licitum*, non permis, défendu.

^h C'est un terrible champion que Tertullien : il ne se contente

doctrina eorum cum apostolica comparata, ex diversitate et contrarietate sua pronuntiabit, neque Apostoli alicujus auctoris esse, neque apostolici ; quia sicut Apostoli non diversa inter se docuissent, ita et apostolici non contraria Apostolis edidissent ; nisi illi qui ab Apostolis didicerunt et aliter prædicaverunt. Ad hanc itaque formam provocabuntur^a ab illis ecclesiis, quæ licet nullum ex Apostolis vel apostolicis auctorem suum proferant, ut multo posteriores, quæ denique quotidie instituuntur, tamen in eadem fide conspirantes, non minus apostolicæ deputantur, pro consanguinitate^b doctrinæ. Ita omnes hæreses ad utramque formam^c à nostris ecclesiis provocatæ, probent se quaquà^d putant apostolicas. Sed adeò nec sunt, nec probare possunt quod non sunt ; nec recipiuntur in pacem et communicationem ab ecclesiis quoquo modo apostolicis ; scilicet, ob diversitatem sacramenti^e, nullo modo apostolicæ.

pas de renverser son adversaire, il le terrasse, il le broie. Au lieu d'un seul argument, il en a dix. Quand on espère qu'il va vous laisser respirer, pour se reconnaître, il vous saisit encore et vous presse à vous étouffer. Bourdaloue, dans les temps modernes, poussait ainsi à bout son auditoire : il fallait se rendre, malgré qu'on en eût.

^a Les églises des hérétiques seront rappelées à ce type, à cette forme, à ce modèle, à cette règle, par les autres églises, et jugées d'après ce principe, cette forme légale.

^b *Consanguinitas*, consanguinité, parenté, communauté de sang, de descendance, d'origine. Conformité, ressemblance (*cum, sanguis*.)

^c *Ad utramque formam*, au double titre des églises fondées par les Apôtres et des églises fondées par les hommes apostoliques.

^d *Quaquà*, de toutes les manières que, par tous les moyens.

^e *Sacramentum*, croyance, doctrine, point de ralliement.

CHAPITRE XXXIII.

Filiation des hérésies : les Apôtres les ont toutes prévues et condamnées.

Adhibeo, super hæc^a, ipsarum doctrinarum recognitionem, quæ tunc sub Apostolis fuerunt, ab iisdem Apostolis et demonstratæ et dejeratæ. Nam et sic facilius traducuntur^b, dum aut jam tunc fuisse deprehenduntur, aut ex illis quæ jam tunc fuerant semina sumpsisse^c. Paulus in prima ad Corinthios¹, notat negatores et dubitatores^d resurrectionis : hæc opinio propria Sadducæorum^e. Partem ejus usurpat Marcion, et Apelles, et Valentinus, et si qui alii resurrectionem carnis infringunt^f. Et ad Galatas scribens², invehitur in observatores et defensores circumcissionis et legis : Ebionis^g hæresis est. Timotheum instruens, nuptiarum quoque interdictores^h sug-

^a Super hæc, outre cela, en outre.

^b Traducuntur, elles seront dénoncées et jugées.

^c Semina sumere, prendre naissance, emprunter l'existence, naître, sortir, descendre, être issu.

^d Dubitator, un homme qui doute, un sceptique; ne se trouve pas dans les classiques.

^e Les Sadducéens, secte de philosophes juifs qui avaient quelque rapport avec les Epicuriens. Comme hérétiques, c'étaient les protestants et les rationalistes du judaïsme. Ils avaient une morale aisée, et admettaient le libre examen et le libre choix en fait de doctrine. Leur nom semble dériver de Sadoc, personnage qui vivait environ 130 ans avant Jésus-Christ; ou du mot hébreu *saddic*, qui signifie *juste*. Les sectaires ne se sont jamais donné de qualifications injurieuses.

^f Infringere, renverser, attaquer, nier, rejeter (*in frangere*).

^g Ebion, hérétique, ou plutôt hérésiarque, disciple de Cérinthe, niât la divinité de Jésus-Christ.

^h Il ne paraît pas que les classiques qui nous restent aient eu occasion d'employer le mot *interdictor*, ainsi que beaucoup d'autres expressions certainement très-latines (I Tim. iv, 3).

¹ I Cor. xv, 12. — ² Galat. v, 2.

gillat : ita instituunt Marcion et Apelles, ejus secutor. Æquè tangit eos qui dicerent factam jam resurrectionem^a : id de se Valentiniani asseverant. Sed et cùm genealogias indeterminatas² nominat, Valentinus agnoscitur^b. Idem Apostolus, cùm improbat elementis servientes³, aliquid Hermogenis ostendit, qui materiam non natam introducens, Deo non nato eam comparat, et ita matrem elementorum deam faciens, potest ei servire quam Deo comparat. Joannes verò, in Apocalypsi^c, idolothya^d edentes jubetur^e castigare. Sunt et nunc alii Nicolaitæ^f, Caiana hæresis dicitur. At, in Epistola, eos maximè antichristos vocat⁴, qui Christum negarent in carne venisse, et qui non putarent Jesum esse Filium Dei⁵; illud Marcion, hoc Ebion vindicavit⁶. Simoniana autem magiæ disciplina, angelis serviens, utique et ipsa inter idololatrias deputabatur, et à Petro apostolo in ipso Simone damnabatur.

^a J'ai connu un fou qui avait cette opinion. Il s'est coupé la gorge.

^b On sait que Valentin supposait des générations indéfinies depuis la plénitude de l'être ou le plérôme, toujours en diminuant de perfection, jusqu'à l'homme et aux êtres qui forment les derniers anneaux de la longue chaîne de la création.

^c Apocalypse, du grec ἀποκαλύπτω, découvrir, révéler, manifester, dévoiler.

^d Idolothytum, du grec εἰδωλον βρω, immoler, sacrifier à une idole : idolothytes, viandes offertes aux idoles.

^e Jubetur, reçoit ordre. D'autres lisent *jubet*, donne ordre, ordonne.

^f Les Nicolaites, hérétiques que quelques-uns ont prétendu tirer leur nom de Nicolas, l'un des sept premiers diacres, qui aurait apostasié; mais cette opinion n'est pas fondée. On les appelait aussi Caimiens, parce qu'ils honoraient Cain et ses semblables.

⁶ Vindicare, soutenir, appuyer et défendre; prendre la défense.

¹ II Tim. ii, 18. — ² I Tim. i, 4. — ³ Galat. iv, 3. — ⁴ I Joan. ii, 18, 22. — ⁵ Ibid. iv, 2, 3; II Joan. 7.

CHAPITRE XXXIV.

Les hérésies présentes et futures ont été condamnées dans les anciennes.

Hæc sunt, ut arbitror, genera doctrinarum adulterinarum^a; quæ sub Apostolis fuisse, ab ipsis Apostolis discimus; et tamen nullam invenimus institutionem, inter tot diversitates perversitatum, quæ de Deo creatore universorum controversiam moverit. Nemo alterum deum ausus est suspicari. Facilius de Filio quàm de Patre hæsitabatur, donec Marcion, præter Creatorem, alium deum solius bonitatis^b induceret; Apelles Creatorem, angelorum nescio quem gloriosum superioris Dei^c, faceret deum legis et Israelis, illum igneum affirmans; Valentinus æonas suos spargeret, et unius æonis vitium in originem deduceret Dei creatoris^d. His solis, et his primis revelata est veritas divinitatis, majorem scilicet dignationem, et plenior gratiam a diabolo consecutis, qui Deum sic quoquæ voluerit æmulari, ut de doctrinis venenorum, quod Dominus negavit^e, ipse faceret discipulos super magistrum. Eligant igitur sibi tempora uni-

^a *Adulterinarum*, étrangères, fausses, altérées, venant d'une autre source.

^b Un Dieu qui n'eût d'autre attribut que la bonté, et point la justice; qui ne fût que bon, et non sévère et juste.

^c Un ange resplendissant, un ange du Dieu supérieur, suprême, souverain; un ange couvert de gloire, glorieux. Apelles supposait le Créateur l'un des anges, et rien de plus. Semler, au lieu de *angelorum*, a mis *angelum*.

^d Selon Valentin, le dieu créateur, le dieu d'Israël et du Sinaï, l'un des plus imparfaits parmi les dieux, devrait lui-même son existence à un éon difforme et né avec des défauts considérables. Tout cela est développé au long dans le livre de Tertullien *Contre les Valentiniens*, et dans saint Irénée.

^e *Negavit*, a déclaré impossible; a nié.

versæ hæreses, quæ quando fuerint^a, dummodo intersit quæ quando, dum de veritate non sint. Utique quæ ab Apostolis nominatæ non fuerunt, sub Apostolis fuisse non possunt. Si enim fuissent, nominarentur et ipsæ, ut et ipsæ coercendæ: quæ verò sub Apostolis fuerunt, in sua nominatione damnantur. Sive ergò eædem nunc sunt, aliquantò expoliores, quæ sub Apostolis rudes, habent suam exinde damnationem; sive aliæ quidem fuerunt, aliæ autem postea obortæ, quiddam ex illis usurpaverunt, habendo cum eis consortium prædicationis, habeant necesse est etiam consortium damnationis; præcedente illo fine^b supradicto posteritatis, quo etsi nihil de damnationis participarent^c, de ætate sola præjudicarentur: tantò magis adulteræ, quantò nec ab Apostolis nominatæ. Unde firmius constat has esse, quæ adhuc tunc nuntiabantur futuræ.

CHAPITRE XXXV.

Les églises apostoliques ont conservé intact le dépôt de la foi.

His definitionibus^d provocatæ a nobis et revictæ hære-

^a *Quæ quando fuerint*; qu'elles assignent, qu'elles choisissent une époque où chacune d'elles ait existé, si toutefois il importe de le savoir. — Il y a là une ellipse, qui se comprend mieux qu'elle ne s'explique. *Quæ* n'est pas pour *ea*, mais plutôt pour *quæquæ*, qui devrait être après *quando*.

^b *Finis*, fin de non-recevoir, prescription (de nouveauté).

^c *Participare de*, participer à. On trouve dans Plaute: « Non potuit quin suo sermone aliquam familiarium participaverit de heri fortuna. » Bien que ce ne soit pas tout-à-fait le même sens, au moins c'est une analogie qui autorise la locution. — *Damnati-tius*, condamné, condamnable; ne se trouve pas dans les autres auteurs. Il n'a que des pareils, comme *commendati-tius*, etc.

^d *Definitiones*; arguments, principes, raisonnements. (*Definire*, délimiter, tracer des lignes de démarcation.)

ses omnes, sive quæ postera, sive quæ coætaneæ Apostolorum, dummodo diversæ; sive generaliter, sive specialiter notatæ ab eis, dummodo prædamnata: audeant respondere et ipsæ aliquas^a ejusmodi præscriptiones adversus nostram disciplinam. Si enim negant veritatem ejus, debent probare illam quoquæ hæresim esse, eadem formâ^b revictam quâ ipsæ revincuntur, et ostendere simul ubinam quærenda sit veritas quam apud illas non esse jam constat. Posterior nostra res^c non est, imò omnibus prior est: hoc erit testimonium veritatis, ubique occupantis principatum. Ab Apostolis utique non damnatur, imò defenditur: hoc erit indicium proprietatis^d. Quam enim non damnant, qui extraneam quamque damnaverunt, suam ostendunt, ideoque et defendunt.

CHAPITRE XXXVI.

L'Église romaine mère et maîtresse de toutes les autres.

Age jam, qui voles curiositatem melius exercere in negotio salutis tuæ, pereurre ecclesias apostolicas, apud quas ipsæ adhuc cathedræ^e Apostolorum suis locis præ-

^a Les dictionnaires sont pleins d'exemples d'*aliquis se* déclinant au pluriel.

^b *Formâ*, forme, manière, argumentation, démonstration en forme.

^c *Res (christiana)*, comme on dit *res publica*; notre doctrine, notre organisation, notre religion.

^d Nouvelle marque que c'était la leur propre.

^e *Cathedræ*, les chaires. Il est probable que Tertullien entend ici non-seulement les chaires moralement prises, mais les tribunes même, les chaires physiques et matérielles où prêchaient et siégeaient les Apôtres pour présider les assemblées. On conserve à Rome la chaire de saint Pierre.

sident; apud quas ipsæ authentica litteræ^a eorum recitantur, sonantes^b vocem et repræsentantes faciem unius-ejusque. Proxima est tibi Achaia: habes Corinthum. Si non longè es à Macedonia, habes Philippos, habes Thessalonicenses; si potes in Asiam tendere, habes Ephesum; si autem Italiae adjaces, habes Romam^c, unde nobis quoquæ auctoritas præstò est^d. Ista quàm felix ecclesia, cui totam doctrinam Apostoli cum sanguine suo profuderunt; ubi Petrus passioni Dominicæ ælæquatur^e, ubi Paulus Joannis exitu coronatur^f; ubi apostolus Joannes, posteaquam in oleum igneum demersus^g, nihil passus est, in insulam relegatur! Videamus quid didicerit, quid docuerit, quid cum Africanis quoquæ ecclesiis contesserarit^h. Unum Deum novit, crea-

^a *Authentica litteræ*, les épitres authentiques, les lettres autographes, les originaux mêmes tracés de la main des Apôtres.

^b Expression magnifique et tout-à-fait pittoresque. Virgile a dit:

..... Nec vos hominem sonat.

(*Æneid.* 1, 328.)

Horace a dit de même en parlant du véritable poète:

Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os

Magna sonaturum.....

(*I Sat.* 1v, 42.)

^c Saint Paul a adressé des lettres particulières à chacune de ces églises.

^d Cette phrase peut signifier: de l'autorité de laquelle nous aussi nous relevons directement; ou bien: à l'autorité de laquelle nous sommes, nous aussi, à portée de recourir; ou enfin: d'où nous avons tiré notre origine, et où nous trouvons notre garantie.

^e Saint Pierre fut crucifié comme l'avait été son divin Maître; mais, par humilité, il demanda d'être crucifié la tête en bas.

^f Saint Paul, en sa qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée, comme l'avait eue saint Jean-Baptiste.

^g Tertullien est le premier auteur qui ait consigné par écrit le martyre de saint Jean l'évangéliste devant la porte Latine, avant son exil à Pathmos.

^h On a déjà vu le substantif *contesseratio*, ch. xx; le verbe a le même sens: faire des conventions, s'entendre, contracter des liens d'hospitalité.

torem universitatis^a, et Christum Jesum, ex Virgine Maria, Filium Dei creatoris, et carnis resurrectionem; legem et prophetas cum evangelicis et apostolicis litteris miscet, et inde potat fidem^b; eam aquâ signat^c; sancto Spiritu vestit, eucharistiâ pascit; ad martyrium exhortatur, et ita adversus hanc institutionem^d neminem recipit. Hæc est institutio, non dico jam quæ futuras hæreses prænuñciabat, sed de qua hæreses prodierunt. Sed non fuerunt ex illa, ex quo factæ sunt adversus illam. Etiam de olivæ nucleo-mitis, et opimæ, et necessariæ, asper oleaster oritur; etiam de papavere^e ficus, gratissimæ et suavissimæ, ventosa et vana caprificus exurgit. Ita et hæreses de nostro fructificaverunt, non nostræ; degeneres veritatis grano, et mendacio silvestres^f.

CHAPITRE XXXVII.

Les Ecritures sont la propriété des chrétiens; les hérétiques n'ont pas le droit d'y puiser les principes de leurs raisonnements.

Si hæc ita se habent, ut veritas nobis adjudicetur, quicumque in ea regula incedimus, quam ecclesia ab Apôstolis, Apôtoli à Christo, Christus à Deo tradidit;

^a *Universitas*, l'univers, l'ensemble des êtres. Cicéron et Pline l'ont employé dans ce sens.

^b *Potare fidem*, puiser la foi, s'en abreuver. Expressions dues au christianisme; il y en a de semblables dans l'*Apologétique*, en plusieurs endroits.

^c Lorsque l'instruction, aidée de la grâce, a produit la foi, arrivent les sacrements, qui y mettent le sceau.

^d *Institutionem*, doctrine, discipline, établissement; symbole pratique.

^e Du pépin de la figue.

^f Les leçons varient en cet endroit. Celle que nous adoptons n'est pas déraisonnable, quoique un peu serrée.

constat ratio propositi nostri^a, definiens non esse admittendos hæreticos ad ineundam de Scripturis provocationem, quos, sinè Scripturis, probamus ad Scripturas non pertinere. Si enim hæretici sunt, christiani esse non possunt, non a Christo habendo quod de sua electione sectati, hæreticorum nomine^b admittunt. Ita, non christiani, nullum jus capiunt christianarum litterarum; ad quos meritò dicendum est: Qui estis? Quando et unde venistis? Quid in meo agitis, non mei? Quo denique, Marcion, jure silvam meam cædis? Quâ licentiâ, Valentine, fontes meos transvertis? Quâ potestate, Apelles, limites meos commoves? Mea est possessio: quid hic, cæteri^c, ad voluntatem vestram seminatis et pascitis? Mea est possessio, olim possideo, prior possideo; habeo origines firmas^d, ab ipsis auctoribus quorum fuit res; ego sum hæres Apostolorum; sicut caverunt testamento suo, sicut fideicommissum, sicut adjuraverunt, ita teneo: vos certè exhæredaverunt semper et abdicaverunt ut extraneos, ut inimicos. Unde autem ex-

^a *Ratio propositi nostri*, la raison, le principe, la base de notre proposition, de notre thèse.

^b *Hæreticorum nomine*, en qualité, à titre d'hérétiques. L'hérésie a pour base le libre examen, et, dès-lors, le libre choix. C'est le rationalisme, c'est-à-dire l'opposé du traditionalisme, qui, lui, examine aussi, mais avec réserve, avec soumission à l'Eglise, et ne croit pas que son intelligence est la mesure de la vérité.

^c *Cæteri*, vous autres, étrangers, du dehors.

^d *Origines firmas*, des titres authentiques, des pièces inattaquables, qui démontrent que je possède dès l'origine, et que j'ai légitimement acquis, hérité et succédé, pour transmettre à mon tour à mes successeurs, conformément aux clauses et aux dispositions de leur testament, aux charges du fideicommiss, et au serment qu'ils ont exigé de moi. — Ce sont là des termes de jurisprudence que les écoliers ne pourraient comprendre sans être aidés. — Quelle magnifique éloquence dans tout ce passage! Comme ce langage est digne de l'Eglise catholique, la gardienne toujours ancienne et toujours nouvelle de la vérité chrétienne!

tranei et inimici Apostolis hæretici, nisi ex diversitate doctrinæ, quam unusquisque, de suo arbitrio, adversus Apostolos aut protulit aut recepit?

CHAPITRE XXXVIII.

Les catholiques n'ont jamais altéré les Ecritures. Les hérétiques n'ont pas été aussi scrupuleux.

Illic igitur et Scripturarum et expositionum adulteratio^a deputanda est, ubi diversitas doctrinæ invenitur. Quibus fuit propositum aliter docendi, eos necessitas coegit aliter disponendi instrumenta doctrinæ^b. Alias enim non potuissent aliter docere, nisi aliter haberent per quæ docerent. Sicut illis non potuisset succedere^c corruptela doctrinæ sinè corruptela instrumentorum ejus; ita et nobis et a nobis integritas doctrinæ non competisset sinè integritate eorum, per quæ doctrina tractatur. Etenim quid contrarium nobis in nostris^d? quid de proprio intulimus, ut aliquid contrarium ei quod esset in Scripturis deprehensum, detractio, vel adjectione, vel transmutatione remediarem^e? Quod sumus,

^a L'altération et des Ecritures et du sens, ou des explications traditionnelles et communément reçues.

^b Le premier besoin de l'erreur, le travail préliminaire de l'hérésie a toujours été d'arranger autrement, de refaire, de réformer, de retoucher les instruments, les moyens et les sources de la doctrine.

^c Succedere, réussir, obtenir du succès, prospérer. Très-usité dans ce sens chez les meilleurs écrivains.

^d In nostris, dans nos Ecritures, telles que nous les possédons.

^e Voici à peu près la construction, selon le génie de la langue française : *Ut remediarem, detractio... aliquid contrarium et...* Pour remédier, par altération, et intercaler quelque chose de contraire au contenu des Ecritures. *Remediare*, introduire, apporter un remède, une modification (*rursus in medium asserre*). On dit peut-être mieux *remediari*; du moins on le trouve dans

hoc sunt Scripturæ ab initio suo; ex illis sumus, antequam aliter fuit, antequam à vobis interpolarentur. Cum autem omnis interpolatio posterior credenda sit, veniens utique ex causa æmulationis^a, quæ neque prior, neque domestica unquam est ejus quod æmulatur, tam incredibile est sapienti cuique, ut nos adulterum stylum intulisse videamur Scripturis, qui sumus à principio et primi, quam illos non intulisse qui sunt et posteri et adversi. Alius manu Scripturas, alius sensus expositione intervertit. Neque enim si Valentinus integro instrumento uti videtur, non callidior ingenio, quam Marcion manus intulit veritati. Marcion enim exertè et palam macharà, non stylo, usus est^b, quoniam ad materiam^c suam cædem Scripturarum confecit. Valentinus autem pepereit, quoniam non ad materiam Scripturas, sed materiam ad Scripturas excogitavit; et tamen plus abstulit, et plus adjecit, auferens proprietates singulorum quoque verborum, et adjiciens dispositiones non comparentium rerum^d.

Scribonius Largus, médecin du premier siècle : « Cibo vinoque » apte interdum dato remediari tutius eos existimavit. » (*Epist.*)

^a *Ex causâ æmulationis*, d'un motif de rivalité, de jalousie.

^b Marcion a retranché non-seulement quelques mots ou quelques phrases, mais des livres entiers, tels que les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean. Il n'y allait pas de main morte, comme on voit : il n'effaçait pas, il ne corrigeait pas avec le stylet, il retranchait avec la hache. Voyez ce qu'ont fait en ce genre Luther et ses disciples : leur audace est allée loin !

^c *Materia*, matière, sujet, thèse, doctrine, système.

^d Ces choses qui n'apparaissent pas, qu'on ne voit pas, sont les séries multiples, les générations sans fin des êtres invisibles qui, dans le système des gnostiques valentiniens, se déroulent dans les régions supérieures par-delà le démiurge, et jusqu'au plérome. Les simples mortels, qui ne sont pas initiés à la gnose, ne connaissent que jusqu'au démiurge, ou créateur de ce monde visible. Leur science, à eux, va bien plus loin!... et leur morale, par conséquent.

CHAPITRE XXXIX.

Abus intolérable.

Hæc sunt ingenia^a de spiritalibus nequitia, cum quibus luctatio est nobis¹, fratres, meritò contemplanda, fidei necessaria, ut electi manifestentur, ut reprobi detegantur. Et ideo habent vim, et in excogitandis instruendisque erroribus facilitatem, non adeò mirandam, quasi difficilem et inexplicabilem, cum de sæcularibus quoque scripturis exemplum præstò sit ejusmodi facilitatis. Vides hodie ex Virgilio fabulam in totum aliam componi, materià secundùm versus, versibus secundùm materiàm concinnatis^b: denique Hosidius Geta^c Medeam tragœdiam ex Virgilio plenissimè exsuxit: meus quidem propinquus, ex eodem poeta, inter cætera styli sui otia, Pinacem Cebetis^d explicuit. Homero cen-

^a *Ingenia*, inventions, dues aux esprits de malice, inspirées par eux.

^b Déjà, du temps de Tertullien, la verve poétique des fidèles cherchait à christianiser les lettres. On prenait des bouts de vers, des vers entiers, des passages même de Virgile, on y opérait quelque changement imperceptible, et l'*Enéide* devenait une *Christiade*. Cet exemple a été suivi dans tous les temps, et les *Christiades* virgiliennes sont nombreuses. Pourtant nous croyons que la plus ample est celle d'Alexandre Rosée, imprimée à Zurich en 1664, en treize livres à peu près aussi considérables que ceux de l'*Enéide*.

^c Cet Hosidius Géta n'est pas bien connu. Il y eut en 48, sous le règne de Claude, un consul subrogé, du nom d'Osidius Géta; mais il n'est pas probable que ce soit celui dont veut parler Tertullien. Quant à Ovide, sa *Méde* était en iambes, et cette réflexion suffit.

^d *Pinax Cebetis*, le tableau de Cébès; c'est une composition assez connue, et à laquelle cependant nous ne trouvons pas grand mérite. Mais l'œuvre est païenne, elle est morale: ce qui suffit pour

¹ Ephes. vi, 12.

tones^a etiam vocari solent, qui de carminibus Homeri, propriâ operâ, more centonario, ex multis, hinc inde compositis, in unum sarciniunt corpus. Et utique fœcundior divina litteratura ad facultatem cujusque materiæ. Nec periclitor dicere ipsas quoque Scripturas sic esse ex Dei voluntate dispositas, ut hæreticis materias subministrarent, cum legam oportere hæreses esse, quas sinè Scripturis esse non possunt^b.

CHAPITRE XL.

Le démon, singe perpétuel de Dieu.

Sed quæritur a quo intellectus^c intervertatur eorum quæ ad hæreses faciunt? A diabolo scilicet, cujus sunt partes intervertendi veritatem, qui ipsas quoque res sacramentorum divinatorum, idolorum mysteriis æmulatur. Tingit et ipse quosdam^d, utique credentes et fideles

lui donner de la vogue. On aime encore la morale qui n'est pas sévère, ni obligatoire: en théorie, nous sommes religieux; il n'y a qu'en pratique qu'il n'en est pas de même. Cet ouvrage est l'explication prétendue d'un tableau allégorique de la vie humaine que l'auteur, philosophe de Thèbes, en Béotie, aurait vu dans un temple de Saturne. Il y en a une page d'à peu près supportable. Pour le reste on peut, ce nous semble, dire de l'auteur:

Beotum in crasso jurares aere natum.

^a *Homero centones*, homérocentons, mot composé de *Ὅμηρος*, nom de l'auteur de l'*Iliade*, sinon de l'*Odyssee*, et de *κεντέω*, coudre. On disait de même rhapsodie, du grec *ῥάπτω*, je couds, je ravaude, et *ὠδή*, chant.

^b Pascal a dit, en parlant des Ecritures: « Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. » *Pensées*, 2^e part., art. 13, n^o 2.

^c *Intellectus*, le sens, la manière d'entendre.

^d On sait que, dans les rites idolâtriques, il est souvent parlé d'eau lustrale et de purifications matérielles.

suos, expositionem^a delictorum de lavacro repromittit; et sic adhuc initiat Mithræ^b. Signat illic^c in frontibus milites suos; celebrat et panis oblationem, et imaginem resurrectionis inducit, et sub gladio redimit coronam^d. Quid? quod et summum pontificem in unius nuptiis statuit? Habet et virgines^e, habet et continentes? Ceterum si Numæ Pompilii superstitiones revolvamus, si sacerdotalia officia, insignia, et privilegia, si sacrificalia^f ministeria, et instrumenta, et vasa ipsorum sacrificiorum, ac piaculorum et votorum curiositates consideremus, nonne manifestè diabolus morositatem^g illam Judaicæ legis imitatus est? Qui ergò ipsas res, de quibus sacramenta Christi administrantur, tam æmulanter affectavit exprimere in negotiis idololatriæ, utique et idem, et eodem ingenio, gestiit, et potuit instrumenta^h quoquè divinarum rerum et sanctorum christianorum, sensum de sensibus, verba de verbis, parabolas de parabolis, profanæ et æmulæ fidei attemperare. Et ideo, neque a dia-

^a Expositionem, déposition, dépôt, décharge, pardon.

^b Mithra, Mithras ou Mithrès, était peut-être une personnification d'Ormuzd, et l'une des divinités subalternes de la Perse. Son culte fut introduit à Rome vers l'an 67 avant Jésus-Christ; il y fleurit sous le règne de Commode, et y fut détruit au iv^e siècle de l'ère chrétienne. On offrait au récipiendaire, longtemps éprouvé, une couronne portée sur la lame d'une épée, horizontalement placée; il la repoussait avec la main, en disant que Mithra était sa couronne. Cf. Tertullien, *De la Couronne*, ch. xv.

^c Illic, dans les initiations.

^d Les commentateurs ne nous apprennent pas, et l'histoire non plus, ce à quoi Tertullien fait allusion ici.

^e Par exemple, les vestales.

^f Sacrificalia, qui a rapport aux sacrifices; employé par Tacite.

^g Morositas, les longueurs et l'embarras interminable des lois, rites et cérémonies judaïques.

^h Les instruments, les documents, les pièces, les sources des mystères chrétiens; les livres sacrés et les institutions ecclésiastiques.

bolo immissa esse spiritalia nequitia, ex quibus etiam hæreses veniunt, dubitare quis debet, neque ab idololatria distare hæreses; cum et auctoris et operis ejusdem sint, ejus et idololatria. Deum aut fingunt alium adversus Creatorem, aut si unicum Creatorem, confitentur, aliter eum disserunt, quam in vero est. Itaque omne mendacium quod de Deo dicunt, quodammodo genus est idololatriæ.

CHAPITRE XLII.

Désordre et anarchie des sectes hérétiques.

Non omittam ipsius etiam conversationis^a hæreticæ descriptionem, quam futilis, quam terrena, quam humana sit, sinè gravitate, sinè auctoritate, sinè disciplina, ut fidei suæ congruens. In primis quis catechumenus^b, quis fidelis, incertum est: pariter adeunt, pariter audiunt, pariter orant: etiam ethnici si supervenerint, sanctum canibus, et porcis margaritas^c, licèt non veras, jactabunt. Simpliciter volunt esse prostrationem disciplinæ, ejus penès nos curam lenocinium^d vocant. Pacem quoquè passim eum omnibus miscent. Nihil enim interest illis, licèt diversa tractantibus, dum ad

^a Conversatio, conduite, genre de vie, morale, discipline, mœurs. Les traits sont encore applicables à ceux d'aujourd'hui: nihil sub sole novum.

^b Catechumenus, catéchumène; on appelait ainsi ceux qui étudiaient encore les rudiments de la foi, et assistaient aux instructions faites de vive voix (ζῆτα ἡζῆ) pour se préparer à recevoir le baptême.

^c Les hérétiques agitent toutes les questions devant tout le monde.

^d Lenocinium, affectation, coquetterie, recherche pour attirer.

^e Matth. VIII, 6.

suos, expositionem^a delictorum de lavacro repromittit; et sic adhuc iniciat Mithræ^b. Signat illic^c in frontibus milites suos; celebrat et panis oblationem, et imaginem resurrectionis inducit, et sub gladio redimit coronam^d. Quid? quod et summum pontificem in unius nuptiis statuit? Habet et virgines^e, habet et continentes? Ceterum si Numæ Pompilii superstitiones revolvamus, si sacerdotalia officia, insignia, et privilegia, si sacrificalia^f ministeria, et instrumenta, et vasa ipsorum sacrificiorum, ac piaculorum et votorum curiositates consideremus, nonne manifestè diabolus morositatem^g illam Judaicæ legis imitatus est? Qui ergò ipsas res, de quibus sacramenta Christi administrantur, tam æmulanter affectavit exprimere in negotiis idololatriæ, utique et idem, et eodem ingenio, gestiit, et potuit instrumenta^h quoquæ divinarum rerum et sanctorum christianorum, sensum de sensibus, verba de verbis, parabolas de parabolis, profanæ et æmulæ fidei attemperare. Et ideo, neque a dia-

^a Expositionem, déposition, dépôt, décharge, pardon.

^b Mithra, Mithras ou Mithrès, était peut-être une personnification d'Ormuzd, et l'une des divinités subalternes de la Perse. Son culte fut introduit à Rome vers l'an 67 avant Jésus-Christ; il y fleurit sous le règne de Commode, et y fut détruit au iv^e siècle de l'ère chrétienne. On offrait au récipiendaire, longtemps éprouvé, une couronne portée sur la lame d'une épée, horizontalement placée; il la repoussait avec la main, en disant que Mithra était sa couronne. Cf. Tertullien, *De la Couronne*, ch. xv.

^c Illic, dans les initiations.

^d Les commentateurs ne nous apprennent pas, et l'histoire non plus, ce à quoi Tertullien fait allusion ici.

^e Par exemple, les vestales.

^f Sacrificalia, qui a rapport aux sacrifices; employé par Tacite.

^g Morositas, les longueurs et l'embarras interminable des lois, rites et cérémonies judaïques.

^h Les instruments, les documents, les pièces, les sources des mystères chrétiens; les livres sacrés et les institutions ecclésiastiques.

bolo immissa esse spiritalia nequitia, ex quibus etiam hæreses veniunt, dubitare quis debet, neque ab idololatria distare hæreses; cum et auctoris et operis ejusdem sint, ejus et idololatria. Deum aut fingunt alium adversus Creatorem, aut si unicum Creatorem, confitentur, aliter eum disserunt, quam in vero est. Itaque omne mendacium quod de Deo dicunt, quodammodo genus est idololatriæ.

CHAPITRE XLII.

Désordre et anarchie des sectes hérétiques.

Non omittam ipsius etiam conversationis^a hæreticæ descriptionem, quam futilis, quam terrena, quam humana sit, sinè gravitate, sinè auctoritate, sinè disciplina, ut fidei suæ congruens. In primis quis catechumenus^b, quis fidelis, incertum est: pariter adeunt, pariter audiunt, pariter orant: etiam ethnici si supervenerint, sanctum canibus, et porcis margaritas^c, licèt non veras, jactabunt. Simpliciter volunt esse prostrationem disciplinæ, ejus penès nos curam lenocinium^d vocant. Pacem quoquæ passim eum omnibus miscent. Nihil enim interest illis, licèt diversa tractantibus, dum ad

^a Conversatio, conduite, genre de vie, morale, discipline, mœurs. Les traits sont encore applicables à ceux d'aujourd'hui: nihil sub sole novum.

^b Catechumenus, catéchumène; on appelait ainsi ceux qui étudiaient encore les rudiments de la foi, et assistaient aux instructions faites de vive voix (ζῆτα ἡζῆ) pour se préparer à recevoir le baptême.

^c Les hérétiques agitent toutes les questions devant tout le monde.

^d Lenocinium, affectation, coquetterie, recherche pour attirer.

^e Matth. VIII, 6.

unius veritatis expugnationem conspirant^a. Omne tument, omnes scientiam pollicentur. Antè sunt perfecti catechumeni, quàm edocti. Ipsæ mulieres hæreticæ, quàm proceres^b! quæ audeant docere, contendere, exorcismos^c agere, curationes repromittere, forsitan et tingere. Ordinationes eorum temerariæ, leves, inconstantes : nunc neophytos conlocant, sæculo obstrictos, nunc apostatas nostros, ut gloriâ eos obligent^d, quia veritate non possunt. Nusquam facilius proficitur quàm in castris rebellium, ubi ipsum esse illic, promereri est^e. Itaque alius hodie episcopus, cras alius; hodie diaconus, qui cras lector^f; hodie presbyter, qui cras laicus : nam et laicis sacerdotalia munera injungunt.

CHAPITRE XLII.

Ce qu'est la prédication chez les hérétiques.

De verbi autem administratione quid dicam, cum hoc

^a C'est là un des traits les plus remarquables et les plus saillants. La vérité seule est l'ennemie universelle et générale. Elle seule soulève des haines impérissables. Il n'en est pas ainsi de l'hérésie.

^b *Quàm proceres!* qu'elles sont effrontées! elles osent, etc.

^c On voit que les exorcismes ne datent pas du moyen âge (*ἐξορισμοί*, ἐξ ὄψεος, chasser en adjurant).

^d *Gloriâ obligare*, attacher, lier par les honneurs, les dignités, la vaine gloire. Passez au camp ennemi, constituez-vous l'adversaire du bien, et vous serez un homme de génie, vous qui maintenant êtes à peine un esprit ordinaire.

^e Être, comme on dit, passé à l'ennemi avec armes et bagages, c'est avoir gagné ses éperons.

^f L'ordre de lecteur est moindre que le *diaconat*; mais les hérétiques font et défont tour-à-tour leur clergé; ils l'improvisent et le renversent selon leur caprice du moment.

sit negotium illis, non ethnicos convertendi, sed nostros evertendi? Hanc magis gloriam captant, si stantibus ruinam, non si jacentibus elevationem operentur; quoniam et ipsum opus eorum non de suo proprio edificio venit, sed de veritatis destructione^a. Nostra suffodiunt, ut sua ædificent. Adime illis legem Moysi, et prophetas, et creatorem Deum : accusationem eloqui non habent^b. Ita fit ut ruinas facilius operentur stantium ædificiorum, quàm extructiones jacentium ruinarum. Ad hæc solummodo opera humiles et blandi, et summissi agunt. Cæterum, nec suis præsidibus reverentiam noverunt^c. Et hoc est quod schismata apud hæreticos ferè non sunt; quia cum sint, non parent : schisma est unitas ipsis^d. Mentior si non etiam a regulis suis variant inter se, dum unusquisque proinde suo arbitrio modulatur quæ accepit, quemadmodum de suo arbitrio ea composuit ille qui tradidit. Agnoscit naturam suam et originis suæ morem profectus rei^e. Idem licuit Valentinianis

^a Jamais peut-être rien de plus fort et de plus vrai n'a été dit sur et contre les hérétiques, que ce passage, et même ces quelques chapitres.

^b Eh! mon Dieu, oui, nous crie-t-on de toute part, renoncez, pour le bien de la paix, à quelques vieilleries surannées, à certaines pratiques gênantes, et nous serons tois catholiques! faites des concessions à l'esprit du siècle, et bientôt il n'y aura plus qu'une religion, la religion universelle. Si l'Eglise avait prêté l'oreille à ces suggestions, elle serait anéantie depuis longtemps.

^c Autre caractère : l'insubordination, l'insoumission, l'absence de respect pour l'autorité.

^d Le schisme est leur unité, c'est le lien qui les rassemble; c'est le seul, il est vrai, mais enfin il les unit. Voltaire disait, en parlant d'une armée :

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.

On en peut dire autant des ennemis de l'Eglise : la fureur les assemble; le schisme pour eux est l'équivalent de l'unité, qui leur importe peu, pourvu qu'ils attaquent la vérité.

^e Les progrès d'une chose sont en raison de sa nature et de son

quod Valentino, idem Marcionitis quod Marcioni, de arbitrio suo fidem innovare. Denique penitus inspectæ hæreses omnes in multis cum auctoribus suis dissidentes deprehenduntur. Plerique nec ecclesias habent, sinè matre, sinè sede, orbi fide, extorres, sinè lare^a vagantur.

CHAPITRE XLIII.

Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.

Notata sunt etiam commercia hæreticorum cum magis^b quampluribus, cum circulatoribus, cum astrologis, cum philosophis, curiositati scilicet deditis. *Quærite, et invenietis*, ubique meminerunt^c. Ad eò et de genere conversationis qualitas fidei æstimari potest: doctrinæ index disciplina est^d. Negant Deum timendum: itaque libera sunt illis omnia et soluta. Ubi autem Deus non timetur, nisi ubi non est? Ubi Deus non est, nec veritas ulla est. Ubi veritas nulla est, meritò et talis^e disciplina est. At ubi Deus, ibi metus in Deum; qui est initium sapientiæ^f, ubi metus in Deum, ibi gravitas honesta, et diligentia

origine; ils s'en ressentent comme la conséquence se ressent du principe. Ainsi en est-il de l'hérésie.

^a Sans métropole, ou mère-église, sans siège épiscopal; privés de foi, sans asile, sans résidence.

^b Il s'agit ici des magies, des savants ou magiciens et sorciers, tous esprits adonnés à de curieuses recherches.

^c Tournure grecque: *Meminerunt* τω. *Quærite, etc.*

^d Pensée profonde: Les mœurs sont l'indice de la doctrine; la conduite, le thermomètre de la croyance; la règle ou la discipline, une conséquence du symbole.

^e C'est-à-dire, nulle.

^f *Initium sapientiæ timor Domini* (Psaume 110); la crainte du Seigneur, le respect envers Dieu, comme dit Tertullien, est le fondement, la source de la sagesse; *metus in Deum*.

adtonita, et cura sollicita, et adlectio^a explorata, et communicatio deliberata, et promotio emerita, et subjectio religiosa, et apparitio^b devota, et processio modesta, et ecclesia unita, et Dei omnia^c.

CHAPITRE XLIV.

Pensez à vos fins dernières et vous ne tomberez pas dans l'hérésie.

Proinde hæc pressioris apud nos testimonia disciplinæ ad probationem veritatis accedunt: a qua devertere nemini expedit, qui meminerit futuri judicii, quo omnes nos necesse est apud Christi tribunal astare^d, reddentes rationem, in primis ipsius fidei. Quid ergò dicent? Credo, allegabunt nihil unquam sibi ab illo vel ab Apostolis ejus, de seris^e et perversis doctrinis futuris prænuntiatum, et de cavendis abominandisque præceptum. Agnoscant suam potiùs culpam quàm illorum qui nos tantò antè præstruxerunt^f. Adjicient præterea multa de auctoritate ejusque doctoris hæretici, illos maximè doctrinæ suæ fidem confirmasse, mortuos suscitasse, debiles reformasse, futura significasse, uti meritò Apostoli crederentur: quasi nec hoc scriptum sit, venturos multos, qui etiam virtutes maximas ederent, ad fallaciam mu-

^a *Adlectio*, le choix, l'élection des sujets pour les dignités.

^b *Apparitio*, le service (du latin *apparere, apparitor*).

^c Voilà un tableau en raccourci, tel qu'un maître seul en sait tracer.

^d *Seris*, tardives, des derniers temps. Tertullien s'imaginait, avec beaucoup d'autres, qu'ils touchaient à la fin du monde: ils ne touchaient qu'à la fin du monde Romain.

^e *Præstruere* (*Præ instruere*), instruire à l'avance, prévenir et aussi affermir, prémunir.

^f Rom. xiv, 10; II Cor. v, 10.

niendam corruptæ prædicationis. Itaque veniam merebuntur^a : qui verò, memores Dominicarum et Apostolicarum denuntiationum, in fide integri steterint, credo de venia periclitabuntur, respondente Domino : « Pronuntia-veram planè futuros fallaciæ magistros in meo nomine, et Prophetarum, et Apostolorum etiam ; et discentibus meis eadem ad vos prædicare mandaveram ; semel evangelium, et ejusdem regulæ doctrinam Apostolis meis delegaveram : sed cum vos non crederetis, libuit mihi postea aliqua inde mutare ; resurrectionem promiseram etiam carnis, sed recogitavi ne implere non possem ; natum me ostenderam ex Virgine, sed postea turpe mihi visum est ; patrem dixeram, qui solem et pluvias facit, sed alius me pater melior adoptavit ; prohibueram vos aurem accommodare hæreticis, sed erravi. » Talia capit opinari^b eos qui exorbitant, et fidei veritatis periculum non cavent.

CHAPITRE XLV.

Conclusion.

Sed nunc quidem generaliter actum est a nobis adversus hæreses omnes, certis, et justis, et necessariis^c præscriptionibus repellendas a conlatione Scripturarum. De reliquo, si Dei gratia annuerit, etiam specialiter quibusdam respondebimus. Hæc in fide veritatis legentibus pax et gratia Domini nostri Jesu Christi in æternum^d.

^a Quelle ironie sanglante ! Mais quelles réflexions à faire trembler ! Si ce n'est pas là de l'éloquence, où en trouvera-t-on ?

^b Telles sont les pensées que sont capables d'avoir ceux qui... Voilà, sans doute, ce qu'imagineront les hérétiques ; mais que la réalité est loin de là !

^c *Necessariis*, inattaquables, irréfutables, invincibles.

^d ^a Dans toutes les éditions, remarque l'abbé de Gourcy, on lit,

à la suite de ce traité, un catalogue des principales hérésies des deux premiers siècles de l'Eglise. Plusieurs savants prétendent qu'il n'est pas de Tertullien. Il ne se trouve pas dans l'ancien manuscrit d'Agobard, et la formule de souhait que nous venons de voir n'a coutume de se mettre qu'à la fin d'un ouvrage. » Nous ferons observer à notre tour que les derniers chapitres ont tout l'air d'une péroraison, tant ils ont de vie, de chaleur, de verve et d'entraînement. D'ailleurs le catalogue des hérésies n'est point un morceau littéraire, c'est réellement un catalogue, c'est-à-dire une nomenclature sèche et aride, qui ne serait pas du goût de la jeunesse à laquelle nous consacrons nos labeurs. Nous dirons seulement que Baronius en compte 65 à peu près, contemporaines de Tertullien. Rien ne fait mieux voir la force et le nombre des miracles qui ont fait triompher la vraie foi.

FIN



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECA

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	v
CHAP. I. C'est le comble de l'injustice de condamner la religion des chrétiens sans la connaître. Le nombre et la qualité des convertis devraient exciter l'attention du public.	1
— II. On viole toutes les lois dans le jugement des chrétiens.	6
— III. Haine aveugle pour le nom chrétien. Plutôt toute espèce d'infamie que celle-là !	13
— IV. Les lois qui condamnent les chrétiens sur leur nom seul, étant tyranniques et insensées, on doit les abolir. Elles ne sont pas irréformables de leur nature.	16
— V. Les mauvais princes ont persécuté les chrétiens ; les bons les ont protégés.	19
— VI. Il ne reste plus de traces des mœurs et des lois anciennes, qu'on oppose aux chrétiens.	22
— VII. La renommée, toujours suspecte, et de simples bruits populaires sont les seuls garants des reproches adressés aux chrétiens.	25
— VIII. Les crimes qu'on impute aux chrétiens sont contre la nature et contre toute vraisemblance.	29
— IX. Les païens se rendent coupables de tout ce dont ils accusent les chrétiens, qui, eux, en sont très-éloignés.	31
— X. Les dieux des païens étaient originairement des hommes et non des dieux : le sont-ils devenus ?	36
— XI. Ils n'ont pu ni dû être faits dieux.	40
— XII. Les païens eux-mêmes traitent indignement et indécentement leurs dieux. — Ridicule de l'idolâtrie.	44
— XIII. Irrévérances envers les dieux, soit particuliers, soit publics.	47
— XIV. Irrévérances des poètes à l'égard des dieux. Impiété des philosophes.	48
— XV. Impiétés du théâtre.	51
— XVI. Les chrétiens ne rendent point de culte faux et idolâtrique. Imputations calomnieuses.	53
— XVII. Idée du Dieu des chrétiens qui est le Dieu de tous les hommes et de l'univers.	58
— XVIII. Dieu s'est fait connaître par les livres des Juifs qui, grâce à la version des Septante, sont entre les mains de tout le monde.	60
— XIX. Les saintes Ecritures sont plus anciennes que tous les livres, que tous les monuments des païens, que leurs dieux eux-mêmes.	63
— XX. L'accomplissement des prophéties, contenues dans ces livres, prouve qu'ils ont Dieu pour auteur.	65
— XXI. Différence entre les chrétiens et les Juifs. Jésus-Christ ; sa divinité, son histoire, ses mystères.	66
— XXII. Nature, pouvoir, fourberies, prestiges, oracles, dépendance et aveu des démons.	75

	Pages.
CHAP. XXIII. Fantômes évoqués par les magiciens et les démons. — Defi incroyable.....	79
— XXIV. Les dieux du paganisme n'étant pas des dieux, de leur propre aveu, ce n'est pas un crime de ne pas les adorer. Rien n'est si libre que le choix d'une religion. Les chrétiens seuls sont privés de cette liberté, et le vrai Dieu est le seul qu'il ne soit pas permis d'adorer.	84
— XXV. On ne peut attribuer aux dieux la grandeur de l'empire romain.....	87
— XXVI. L'auteur de l'univers est aussi l'arbitre des empires, qui sont d'ailleurs plus anciens que les dieux des Romains.....	92
— XXVII. Fureurs des démons contre les chrétiens.....	93
— XXXVIII. Indifférence religieuse des païens. Ils craignent moins les dieux que l'empereur.....	95
— XXIX. Ce ne peut être un crime de refuser d'invoquer pour les empereurs des dieux qui dépendent eux-mêmes des empereurs.....	97
— XXX. Les chrétiens invoquent pour les empereurs le seul Dieu véritable. Leurs prières pures et saintes.....	98
— XXXI. Les chrétiens obligés, par religion, de prier pour tous les hommes et pour les empires.....	101
— XXXII. Prières pour l'empereur et pour l'univers.....	102
— XXXIII. L'empereur est un homme et non un dieu.....	103
— XXXIV. Le chef de l'Etat peut être appelé seigneur, mais pas Dieu.....	104
— XXXV. C'est parmi les adorateurs des Césars que se trouvent leurs ennemis et les rebelles. — Seuls, les chrétiens rendent à chacun ce qui lui est dû.....	105
— XXXVI. Les chrétiens sont tenus d'aimer non pas seulement l'empereur, mais tous les hommes.....	109
— XXXVII. Les chrétiens, dont le nombre est infini, ne se sont jamais vengés des injustices et des cruautés qu'ils ont éprouvées, quoiqu'ils en eussent la faculté.....	110
— XXXVIII. Jamais de cabales, ni de partis parmi les chrétiens, qui n'ont point d'ambition. Ils n'assistent pas même aux réunions publiques.....	113
— XXXIX. Tableau des assemblées chrétiennes. — Les mœurs des païens : simple échantillon.....	114
— XL. Les chrétiens sont innocents des calamités publiques; il y en avait avant eux. Ils les détournent, au contraire, en partie. L'ordre parfait sera rétabli au jour du jugement.....	120
— XLI. Les calamités publiques sont plutôt dues à l'impiété et aux vices des païens.....	124
— XLII. Les chrétiens sont des citoyens plus utiles et de meilleure foi que les païens.....	125
— XLIII. Il n'y a que le crime qui n'ait rien à gagner avec les chrétiens : ils s'en abstiennent.....	128
— XLIV. Les prisons regorgent de païens chargés de toutes sortes de crimes : le seul qu'on impute aux chrétiens, c'est leur nom.....	129
— XLV. La vertu parfaite n'est connue et pratiquée que parmi les chrétiens.....	130
— XLVI. La doctrine et la vertu des chrétiens bien supérieures à celles des philosophes. Opposition entre les uns et les autres. La liberté de la parole devrait leur être départie au moins dans une égale proportion.....	132
— XLVII. Tout ce qu'il y a de vrai et de juste dans la philosophie	

	païenne est un emprunt fait à nos Ecritures. Les philosophes patriarches des hérétiques.....	136
CHAP. XLVIII. La réurrection des corps et le jugement dernier, fondés sur la justice et la puissance de Dieu.....		140
— XLIX. Le dogme chrétien rend l'homme meilleur. Singulier triomphe. Inconséquence des païens.....		145
— L. Courage inébranlable des chrétiens. Leur exemple, plus éloquent que tous les discours des rhéteurs et des philosophes. Leur sang répandu fait germer de nouveaux chrétiens.....		146
—		
TRAITÉ DES PRESCRIPTIONS.....		151
Première partie. — Propositions préliminaires.....		158
CHAP.	I. Les hérésies étaient prédites : on ne doit donc pas s'étonner qu'il y en ait.....	Id.
—	II. Il faut les excréter, se prémunir contre leurs atteintes, et s'en reposer sur sa foi.....	154
—	III. La chute, même de ceux qui paraissent devoir être plus solides, ne doit pas nous ébranler.....	156
—	IV. Jésus Christ et les Apôtres ont prédit les hérésies, et ils ont ordonné de les éviter.....	158
—	V. L'Apôtre blâme et reprend non-seulement les dissensions et les schismes, mais bien plus encore les hérésies.....	160
—	VI. Nature de l'hérésie. Etymologie de ce mot.....	161
—	VII. Les philosophes, patriarches des hérétiques.....	162
—	VIII. Examen du texte : Cherchez, et vous trouverez.....	165
—	IX. Qui a la foi ne cherche plus.....	168
—	X. Si l'on cherche toujours, on ne croira jamais.....	169
—	XI. Nul ne cherche que celui qui n'a pas encore ou qui n'a plus.....	174
—	XII. Si le catholique doit chercher, ce n'est pas chez les hérétiques, mais chez les siens.....	172
—	XIII. Règle de la foi ou symbole.....	173
—	XIV. Le symbole ne se discute pas, il repose sur des faits.....	174
* Deuxième partie. — Prescriptions contre les hérétiques.....		177
CHAP.	XV. On ne doit pas admettre les hérétiques à discuter d'après l'Ecriture.....	Id.
—	XVI. Sentiments de l'Apôtre.....	178
—	XVII. Inutilité de la discussion.....	179
—	XVIII. Le résultat infaillible des discussions sur la foi, est l'affaiblissement de la foi dans les auditeurs.....	180
—	XIX. Questions à discuter.....	Id.
—	XX. La foi des églises leur vient des Apôtres, qui l'ont reçue de Jésus-Christ.....	181
—	XXI. L'enseignement oral ou épistolaire des Apôtres, limite de la croyance.....	184
—	XXII. Les Apôtres n'ont ignoré ni caché aucune vérité essentielle au salut.....	185
—	XXIII. Saint Paul reprend non pas le savoir, mais simplement la conduite de saint Pierre et des siens.....	187
—	XXIV. Nouvelle explication du fait de saint Paul à l'égard de saint Pierre.....	189

	Pages.
CHAP. XXV. Les Apôtres n'avaient pas deux doctrines : l'une publique, l'autre secrète.....	191
— XXVI. Les Apôtres n'ont cependant pas prêché sans discernement.....	192
— XXVII. Toutes les églises et les chrétiens instruits de la même manière.....	193
— XXVIII. L'universalité, caractère de la vérité.....	195
— XXIX. L'erreur est une vérité dont on abuse.....	196
— XXX. Les novateurs suspects d'hérésie.....	198
— XXXI. La vérité date de Jésus-Christ; l'erreur date de ceux qui l'inventent.....	201
— XXXII. La succession fait la force de l'Eglise : elle seule est apostolique.....	202
— XXXIII. Filiation des hérésies : les Apôtres les ont toutes prévues et condamnées.....	204
— XXXIV. Les hérésies présentes et futures ont été condamnées dans les anciennes.....	206
— XXXV. Les églises apostoliques ont conservé intact le dépôt de la foi.....	207
— XXXVI. L'Eglise romaine mère et maîtresse de toutes les autres.....	208
— XXXVII. Les Ecritures sont la propriété des chrétiens; les hérétiques n'ont pas le droit d'y puiser les principes de leurs raisonnements.....	210
— XXXVIII. Les catholiques n'ont jamais altéré les Ecritures. Les hérétiques n'ont pas été aussi scrupuleux.....	212
— XXXIX. Abus intolérable.....	214
— XL. Le démon, singe perpétuel de Dieu.....	215
— XLI. Désordre et anarchie des sectes hérétiques.....	217
— LXIII. Ce qu'est la prédication chez les hérétiques.....	218
— LXIII. Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.....	220
— XLIV. Pensez à vos fins dernières et vous ne tomberez pas dans l'hérésie.....	221
— XLV. Conclusion.....	222

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS.

OUVRAGES CLASSIQUES.

- Biblia parvula**, ad usum studiosæ juventutis adnotata et rite approbata. Tomus primus. *Genesis. — Exodus. — Leviticus.* 1 volume in-12, cartonné. 1 fr. 30
- Biblia parvula**, ad usum studiosæ, etc., et rite approbata. Tomus secundus. *Numeri. — Deuteronomium. — Josue. — Liber Judicum. — Ruth.* 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 30
- Selectæ S. Gregorii Magni Homiliæ**, ad usum studiosæ, etc. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 30
- Selecta Martyrum Acta**, ad usum studiosæ, etc., etc. Tomus primus. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 30
- Biblia parvula**, ad usum studiosæ, etc. Tomus tertius. *Libri Regum.* 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 30
- S. Hieronymi Commentaria in Evangelium S. Matthæi**, ad usum studiosæ, etc. Tomus primus. 2 vol. in-12, cart. 1 fr. 30
- Selecta Martyrum Acta**, ad usum studiosæ, etc. Tomus secundus. 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 30
- Biblia parvula, etc., etc. Texte grec** Tomus primus. 2 fr.
— *Idem opus*, Tomus secundus. 1 fr. 60
- Biblia parvula**, ad usum studiosæ, etc. Tomus quartus. — *Tobias. — Judith. — Esther. — Esdras. — Daniel. — Libri Machabæorum.* 1 vol. in-12 cart. 1 fr. 30
- Selectæ Sanctorum Vitæ.** 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 30
- S. Jean Chrysostome. HOMÉLIES** sur la Genèse, en grec. 1 volume in-12. 1 fr. 60
- Acta Martyrum**, ad usum studiosæ, etc. Tomus tertius. 1 volume. in-12. 1 fr. 30
- Biblia parvula**, ad usum studiosæ juventutis, etc., etc. Tomus quintus. *Proverbia. — Ecclesiastes. — Sapientia. — Ecclesiasticus.* in-12, cart. 1 fr. 30
- Évangile de S. Marc**, avec les explications de BÈNE. 1 vol. 1 fr. 30
- Actes des Martyrs**, en grec. Tome I.
- Actes des Martyrs**, en grec. Tome II.
- Selectæ S. Cypriani Epistolæ**, nova editio, ad usum studiosæ, etc. 1 vol. in-12 cart. 1 fr. 30
- Lettres choisies de S. Cyprien**, traduites en français avec notes et texte latin en regard. 1 gros vol. in-12, cart. 3 fr. 50
- Actes des Apôtres**, accompagnés des commentaires de S. JEAN CHRYSOSTOME, en grec. Tome I. 1 vol. in-12. 1 fr. 30
- S. Basile. DISCOURS ET LETTRES choisies**, en grec. 1 vol. in-12. 1 fr. 50
- L'Apotogétique et les Prescriptions de Tertullien.** 1 vol.
- Discours de S. Jean Chrysostome**, *De Laudibus Pauli et De Martyribus*, en grec. 1 vol.
- Lettres et Poésies de S. Grégoire de Nazianze et des Hymnograpbes**, en grec. 2 vol.